

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

**LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE SOUS TENSIONS :  
ANALYSE DES DYNAMIQUES DE COMMUNICATION  
ET DE GESTION ENTOURANT LA CRÉATION D'UNE UNIVERSITÉ**

**THÈSE PRÉSENTÉE  
COMME EXIGENCE PARTIELLE DU**

**DOCTORAT EN LETTRES  
(CONCENTRATION EN COMMUNICATION SOCIALE)**

**PAR  
FRANÇOIS-RENÉ LORD**

**MAI 2023**

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES  
DOCTORAT EN LETTRES  
(CONCENTRATION EN COMMUNICATION SOCIALE) (Ph. D.)

**Direction de recherche :**

Jason Luckerhoff, Université du Québec à Trois-Rivières

Marc L. Johnson, Université du Québec à Trois-Rivières

**Jury d'évaluation :**

Jason Luckerhoff, Université du Québec à Trois-Rivières

Marc L. Johnson, Université du Québec à Trois-Rivières

Mireille Lalancette, Université du Québec à Trois-Rivières

Michel Umbriaco, TÉLUQ

Charles Moumouni, Université Laval

Thèse soutenue le [14/04/2023]

Un enseignant en histoire, en quatrième secondaire, aimait utiliser l'image du village pour nous expliquer la société.

« Imaginez, un village, où une personne serait choisie et payée pour réfléchir, toute la journée, aux meilleures techniques pour faire de l'agriculture. Une autre personne serait désignée pour étudier l'amélioration des soins de santé; une autre, l'histoire des villageois; une autre, la communication dans le village; et ainsi de suite. On déciderait alors de rassembler ces experts en un seul lieu, où ils pourraient effectuer leurs recherches et transmettre leurs connaissances aux plus jeunes.

Les villageois prendraient rapidement conscience que la gestion et le financement de cette nouvelle organisation ne sont pas toujours chose évidente : le chef du village ne voudrait pas que les experts le critiquent, les artisans voudraient qu'ils s'occupent d'abord de développer de nouvelles techniques pour améliorer leur commerce, les anciens souhaiteraient qu'ils réfléchissent au futur du village.

Chaque expert percevrait son champ d'expertise comme étant le plus important, certains d'entre eux s'isoleraient et s'éloigneraient de la vie quotidienne du village, d'autres délaisseraient l'enseignement pour travailler à leur recherche, d'autres se livreraient à des luttes d'expertise sans fin, d'autres, finalement, iraient rejoindre les experts du village voisin. Imaginez le chaos.

C'est ce qu'on appellerait l'université. »

## Sommaire

Dans cette thèse, nous démontrons que, dès sa création, l'université est tiraillée par une multitude de tensions. Dans ce contexte, la communauté universitaire peine à se ressembler autour d'un projet et d'une vision universitaire communs. L'objet empirique sur lequel nous nous sommes penchés, de façon inductive, est la création de l'Université de l'Ontario français (UOF). La création d'une université est un phénomène complexe, multidimensionnel, dynamique et en phase avec son lieu et son époque. Notre point de vue communicationnel sur le phénomène nous permet d'analyser les multiples interactions humaines inhérentes à l'édification de cette institution et de comprendre les dynamiques auxquelles elle fut soumise, lors de son implantation. Pour approfondir notre compréhension du phénomène à l'étude, nous l'avons exploré selon cinq perspectives : le processus de médiatisation des articles de la presse écrite traitant de cet événement; les usages des médias sociaux lors du mouvement des Franco-Ontariens de 2018 contestant l'arrêt de financement de l'UOF; la performance sociale des acteurs engagés dans ce mouvement; le point de vue des experts sur la question de la création d'une nouvelle université; et le cas concret de la création de l'Université de l'Ontario français selon la perspective de ses fondateurs. Ces études nous ont permis d'identifier les facteurs structurels (le mandat et le cadre normatif en vigueur) et conjoncturels (la dynamique de l'écosystème composé d'une communauté interne et externe) inhérents à la création d'une université. Nous avons montré que la création d'une université passe par la conciliation de multiples facteurs d'influences et par la mise en place des principales composantes de l'institution. Nous avons relevé certains enjeux inhérents à cette conciliation. D'abord,

nous avons identifié la part de la création et de l'innovation dans le processus de mise en place d'une université. Cette part de création et d'innovation est en fait la marge de manœuvre des administrateurs de la nouvelle université pour définir sa singularité, une fois la dynamique des facteurs d'influences prise en compte. Nous avons relevé enfin que le rôle des premiers administrateurs, à ce moment, est d'une importance capitale pour le devenir de l'université. L'université est donc dorénavant soumise à de multiples tensions complexes, souvent contradictoires. Dans ce contexte, l'idée d'une corporation universitaire, où tous les membres partagent une même vision de l'université, relève de l'utopie.

### **Abstract**

In this thesis, we demonstrate that, from its creation, the university is torn by a multitude of tensions. In this context, the university community struggles to come together around a common university project and vision. The empirical object on which we have focused, inductively, is the creation of the Université de l'Ontario français (UOF). The creation of a university is a complex, multidimensional, dynamic phenomenon, in phase with the place and time of its deployment. Our communicational point of view on the phenomenon allows us to analyze the multiple human interactions inherent to the construction of this institution; and to understand the dynamics that it was subjected to, during its implementation, between the contexts and the setting up of the organization's components. To deepen our understanding of that phenomenon, we explored it from five perspectives: the process of mediatization of the articles in the written press dealing with this event; the uses of social media during the 2018 Franco-Ontarian movement contesting the cessation of funding for the UOF; the social performance of the actors involved in this movement; the point of view of experts on the question of the creation of a new university; and the concrete case of the creation of the Université de l'Ontario français from the perspective of its founders. These studies allowed us to identify the structural (the mandate, the normative framework) and situational (the dynamics of the ecosystem composed of an internal and external community) factors inherent to the creation of a university. We have shown that the creation of a university requires the reconciliation of a dynamic of influencing factors and the establishment of the main components of the institution. We have identified some of the issues inherent in this reconciliation. First, we have noted the part of creation and

innovation in the process of setting up a university. This part of creation and innovation corresponds to the flexibility of the administrators of the new university to define its singularity once the dynamics of the influencing factors have been considered. Finally, we have observed that the role of the first administrators, in such a context, is of capital importance for the future of the university. These administrators are struggling to mobilize the different communities around a common university project and vision. The university is therefore now subject to multiple complex tensions, often contradictory. In this context, the idea of a university corporation, where all members share the same vision of the university, is utopian.



## Table des matières

Sommaire .....	ii
Abstract .....	iv
Table des matières.....	vi
Liste des tableaux.....	x
Liste des figures .....	xi
Remerciements.....	xiii
Introduction .....	1
Chapitre 1 : Problématique.....	5
1.1. L'évolution d'universités en phase avec leur époque.....	8
1.1.1. Un survol de l'histoire des universités.....	9
1.1.2. Les universités au Canada.....	11
1.1.3. Les enjeux des universités à notre époque.....	16
1.2. Mettre en œuvre les composantes d'une université.....	20
1.2.1. L'enseignement dans les universités .....	22
1.2.2. La recherche dans les universités .....	27
1.2.3. L'université et les services à la collectivité ou à la communauté .....	29
1.3. Le contexte de création de l'Université de l'Ontario français .....	31
1.3.1. Le droit à l'éducation en français : le cœur des revendications franco-ontariennes .....	34
1.3.2. La mise en place d'un système d'enseignement supérieur bilingue.....	37
1.3.3. Le débat sur l'enseignement supérieur s'étire sur plusieurs décennies .....	40
1.3.4. La concrétisation du projet de l'Université de l'Ontario français .....	46
1.4. La création d'une université comme objet d'étude .....	54
1.4.1. La création d'une institution universitaire analysée sous cinq perspectives...58	

Chapitre 2 : Méthodologie.....	71
2.1. Une méthodologie adaptée à l'analyse du phénomène à l'étude.....	73
2.2. Présentation des méthodologies spécifiques .....	76
2.2.1. Méthodologie soutenant les visées liées à la problématique 1 (processus de médiatisation) .....	78
2.2.2. Méthodologie soutenant les visées liées à la problématique 2 (l'usage des médias sociaux numériques).....	81
2.2.3. Méthodologie soutenant les visées liées à la problématique 3 (performance sociale) .....	82
2.2.4. Méthodologie soutenant les visées liées à la problématique 4 (experts) .....	82
2.2.5. Méthodologie soutenant les visées liées à la problématique 5 (fondateurs) ..	83
2.3. Description de la trajectoire de la démarche de recherche.....	84
2.3.1. Priorisation des données et suspension des savoirs théoriques .....	84
2.3.2. Un processus de théorisation enracinée dans les données .....	85
2.3.3. Une trajectoire hélicoïdale .....	87
Chapitre 3 : <i>Université de l'Ontario français. Lorsqu'une vague médiatique soulève un enjeu de société.....</i>	92
3.1. Problématique.....	94
3.2. Méthodologie.....	95
3.3. Résultats et analyses .....	97
3.4. Discussion .....	109
Chapitre 4 : <i>#La Résistance franco-ontarienne : le rôle des médias sociaux numériques.....</i>	119
4.1. Un leadership d'abord citoyen .....	125
4.2. La diffusion de messages significatifs pour sensibiliser et mobiliser la communauté .....	129
4.3. L'absence de débat sur les médias sociaux numériques.....	137

Chapitre 5 : <i>Performances d'acteurs sociaux autour de la survie d'une université francophone</i> .....	144
5.1. En guise d'introduction.....	145
5.1.1. Les principaux acteurs engagés dans le débat public de la survie de l'UOF	152
5.2. Stratégie de performance des acteurs selon les moments du conflit .....	155
5.2.1. L'annonce de l'arrêt de financement de l'université .....	155
5.2.2. Le mouvement de résistance .....	158
5.2.3. Le dénouement de la crise.....	169
5.3. Les effets des performances sociales des acteurs engagés dans le conflit ....	174
 Chapitre 6 : <i>La création d'une université : perspective d'experts de l'enseignement supérieur sur la dynamique de mise en œuvre d'une institution universitaire</i> .....	182
6.1. Problématique.....	183
6.2. Méthodologie.....	185
6.3. Résultats .....	186
6.3.1. Facteurs influençant la création d'une université .....	186
6.3.2. Dynamiques de mise en œuvre d'une université.....	193
6.3.3. La place de la création et de l'innovation .....	196
6.3.4. La singularité des universités menacée.....	201
6.3.5. Le rôle de l'administrateur en contexte de création .....	202
 Chapitre 7 : <i>Création d'une nouvelle université : la perspective des fondateurs</i> .....	206
7.1. Problématique.....	207
7.2. Méthodologie.....	209
7.3. Résultats .....	209
7.3.1. Les facteurs structurels .....	210

7.3.2.	Les facteurs conjoncturels.....	215
7.3.3.	La création de l'UOF : une expérience politique .....	222
7.3.4.	L'intégration de l'UOF dans un système existant .....	224
7.3.5.	La part de création de l'UOF.....	227
7.3.6.	La difficile implantation d'une université innovante.....	229
Chapitre 8 :	Discussion : <i>La communauté universitaire sous tensions : l'utopie d'une corporation universitaire</i> .....	234
8.1.	Ce que nous enseigne le phénomène de création d'une université .....	237
8.2.	Objectif et méthodologie : un dialogue entre terrains et théories.....	240
8.3.	La communauté universitaire tiraillée de toutes parts .....	241
8.3.1.	La communauté universitaire démembrée? .....	244
8.3.2.	L'utopie d'une corporation universitaire .....	250
Conclusion	.....	254
Références	.....	260

## Liste des tableaux

### *Tableaux :*

1. Liste des domaines d'études au Canada et nombre de publications scientifiques par domaine (2009-2014) ..... 28
2. Liste des 10 médias ayant le plus publié lors du processus de médiatisation de l'UOF, leur langue de publication ainsi que le nombre et le pourcentage d'articles contenus dans le corpus pour chacun d'eux..... 98
3. Liste des types d'auteurs recensés dans le processus de médiatisation ainsi que le nombre et le pourcentage d'articles publiés par chacun d'eux. .... 100
4. Liste des acteurs ainsi que le nombre et le pourcentage d'articles dans le corpus y faisant référence. .... 105
5. Étapes de création de l'UOF. .... 224

## Liste des figures

### Figures:

1. Proportion (en %) de la population âgée de 25 à 64 ans détenant un diplôme (baccalauréat, maîtrise ou doctorat ou l'équivalent) dans les pays membres de l'OCDE, les pays du G7, le Canada, les provinces et les territoires (2017) ..... 22
2. Nombre de diplômés universitaires canadiens par année selon le domaine d'études (2017)..... 23
3. Nombre d'articles traitant de l'UOF selon la date de parution entre le 1er janvier 2017 et le 30 septembre 2019 ..... 101
4. Chronogramme du 15 novembre au 10 décembre 2018 couvrant les événements sociaux et politiques (en bleu) et médiatiques (en orange) marquant la crise linguistique soulevée par l'arrêt du financement de l'UOF. .... 103
5. Gazouillis de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, 1er décembre 2018. .... 128
6. Exemples de commentaires publiés sur la page Facebook de la députée Amanda Simard, 15 novembre 2018. .... 128
7. Gazouillis de l'enseignante Julie Marcil, le 1er décembre 2018..... 131
8. Publication de la professeure agrégée de l'Université Laurentienne Michèle Minor-Corriveau sur sa page Facebook, 30 novembre 2018..... 133
9. Gazouillis de l'AFO, 1er décembre 2018. .... 135
10. Publication de la députée Amanda Simard sur sa page Facebook, 23 novembre 2018. .... 137
11. Gazouillis de la ministre fédérale Mélanie Joly, 1er décembre 2018..... 140
12. Gazouillis de l'Université de l'Ontario français, 11 décembre 2018. .... 141

13. Mitaines aux couleurs de la communauté franco-ontarienne.....	161
14. Affiche réalisée par l'illustrateur Marc Keelan-Bishop symbolisant la lutte de la communauté franco-ontarienne.....	162
15. T-shirt du mouvement de résistance de 2018 faisant référence au mouvement de 1912 des épingles à chapeaux .....	162
16. Manifestation du 1er décembre 2018 à Ottawa.....	166
17. Caricature d'Amanda Simard parue dans <i>Le Devoir</i> du 30 novembre 2018.. .....	167
18. Caricature de Gisèle Lalonde parue dans <i>Le Droit</i> le 30 juillet 1998. ....	167
19. Gazouillis publiés par Caroline Mulroney et Mélanie Joly à l'occasion de l'entente de principe intervenue entre les gouvernement canadien et ontarien au sujet du financement de l'UOF. ....	173
20. Facteurs influençant la création d'une université.....	187
21. Modèle du système de l'enseignement supérieur en contexte de création d'une université.....	194
22. Dynamiques entre les acteurs engagés dans la création de l'Université de l'Ontario français.....	226

## Remerciements

Le parcours doctoral est un voyage. Un voyage parsemé de rencontres avec des personnes qui nous soutiennent, qui nous conseillent, qui nous bousculent un peu et qui nous encouragent surtout à ne pas abandonner. Ces personnes ont grandement coloré mon cheminement. Cette section leur est consacrée.

À mes deux directeurs de thèse, Jason Luckerhoff et Marc L. Johnson : un immense merci. Jason; merci pour votre engagement, votre générosité, votre pragmatisme. Je souhaite à tout étudiant qui entreprend un parcours doctoral de faire équipe avec un guide aussi investi dans cette aventure que vous pouvez l'être. Merci de m'appuyer dans mon cheminement autant académique que professionnel. Qui aurait dit qu'un simple café en 2019 pouvait mener si loin? Marc, votre recul, votre sagesse, vos réflexions m'ont souvent permis d'approfondir mon analyse et parfois (souvent), de prendre une saine distance devant la complexité et l'intensité de cette épreuve doctorale. Ce fut un réel plaisir de travailler avec vous. Quel plaisir aussi de travailler en trio avec deux maîtres aussi passionnés ! Je conserverai précieusement le souvenir d'échanges fascinants autour de cette fabuleuse idée de créer une nouvelle université. Pour m'avoir accompagné et soutenu sans réserve durant ce périple, recevez ici toute ma gratitude.

Je remercie également les membres du jury de thèse : Mireille Lalancette, professeure au Département de lettres et communication sociale de l'UQTR et Michel Umbriaco, professeur retraité au Département d'éducation de la TÉLUQ. Vos commentaires et réflexions, toujours bienveillants et constructifs, ont largement contribué à ma progression.



Ce processus de recherche a mené à la publication d'articles et de chapitres d'ouvrages scientifiques. Je tiens ici à remercier les différents collègues ayant participé à la co-écriture de certains d'entre eux : Jason Luckerhoff, professeur titulaire au Département de lettres et communication sociale de l'Université à Trois-Rivières; Jean Bernatchez, professeur au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski; Mireille Lalancette, professeure au Département de lettres et communication sociale de l'UQTR, Vincent Raynaud professeur agrégé au Département de communication à Emerson College, Éric Forgues, directeur général de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) et Yves Winkin, professeur retraité. Votre contribution à mes travaux de recherche est grandement appréciée.

Je ne peux passer sous silence la place qu'ont occupée les participants à cette étude dans ce processus. Merci aux experts et aux administrateurs de l'enseignement supérieur, aux fondateurs de l'Université de l'Ontario français (UOF) et à tous les autres acteurs rencontrés. Votre confiance, votre générosité et votre disponibilité m'ont touché. L'éclairage que vous avez apporté a contribué de façon irremplaçable à l'avancement des travaux de cette thèse.

Différentes personnes ont pris le temps de lire, commenter, remettre en question les textes que je rédigeais. Merci à mon père René, le premier de nombreux relecteurs, pour les mots justes et les conseils avisés. Papa, je t'aime. Merci à Isabelle Lachance, pour une dernière relecture méticuleuse et consciencieuse. Entre ces deux lectures, merci à tous les collègues professeurs, étudiants et professionnels, pour le temps investi à me formuler des commentaires constructifs. Un merci particulier à Olivier Bégin-Caouette et

Alexandre Beaupré-Lavallée. Je leur suis d'abord reconnaissant d'avoir fondé le *Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur* (LIREs), ce formidable lieu de rencontres des passionnés de la question universitaire. Je les remercie plus spécialement pour les nombreux et pertinents échanges sur mes projets et préoccupations de recherche.

Je me dois également de remercier l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université du Québec qui m'ont permis de bénéficier du programme de mobilité des cadres. Grâce au soutien financier provenant de ce programme, j'ai eu la chance de me consacrer à temps plein à mon projet.

Finalement, un merci grand comme la terre à ma blonde Marie-France ainsi qu'à toute la tribu. Vous avoir à mes côtés, durant ces années de retour aux études, surréalistes à plusieurs égards, m'a permis de cheminer sainement. Merci de m'avoir « supporté » (autant dans le sens de « soutenir » que d'« endurer ») dans les hauts et les bas de cette aventure. Je vous adore!

À tous, merci! Ce fut un voyage épique!

## **Introduction**

Dans cette recherche inductive, nous nous intéressons au phénomène de création d'une institution universitaire au Canada et, plus particulièrement, à la dynamique de conciliation entre la mise en place de ses principales composantes et le contexte dans lequel l'institution s'inscrit. Créer une nouvelle université, c'est, d'une part, tenir compte du contexte historique, politique, social, économique, culturel et démographique du milieu dans lequel cette nouvelle institution prendra forme et, d'autre part, réfléchir à la définition et à la mise en place de ses principales composantes. La dynamique entourant la création d'une université, partagée entre contexte et composantes, constitue le cœur de cette thèse. Pour approfondir la compréhension de ce phénomène à l'étude, complexe et multidimensionnel, nous adoptons différentes perspectives. Nous avons réalisé ainsi une étude du processus de médiatisation, une étude des usages des médias sociaux numériques et une analyse de la performance sociale des différents acteurs<sup>1</sup> lors de la création de l'Université de l'Ontario français et du mouvement de résistance suivant l'annonce de l'arrêt de financement de cette université, une analyse du phénomène de création d'une université selon les experts de l'enseignement supérieur ainsi qu'une analyse de l'expérience de création vécue par les fondateurs de l'UOF.

Le chapitre I présentera la problématique de cette thèse. Sans constituer le cadre d'analyse de cette étude, il expose les contextes et le cadre d'interprétation dans lequel s'inscrit l'objet de cette recherche. La troisième section de ce chapitre est soumise, pour publication, sous le titre « La concrétisation du projet de l'Université de l'Ontario

---

<sup>1</sup> Dans le présent document, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

français » au sein d'un ouvrage collectif de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN).

Le chapitre II mettra en lumière la méthodologie privilégiée dans le cadre de notre recherche. Dans la première section de ce chapitre, nous présenterons la méthodologie de la théorisation enracinée (MTE) et expliquons en quoi elle est appropriée pour soutenir les visées de cette étude. Dans la deuxième section, nous identifierons les cinq méthodes de collecte et d'analyse de données associées à chacune des problématiques spécifiques de cette thèse. Dans la troisième section du chapitre, nous exposerons la trajectoire de notre démarche de recherche et la manière dont elle répond aux grands principes de la MTE.

Les chapitres III à VII regroupent les études liées à chacune des problématiques spécifiques comme autant d'articles insérés dans cette thèse. Le chapitre III présentera l'analyse du processus de médiatisation de la création de l'UOF (publiée dans la revue *Enjeux et société* de septembre 2021, sous le titre « Université de l'Ontario français. Lorsqu'une vague médiatique soulève un enjeu de société ») alors que le chapitre IV examinera l'usage des médias socionumériques lors de la création de l'UOF et du mouvement de résistance suivant l'annonce de l'arrêt de financement de cette dernière. Ce deuxième article, co-écrit avec Vincent Raynaud, Mireille Lalancette et Jason Luckerhoff, a paru dans la revue *Enjeux et société* sous le titre « #LaRésistance franco-ontarienne: le rôle des médias socionumériques ». Le chapitre V présentera une analyse de la performance sociale des acteurs engagés dans le mouvement de résistance pour la

survie de l'Université de l'Ontario français. Cet article, co-écrit avec Éric Forgues, Yves Winkin et Jason Luckerhoff, sera publié dans un ouvrage collectif du *Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur (LIREs): L'université au Québec : état des lieux, enjeux et défis*. Le chapitre VI, co-écrit avec Jason Luckerhoff, mettra en lumière la vision des experts de l'enseignement supérieur sur le phénomène de création d'une université. Le dernier article au chapitre VII relatera notre analyse de l'expérience des fondateurs de l'UOF. Il est co-écrit avec Jean Bernatchez sous le titre «Création d'une nouvelle université : la perspective des fondateurs ». Ces deux derniers articles seront également publiés dans le même ouvrage collectif que le chapitre V.

Le chapitre VIII exposera la discussion de cette thèse. Dans ce chapitre, nous présenterons l'argumentaire de la thèse, issus à la fois de toutes nos données, de la synthèse de notre programme de recherche, de l'analyse du vécu d'administrateurs universitaires rencontrés à nouveau, des écrits scientifiques pertinents ainsi que de notre expérience professionnelle de dix ans en gestion de l'enseignement supérieur. Nous démontrerons que l'université est dorénavant tirillée par une multitude de tensions. La communauté universitaire peine alors à se rassembler autour d'un projet et d'une vision universitaire communs. Ce chapitre est soumis pour publication dans la revue *Enjeux et société*.

Un dernier chapitre, de conclusion, résumera les principaux résultats de chacune de ces études et présentera les apports de cette recherche.

**Chapitre 1**  
**Problématique**

## **Introduction**

Alors qu'il n'y a pas d'ontologie spécifique à la notion d'*université* (Diaz Villa, 2012), comment convient-il de la définir? De façon fonctionnelle, le terme désigne un lieu, soit « un établissement d'enseignement supérieur complexe, formellement autorisé à proposer et à délivrer des diplômes de haut niveau » (Denman, 2005, p.20). Sur le plan étymologique, sa racine latine, *universitas*, sous-tend l'idée que ce lieu abrite une organisation corporative (Rashdall, 1895) ayant pour mission principale de réunir l'ensemble des étudiants et des professeurs désirant explorer, partager et questionner les connaissances de l'humanité (Aigrain, 1949). Ce lieu en serait un d'entraide, de défense d'intérêts communs, reposant sur un concept essentiel et large de liberté face aux pouvoirs (De Meulemeester, 2012). L'université, à la fois lieu de formation et de rencontres, contribue ainsi à former des individus prêts à exercer un emploi et également à devenir des citoyens au sein de leur communauté (Nussbaum, 2010). Dans ce projet de recherche, nous portons notre regard sur la dynamique caractérisant la mise en place des composantes d'une nouvelle université en tenant compte des facteurs influençant cette création. Nous adoptons donc plus spécifiquement une définition de l'université dans laquelle prévaut l'idée d'une institution constituée de multiples composantes coexistantes dans un système complexe et dynamique (Kerr, 2001; Anderson, 2009).

En 2020, on recensait au Canada 95 universités (Universités Canada, 2021); si la majorité d'entre elles ont été fondées au siècle dernier, une vingtaine d'institutions universitaires ont été créées depuis l'an 2000, la plupart provenant toutefois du changement de statut d'une organisation existante (Levin et al., 2018). À titre d'exemple,



le 3 juin 2021, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi 93 conférant au Collège militaire royal de Saint-Jean le statut d'établissement universitaire. En outre, huit collèges ont obtenu le statut d'université au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Alors que l'Ontario n'avait pas créé d'universités entre 1965 et 2000, l'Institut universitaire de technologie est fondé à Oshawa en 2002, l'École d'art et de design de l'Ontario située à Toronto obtient, en 2010, le statut d'université sous le nom de l'Université de l'École d'art et de design de l'Ontario et, finalement, l'Université de l'Ontario français (UOF) obtient ce statut en 2017. La création d'une université dans le Canada contemporain, particulièrement si cette dernière n'est pas issue de la fusion ou la transformation d'entités existantes, est donc un phénomène rare.

Créer une nouvelle université, c'est, d'une part, tenir compte du contexte historique, politique, social, économique, culturel et démographique du milieu dans lequel cette nouvelle institution prendra forme et, d'autre part, réfléchir à la définition et à la mise en place de ses principales composantes. La dynamique communicationnelle entourant la création d'une université, partagée entre contexte et composantes, constitue le cœur de cette thèse.

Ainsi, afin de nourrir notre compréhension du contexte dans lequel les universités se créent et se développent au 21<sup>e</sup> siècle, la première section du présent chapitre présentera d'abord un bref historique de l'évolution des universités, notamment au Canada. Nous y aborderons ensuite l'évolution du rôle de cette institution dans notre société de même que des principaux enjeux avec lesquels elle doit dorénavant composer. Nous exposerons enfin

les différentes composantes à définir lors la création d'une université : sa programmation d'enseignement, son orientation en recherche et son offre de services à la communauté ou à la collectivité. Chaque composante y sera définie et certains enjeux communicationnels concernant l'implantation de chacune d'entre elles seront abordés.

Dans le but d'approfondir nos connaissances sur le phénomène que représente la création d'une université, nous l'analyserons notamment à travers une expérience terrain concrète, soit la mise en œuvre de l'UOF. La deuxième section du présent chapitre se penchera ainsi sur le contexte historique, social, politique et culturel entourant l'émergence de l'UOF; nous y exposerons les différentes étapes ayant mené à la fondation de cette université, de même que les décisions prises par le gouvernement de l'Ontario ainsi que par l'institution pour concrétiser ce projet.

Finalement, la troisième section de ce chapitre nous amènera à définir et à justifier la pertinence de cet objet d'étude ainsi qu'à présenter les problématiques sur lesquelles se fonde cette thèse et d'expliquer comment cette thèse, qui s'inscrit dans le champ communicationnel, possède à la fois une pertinence sociale et théorique.

### **1.1. L'évolution d'universités en phase avec leur époque**

Dans cette section, nous présentons le contexte historique de l'évolution des universités en général, de même que celui ayant présidé à l'instauration et à l'essor de ces institutions au Canada. La compréhension des principes sur lesquels se bâtissent les universités et des façons dont elles évoluent au fil du temps et selon les milieux est centrale dans le cadre de cette étude. Comme le souligne Carpentier (2019), l'histoire des universités est

complexe et évolutive, car « elle suggère des séquences durant lesquelles les logiques politiques, culturelles et économiques émergent, disparaissent, se transforment, se superposent et s'opposent » (p. 30).

### **1.1.1. Un survol de l'histoire des universités**

L'enseignement supérieur existe au sein de nombreuses civilisations depuis l'apparition de l'écriture. L'Université de Constantinople aurait été fondée en 425. D'autres institutions seront par la suite créées en Tunisie (737), au Maroc (877) en Égypte (969) en Irak (1065) et au Mali (1325). Pour Charle et Verger (2012), le modèle des universités tel que nous le connaissons aujourd'hui a toutefois été créé en Europe au 12<sup>e</sup> siècle :

Si l'on accepte de donner au mot université le sens relativement précis de communauté (plus ou moins) autonome de maîtres et d'étudiants réunis pour assurer à un niveau supérieur l'enseignement d'un certain nombre de disciplines, il semble bien, sans européocentrisme mal venu, que cette institution soit une création spécifique de la civilisation occidentale, née en Italie, en France et en Angleterre au début du XIII<sup>e</sup> siècle (p. 2).

Ces premières universités européennes, établies à Bologne, à Paris et à Oxford, ne sont pourtant pas sorties de nulle part. Elles sont les descendantes d'une longue tradition d'enseignement des arts libéraux développée au cours de l'Antiquité, notamment la philosophie, le droit et la médecine. Ces institutions se sont distinguées à l'époque par leur capacité d'organisation, leur rôle dans la société, leur volonté de demeurer autonome au regard du pouvoir politique ou religieux et par leurs relations avec des systèmes voisins et concurrents (Charle, 2013). Ce modèle, bien qu'embryonnaire aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles, est pourtant celui qui a inspiré la fondation des universités jusqu'aux temps présents.

Entre le 15<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle, l'influence politique des universités diminue, notamment avec la montée en puissance des États : « Les grands mouvements intellectuels

de l'époque (Renaissance, Réforme, Humanisme des Lumières, développement des sciences...) se développent principalement hors d'elles » (Achard, 2016, p. 24). C'est une période de repli, au cours de laquelle les universités exercent moins d'influence sur la société. C'est à cette époque que l'on commence, à l'intérieur des établissements, à étudier la question même de l'*université* : « [L]es universitaires racontent le passé de leurs institutions, examinent leur mode de fonctionnement, transcrivent des chartes et autres documents, mettent au jour des événements et des personnages marquants » (Roy et Gingras, 2013, p. 1). Se cristallisent au même moment les tensions entre la gouvernance interne et le monde extérieur : « Les universités sont créées et régulées de manière interne comme des corporations autonomes, mais également reconnues par le pouvoir extérieur et dépendantes de ce pouvoir » (Carpentier, 2019, p. 31). Il y a ici une dualité qui perdure encore aujourd'hui : certains acteurs (l'État et l'Église, notamment) jugent les universités trop actives et critiques dans la société, alors que d'autres les voient comme des institutions élitistes, tapies dans leur tour d'ivoire et peu en phase avec la vie quotidienne.

La fin du 18<sup>e</sup>, le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècles sont marqués par de grands bouleversements politiques, économiques et sociaux (Révolution française, révolution industrielle, deux guerres mondiales et guerre froide) qui ont agi fortement sur la mission et l'organisation de l'institution universitaire (Carpentier, 2019). Deux modèles influencent, depuis le 19<sup>e</sup> siècle, les orientations des universités en Europe : le système napoléonien et le modèle humboldtien. Le premier est un système national d'enseignement supérieur centralisé et utilitariste (ou fonctionnel); l'université est vue comme un lieu où l'on forme les étudiants en fonction des besoins du gouvernement ou de la société (Charle, 2013). Le second,

émane des travaux d'Alexander von Humboldt et spécifiquement du modèle de l'université berlinoise qu'il fonda et à laquelle il donna son nom. Il propose une université autonome autant vis-à-vis du monde extérieur (l'Église, l'État et la société) que dans son mode d'organisation et ayant pour mission de produire et de diffuser le savoir (Achard, 2016). Le défi d'atteindre l'équilibre dans la transmission des connaissances fondamentales et des connaissances pratiques demeure vivant aujourd'hui.

### **1.1.2. Les universités au Canada**

L'idéal universitaire humboldtien, qui promeut l'autonomie de l'université et la liberté totale de la recherche et de l'enseignement, sera investi par la grande majorité des universités en Occident, notamment au Canada (Harris, 1976). À l'époque de la Confédération, le Canada comptait dix-sept établissements d'éducation supérieure et seulement 1500 étudiants (Cameron, 1991). Le réseau des petites universités d'enseignement supérieur au Canada représente au début du 20<sup>e</sup> siècle un ensemble diversifié d'institutions publiques et privées, laïques et confessionnelles. Toutefois, l'équilibre entre les pouvoirs de l'État et celui des universités reste à définir. Par exemple, en 1905, les administrateurs de l'*University of Toronto* (UofT) accusent le gouvernement ontarien d'ingérence dans l'administration de leur institution. Pour calmer ces tensions et trouver un terrain d'entente, la province crée la Commission royale Flavelle, chargée d'examiner les relations entre le gouvernement et l'UofT, ainsi que la structure de gouvernance interne de cette dernière. Cette commission s'inspirera de modèles de gestion pratiqués dans certaines universités américaines (notamment du modèle newmanien) et britanniques; elle proposera une nouvelle structure administrative composée d'un conseil

d'administration nommé et mettant désormais l'université à l'abri de l'ingérence politique directe des différents gouvernements (Jones, 2014). Ce modèle sera retenu par le gouvernement ontarien et repris par plusieurs universités canadiennes, dont l'Université d'Ottawa et *McGill University* (Harris, 1976).

Bien que le gouvernement fédéral ait joué un rôle majeur dans le soutien à la recherche universitaire et dans l'aide financière aux étudiants, « l'histoire de l'enseignement supérieur canadien est celle de dix systèmes provinciaux et de trois territoires très différents, présentant des structures institutionnelles et des dispositions réglementaires distinctes » (Jones, 2014, p. 1; trad. libre). L'éducation étant un domaine de compétence provinciale, c'est donc à chacune des provinces de définir le mode de gouvernance et de financement de son système d'enseignement supérieur. Les provinces mettent donc en place, dans les années 1950 et 1960 des groupes de travail ayant pour mission d'identifier les besoins de la société et de formuler des recommandations visant le déploiement d'un système d'enseignement supérieur qui comblerait ces besoins. Alors que la Colombie-Britannique et l'Alberta créent des collèges communautaires inspirés du modèle institutionnel américain (programmes professionnels spécialisés et programmes préuniversitaires), l'Ontario se dote d'un réseau provincial de collèges d'arts appliqués et de technologie se développant parallèlement au secteur universitaire. Au Québec, un réseau, étendu sur le territoire, de collèges d'enseignement général et professionnel, les cégeps, propose des programmes préuniversitaires ainsi que des programmes professionnels techniques. Le gouvernement du Québec crée également, en 1968, l'Université du Québec, un réseau dont les composantes sont réparties à travers la province

dans le but de rendre l'enseignement supérieur accessible à toute la population. Les structures administratives et de financement ainsi que les orientations stratégiques régissant l'enseignement supérieur dans les provinces du Canada, définies et mises en place dans les années 1970, influencent encore grandement les systèmes qui prévalent aujourd'hui (Jones, 2014).

Le mode de gouvernance et de financement structurant une université affecte la façon dont cette dernière remplira sa mission (Hémond, Maltais et Umbriaco, 2010). En Amérique du Nord, trois niveaux de gouvernance sont ainsi fréquemment observés : les unités, les établissements et le système d'enseignement supérieur dans son ensemble (Austin et Jones, 2016). La gouvernance est l'ensemble des pratiques de régulation, de gouverne et de gestion d'une université (Umbriaco et al., 2019) visant à mettre en œuvre des activités interdépendantes et à réaliser le changement sans avoir nécessairement l'autorité pour le faire (Lessard, 2006). Le modèle de gestion des universités, fondé sur un conseil d'administration, ou de gouvernance nommé (issu de la Commission Flavelle) et créant un équilibre entre administrateurs internes et externes, est le plus répandu au Canada (Jones, 2014). Bégin-Caouette et ses collègues (2018) ont toutefois montré que l'autonomie dont jouissent les universités varie d'une province à l'autre et d'une université à l'autre au Canada :

Au Québec, les universités à charte privée bénéficient d'une plus grande autonomie formelle que les constituantes de l'UQ. La gouvernance de l'UQ a, en effet, plus de points en commun avec celle des universités de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, alors que celle des universités à charte québécoises ressemble davantage à celle des universités néo-écossaises et ontariennes (p. 16).

Pour sa part, le système d'enseignement supérieur en Ontario est le point de jonction d'une interaction entre le gouvernement, des organismes consultatifs externes, des associations et les établissements d'enseignement. De fait, les 45 collèges et universités financés par les fonds publics de l'Ontario doivent conclure une entente de mandat stratégique avec le ministère des Collèges et Universités dans le but d'arrimer les priorités de l'institution à celles du gouvernement (Gouvernement de l'Ontario, 2017a).

Le financement des activités des universités demeure un enjeu majeur (Jones, 2014). Sa hauteur et son mode de distribution influencent la mission, les orientations stratégiques et la gouvernance des établissements (Umbriaco, Maltais et Lavoie, 2007). Les universités ont une autonomie relative dans leur gestion financière interne, mais sont tributaires du cadre financier imposé par leur gouvernement. De nombreux experts du monde des affaires et de la politique adoptent un modèle mettant l'éducation au service de la croissance économique, dans lequel tous les gains doivent être mesurés sur une base financière (Nussbaum, 2010). Au Canada, le modèle de financement retenu par la plupart des universités bénéficiant de subventions gouvernementales est le financement dit « par formule ». Selon ce modèle, la plus grande part de l'argent transféré par les gouvernements aux institutions est déterminée par divers facteurs, notamment la dimension des espaces dévolus aux différentes missions de l'université, le nombre de professeurs et d'inscriptions d'étudiants. La formule de financement basé sur le nombre d'inscriptions dans chaque discipline, devenue la norme au Canada, a été adoptée par le Québec en 1969, par l'Ontario l'année suivante, ainsi que par la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse en 1969 (Usher, 2020b; Hicks, 2015).



Si la plupart des universités pratiquent une adaptation de cette formule, les modes de gestion du financement diffèrent selon les provinces (Jones, 2014). L'Ontario et la Nouvelle-Écosse s'appuient sur les frais de scolarité pour assumer les dépenses de fonctionnement de chacune des universités, alors que le gouvernement du Québec investit davantage pour maintenir au plus bas la contribution financière des étudiants, et ce, afin d'assurer une large accessibilité aux études universitaires. L'Ontario a, pour sa part, expérimenté des stratégies de commercialisation qui ont accru la concurrence entre les établissements et encouragé de nouveaux partenariats de financement entre les secteurs public et privé (Jones et Young, 2004). Sattler (2012) soutient toutefois que le courant néolibéral en administration, qui marque les années 1990 en Ontario, a connu une transition vers une orientation plus collaborative, prenant davantage en considération les réalités universitaires dans leur gestion financière, les différents partenaires et la vision partagée de la réussite étudiante. Alors que les gouvernements réduisent leur contribution au financement des universités dans les années 2010, la plupart des universités canadiennes cherchent à réduire leurs dépenses, sans pour autant hausser les frais de scolarité. Elles se tournent alors vers de nouvelles sources de revenus, comme, par exemple, le recrutement d'étudiants internationaux (Jones, 2014).

Pour ce qui est du financement de la recherche au Canada, depuis 2014, le gouvernement fédéral y a alloué près de 10 milliards de dollars (Gouvernement du Canada, 2019). Comme le financement de la recherche scientifique dans les universités est accordé à des individus ou à des groupes de chercheurs ayant tendance à se regrouper au sein de certaines institutions, les trois universités les plus financées en recherche au

pays (*University of Toronto, University of British Columbia et McGill University*) reçoivent environ 25 % des fonds disponibles (Usher, 2020a).

### **1.1.3. Les enjeux des universités à notre époque**

Comme nous l'avons déjà mentionné, les universités sont influencées par le contexte historique, politique, social, économique et structurel duquel elles ont émergé et dans lequel elles évoluent. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'expansion de l'influence de la logique des marchés bouleverse plusieurs pans des sociétés occidentales. Les perceptions du public et celles des dirigeants politiques à l'égard du rôle de l'enseignement supérieur dans la société canadienne se transforment aussi radicalement. D'abord lieu dont la mission première est l'éducation, l'enseignement supérieur devient une composante importante du développement économique et social du pays ainsi qu'un lieu de transmissions d'idéologies sociales, politiques et culturelles (Charle et Verger, 2012). Partout dans le monde, on assiste alors à une massification, une mondialisation et une commercialisation de l'enseignement supérieur.

L'amélioration des conditions économiques et des conditions de vie de millions de citoyens contribue à la massification de l'enseignement supérieur. Alors qu'en 1900, il y a 500 000 étudiants qui sont inscrits à un programme de l'enseignement supérieur dans le monde (Calderon, 2012), on en dénombre plus de 235 M en 2021 (Institut de statistique de l'UNESCO, 2022). Au Canada, entre 1941 et 1951, les inscriptions à l'université ont augmenté de près de 70 % (Cameron, 1991). Ce début de massification de l'enseignement supérieur amène son lot d'opportunités et de défis (Charles, 2017). Plus de personnes que

jamais auparavant, soutenues de plus en plus par des technologies permettant de communiquer avec le monde entier (d'abord le courrier, le téléphone, puis la télévision et finalement Internet), réfléchissent et s'instruisent ensemble. Désormais, la société influence comme jamais l'histoire et la mission des universités :

Lorsque les universités n'étaient destinées qu'à une infime fraction de la population, l'entre-soi bourgeois ou aristocratique permettait un consensus sur les valeurs que celles-ci devaient porter. Chaque élargissement de la population étudiante, chaque ouverture à de nouveaux entrants a remis en question les raisons d'être et les buts de l'enseignement supérieur (Achard, 2016, p. 48).

Les établissements universitaires sont marqués par la massification, mais également par une mondialisation sans précédent. Strassel (2018) définit ce phénomène comme « l'ouverture croissante des universités aux échanges et aux étudiants internationaux, la multiplication des coopérations entre établissements de différents pays, l'harmonisation des cursus et des diplômes » (p. 9). Pour Achard (2016), « les universités s'internationalisent à différentes échelles : celle des individus, celle des projets, celle des financements et enfin celle des institutions elles-mêmes » (p.54). Ce mouvement mondial devient, pour les universités, une occasion de développement sans précédent :

La mondialisation s'accompagne d'un renforcement spectaculaire de la contribution que l'association communicative et la liberté intellectuelle apportent aux biens publics que représente le savoir, et ce grâce à l'accroissement de la collaboration en matière de recherche, à la multiplication des ouvrages publiés dans le monde entier, à l'intensification de la coopération transnationale ainsi que de la mobilité des enseignants et des étudiants entre les systèmes nationaux (Marginson, 2007, p. 42).

Partout dans le monde, pour les universités, les occasions de collaboration et d'apprentissage liées à la mondialisation mais aussi au développement des technologies, sont variées et prometteuses (Blumenthal et al., 1996; Begin-Caouette, 2016). Cette internationalisation de l'enseignement présente également quelques défis, importants

notamment celui de préserver une culture nationale en recherche et un accès à la recherche scientifique dans les communautés locales (Bordons et Gómez, 2004).

Selon Umbriaco, Maltais et Lavoie (2007), les universités, « considérées jusqu'à la fin des années 1960 comme des institutions culturelles (au même titre qu'un orchestre ou un musée), sont devenues des outils de développement économique et des instruments privilégiés des politiques d'innovation » (p. 4). Chomsky (2011) voit dans ce modèle la subordination de la vie intellectuelle et des institutions qui la portent aux structures de pouvoirs externes; il déplore en outre que l'université ne forme des individus compétents que pour répondre aux besoins de l'industrie. Selon lui, le lien entre l'université et les autres institutions sociales a tendance à devenir plus serré et plus complexe en raison de l'utilité du savoir produit. Selon Umbriaco et ses collègues (2019),

[I]e processus aura atteint son terme lorsqu'une majorité de professeurs aura internalisé cet éthos entrepreneurial, que les dirigeants des universités seront convaincus qu'ils peuvent, en toute légitimité, imposer leurs vues aux employés de « leur » organisation, que les étudiants ne viendront à l'université que pour y obtenir un diplôme monnayable sur le marché du travail, que la recherche conduite à l'université n'aura d'intérêt que si elle est utile à court terme et qu'elle nourrit la conception d'innovations techniques (p. 163).

Soulignons également que la formule de financement actuelle amène les universités à compétitionner pour les clientèles, les subventions, les fonds de dotation et à créer de nouvelles formes de partenariat public-privé. À l'instar de l'enseignement, les modes de financement de la recherche universitaire tendent à favoriser la recherche appliquée répondant aux besoins économiques, politiques et sociaux du moment. Selon Malissard, Gingras et Gemme (2003), la commercialisation des résultats de la recherche universitaire, soit l'exploitation-valorisation de la propriété intellectuelle générée dans les universités,

est en croissance marquée en Occident, particulièrement en Amérique du Nord. Pour les auteurs, les changements observés dans le champ de la recherche universitaire « ne peuvent se comprendre sans tenir compte des relations de concurrence, mais aussi, à des degrés divers selon les disciplines, de connivence entre les chercheurs et les agents du champ économique » (p. 67).

Bref, la massification, la mondialisation et la commercialisation de l'enseignement supérieur influencent le contexte d'émergence et de développement des universités à notre époque. On assiste, à différents endroits en Occident, à des crises sociétales importantes émergeant des campus et contestant le rôle de l'université, notamment en France en 2009, au Québec en 2012 et plus généralement au Canada en 2020<sup>2</sup>. L'université doit, selon cette mouvance, reconsidérer sa place dans la communauté et renégocier son indépendance face à l'État et à la société. Si certains auteurs craignent un effritement de l'idéal humboldtien (Freitag, 1995; Chomsky, 2011), d'autres voient en cette époque une occasion inégalée de développement et de partage des connaissances (Davidson, 2017; Achard, 2016). Dans ce contexte, la création d'un nouvel établissement universitaire permet de revisiter le rôle de l'université dans la société actuelle.

Nous avons jusqu'ici brossé un portrait du contexte dans lequel les universités émergent et se développent, spécialement au Canada. L'université se crée dans un système

---

<sup>2</sup> En France : mouvement de protestations contre la Loi relative aux libertés et responsabilités des universités touchant le statut de l'enseignant chercheur; au Québec : grève étudiante en réponse à l'augmentation projetée des droits de scolarité universitaires; au Canada : débat de société sur la liberté d'expression académique des professeurs. En 2020, la professeure Verushka Lieutenant-Duval est suspendue par l'Université d'Ottawa pour avoir utilisé le "mot en n" en classe. Cette affaire lance un large débat public entre les partisans de la protection de la liberté académique et ceux réclamant que les salles de classes des universités soient exemptes de propos haineux ou racistes. En 2022, le Québec adopte le projet de loi 32, pour protéger la liberté académique.

complexe et dynamique que les administrateurs de tout nouvel établissement doivent prendre en compte pour définir et faire vivre les trois composantes de sa mission : offrir de l'enseignement, réaliser de la recherche et mettre en place des services à la collectivité (Jones, 2002).

## **1.2. Mettre en œuvre les composantes d'une université**

Les changements historiques, politiques, sociaux, économiques et structurels présentés précédemment amènent les acteurs liés au monde de l'enseignement supérieur à repenser et à repositionner le modèle universitaire. Paquelin et Crosse « pos[ent] comme postulat qu'il n'y aura pas un seul modèle d'université du futur, mais une diversité de déclinaisons dépendantes à la fois de la vision qui sera retenue et de la capacité de l'organisation et des acteurs à faire évoluer leurs cadres de référence et d'action » (2021, p. 245). Chaque nouvelle université sera érigée selon le contexte d'implantation qui lui est propre, bien sûr, mais aussi en tenant compte de l'importance et de la priorisation accordée par les administrateurs à la vision et à la mission de cette institution dans un tel contexte.

La mission d'une université révèle sa raison d'être, son principal but ou la place qu'elle occupe au sein d'une société (Woodrow, 2006). Elle permet de faire connaître son identité et ses visées (Kosmützky, 2012). Les énoncés de mission universitaires trouvent habituellement leur origine au sein de l'environnement interne de l'institution et sont également façonnés par les pressions et les défis du monde qui l'entoure, notamment par les orientations des gouvernements qui l'encadrent et la subventionnent (James et Huisman, 2009). À ce sujet, Quirion (2020) souligne l'importance de considérer les

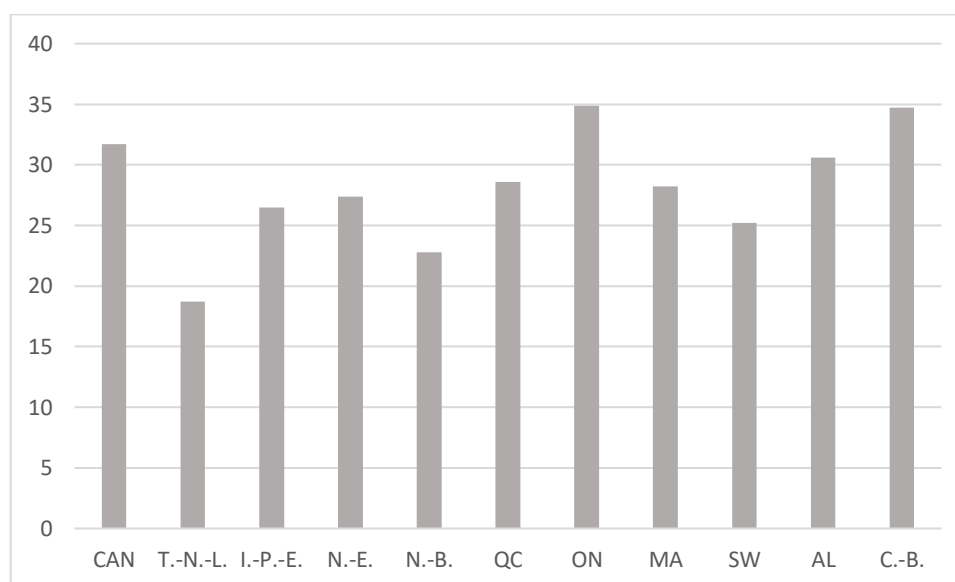
grandes tendances susceptibles d'influencer le développement des formations et de la recherche pour définir le rôle de l'université et lui permettre, notamment, de faire face aux menaces globales qui pèsent sur nos sociétés : crise climatique, pandémies, déploiement du numérique et développement ininterrompu (et exponentiel) de la science et de la technologie. Il perçoit également l'importance de tenir compte des projections démographiques porteuses de transformations, de défis ou de conflits, de même qu'il mentionne le défi prévisionnel que représente l'évolution de la mondialisation. Au Canada, la plupart des provinces se sont dotées d'une vision de l'éducation supérieure qu'elles énoncent en fonction de leur réalité propre. En Ontario, la vision de l'enseignement supérieur se décline ainsi :

Grâce à l'enseignement, à l'apprentissage, à la recherche appliquée et aux services qu'ils offrent, les collèges et universités de l'Ontario stimuleront la créativité, l'innovation et l'engagement communautaire tout en favorisant le développement des savoirs et des compétences. Ils auront à cœur de servir les intérêts des étudiantes et étudiants et d'offrir à toutes les personnes apprenantes qualifiées la meilleure expérience d'apprentissage possible à un coût abordable et de façon viable sur le plan financier. Les étudiantes et étudiants bénéficieront d'une formation de qualité qui leur permettra d'être concurrentiels sur le marché mondial tout en stimulant l'économie de l'Ontario (Gouvernement Ontario, 2017a).

Chacune des composantes de l'organisation universitaire – enseignement, recherche, services à la collectivité – pourrait largement à elle seule faire l'objet d'une étude distincte. Nous en faisons un bref survol ici afin de comprendre la place qu'elles occupent dans la création, la structuration et l'organisation d'une nouvelle université. Nous présentons également certains défis auxquels les administrateurs d'une nouvelle université devront faire face lors de l'implantation de chacune de ces composantes.

### 1.2.1. L'enseignement dans les universités

Au Canada, en 2022, le nombre de citoyens détenant un diplôme universitaire était en augmentation depuis au moins les cinq années précédentes (Statistique Canada, 2022). La proportion de diplômés universitaires, tel que présenté à la figure 1 ci-dessous, varie de 19 % (à Terre-Neuve-et-Labrador) à 35 % (en Ontario). L'Ontario, en première place au Canada, se classe presque aussi bien que certains pays de l'OCDE, la Grande-Bretagne et les États-Unis, par exemple.



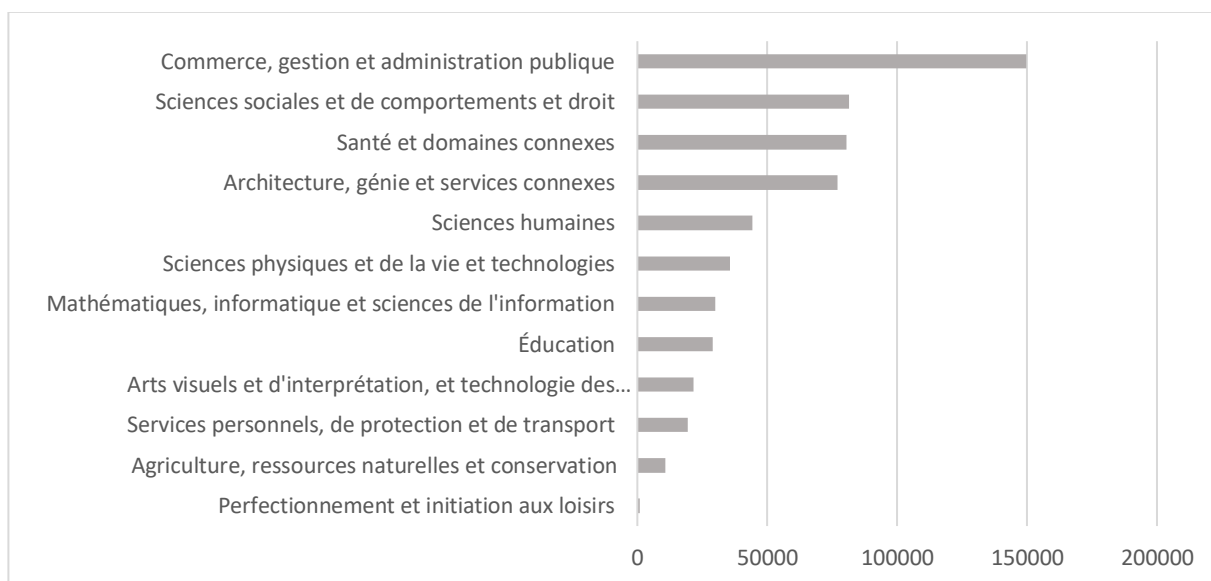
Source : Statistique Canada (2022a)

**Figure 1. Proportion (en %) de la population âgée de 25 à 64 ans détenant un diplôme (baccalauréat, maîtrise ou doctorat ou l'équivalent) selon les provinces.**

Le taux de chômage tend à diminuer avec le niveau de scolarité. S'il se situe à près de 8,5 % pour un non-diplômé du secondaire, il est de 3,7 % pour un diplômé universitaire (Statistique Canada, 2023). En 2021, 80,2 % des diplômés universitaires ont décroché un emploi directement lié à leur domaine d'études. Cette corrélation entre le



diplôme d'études supérieures et le taux d'emploi est un des arguments incitant les gouvernements à soutenir les universités et ces dernières à planifier leur offre de formation en fonction des besoins de main-d'œuvre dans un secteur donné (Jones, 2014). La figure 2 montre que les diplômés canadiens sont plus nombreux dans les domaines d'études associés au commerce, à la gestion et à l'administration publique (149 811 diplômés), qu'à ceux relevant des sciences sociales de comportements et droit (81 360 diplômés) de même qu'aux domaines de la santé et connexes (80 439 diplômés).



Source : Statistique Canada (2022b)

**Figure 2. Nombre de diplômés universitaires canadiens en 2020 selon le domaine d'études (Statistique Canada 2022)**

Les administrateurs de l'université à créer devront prendre acte des besoins du milieu de l'université à implanter et des structures de financement des gouvernements en place. Ils devront également se positionner quant à une vision de l'enseignement supérieur. Bien que les visions découlant des modèles universitaires napoléonien et

humboldtien perdurent aujourd'hui, certaines nations font le choix d'une éducation largement utilitariste, visant l'acquisition de compétences essentiellement techniques. Nussbaum (2010) cite en exemple plusieurs États de l'Inde, qui ont concentré leurs efforts de développement sur des formations liées à l'informatique, délaissant ainsi les sciences sociales. Toutefois, bien que, sur le plan international, on remarque une véritable amélioration économique pour certains travailleurs, la richesse et l'accès à l'éducation ne se sont pas répartis également. Le défi des universités du présent siècle est donc de transcender les conceptions strictement utilitaristes et/ou strictement humanistes de l'éducation (Davidson, 2017). Selon Nussbaum (2010), les universités et les nations doivent promouvoir les études, en sciences naturelles ou humaines, de même que les programmes visant à transmettre des connaissances fondamentales ou moins axées sur le marché du travail afin de permettre aux citoyens de réfléchir par eux-mêmes et de contribuer au développement d'un monde plus démocratique :

Avides de profits, les nations et leurs systèmes éducatifs ne développent plus les compétences nécessaires à la survie des démocraties. Si cette tendance se poursuit, les nations du monde entier produiront bientôt des générations de machines utiles, plutôt que des citoyens capables de penser par eux-mêmes, de critiquer la tradition et de comprendre ce que vit et accomplit une autre personne. L'avenir des démocraties dans le monde est en jeu. (Traduction libre, p. 2).

En outre, selon Davidson (2017), les universités auront à former des populations étudiantes de plus en plus importantes en tenant compte de la diversification de leurs besoins, de la multiplication et de l'évolution constantes des modes de diffusion, mais également des besoins en main-d'œuvre et des compétences recherchées en milieu de travail. L'auteure avance que les universités doivent préparer les diplômés à réussir dans un monde complexe et « déroutant », tout en réfléchissant aux compétences et aux

connaissances qu'elles transmettent. Selon l'OCDE (2008) et le *Conference Board du Canada* (2016), l'intelligence émotionnelle, la créativité, la pensée conceptuelle, les compétences interpersonnelles, l'esprit d'entreprise et la conscience organisationnelle seraient des compétences clés à acquérir pour le travailleur du 21<sup>e</sup> siècle afin de s'adapter et d'innover dans un monde en constant changement.

Selon Jones (2014), la qualité de la formation au Canada est un enjeu majeur à considérer dans le développement des programmes universitaires. Dans les années qui suivirent la Deuxième Guerre mondiale, le secteur universitaire canadien s'est montré relativement homogène. Toutefois, la multiplication des universités et des programmes soulève plusieurs questions, notamment sur la qualité des diplômes. Au Québec, Quirion (2020) souligne qu'il faut « s'assurer que les universités québécoises demeurent à la pointe de l'évolution mondiale des sciences et des pratiques administratives, culturelles et sociales et qu'elles restent pertinentes, créatives et audacieuses » (p. 103). Les auteurs proposent d'améliorer les collaborations interordres, à l'intérieur de l'ordre universitaire, de même qu'entre l'université et la société tout en accroissant le taux de fréquentation, de réussite et de diplomation. Selon lui, pour favoriser cette réussite au niveau des études supérieures, il convient d'encourager la recherche sur le sujet. En Ontario, le gouvernement a créé en 2019 le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, qui a pour mission d'appuyer le ministère des Collèges et Universités et de réaliser des recherches sur les études supérieures.

La question de la pédagogie universitaire est également à considérer lors de la création d'une université. Certains auteurs soutiennent que les universités du présent siècle ont tout à gagner à passer du modèle transmissif au modèle de l'apprentissage guidé (Guillemette, 2020). Bégin-Caouette et ses collègues (2021) se sont intéressés aux « formes que prennent certaines des pédagogies universitaires innovantes qui apparaissent comme étant pertinentes à l'égard d'une population étudiante hétérogène et d'une société en constante évolution » (p. 220). Ils ont ainsi recensé quatre approches : inductives; expérientielles; abductives et mettant en avant la pensée créative du design; par projets et transdisciplinaire<sup>3</sup>.

Les administrateurs d'une université à créer auront également à se positionner sur le type de méthodes pédagogiques à encourager au sein de leur établissement. La taille des classes, la place accordée au cours en ligne, le type de formations pédagogiques offertes au corps professoral notamment influencent les pratiques pédagogiques des professeurs et chargés de cours d'une institution donnée.

---

<sup>3</sup> Les *approches inductives*, en pédagogie, sous-tendent une forme d'apprentissage où la structure pédagogique traditionnelle (dans laquelle l'activité d'apprentissage est amorcée par les explications conceptuelles suivies de l'expérimentation) est renversée. L'enseignant débute donc en présentant aux étudiants des mises en situation leur permettant de mobiliser par la suite les concepts qui leur sont liés. Les tenants des *approches expérientielles* prônent la participation des apprenants à des activités d'apprentissage se situant dans les contextes les plus rapprochés des connaissances, habiletés et attitudes à acquérir. L'apprenant, à travers ses expérimentations, comprend son environnement et les effets de son action sur l'environnement. Les *approches abductives et la pensée créative du design* partent du postulat que le monde dans lequel nous vivons est complexe et que les apprenants de demain « s'appuient davantage sur l'inférence d'hypothèses provisoires que sur des connaissances maintes fois confirmées » (Bégin-Caouette et al., 2021, p. 227). L'abduction constitue l'émergence d'une nouvelle idée par l'association d'un fait avec un autre. Elle propose d'acquérir une vision globale des enjeux d'une situation pour en proposer des solutions créatives. Finalement, l'*approche par projets et transdisciplinaire* rejoint les trois approches précédentes. Elle consiste à proposer une démarche d'apprentissage articulée autour d'objectifs et de moyens pour réaliser une activité porteuse de sens. Les modèles de pédagogie par projet sont fréquemment transdisciplinaires car ils prennent en compte la multi dimensionnalité du monde dans lequel nous vivons (Bégin-Caouette et al., 2021).

### **1.2.2. La recherche dans les universités**

Les administrateurs de l'université à créer doivent avoir une vision du programme de recherche qu'ils désirent encourager au sein de leur université. La recherche universitaire joue un rôle déterminant dans le développement du savoir et de l'innovation, essentiel à la prospérité sociale (Lacroix et Maheu, 2015). Pour Baldwin (1997), les découvertes et innovations issues de la recherche et du développement scientifique, notamment celles qui sont réalisées au sein des universités, jouent un rôle de facilitateur et d'accélérateur pour les entreprises du Canada, peu importe leur taille. De fait, les universités canadiennes ont mené à bien des projets de recherche et développement financés à la hauteur de 13 milliards de dollars en 2014, soit 40 % de toute la recherche effectuée au Canada (Statistique Canada, 2016). Les objectifs du gouvernement en ce qui a trait à la recherche sont de favoriser la collaboration scientifique au Canada, d'appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes, de soutenir la prochaine génération de scientifiques et de promouvoir l'équité et la diversité en recherche (Gouvernement du Canada, 2019). Selon Usher (2020a), les quatre organismes subventionnaires du Canada – le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) – consacrent chaque année environ 2,5 milliards de dollars au financement de la recherche dans les institutions canadiennes, essentiellement les universités (à 99 %).

Selon le Conseil des académies canadiennes, le nombre de publications scientifiques et le nombre de citations de ces dernières est une façon de quantifier la

performance d'un pays en recherche et en développement (CAC, 2016). Selon cet organisme, le Canada occupait en 2016 la neuvième place au classement mondial des publications de recherche, ce qui représentait 3,8 % de la production mondiale dans le domaine. Le pays se classe sixième au chapitre de la moyenne des citations relatives : la recherche qui y est produite est citée 43 % plus souvent que la moyenne mondiale dans tous les domaines. Selon Lacroix et Maheu (2015), pour un pays, la bonne performance en recherche peut s'expliquer par la mise en œuvre d'un modèle tenant compte de cinq facteurs socio-économiques : la population globale, la taille de l'économie, la richesse relative du pays, la proportion de la population active possédant une formation universitaire longue et la densité économique. Le tableau 1 présente, selon la base de données Scopus, le nombre de publications canadiennes entre 2009 et 2014 dans les principaux domaines d'études. C'est en médecine, en technologies de l'information et des communications et en génie qu'il y a eu le plus de publications scientifiques (Conseil des académies canadiennes, 2016).

**Tableau 1. Liste des domaines d'études au Canada et nombre de publications scientifiques par domaine (2009-2014).**

<b>Domaines</b>	<b>N<sup>bre</sup> de publications</b>
Médecine clinique	106 899
TIC	38 236
Génie	37 902
Recherche biomédicale	35 337
Physique et astronomie	33 783
Technologies habilitantes et stratégiques	32 006
Santé publique et soins de santé	20 872
Biologie	20 364
Sciences environnementales et de la Terre	19 276

<b>Domaines</b>	<b>N<sup>bre</sup> de publications</b>
Chimie	<b>18 873</b>
Sciences sociales	17 351
Agriculture, pêcheries et foresterie	16 079
Psychologie et sciences cognitives	15 322
Économie et sciences de la gestion	12 812
Mathématiques et statistiques	10 249
Science et technologie, général	9 722
Environnement construit et design	3 975
Communication et étude des textes	3 751
Étude de l'histoire	2 952
Philosophie et théologie	2 942
Arts visuels et arts de la scène	664
Arts et sciences humaines, général	482
Total (incluant les productions non catégorisées)	<b>496 696</b>

Source : CAC (2015)

La recherche universitaire est ainsi largement influencée par la vision des gouvernements en place, les orientations financières des organismes subventionnaires et les besoins du milieu. Les administrateurs des universités peuvent toutefois se positionner de différentes façons pour définir le type de recherches à réaliser au sein de leur organisation. Par exemple, ils peuvent se doter d'une politique de recherche institutionnelle balisant la production de la recherche, le type de professeurs-chercheurs à recruter ou la façon d'encourager la diffusion de la recherche produite.

### **1.2.3. L'université et les services à la collectivité ou à la communauté**

Outre l'offre en enseignement et la production de la recherche, la majorité des universités canadiennes intègrent à leur mission les services à la collectivité. La nouvelle université doit ainsi se positionner sur cette composante. Pour Rocher (1969), « [l]a poursuite de l'excellence scientifique ne doit pas être un alibi pour un non-engagement social qui n'est

souvent qu'une illusion et un leurre. Les universitaires doivent vouloir exceller en tant que citoyens aussi bien qu'en tant qu'hommes de science » (p. 96). Les expériences de collaboration entre chercheurs et organisations entrepreneuriales, municipales et communautaires sont multiples et contribuent au développement des régions (Tripl et al., 2015). Il n'existe cependant pas d'état des lieux provincial des services à la collectivité réalisés par les universités. Quelques institutions (l'Université du Québec à Montréal, par exemple) se sont toutefois dotées de structures institutionnelles visant à recenser et à encourager les initiatives de services à la collectivité.

Selon Vieira et Tremblay (2012), les services à la collectivité, mal financés et peu structurés, sont les parents pauvres des universités. Ils demeurent peu présents, à différents niveaux selon les réalités provinciales, dans les orientations stratégiques des universités. Pour Pinhero et ses collègues (2012), l'engagement social d'une université sur son territoire vise le développement régional ou l'appui à des organismes locaux. Il est toutefois soumis à des rapports de pouvoir entre les universités et les organisations locales. Cet engagement social se doit d'être davantage étudié, balisé et encadré. L'université à notre époque est appelée à tisser davantage de liens avec la société (Labrie, 2021). Elle doit intervenir dans la vie sociale des communautés et participer au développement



économique et social des sociétés (Fuchs, 2020). Les administrateurs de l'université à créer doivent tenir compte de cette réalité.

\* \* \*

Nous avons présenté les différentes composantes à mettre en place lors de la création d'une université. Dans la prochaine section, nous présenterons le cas particulier de la création d'une université créée de toutes pièces au Canada : l'UOF. Pour comprendre les dynamiques opérant au sein ce cas terrain particulier, nous y exposerons le contexte historique, social, politique et culturel entourant son émergence, de même que les différentes étapes ayant mené à sa fondation et les décisions prises par les gouvernements de l'Ontario et du Canada et par l'institution pour concrétiser ce projet.

### **1.3. Le contexte de création de l'Université de l'Ontario français<sup>4</sup>**

Dans cette section, nous brossons un portrait du contexte historique et politique entourant la création de la première université francophone autonome de l'Ontario. Nous nous intéressons d'abord aux luttes menées au siècle dernier par les Franco-Ontariens<sup>5</sup> pour obtenir l'accès à un enseignement en français du primaire à l'université. Nous présentons ensuite le contexte politique qui, dans les années 1960, a vu naître le système d'enseignement supérieur bilingue en Ontario; nous évoquons à cette occasion le débat entre partisans et opposants à l'instauration d'un tel système. Nous exposons enfin les

---

<sup>4</sup> Le texte de cette section est soumis sous le titre « La concrétisation du projet de l'Université de l'Ontario français » pour publication dans l'ouvrage collectif *Les communautés francophones d'Amérique du Nord et le politique* de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN).

différentes étapes menant à la fondation de l'UOF et les décisions prises par les gouvernements ontarien et canadien et par l'institution pour concrétiser ce projet.

## **Introduction**

Le 14 décembre 2017, en adoptant le projet de loi 177, le gouvernement libéral de l'Ontario, dirigé par Kathleen Wynne, confirme la création de la première université francophone autonome en Ontario. Depuis près de cinquante ans, une partie de la communauté franco-ontarienne réclame la création d'une université franco-ontarienne gérée *par et pour*<sup>6</sup> les francophones de cette province. Ces militants sont convaincus qu'une telle université permettra à la communauté de se développer en plus de préserver son identité et sa culture (Gervais, 1985; Bock et Dorais, 2016; Dupuis, 2021).

Le projet de l'UOF ne fait cependant pas l'unanimité dans la communauté franco-ontarienne. Le 23 octobre 2018, les administrateurs de certaines institutions scolaires ontariennes, le recteur de l'Université d'Ottawa (UdO), Jacques Frémont, le président du Collège Boréal, Daniel Giroux, le recteur de l'Université Laurentienne (UL), Pierre Zundel et son prédécesseur, Dominic Giroux, ont rencontré la ministre des Affaires francophones Caroline Mulroney pour lui suggérer d'annuler le projet. Ces dirigeants proposent plutôt que les universités bilingues gèrent elles-mêmes la demande de formation universitaire en français à Toronto, proposition qui sera refusée par le gouvernement (MacDonald-Dupuis, 2021). Cette initiative rappelle que les dirigeants des principales

---

<sup>6</sup> La notion de « par et pour » évoque la prise en charge collective, l'autonomie de gouvernance et de gestion d'un groupe de personnes. Elle renvoie à l'idée que les personnes ou les communautés sont les mieux placées pour définir leurs besoins, développer des stratégies d'action et les mettre en œuvre. L'UOF se veut donc une université francophone autonome, gérée *par et pour* la communauté franco-ontarienne.

institutions bilingues se sont historiquement opposés à l'arrivée d'une nouvelle université francophone (Gervais, 1985).

Mais, comme de fait, le projet de l'UOF est menacé moins d'un an après sa fondation. En effet, le 15 novembre 2018, sous le premier ministre progressiste-conservateur, Doug Ford, le gouvernement nouvellement élu annonce l'arrêt du financement de l'université, en même temps qu'il abolit le poste de Commissaire aux services en français de l'Ontario. Ces annonces provoquent un mouvement de contestation sans précédent dans l'Ontario français. Le 1<sup>er</sup> décembre 2018, près de 15 000 citoyens manifestent en Ontario et au Canada pour dénoncer la décision du gouvernement provincial. Précisons que ce conflit entre le gouvernement et une population agissant en vue de défendre ses droits linguistiques et éducatifs s'inscrit dans le contexte historique plus large des grandes luttes des Franco-Ontariens pour la défense de leur langue et de leur culture.

Comme nous l'avons vu, créer une nouvelle université consiste à la fois à tenir compte du contexte historique, politique, social, économique, culturel, démographique du milieu dans lequel cette nouvelle institution va naître, mais également à définir, à conceptualiser et à mettre en place ces principales composantes. Dans cette section du texte, nous nous intéresserons autant au contexte d'implantation de l'UOF qu'à sa mise en place, les deux aspects étant étroitement liés. Dans la première partie, nous aborderons le contexte historique et politique ayant mené à la création de l'UOF et au soutien que la communauté franco-ontarienne a accordé à ce projet au fil des ans. Nous aborderons

l'histoire de ses luttes en faveur d'un accès à l'enseignement en français du primaire à l'université et proposerons une mise en contexte du déploiement du système d'enseignement supérieur bilingue en Ontario dans les années 1960, qui fait l'objet d'un débat de société depuis cette époque. Finalement, nous présenterons les différentes étapes ayant mené à la fondation de l'UOF et les décisions prises par le gouvernement et par l'institution pour concrétiser ce projet. Cette mise en contexte nous permettra de mieux comprendre les dynamiques en présence lors l'édification de cette université.

Si nous nous appuyons principalement sur un ensemble de travaux portant sur l'histoire et l'identité franco-ontariennes (Gaffield, 1993; Gervais, 1994 et 1995; Bock et Gervais, 2004), sur les luttes de la communauté franco-ontarienne pour ses droits éducatifs et linguistiques (Gervais, 1996; Bock, 2016; Bock et Frenette, 2019) et sur le déploiement d'un système d'enseignement supérieur bilingue en Ontario (Gervais, 1983, 1985 et 1986; Bock et Dorais, 2016; Dupuis et al., 2015; Dupuis, 2021), notre réflexion témoigne également de la consultation de différentes études et rapports analysant l'implantation d'une université de langue française en Ontario en général et le projet de l'UOF en particulier.

### **1.3.1. Le droit à l'éducation en français : le cœur des revendications franco-ontariennes**

Analyser les répercussions sociales et politiques de la création et de la cessation du financement de l'UOF sur la communauté franco-ontarienne passe par une compréhension plus large de l'histoire de cette communauté et de ces principales revendications depuis près de deux siècles : l'accès à une éducation et à des services en français. Si l'Ontario

français trouve son origine dans l'essor de l'empire colonial en Amérique du Nord au 18<sup>e</sup> siècle, il prend vraiment forme lors du mouvement d'expansion du Canada français durant la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle (Gervais, 1995). Le Québec vit à ce moment une période de saturation des terres agricoles; l'emploi se fait rare et les taux de natalité sont élevés. Cette situation oblige le tiers des Canadiens français résidant au Québec à migrer vers la Nouvelle-Angleterre, l'Ouest canadien et l'Ontario pour rejoindre les usines, les terres et les mines de ces nouvelles contrées (Dupuis et al., 2015). Ce mouvement vers l'Ontario fait émerger de nouvelles localités, érigées autour de paroisses, d'écoles et d'hôpitaux fondés par cette population francophone. Cette migration transforme la province. Certaines régions où vit une population anglophone clairsemée (le comté de Prescott, par exemple) deviennent des secteurs à majorité francophone (Gaffield, 1993), alors que d'autres deviennent des lieux de cohabitation entre la communauté anglophone majoritaire et une communauté francophone minoritaire.

La population de l'Ontario français ne cesse de croître au tournant du 20<sup>e</sup> siècle. Beaucoup d'Anglo-Ontariens craignent alors « l'altération du caractère britannique et protestant de "leur" province » (Gervais, 1996, p. 126). Des mesures sont alors prises pour assimiler et annihiler le fait français en Ontario. Le gouvernement ontarien adopte notamment des règles visant à obliger les élèves franco-ontariens à apprendre l'anglais. Dispersée à travers toute la province et sans grande ressource, loin du pouvoir politique et économique, la communauté francophone de l'Ontario se replie vers deux institutions capables de protéger leur langue, leur culture et leur foi : la paroisse et l'école (Gervais, 1995). Si l'église est vue comme l'épine dorsale de l'organisation sociale du Canada

français de l'époque (Bock et Dorais, 2016), l'école devient le principal foyer pour préserver l'identité et reproduire la culture des Canadiens français en Ontario (Dupuis et al., 2015). Pour Gervais (1994), le projet de survie du Canada français hors Québec passe par la mise en place d'un réseau d'établissements francophones dans toutes les régions et dans tous les domaines. Pour l'auteur, tous les moyens politiques et structurels doivent être pris pour empêcher la majorité d'écraser la minorité. Pour ce faire, il estime que « la protection contre cette situation réside dans le droit de la minorité de choisir ses institutions, de déterminer ses orientations, de prendre ses décisions. Ce modèle d'autonomie préfère des structures ou des institutions qui permettent à une minorité d'agir par elle-même » (Gervais, 1986, p. 30).

En 1912, le gouvernement conservateur ontarien poursuit ses visées assimilatrices (Gervais, 1996). Il adopte alors le Règlement 17, visant à faire de l'anglais la seule langue d'enseignement dans les écoles fréquentées par les élèves franco-ontariens, et ce, dès la troisième année. Cette attaque frontale contre la communauté franco-ontarienne agit tel un catalyseur. En réaction à cette décision, les francophones de l'Ontario créent des centaines d'écoles primaires séparées, en plus de plusieurs collèges catholiques. Certains de ces collèges offrent des formations en enseignement, en soins infirmiers, en droit et en médecine (Dupuis et al., 2015). Le mouvement associatif franco-ontarien revendiquant le droit à une éducation en français prend à ce moment de l'ampleur en Ontario français (Normand, 2016). La communauté franco-ontarienne voit, dès lors, l'importance de se mobiliser pour faire reconnaître ses droits et fait de l'éducation en français un levier pour son émancipation.

### **1.3.2. La mise en place d'un système d'enseignement supérieur bilingue**

Dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, l'Ontario français voit se développer un réseau de collèges classiques, dirigés par des communautés religieuses. Ce réseau, tout comme le réseau d'écoles primaires et secondaires, se bâtit selon différents paramètres : les besoins et la démographie des régions, les pressions politiques des élites anglophones protestantes et francophones catholiques et les décisions des gouvernements en place (Gervais, 1995). C'est lors de l'édification du réseau de l'enseignement supérieur ontarien contemporain (Jones, 2014), entre 1955 et 1970, que seront fondés les principaux établissements d'enseignement supérieur bilingues en Ontario. En effet, l'UdO (anciennement le Collège Bytown), l'Université Saint-Paul (USP), l'Université Laurentienne (UL), l'Université de Sudbury (US) (anciennement le Collège du Sacré-Cœur), le Collège de Hearst (CH) et le Collège universitaire Glendon sont tous créés au cours de cette période, le gouvernement ontarien ayant alors choisi le modèle des établissements d'éducation bilingues (Dupuis et al., 2015). Ce système, unique au Canada, ne peut être compris sans, d'une part, une lecture de l'histoire religieuse du Canada français, et d'autre part, une compréhension de l'histoire politique canadienne de cette période (Bock et Dorais, 2016). Rappelons qu'à l'époque, l'Amérique française vit une crise identitaire importante. La montée du nationalisme québécois crée une scission entre francophones du Québec et francophones hors Québec. Cette division sonne le glas de l'idée du Canada français (Gervais, 1995). Face à la montée de ce nationalisme, une certaine élite politique canadienne voit dans le bilinguisme un symbole et une stratégie pour unifier francophones et anglophones du Canada. Toutefois, de cette même crise se crée, au sein de la communauté de l'Ontario

français, minoritaire au sein d'une province anglophone, un vide identitaire et le sentiment d'avoir été abandonné par les francophones du Québec. De ce vide émerge alors un fort sentiment d'appartenance et de résistance chez les Franco-Ontariens. Si certaines élites voient dans le bilinguisme des institutions un symbole du lien qui unit francophones et anglophones de l'Ontario, cette proposition va à l'encontre des désirs d'autodétermination de plusieurs Franco-Ontariens (Gervais, 1995).

Les perceptions du public et des dirigeants politiques à l'égard du rôle de l'enseignement supérieur dans la société canadienne se transforment radicalement après la Seconde Guerre mondiale. Lieu d'éducation de l'élite bourgeoise durant plusieurs siècles, il se transforme rapidement en un domaine stratégique de l'investissement public dans le développement économique et social du pays (Jones, 2014). Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Ontario mettent en place des programmes de subventions aux universités. Ces subventions sont accordées seulement aux établissements laïcs offrant une éducation répondant aux besoins linguistiques et économiques de la région à desservir. Les communautés religieuses, exerçant jusqu'ici le leadership du développement de l'éducation en Ontario, doivent composer à ce moment avec des problèmes financiers importants et décident donc d'abandonner le projet d'universités religieuses. La déconfessionnalisation des institutions universitaires en Ontario contribue ainsi à la création du système d'éducation contemporain de la province (Dupuis et al. 2015).



Même si le contexte historique est bien différent dans les deux principaux pôles d'enseignement supérieur en français de l'Ontario de l'époque, soit Ottawa et Sudbury, les deux universités desservant ces régions empruntent la voie du bilinguisme. À Sudbury, les Jésuites fondent en 1913 le Collège Sacré-Cœur, qui deviendra en 1957 l'Université de Sudbury (US). Soumise à de sérieux problèmes financiers, la congrégation tente d'obtenir un financement de la part de la province, qui le lui refuse en raison de son statut confessionnel. Parallèlement à cette démarche, des pasteurs protestants et des laïcs anglophones de la région ont également pour visées de mettre en œuvre une université dans le Nord de l'Ontario (Bouchard, 1996). En 1960, les Jésuites se rallient à des congrégations protestantes pour fonder l'Université Laurentienne, université laïque et bilingue fédérant l'US ainsi que les collèges francophones et anglophones environnants. Le Collège de Hearst, unilingue français, rejoint cette entité en 1963 (Gaudreau, 2010).

De son côté, l'UdO, fondée en 1866 par les Oblats, offre des cours en anglais et en français dès sa fondation. L'enseignement du français y est interdit en 1874, puis restauré en 1901 (Gervais, 1985). Tout comme pour l'US, le statut confessionnel de l'UdO ne lui permet pas de recevoir des subventions gouvernementales. Elle décide donc de reprendre à son compte le modèle laurentien et de fédérer les collèges du territoire ottavien. L'USP reprendra la charte confessionnelle de l'UdO, qui devient ainsi l'université bilingue et laïque de l'Est de l'Ontario (Gervais, 1985). Si les deux institutions empruntent la voie de l'enseignement dans les deux langues officielles, l'importance symbolique du bilinguisme est plus marquée à Ottawa qu'à Sudbury, en raison de l'historique de l'institution ottavienne et du fait de son implantation dans la région de la capitale canadienne.

### **1.3.3. Le débat sur l'enseignement supérieur s'étire sur plusieurs décennies**

La création de l'UOF s'inscrit donc dans ce système d'enseignement supérieur bilingue. Le débat sur l'existence et la survie de la première université francophone en Ontario en 2017 et 2018 en relance un autre, vieux de cinquante ans et ayant considérablement évolué durant cette période (Bock et Dorais, 2016). Dès 1969, une partie de la communauté franco-ontarienne remet en question le modèle universitaire bilingue. Le poids relatif des francophones au sein de l'UdO et de l'US est en déclin. Des études démontrent par ailleurs le faible taux de fréquentation scolaire des francophones par rapport à celui des anglophones de la province (la plus importante étant celle de Churchill et Quazi, 1985). Plusieurs regroupements franco-ontariens, notamment des associations étudiantes, réclament la mise en place d'une université francophone autonome dans le Nord de l'Ontario.

#### **1.3.3.1 Trois positions sur l'enseignement supérieur en français**

La décennie des années 1980 voient trois positions s'affronter au sujet de l'avenir de l'enseignement supérieur francophone en Ontario : les autonomistes, les partisans du *statu quo* – soit de la préservation du système bilingue actuel – et ceux qui appellent à revaloriser la place de l'enseignement francophone au sein du système actuel.

Un mouvement d'intellectuels (l'on pense notamment à Gaétan Gervais, Raymond Tremblay, Guy Gaudreau, Jean-Charles Cachon, Simon Laflamme, Benoît Cazabon et Normand Renaud) prône le principe de l'autonomie institutionnelle pour la future université francophone en Ontario (Bock et Dorais, 2016). Si ces autonomistes reconnaissent la contribution des universités bilingues au développement culturel, social

et économique de la communauté franco-ontarienne, ils soutiennent que le poids relatif et le pouvoir politique des francophones au sein des universités bilingues se sont affaiblis avec le temps, ce qui a marginalisé la place du français au sein de ces institutions et, par extension, dans les collectivités (Dupuis et al., 2015). Pour eux, le déploiement d'une université francophone autonome en Ontario est l'aboutissement d'une institutionnalisation culturelle, sociale et économique à part entière de la communauté franco-ontarienne.

Les partisans du bilinguisme institutionnel, quant à eux, sont représentés notamment par les dirigeants des universités bilingues avec, à leur tête, le père Roger Guindon, recteur de l'UdO de 1964 à 1984. Pour ces défenseurs du *statu quo*, la communauté franco-ontarienne est somme toute bien desservie par les universités bilingues. Le nombre de programmes offerts en français et le nombre d'étudiants y sont toujours à la hausse et supérieurs à ce que peut offrir une université de langue française en contexte minoritaire comme l'Université de Moncton. Pour eux, la mise en œuvre d'une université autonome francophone renierait la tradition et ghettoïserait la communauté francophone autour d'une petite université qui peinerait à offrir des programmes et des services de qualité en français (Bock et Dorais, 2016).

Finalement, entre ces deux clans s'intercale, dans les années 1980, un troisième groupe, plus modéré, également largement issu de l'UdO. La position de ce groupe est mitoyenne : elle s'oppose à la fois à l'autonomie institutionnelle et au *statu quo*. En reconnaissant la marginalisation croissante du français et des francophones au sein des

universités bilingues, ce groupe affirme néanmoins que le système universitaire franco-ontarien doit être réformé, mais sans rompre avec la tradition de la cohabitation des deux communautés au sein des institutions (Gervais, 1985).

Si le débat sur l'enseignement supérieur en français porte alors régulièrement sur des considérations institutionnelles (le nombre de cours et de programmes offerts en français, le nombre d'étudiants et de professeurs francophones, leur poids démographique et politique au sein de l'institution bilingue), l'essence même de ce débat est intimement liée à différentes conceptions de l'identité franco-ontarienne et aux modalités de l'intégration symbolique et institutionnelle des Franco-Ontariens au sein de la province et du pays (Bock et Dorais, 2016). La francophonie ontarienne est-elle une composante d'un plus grand ensemble ou une entité à part entière?

### **1.3.3.2 Un débat associatif**

Le débat sur l'enseignement supérieur en français se déroule également sur la scène associative et politique. Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, la communauté franco-ontarienne se dote d'un réseau d'associations nombreuses et dispersées sur tout le territoire de la province. On dénombre plus d'une centaine d'associations ou d'organismes franco-ontariens, les plus importants étant aujourd'hui l'Association de la francophonie de l'Ontario (AFO), l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO), la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) et le Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO). L'AFO (antérieurement nommée Association canadienne-française d'éducation d'Ontario et Association canadienne-française de l'Ontario) est fondée en 1910 avec

l'objectif de défendre le droit de la communauté franco-ontarienne à une éducation en français. Avec le temps, ses revendications se sont élargies aux luttes sociales, économiques, politiques et culturelles de cette communauté, mais le droit à l'éducation en français est demeuré son fer de lance (Bock et Frenette, 2019). L'AFO compte dix-sept associations régionales indépendantes (certaines d'entre elles utilisent toujours l'ancien nom de l'organisme provincial, l'ACFO Champlain par exemple) et 148 membres associatifs. Le niveau de mobilisation de la communauté francophone en Ontario, qui connaît d'importantes variations au fil des décennies – notamment en fonction de son degré de satisfaction à l'égard des mesures gouvernementales (Normand, 2016) –, s'est montré relativement constant dans son appui au projet d'une université *par et pour* les francophones de l'Ontario et milite en ce sens. Dans la sphère politique, si le Parti libéral et le Parti néo-démocrate se montrent favorables, selon les époques, au développement de l'éducation en français en Ontario en général et à la mise en place d'une université franco-ontarienne autonome en particulier, le Parti conservateur, principalement pour des considérations économiques et idéologiques, adhère peu au projet. Face à une communauté francophone divisée entre institutions et entre régions, les différents gouvernements au pouvoir hésitent à se positionner dans ce débat (Gervais, 1995).

Durant les années 1990 et 2000, le mouvement des réformes portant sur l'enseignement supérieur en français en Ontario est en déroute (Dupuis, 2021). Cela s'explique en partie par la récession frappant la province à partir de 1991, par la diminution de la part des octrois provinciaux aux universités ontariennes ainsi que par la diminution du financement des groupes franco-ontariens. De plus, l'inquiétude de certains

professeurs francophones de la province et des administrations des universités bilingues face au projet d'une université francophone ajoutée à un certain désintérêt des groupes de pression pour la question font également partie du tableau.

C'est aux débuts de la décennie 2010 que les revendications en faveur d'une université francophone en Ontario sont relancées par plusieurs actions politiques (Dupuis et al., 2015). En 2013, les États généraux sur le postsecondaire en Ontario français, présentés par le Regroupement étudiant franco-ontarien comme un « vaste processus de consultation et de réflexion communautaires » (RÉFO, 2013), sont organisés par ce dernier, en partenariat avec l'AFO et la FESFO. Leur objectif : établir un plan d'action et une vision claire de l'avenir de l'éducation postsecondaire pour l'Ontario français. Dans leur rapport (RÉFO, 2015), ces organismes appuient le projet d'une université de langue française en Ontario, qui passerait par la création d'un premier campus dans le Centre Sud-Ouest de l'Ontario. Cette université devrait être administrée *par et pour* les francophones, c'est-à-dire devenir un établissement dédié à la minorité, qui en gèrerait elle-même les leviers. En 2016, le Comité consultatif de l'éducation postsecondaire en français dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario (CCEPF), chargé de conseiller le gouvernement sur la manière de renforcer l'éducation postsecondaire en langue française, publie le rapport *Le temps d'agir!*, qui précise les besoins en matière d'offre de programmes postsecondaires en langue française et recommande de créer une université de langue française dans la région de Centre Sud-Ouest de l'Ontario, dotée d'un campus principal dans le Grand Toronto.

### 1.3.3.3 Des dynamiques régionales particulières

Le débat sur la place de l'enseignement supérieur en français en Ontario et sur la création de l'UOF à Toronto doit en outre s'observer avec les dynamiques interrégionales, tant sur le plan géographique que démographique. En gros, il est possible de subdiviser l'Ontario en trois grandes régions : le Nord, qui comprend les villes de Hearst, de Sudbury et de Thunder Bay; l'Est, où sont situées avec les villes d'Ottawa et de Kingston; le Centre-Sud-Ouest, représenté principalement par les villes de Windsor et de Toronto. Si des discussions substantielles ont porté à travers le temps sur l'identité francophone en Ontario, nous retiendrons ici la « Définition inclusive de francophone » (DIF) publiée par le gouvernement de l'Ontario : sont francophones ceux « qui ont une bonne connaissance du français comme langue officielle et qui utilisent le français à la maison » (Gouvernement de l'Ontario, 2022). Selon les données du recensement canadien de 2016, 592 000 Franco-Ontariens vivent en Ontario, soit 3,4% de la population provinciale (Statistique Canada, 2022c). La distribution des francophones en Ontario se divise ainsi : 20% dans le Nord; 43 % dans l'Est et 36 % dans le Centre-Sud-Ouest.

Pendant le débat sur l'avenir de l'enseignement supérieur en français, les plus féroces partisans d'une université francophone autonome provenaient du Nord, région où l'histoire du bilinguisme institutionnel et l'importance de son capital symbolique et identitaire étaient moins prégnantes que dans l'Est (Bock et Dorais, 2016). Depuis le début du présent siècle, un grand nombre de francophones en provenance du Canada et de partout dans le monde immigrèrent de façon importante dans le Centre-Sud-Ouest. Les francophones de ces trois régions de l'Ontario ne partagent donc pas le même contexte

historique, économique et démographique. Si le nombre de francophones tend à augmenter dans l'Est et le Centre Sud-Ouest, il est en baisse dans le Nord (Statistique Canada, 2016b).

Le système de l'enseignement supérieur francophone ontarien subit de grands bouleversements en 2021. L'Université Laurentienne annonçait, le 12 avril, l'abolition de 24 programmes de premier cycle en français et de 32 programmes en anglais, en plus de 11 programmes de maîtrise et le licenciement de plus d'une centaine de professeurs. Quelques semaines plus tard, le 3 juin, l'Université Hearst se désaffiliait de l'UL et obtenait sa propre charte institutionnelle devenant ainsi la deuxième université *gérée par et pour* les francophones en Ontario.

#### **1.3.4. La concrétisation du projet de l'Université de l'Ontario français**

Nous nous intéressons ici à la mise en œuvre de l'UOF, notamment dans la mise en place de ces principales composantes. En 2016, la nomination du Conseil de planification pour une université de langue française (CPULF) traduit en projet institutionnel les revendications historiques de la communauté franco-ontarienne pour obtenir une université francophone autonome. Dans son rapport de 2017, à la suite de multiples consultations auprès des milieux socio-économique, communautaire et universitaire ainsi que de la réalisation d'une étude sur les pratiques innovantes au sein d'autres universités, le CPULF recommande au gouvernement ontarien de créer une université de langue française située à Toronto; cette dernière devant, entre autres, contribuer à combler la pénurie d'occasions d'apprentissage en français en Ontario. Pour réaliser ce projet, le



Conseil propose que la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) soumette, au nom du gouvernement,

un projet de loi à l'Assemblée législative qui dote l'Université de langue française d'une charte autonome lui conférant tous les pouvoirs nécessaires pour réaliser ses objectifs et sa mission particulière ; la possibilité de s'affilier à d'autres institutions et celle d'affilier d'autres institutions ; des structures de gouvernance et de gestion autonomes et d'expression française, reflétant la diversité francophone du Centre-Sud-Ouest et de la province, et conçues en vue d'une meilleure agilité administrative et une ouverture aux apports des communautés, du marché du travail et des partenaires ; l'établissement d'un conseil de gouvernance et d'un conseil universitaire ; un préambule, des objectifs, une mission, et des instances de gouvernance et enfin, que cette nouvelle université porte le nom « Université de l'Ontario français » (CPULF, p. 8-9).

Le CPULF recommande également que le MESFP prenne les mesures requises afin d'assurer les conditions législatives et financières nécessaires pour mener à bien le projet académique de l'université. Ces recommandations sont présentées en cinq points :

- 1) S'appuyant notamment sur les études de Malatest (2017) et de Mercer (2017), le CPULF considère *les besoins de formation en français suffisamment importants pour mobiliser les services d'une université francophone de taille modeste dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario*. Le développement de l'UOF engendrera également des retombées considérables pour Toronto, pour l'Ontario et pour le Canada, comme le confirmera Robichaud, quelques années plus tard (Robichaud, 2021). D'une part, selon Robichaud, ces retombées seront d'ordre économique. Le chercheur considère que les dépenses liées au nombre d'étudiants attendus à l'UOF (dépenses de ces derniers, dépenses de leurs visiteurs), les investissements liés au fonctionnement de l'université (dépenses opérationnelles, dépenses en infrastructure), la contribution de l'UOF au PIB de l'Ontario, à la création d'emploi et au soutien à l'emploi, seront considérables pour la communauté. D'autre part, le développement de l'UOF aura un impact social important sur l'ensemble de la population ontarienne. En formant des professionnels francophones, l'UOF pourra d'abord répondre rapidement à des besoins spécifiques de formation de la communauté. Cette offre de programme en français permettra ensuite à la fois de combler le besoin en main-d'œuvre dans certains domaines, mais contribuera également à fortifier le bilinguisme en Ontario ce qui, du coup, contribuera à la compétitivité de la ville de Toronto et de la province au niveau du commerce international.

- 2) *Des raisons liées à la portée symbolique et historique d'une université par et pour les francophones, à l'efficacité de sa gestion, à son financement et à son rôle d'institution de proximité sont évoquées pour ne pas recommander l'affiliation formelle de l'UOF avec d'autres institutions.* Le comité souligne toutefois l'importance de la mise en place de partenariats entre la nouvelle institution et d'autres universités. Le défi pour l'UOF demeure grand : s'inscrire de façon autonome au sein d'un système d'enseignement supérieur bilingue en partie hostile à sa venue.
  
- 3) Le CPULF propose de *distribuer les programmes de 1<sup>er</sup> cycle et des cycles supérieurs ainsi que les thématiques de recherche transdisciplinaires et collaboratives selon quatre créneaux représentatifs des grandes problématiques sociales du 21<sup>e</sup> siècle : pluralité humaine, environnements urbains, économie mondialisée et cultures numériques.* Plus tard, Guillemette (2020) soutiendra que « l'adoption d'une orientation pédagogique fondamentale par laquelle les enseignants et les personnes impliquées en pédagogie de l'UOF, autant sur le plan des programmes que sur le plan de l'enseignement comme tel, passeront du paradigme de la transmission au paradigme de l'apprentissage guidé » (p. 48) constitue, à certains égards, une véritable révolution. Pour lui, cette orientation marque le passage du « paradigme binaire unilatéral de la transmission à un paradigme multilatéral trinaire d'un engagement solidaire de l'enseignant et de l'apprenant » (p.43.), mais également « un passage de la passivité à une pédagogie active et expérientielle » (p.43.). L'UOF aura donc à concilier le caractère historique de sa fondation avec cette volonté d'être une université en phase avec son époque.
  
- 4) En raison de la proximité d'une masse critique de francophones et de la possibilité de créer une synergie entre l'UOF et les organismes francophones du milieu, le CPULF estime stratégique d'*établir les locaux de la nouvelle université au centre-ville de Toronto.* Pour soutenir l'idée de l'université comme épicerie des collaborations entre les organisations francophones du Centre-Sud-Ouest, il est proposé de mettre en place un Carrefour francophone du savoir et de l'innovation. Ce dernier – véritable campus permanent de l'UOF pouvant accueillir, en colocation, plusieurs organismes, institutions et entreprises à caractère francophone – aura pour mission de répondre aux besoins et aux aspirations de la communauté francophone du Centre-Sud-Ouest de l'Ontario. Plus tard, en 2021, les membres du Carrefour publient un manifeste pour solliciter les autorités compétentes afin de

soutenir la réalisation du Carrefour « en tant que levier essentiel à une francophonie progressiste tournée vers l'avenir » (Beddows, 2021, p. 183). En devenant un point de ralliement pour les institutions francophones de la région, l'UOF élaborerait ainsi avec ses partenaires potentiels et les autres établissements postsecondaires bilingues, une programmation entièrement en français, qui lui permettrait de répondre aux besoins pressants de formation dans des secteurs-clés des services destinés aux collectivités francophones de la région. Elle offrirait en outre aux étudiants francophones et francophiles inscrits dans les universités partenaires de langue anglaise une occasion de poursuivre un perfectionnement linguistique. L'UOF souhaite donc se montrer au diapason des besoins, attentes et aspirations de la communauté franco-ontarienne. Toutefois, cette dernière étant hétérogène et dispersée sur un large territoire, la nouvelle institution devra maximiser ses efforts de mobilisation.

- 5) Enfin, le CPULF propose *un modèle de financement éprouvé dans le contexte de l'éducation dans la langue de la minorité au Canada*, par lequel les gouvernements fédéral et provincial se partageraient, en parts égales, les coûts d'investissement reliés au démarrage de l'établissement.

En décembre 2017, le gouvernement libéral de l'Ontario adhère aux recommandations du CPULF. Le 14 décembre 2017, la *Loi sur l'Université de l'Ontario français* est adoptée et confirme le mandat de l'UOF :

L'Université a pour mission particulière de proposer une gamme de grades universitaires et de programmes d'études en français pour promouvoir le bien-être linguistique, culturel, économique et social de ses étudiants et de la communauté francophone de l'Ontario.

[...]

L'Université a pour mission générale de faire ce qui suit :

- a) favoriser la poursuite du savoir par l'étude, l'enseignement et la recherche dans un esprit de liberté de pensée et d'expression;
- b) offrir en français des programmes universitaires innovateurs de premier cycle et de cycles supérieurs qui répondent aux besoins des étudiants, de la communauté et des employeurs et qui font progresser les valeurs de pluralisme et d'inclusion;
- c) soutenir la gouvernance par la communauté francophone et pour la communauté francophone en conduisant ses affaires en français (LO 2017, c34, art.3-4).

L'UOF a donc l'obligation d'offrir une formation novatrice en français et de se doter d'une gouvernance *par et pour* la communauté francophone. Ces éléments deviennent ainsi le socle fondateur de l'organisation.

Les membres du Conseil de gouvernance (CG), responsables de mettre en œuvre les recommandations du CPULF, sont nommés par règlement ministériel le 9 avril 2018. Le CG embauche alors les premiers employés de l'UOF et rassemble un réseau de collaborateurs externes afin de développer sa programmation en enseignement et en recherche, ainsi que mettre en place un système de gouvernance. L'UOF définit alors sa mission ainsi : « Ancrée dans son milieu, innovante, audacieuse et agile, l'Université de l'Ontario français façonne le monde par son approche transdisciplinaire et expérientielle » (Université de l'Ontario français, 2020). Elle campe également sa vision : « Grâce à son leadership éducatif et entrepreneurial, l'UOF est un partenaire francophone d'influence reconnu pour son engagement à l'essor des collectivités, dans une perspective durable » (*id.*). Pour se définir, elle retient des valeurs telles l'audace, l'autonomie, l'engagement communautaire et le pluralisme (*id.*). Cette mission, cette vision et ces valeurs traduisent la raison d'être de l'institution et son identité. La signature pédagogique s'appuie en outre sur quatre approches : la transdisciplinarité, l'apprentissage inductif, l'apprentissage expérientiel et le développement des compétences. On observe que les travaux de recherche qui y sont actuellement menés s'ancrent dans diverses disciplines des sciences humaines et sociales. Dans les prochaines années, l'institution aura, en tenant compte des contextes actuels de la recherche canadienne, à définir sa contribution spécifique à la recherche scientifique.

Sur le plan de l'administration, l'UOF a retenu le modèle de la gouvernance partagée, qui se traduit par la création d'un conseil de gouvernance constitué à la fois de membres externes – majoritaires –, qui ne sont ni des employés ni des étudiants, et de membres internes, choisis au sein du corps professoral, du personnel administratif et professionnel et du corps étudiant. Elle a mis en place plusieurs comités pour administrer l'université (notamment exécutif, des finances et des ressources humaines), en plus de s'être dotée de nombreuses politiques, directives et règlements pour faciliter sa gouvernance. Le CPULF a élaboré une planification financière couvrant une période de dix ans (2018-2028) et comportant trois étapes : la mise en place des équipes et des programmes (2018-2020); l'accueil des premières cohortes d'étudiants et la consolidation des programmes (2020-2023); enfin, la croissance des effectifs étudiants et du corps professoral consécutive au développement de nouveaux programmes (2023-2029) (CPULF, 2017, p. 109). Le financement de démarrage de l'UOF (2020-2027) est assumé par les deux ordres de gouvernement à raison de 63 M \$ chacun. Ses administrateurs estiment que le budget de l'UOF devrait s'équilibrer par la suite, notamment grâce aux subventions et frais liés aux inscriptions étudiantes.

Ainsi, entre 2016 (année de formation du CPULF) et 2021 (ouverture officielle), les membres du CPULF, les membres du CG qui s'y sont succédés, les employés et les collaborateurs embauchés par l'université ont eu le mandat de créer et de mettre en œuvre l'UOF. Pour y parvenir, ils ont dû et devront toujours dans les années à venir prendre en compte le contexte historique, politique, social, géographique, démographique du système

de l'enseignement supérieur bilingue de même que l'évolution de la communauté franco-ontarienne.

Dans cette section de chapitre, nous avons présenté un bref historique de la lutte de la communauté franco-ontarienne pour l'accès à une éducation en français. Les premières écoles primaires et secondaires ainsi que les premiers établissements collégiaux offrant un enseignement en français ont été fondés par les communautés religieuses notamment pour répondre aux besoins des Franco-Ontariens. Le droit à une scolarité en français, menacée par le gouvernement ontarien au début du 20<sup>e</sup> siècle, est considéré par le milieu associatif et par les élites franco-ontariennes comme un outil nécessaire à la reproduction culturelle et à la préservation de l'identité de la communauté francophone. Les choix politiques de la majorité anglophone concernant l'offre d'une éducation en français revêtent donc, pour la communauté franco-ontarienne, un caractère culturel sensible. Nous avons également présenté le contexte ayant présidé à la mise en place du système d'enseignement supérieur bilingue en Ontario. S'il répond en partie aux besoins de la communauté franco-ontarienne, dès les années 1970, une partie de cette dernière jugera qu'elle serait mieux desservie par une université francophone autonome. Nous avons abordé l'évolution du débat de société sur le choix d'un système d'enseignement supérieur bilingue en Ontario français, débat perdurant toujours aujourd'hui.

Le contexte historique de l'Ontario français et de la mise en place du système d'enseignement supérieur bilingue sont deux facteurs influençant les choix politiques et institutionnels menant à la concrétisation du projet de l'Université de l'Ontario français,

présentés dans la dernière partie de ce texte. Ralentie par la crise politique engendrée par l'annonce de la fin de son financement en 2018 et relancée par l'entente financière fédérale-provinciale assurant sa survie, l'UOF s'active dorénavant à mettre en place les recommandations du CPULF et à développer son projet universitaire.

Comme souligné précédemment, la création d'une université est un événement peu commun et peu étudié. De nombreuses pistes de recherche émergent du phénomène de création de l'UOF et donnent lieu à plusieurs questions auxquelles nous désirons répondre. Il sera d'abord intéressant de connaître la perspective des acteurs détenant une expertise au sujet de la création d'une université en raison de leur rôle ou de leur expérience en tant qu'administrateurs ou chercheurs en enseignement supérieur. Une analyse de l'expérience propre aux fondateurs de l'UOF, au moment même où ces derniers la vivent, nous permettra ensuite de mettre en lumière les principaux facteurs structurels et conjoncturels influençant la création d'une université et de mieux comprendre les différentes dynamiques en présence, à ce moment précis, entre les contextes et les actions. Nous nous intéresserons enfin à l'articulation dans la sphère publique de la discussion sur la création de l'UOF. Nous comptons ainsi réaliser une analyse du processus de médiatisation des événements de cette période charnière dans la courte histoire de l'UOF et produirons également une analyse des usages des médias socionumériques réalisés par les principaux acteurs de la communauté franco-ontarienne engagés dans le débat entourant la création et la survie de l'UOF.

#### **1.4. La création d'une université comme objet d'étude**

Comme nous venons de le voir, dans cette thèse, nous nous attardons au phénomène de création d'une organisation universitaire au Canada et, plus particulièrement, à la dynamique de conciliation entre la mise en place de ses principales composantes et le contexte dans lequel l'institution s'inscrit. Nous posons un regard sur la situation concrète de la création de l'UOF. Comme nous l'avons abordé dans les premières sections de cette problématique de thèse, la création d'une université est un phénomène complexe, multidimensionnel, dynamique et en phase avec le lieu et l'époque de son déploiement.

L'université est souvent au cœur de la vie citoyenne, sociale et scientifique d'une communauté. Comprendre l'université, c'est « comprendre une partie de notre héritage intellectuel et du fonctionnement de nos sociétés, ainsi que la circulation des modèles culturels et des savoirs » (Charle et Verger, 2012, p.4). L'université est à la fois un lieu de réflexions et de discussions sur les enjeux de la société, mais également un moteur pouvant contribuer au développement de cette même société. Selon Chomsky (2011),

il est très urgent, pour nous comme pour la communauté mondiale, que nos institutions et notre idéologie soient soumises à une analyse critique sérieuse et approfondie. Les universités doivent être l'un des premiers objets d'une telle analyse et, en même temps, elles doivent fournir la « structure institutionnelle » au sein de laquelle une telle analyse pourra se développer librement (p. 39).

C'est justement sur cette nécessaire structure institutionnelle que se penche Quirion (2020), arguant que la société actuelle a grandement besoin des universités pour faire face aux défis de notre époque :

[P]lus que jamais dans leur histoire millénaire, les universités sont au cœur du destin futur des nations. Plus que jamais dans leur histoire, les universités doivent savoir décoder l'avenir, dans un monde en changement accéléré, pour être capables d'y préparer à leur tour les nations et les êtres humains. Plus que jamais dans leur histoire, les universités sont sollicitées pour aider l'humanité à



surmonter les périls qui l'assaillent. Les circonstances nous rappellent ainsi que l'université joue, en tant qu'institution centrale du savoir, un rôle irremplaçable dans le destin de nos sociétés (p. 7).

De nombreuses recherches se sont intéressées à l'un ou l'autre aspect de la réalité universitaire, que l'on parle de ses pratiques éducatives (Bégin-Caouette et al., 2021; Guillemette, 2020), de sa place dans la communauté (Anderson, 2009; Ferr, 2001; Jones 2014), de sa mission (Woodrow, 2006; Kosmützky, 2012) ou de ses modes de gestion ou de financement (Umbriaco et al., 2019; Maltais et al., 2009). Braquer les projecteurs sur la création d'une nouvelle université constitue une occasion unique de poser un regard global sur ce qu'est et peut devenir une institution d'enseignement supérieur à notre époque. Observer une université lors de sa création permet, d'une certaine façon, de la « décomposer » et d'analyser la place que peut prendre l'édification de chacune de ses composantes ainsi que l'influence que peuvent exercer sur elles les facteurs externes à sa création.

Le phénomène de création ou de démarrage d'une entreprise ou d'une organisation est largement étudié, notamment par le biais de travaux s'intéressant à la mise en place de nouvelles organisations, aux conditions gagnantes d'émergence, au déploiement de leur structure organisationnelle de départ et au type de leadership nécessaire à leur fondation (Diochon et al., 2001; Emin, 2004; Ruef, 2005; Clercq et Arenius, 2006; Powell, Packalen et Whittington, 2010; Chaput, 2012). Nous avons cependant recensé peu de travaux portant spécifiquement sur le phénomène de création d'une université, particulièrement au moment où cette dernière se déploie. Des études ont mis en lumière le phénomène de création d'une institution universitaire canadienne *a posteriori*, plusieurs années après sa

fondation, notamment pour comprendre l'histoire de la fondation du réseau des Universités du Québec, de l'*UofT* ou de l'Université Simon Fraser (Roy et Gingras, 2013; Friedland, 2013; Johnston, 2009). D'autres auteurs se sont intéressés à un angle particulier du processus de création : par exemple, l'analyse des tensions générées par le déploiement de la planification stratégique de la nouvelle Université fédérale de Bahia (Bicalho Gonçalves et Borri-Anadon, 2021), celle des enjeux et défis politiques de la construction de l'Université du Luxembourg (Meyer, 2014) ou celle du rôle philanthropique particulier joué par John Davison Rockefeller dans la fondation de l'Université de Chicago (Goodspeed, 1972).

Le phénomène rare et peu étudié que représente la création d'une organisation universitaire au Canada se montre spécialement pertinent à explorer au moment où il se réalise, car il marque un temps privilégié où les acteurs d'une société réfléchissent aux fondements sur lesquels la mission et les orientations stratégiques d'un nouvel établissement universitaire seront érigées. La genèse d'une organisation est en quelque sorte un trou noir, entre le néant d'avant et ce qui adviendra après. L'intérêt scientifique de poser un regard à ce moment permet alors de comprendre comment elle s'est soudainement mise à exister (Chaput, 2012). Cette période de gestation est donc cruciale pour concevoir le devenir de l'université. Même si elle est sujette à diverses contraintes et tensions, contrairement aux universités existantes, la nouvelle université n'a pas à se réformer, à transformer sa culture organisationnelle, à composer avec les différentes idéologies présentes entre ses murs. Il s'agit d'une occasion unique qui permet de bâtir à

partir d'un débat d'idées, d'une conjugaison d'aspirations et en s'inspirant des meilleures pratiques existantes dans le monde.

Plusieurs auteurs, ces dernières années, se sont intéressés à la communication, au sein des entreprises, des organisations ou des institutions (Arminen, 2000; Lammers et Barbour, 2006; Aïm et Billiet, 2020). Peu d'entre eux ont toutefois abordé la question spécifique de la communication institutionnelle au sein des universités (Belle et Echevin, 1992; Le Cornec Ubertini, 2014). La majorité de ces études traite plutôt de l'influence des nouvelles technologies dans les communications des universités (Goodfellow et Graham, 2007; Lepage, Sauvé, Plante et Renaud, 2015). Nous n'avons pas recensé d'études sur la communication universitaire en contexte de création. Notre point de vue communicationnel sur le phénomène nous permettra donc d'analyser les multiples interactions humaines inhérentes à l'édification de cette institution et de comprendre les dynamiques auxquelles elle fut soumise lors de son implantation, entre contextes et mise en place des composantes de l'organisation. Notre perspective communicationnelle en communication sociale est interdisciplinaire. Pour réaliser cette étude, nous convoquons des écrits de différentes disciplines: de l'histoire, de la sociologie, de la science politique, des sciences de la gestion et de la communication. L'interdisciplinarité propose une nouvelle vision de la réalité contribuant à résoudre les questions globales et complexes. Analyser ce phénomène peut nous permettre de mieux comprendre la naissance et le développement d'une institution d'enseignement supérieur au sein d'une communauté. Dans cette recherche, certains défis, enjeux, dynamiques, contraintes et particularités du système de l'enseignement supérieur au Canada sont documentés.

#### **1.4.1. La création d'une institution universitaire analysée sous cinq perspectives**

Pour approfondir la compréhension du phénomène à l'étude, complexe et multidimensionnel, nous comptons adopter différentes perspectives. Dans le cadre de cette thèse, nous réalisons une analyse du phénomène de création d'une université selon les points de vue des experts de l'enseignement supérieur, selon une analyse de l'expérience de création vécue par les fondateurs de l'UOF, selon l'approche d'une étude du processus de médiatisation et enfin selon une étude des usages des médias sociaux numériques sur la création et la survie de l'UOF. Si l'étude de la création de l'Université de l'Ontario français fait l'objet d'études distinctes, nous amorçons notre trajectoire de recherche en nous intéressant au point de vue des experts sur la question générale et prospective de la création d'une université.

##### **1.4.1.1. Première problématique spécifique : le processus de médiatisation de la création de l'UOF**

L'université joue un rôle considérable au sein de sa communauté d'appartenance; elle participe notamment au développement social et économique d'une région en formant ses professionnels et en assumant une part de ses activités de recherche. Mais, plus fondamentalement, elle « est un lieu qui contribue à l'édification et à la permanence des cultures et des sociétés, un lieu dont la mission première est d'engendrer la réflexion et le débat sur leur finalité au-delà des contingences, des besoins, voire des tendances intellectuelles du moment » (Bock et Dorais, 2016, p.124). La création d'une université représente en outre un phénomène d'importance pour la communauté qui l'accueille. La création de l'UOF, comme nous l'avons exposé à la deuxième section de ce chapitre, était

attendue depuis cinquante ans par la communauté franco-ontarienne (Gervais, 1994). L'arrivée de cette nouvelle université ainsi que l'annonce de l'arrêt de son financement ont revêtu pour la communauté franco-ontarienne des caractères symboliques évidents. Elles s'inscrivent dans un contexte de lutte historique pour la défense de ses droits linguistiques et éducatifs. D'une part, une organisation occupant une place si importante au sein de la société fait-elle l'objet d'une discussion publique d'envergure sur la question de sa création? Comment s'articule une telle discussion dans la sphère publique? Si nous avons recensé plusieurs rapports de commissions, d'états généraux et d'études sur la création de différentes universités au Canada en général et sur la création de l'UOF en particulier, le processus de médiatisation de la création d'une nouvelle université au pays n'a pas été étudié tel quel. D'autre part, l'annonce de la fin du financement de l'université crée l'émotion; un fort mouvement populaire s'ensuit et les entreprises de presse en traitent abondamment. Partout au Canada, francophone ou anglophone, elles couvrent le sujet. Comment s'est articulé le processus de médiatisation de cet événement important pour les Franco-Ontariens? De quelle façon les entreprises de presse ont-elles traité cette nouvelle? Comment a évolué sa couverture médiatique?

L'analyse de la médiatisation (Strömbäck, 2008) d'un événement social d'importance s'intéresse à la façon dont les entreprises médiatiques traitent, à travers le temps, un débat collectif se déroulant dans l'espace public (Quéré, 1995). À notre époque, ces entreprises doivent à la fois informer la communauté des différents enjeux qui la concernent tout en captant et retenant ce public, ne serait-ce que pour gagner du lectorat

ou de l'audimat afin de survivre (Charaudeau, 2009). L'équilibre entre ces objectifs demeure souvent précaire.

Il est pertinent d'analyser le processus de médiatisation de la création de l'UOF et de la crise linguistique qui a suivi l'annonce de l'abandon de ce projet pour comprendre comment s'est construite la discussion publique autour de cet événement sociétal important. De quelle façon et sous quels angles les entreprises de presse ont-elles couvert cette nouvelle? Est-ce que les entreprises de presse ont davantage été intéressées par la création de l'UOF ou par la bataille liée à sa survie? Comment l'événement a-t-il été présenté dans les médias?

#### **1.4.1.2. Deuxième problématique spécifique : les usages des médias sociaux numériques par les acteurs franco-ontariens**

La discussion publique autour de la création de l'UOF et du mouvement de résistance à l'annonce de l'arrêt de son financement ne s'est pas déroulée que dans les médias traditionnels, mais également dans les médias sociaux numériques. C'est d'ailleurs la première lutte d'importance menée par les Franco-Ontariens à se déployer en partie sur les plateformes sociales numériques.

L'arrivée et l'essor des médias sociaux numériques ont bouleversé les usages communicationnels des différents acteurs et groupes de nos sociétés (Bennett et Segerberg, 2012; Van Dijck et Poell, 2013; Poell, 2019). Les associations et groupes militants les voient comme de puissants outils de communication facilitant la sensibilisation et la mobilisation de citoyens autour d'une cause commune, la défense de droits ou la préservation de l'environnement (Theocharis et al., 2015). Pour leur part, des politiciens les utilisent pour améliorer leurs communications avec leurs électeurs et

déployer un récit stratégique sur leur leadership politique (Lalancette et Raynauld, 2020; Ajjoub et al., 2021). Soulignons également que ces nouvelles plateformes de communication influencent les usages communicationnels des différentes institutions dans le domaine de la culture (Nieborg et al., 2020), de la santé (Lupton, 2014), de l'éducation (Mead, 2016) et aussi dans le monde universitaire (Luckerhoff et al., 2021).

Comme nous l'avons abordé dans la deuxième section du présent chapitre, la décision du gouvernement d'arrêter le financement de l'UOF va bien au-delà de la simple annonce de la fermeture d'une institution d'enseignement. Cette décision politique revêt, pour une grande partie de la communauté franco-ontarienne, une portée symbolique majeure. Pour elle, la survie de la communauté minoritaire francophone en Ontario passe par l'autonomie dans la gestion de ses institutions (Gervais, 1994). Nous pouvons donc inscrire le conflit de 2018 entre le gouvernement Ford et la population franco-ontarienne dans la lignée des grandes luttes sur la langue et la culture francophones en Ontario, comme l'ont été l'imposition du Règlement 17 ou la fermeture de l'Hôpital Montfort.

Toutefois, la bataille pour la survie de l'UOF est sensiblement différente des autres luttes menées par le mouvement franco-ontarien en ce qu'elle est la première à se déployer principalement sur les plateformes socionumériques. En novembre et en décembre 2018, les différents acteurs liés au débat de société sur la survie de l'UOF (notamment les associations franco-ontariennes et les élus) utilisent des plateformes telles *Facebook*, *Twitter* et *YouTube* pour diffuser leurs messages aux citoyens; certains d'entre eux sont largement partagés en Ontario, au Canada et ailleurs dans le monde. Un mouvement populaire d'importance se met en branle dès les premières heures suivant l'annonce du

gouvernement; le 1<sup>er</sup> décembre 2018, il culmine, en partie grâce aux médias socionumériques, en un regroupement de manifestations sans précédent en Ontario français, mais également ailleurs au Canada.

Quel a été l'apport des médias socionumériques dans le mouvement social d'une communauté en contexte minoritaire (Richez et Raynauld, 2019; Richez et al., 2020)? Quelle est la perception des principaux acteurs engagés dans ce conflit – associations franco-ontariennes, élus et UOF – sur la question?

#### **1.4.1.3. Troisième problématique spécifique : la performance sociale des acteurs franco-ontariens pour la survie de l'Université de l'Ontario français**

Comme nous l'avons préalablement présenté dans ce chapitre, l'université est une institution, à la fois lieu de formation en enseignement supérieur et de production de recherche. Elle joue un rôle de structuration sociétale important en contribuant au renouvellement des cultures et en provoquant les débats et les réflexions sur les enjeux de sociétés (Bock et Dorais, 2016). L'université, ou des enjeux concernant cette institution, font, à l'occasion, l'objet de débats, voire de conflits, dans la sphère publique. Au Québec, en 2012, la couverture de presse sur le débat sur le financement des universités a mis en scène d'un côté, le gouvernement libéral du Québec exigeant une hausse des frais de scolarité de la part des étudiants et de l'autre, des leaders d'associations étudiantes contestant cette décision. Plus récemment, la suspension de la professeure Verushka Lieutenant-Duval par l'Université d'Ottawa, pour avoir utilisé le “mot en n” en classe, a lancé un large débat public entre les partisans de la protection de la liberté académique et ceux réclamant que les salles de classe des universités soient exemptes de propos haineux



ou racistes (demande que l'université soit un *safe-space*). Comment les acteurs d'une société mettent-ils alors en scène cette institution unique (ou un enjeu concernant cette dernière) dans la discussion publique?

Dans ce chapitre, il sera question de la performance sociale d'acteurs de la communauté franco-ontarienne lors du débat sur la survie de l'UOF. Le concept de performance sociale est mis de l'avant au milieu des années 2000 par Jeffrey C. Alexander, Bernhard Giesen et Jason L. Mast (2006). Selon ces auteurs, les acteurs engagés dans un conflit social construisent une performance du message qu'ils désirent transmettre dans le but de susciter l'adhésion du public à leur cause. De manière similaire à une représentation théâtrale, il est possible d'analyser une performance sociale d'acteurs d'une société selon les systèmes de représentation collective mis en avant-plan, les différents moyens de production symbolique et arrangements de mise en scène utilisés ainsi que les réactions de leurs publics.

Nous l'avons abordé dans les pages précédentes : la décision du gouvernement progressiste-conservateur en Ontario de stopper le financement de l'UOF choque une partie de la communauté franco-ontarienne. Un mouvement social se crée alors pour réclamer le retour du financement de l'institution. Après une analyse de ce débat dans les journaux et sur les médias sociaux numériques, il nous semble pertinent d'analyser plus finement le déroulement de l'action et le jeu des acteurs dans ce drame social qui s'est joué en Ontario français en 2018.

#### **1.4.1.4. Quatrième problématique spécifique : la création d'une nouvelle université selon les experts**

La création d'une université se réalise en mobilisant différents acteurs au sein d'une communauté : élus, organisations, population, étudiants, professeurs, administrateurs (Quirion, 2020). Nous avons arrêté notre choix sur l'analyse du discours des experts de la question universitaire, ces derniers possédant l'expertise et l'expérience nécessaires pour nourrir nos recherches. Par « experts de la question universitaire », nous entendons des chercheurs dans le domaine de l'enseignement supérieur et des administrateurs, anciens ou actuels, d'établissements universitaires.

La notion d'expertise est résolument subjective. Comme le mentionne Saint-Martin (2014),

[à] l'optimisme du début et des conceptions positivistes où l'expertise était souvent conçue comme un instrument de gouvernance neutre au service de l'intérêt général, a succédé la méfiance des approches orientées sur les intérêts qui ont davantage tendance à concevoir l'expertise comme une ressource mobilisée par les groupes dans le combat politique (p. 267).

Nous aborderons davantage cet aspect de la recherche dans le prochain chapitre, qui présente la méthodologie de notre thèse. Soulignons toutefois que les experts que nous rencontrerons n'ont pas d'intérêts (au sens d'attentes de dividendes) personnels ou professionnels liés à notre projet d'étude. C'est leur expérience et leur connaissance du sujet à l'étude qui nous intéresse.

L'idée d'interroger des chercheurs s'intéressant à la question de l'enseignement supérieur sur le projet de création d'une université n'a pas été exploitée. L'angle choisi ici ne consistera pas à les questionner sur la modernisation, la réforme ou la transformation d'une université ou d'un système d'éducation existants à la suite d'une demande politique

ou économique donnée, ni même sur la réalité de leur université d'appartenance, mais bien de réfléchir aux implications théoriques, politiques, sociales, organisationnelles ou communicationnelles de la création d'une nouvelle institution universitaire au Canada. Nous avons également rencontré des administrateurs d'universités afin d'explorer leur vision de la création d'une université à notre époque. Dans la plupart des universités au Canada, ce ne sont pas, en majorité, des gestionnaires de formation qui dirigent l'université, mais bien des professeurs (Bassnett, 2005). Ce modèle de gestion participative par les pairs, héritier de l'idéal démocratique d'Humboldt (dont nous avons parlé précédemment), privilégie un leader possédant une plus grande expertise en enseignement et en recherche qu'en gestion (Birnbaum, 2000). Les dirigeants des universités ont donc, en fonction de leur expérience de professeurs, une vision de la réalisation de la mission d'une université, mais également une compréhension des enjeux inhérents à l'administration de cette mission.

Rencontrer ces experts a enrichi notre compréhension du phénomène à l'étude et nous a permis d'orienter nos investigations futures. Ce qui nous intéressait particulièrement dans ces rencontres, ce sont les réflexions de ces intervenants avisés sur le projet de création d'une université au Canada, commentaires puisés dans leur expertise et leur expérience professionnelle de l'organisation universitaire. Que proposeraient ces experts s'ils avaient l'occasion d'intervenir lors de la naissance d'un nouvel établissement au Canada tout en tenant compte du contexte et en s'attardant aux possibilités de création d'une université? Quels modèles d'université émergeraient de leurs expériences? Rencontrer des experts de la question universitaire au Canada et les questionner sur leur

vision de la création d'une université aura enrichi notre compréhension du phénomène, moins sous un angle concret (qu'ont apporté les fondateurs de l'UOF) que sous un angle théorique et réflexif, voire prospectif et idéaliste.

#### **1.4.1.5. Cinquième problématique spécifique : la création de l'UOF selon les fondateurs de l'UOF**

Nous avons présenté, dans la deuxième section du présent chapitre, le contexte historique, politique et social lié à la création de l'UOF en Ontario. Nous avons également exposé les différentes étapes structurantes menant à la fondation de cette institution ainsi que les décisions prises par le gouvernement ontarien et par les administrateurs de l'UOF concernant la mise en œuvre de sa mission. Les fondateurs de l'UOF ont eu à définir la mission, à bâtir le projet académique et de recherche ainsi que la structure de gouvernance pour administrer, structurer et développer cette nouvelle université tout en tenant compte du contexte dans lequel cette dernière allait s'implanter. De plus, ils se sont affairés à mobiliser la communauté franco-ontarienne autour de ce projet.

La revendication de cette communauté s'est transformée en projet institutionnel concret au moment de la nomination des membres du CPULF et subséquemment par celle des membres du CG de l'UOF. Au cours de l'automne 2016, le gouvernement libéral de l'Ontario nomme les membres du Conseil de planification :

- Dyane Adam, ancienne cadre universitaire et commissaire aux langues officielles du Canada;
- Frédéric Dimanche, professeur et directeur de la Ted Rogers School of Hospitality (Université Ryerson devenue *Toronto Metropolitan University*);
- Normand Labrie, professeur à l'*Ontario Institute for Studies in Education* (OISE, UofT);

- Fété Ngira-Batware Kimpiobi, directrice générale de l'organisme Solidarité des femmes et familles immigrantes francophones du Niagara;
- Glenn O'Farrell, président et chef de la direction du Groupe Média TFO;
- Yollande Dweme Mbukuny Pitta, étudiante au doctorat à l'OISE;
- Léonie Tchatat, fondatrice et présidente de l'organisme La Passerelle Intégration et Développement Économique.

Ce même gouvernement accepte les recommandations du rapport du CPULF et officialise, en 2017, la création de l'UOF. Les membres du CG, qui ont la responsabilité de mettre en œuvre les recommandations du CPULF, sont nommés par règlement ministériel le 9 avril 2018. Il s'agit de :

- Dyane Adam;
- John M. Beck, fondateur et président du conseil d'administration de Groupe Aecon Inc.;
- Normand Côté, gestionnaire de services bancaires et consultant;
- Frédéric Dimanche;
- Rodrigue Gilbert, leader transport et logistique chez *PWC* Canada;
- Koubra Hagggar, étudiante de 12<sup>e</sup> année à l'école secondaire Georges-P.-Vanier;
- Normand Labrie;
- Marième Lo, directrice du programme d'études africaines et professeure agrégée en études sur les femmes et le genre à l'UofT;
- Jacques Naud, premier vice-président ventes et distribution à La Première financière du savoir;
- Florence Ngenzebuhoro, directrice générale du Centre francophone du Grand Toronto;
- Fété Ngira-Batware Kimpiobi;
- Glenn O'Farrell;
- Marie-Andrée Vermette, avocate et associée au cabinet *WeirFoulds LLP* de Toronto.

Comme on peut le constater, cinq membres du CG ont participé au CPULF. De façon exceptionnelle, le CG exerce les pouvoirs du Sénat académique jusqu'à ce que ce dernier soit constitué, conformément à la *Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français*

(Gouvernement de l'Ontario, 2017b). Ainsi, les membres du CPULF, les membres qui se sont succédé au CG, les employés et collaborateurs embauchés par l'université entre novembre 2016 (année de formation du CPULF) et 2019 (année de l'arrivée de la première équipe de direction) ont contribué à créer l'UOF.

Dans la préface d'un dossier publié par la revue *Enjeux et société* sur l'Université du 21<sup>e</sup> siècle, Dyane Adam, présidente du CG de l'UOF, présente quelques éléments contextualisant la création de cette université dans de ses premières années d'existence. Dans un premier temps, elle explique que, pour comprendre la création de l'UOF, il faut se rapporter au contexte de la lutte pour la reconnaissance des droits linguistiques et éducatifs des Franco-Ontariens. Selon cette gestionnaire, le projet, en s'inscrivant « dans une démarche de mobilisation et de développement communautaires de plus de cinq décennies, lui confère une portée historique et sociétale hors du commun » (2021, p. 3). Dans un deuxième temps, elle soutient que le facteur temps a grandement joué dans la mise en œuvre de l'institution. Les ressources humaines restreintes, la pression exercée par le gouvernement libéral pour voir avancer les travaux avant la tenue des élections de juin 2018 et les attentes des instances gouvernementales concernées ont exacerbé dans l'équipe de l'UOF cette sensation d'une « course incessante ». De plus, elle a dû par la suite composer avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement élu avec le mandat de redresser les finances publiques. Ainsi, l'annonce de l'annulation du financement de l'UOF, l'offre de financement temporaire du gouvernement fédéral le temps de trouver une sortie de crise et, enfin, le déclenchement imminent de l'élection fédérale d'octobre 2019 sont autant d'éléments créant un intervalle de temps restreint pour se mettre en action de même

qu'une pression immense sur l'équipe de l'UOF. Dans un troisième et dernier temps, Dyane Adam affirme que le parcours de l'UOF est indissociable *du et de la* politique. À toutes les étapes de la création de la nouvelle institution, les fondateurs ont dû composer avec la dynamique politique et les rapports de forces entre les parties prenantes, c'est-à-dire les représentants des collectivités francophones, des établissements d'enseignement supérieur et des ministères, ainsi que les élus.

Boivin (2021) s'est quant à elle intéressée à l'expérience des fondateurs de l'UOF. Selon elle, « [à] travers les hauts et les bas, les événements du contexte sociopolitique ont directement influencé la création de l'UOF et, par extension, l'expérience collective des membres du Conseil de gouvernance » (p. 176). L'annonce de l'arrêt du financement du projet le 15 novembre 2018 a été vécue difficilement par les membres du CG, alors que, inversement, la signature de l'entente confirmant le financement de l'UOF intervenue le 22 janvier 2020 a été perçue comme un moment fort et significatif. Si Adam (2021) considère que, pour faire face aux tensions politiques, « les membres du Conseil de gouvernance de l'UOF ont privilégié le dialogue, la rencontre et la réflexion commune » (p. 8), pour Boivin, les membres du CG reconnaissaient certains facteurs déterminants susceptibles de faciliter la concrétisation de leur projet : leur sentiment d'appartenance, la diversité des membres du CG, le leadership de sa présidente, D. Adam, ainsi que la capacité d'adaptation et de résilience de ses membres.

Nous retenons que des facteurs externes, particulièrement les facteurs politiques, ont exercé une grande pression sur les fondateurs de l'UOF. Mentionnés par la présidente

du CG ainsi que par Boivin, ces facteurs seront examinés afin de vérifier si la perception de ces auteurs est partagée par l'ensemble des fondateurs de l'UOF. De façon plus spécifique, il est pertinent de chercher à comprendre comment s'est articulée la dynamique de mise en place des différentes composantes de l'UOF en tenant compte de tels facteurs.

Les fondateurs de l'UOF ont donc pris acte des recommandations du CG, mais également des facteurs d'influence de la fondation d'une université à notre époque ainsi que des facteurs d'influence particuliers à la création d'une telle organisation en Ontario français. Comment s'est articulée la dynamique de mise en œuvre des composantes de l'UOF afin de tenir compte de ces facteurs d'influence? Analyser l'expérience vécue par les fondateurs de l'UOF pourra permettre de comprendre, à travers leurs discours, le processus de réflexion, de négociation et de structuration des actions entourant la création de l'UOF.

Dans le prochain chapitre, nous présenterons la méthodologie privilégiée pour appuyer les visées de cette démarche de recherche. Nous identifierons également les cinq méthodes de collecte et d'analyse de données associées à chacune des problématiques spécifiques de cette thèse. Nous exposerons finalement la trajectoire de notre démarche de recherche.



**Chapitre 2**  
**Méthodologie**

## **Introduction**

Ce chapitre présente la méthodologie de notre recherche. Tel que nous l'avons évoqué dans la problématique de cette thèse, l'objet de notre analyse est le phénomène de création d'une université, soit : la dynamique de mise en place des principales composantes d'une institution universitaire et les facteurs inhérents au contexte de son déploiement. Appréhender un tel phénomène, unique et peu documenté, prend la forme d'une vaste exploration dont les contours ne peuvent pas être déterminés à l'avance. L'exploration, de nature inductive (Guillemette, 2006), de ce terrain méconnu se réalise à la fois à travers l'analyse de chacune des études liées aux différentes problématiques spécifiques, mais également dans l'articulation et la convergence de ces dernières telles qu'elles se déploient au sein même de notre thèse.

L'université est une organisation complexe et dynamique, soumise à une multitude de facteurs externes liés à son contexte de création et de développement (Kerr, 2001; Anderson, 2009). Mobiliser une communauté interne et externe afin de mettre en œuvre sa triple mission – offrir de l'enseignement, réaliser de la recherche et mettre en place des services à la collectivité ou à la communauté (Jones, 2002) –, soutenue par un mode de financement par formules et un mode de gouvernance par les pairs, est un exercice qualifié de périlleux (Fındikli, 2017). Poser un regard scientifique sur cette organisation au moment où cette dernière se crée demande de la souplesse autant dans l'attitude du chercheur que dans le type de méthodologie à privilégier.

Les visées et défis découlant de notre problématique générale et de nos problématiques spécifiques appellent une méthodologie qui favorise l'exploration d'un

phénomène peu étudié, où les réalités individuelles des acteurs concernés prennent une place centrale, et qui offre au chercheur souplesse et liberté afin de recueillir et d'analyser les données pertinentes liées au phénomène pour en dégager une théorisation. La méthodologie de la théorisation enracinée (MTE) ou *grounded theory* (Glaser et Strauss, 1967; Luckerhoff et Guillemette, 2012) nous a semblé tout indiquée, comme nous le verrons ci-après, pour soutenir une telle démarche.

Dans la première section de ce chapitre, nous présenterons cette méthodologie et expliquerons en quoi elle est appropriée pour soutenir les visées de cette étude, compte tenu de ses particularités. Dans la deuxième section, nous identifierons les cinq méthodes de collecte et d'analyse de données associées à chacune des problématiques spécifiques de cette thèse. Dans la troisième section du chapitre, nous exposerons la trajectoire de notre démarche de recherche et la manière dont elle répond aux grands principes de la MTE.

### **2.1. Une méthodologie adaptée à l'analyse du phénomène à l'étude**

Approche résolument inductive, la MTE repose sur le principe fondateur suivant : le but d'une recherche n'est pas de réfuter ou d'appuyer une ou des hypothèses (approche hypothético-déductive), mais bien de favoriser l'émergence d'une théorisation enracinée dans le réel à partir des données recueillies relatives à la problématique du chercheur. À l'instar de Luckerhoff et Guillemette (2012), nous traduisons l'expression *grounded theory* par « théorisation enracinée » afin de bien refléter l'image d'une théorisation plongeant ses racines dans les données provenant directement du terrain.

Le choix de l'approche inductive de la MTE implique un rapport particulier à la réalité et à l'accès à la connaissance. À la différence des approches conventionnelles, de nature logico-déductive, qui présument d'une réalité unique et absolue, l'approche inductive en MTE considère que la réalité sociale existe, qu'elle est multiple et complexe et qu'elle évolue selon le temps, le lieu et, surtout, le regard du chercheur (Guillemette et Luckerhoff, 2009). En MTE, la meilleure façon de comprendre un phénomène réside donc dans l'étude du sens que lui accordent les acteurs concernés par lui.

La MTE tire notamment son influence du courant théorique dit de l'interactionnisme symbolique. Selon cette perspective, les acteurs sociaux interagissent en société avec les objets ou les structures qui les entourent en fonction du sens qu'ils leur attribuent (Blumer, 1969). Ce sens n'est pas le reflet exact de ce que l'on peut considérer comme étant la réalité au sein des approches dites positivistes, puisqu'il est le résultat d'un processus interprétatif (Becker, 1963). La MTE reprend donc cette conception subjective de la réalité sociale. Dans le cadre de notre recherche, cette conception sous-tend l'idée que la réalité étudiée se trouvera à un des points de rencontre entre le phénomène et l'acteur. L'analyse de l'interprétation du phénomène par l'acteur, dans un cadre de recherche spécifique donné, permet d'appréhender cette réalité (Corbin et Strauss, 2015). En MTE, le vécu des acteurs face à un phénomène donné est un révélateur de ce phénomène. La signification d'un phénomène social ne peut pas être dissociée de la façon dont les individus l'ont expérimenté. Placer ainsi l'expérience humaine au cœur de la démarche de recherche rejoint en outre la perspective théorique du pragmatisme américain (Dewey, 1933).

La méthodologie de la théorisation enracinée fait appel à des procédures d'investigation rigoureuses dans le but, d'abord, d'amener le chercheur à suspendre temporairement le recours aux écrits scientifiques afin de laisser toute la place aux données du terrain et, ensuite, de produire une théorie scientifique valable à partir de celles-ci (Hood, 2007). Ainsi, autant lors de la collecte que de l'analyse, certaines procédures encadreront le travail du chercheur pour lui permettre de faire émerger la théorie de ces données<sup>7</sup>.

En se détournant de l'orientation hypothético-déductive, la théorisation enracinée laisse place à l'émergence de nouvelles théories. Bien qu'elle ne se réduise pas à cet objectif, la MTE sied bien à une investigation exploratoire car elle offre au chercheur l'occasion de découvrir un regard différent sur un phénomène à étudier, un regard plus large ou posé depuis un angle inhabituel. La création d'une université est un phénomène peu exploré par la recherche. Au début de nos investigations, nous n'avions élaboré aucune hypothèse ni même aucun questionnement précis, et ce, autant en ce qui concernait notre démarche générale de thèse que les démarches propres à chacune des études spécifiques. La MTE nous a permis d'explorer ce phénomène sans avoir à choisir dès le départ un cadre et un angle théoriques d'investigation préétablis. Elle a également offert une structure de recherche dans laquelle il fut possible d'intégrer des méthodes de recherche variées. Cette structure a particulièrement convenu à une recherche dans

---

<sup>7</sup> Afin d'éviter la redondance, ces procédures seront expliquées à la section 3 du présent chapitre, dans la présentation de notre démarche de recherche.

laquelle l'expérience des acteurs se devait d'occuper une place centrale. Somme toute, les caractéristiques de la MTE cadreraient parfaitement avec la nature de notre objet d'étude.

## **2.2.Présentation des méthodologies spécifiques**

Pour approfondir notre compréhension du phénomène à l'étude, nous l'avons exploré, tel que mentionné plus haut, selon cinq perspectives que nous avons estimées complémentaires :

- 1) le processus de médiatisation des articles de la presse écrite traitant de cet événement;
- 2) les usages des médias sociaux lors du mouvement des Franco-Ontariens de 2018 contestant l'arrêt de financement de l'UOF;
- 3) la performance sociale des acteurs engagés dans le mouvement franco-ontarien;
- 4) le point de vue des experts sur la question de la création d'une nouvelle université;
- 5) le cas concret de la création de l'Université de l'Ontario français selon la perspective de ses fondateurs<sup>8</sup>.

Aller à la rencontre des acteurs concernés par le phénomène (experts, administrateurs, fondateurs, élus, leaders d'associations franco-ontariennes) nous a permis de répondre aux visées de nos problématiques se rapportant aux experts, aux fondateurs et aux usages des médias sociaux. L'analyse du discours de ces acteurs nous a permis de mieux comprendre l'expérience vécue par ces derniers (Meunier et al., 2020). Pour éclairer nos recherches, nous avons ainsi animé des entretiens qualitatifs par visioconférence avec ces acteurs. Nous avons initié ces entretiens sur une question de

---

<sup>8</sup> Mentionnons que les deux directeurs de cette thèse, Marc L. Johnson et Jason Luckerhoff, font partie du groupe des fondateurs de l'Université de l'Ontario français. Pour l'article sur l'analyse de discours des fondateurs, ils n'ont pas participé aux collectes et à l'analyse des données ni à la rédaction de l'article.

départ la plus large et ouverte possible (par exemple : Comment s'est déroulée pour vous la création de l'UOF?). Une grande liberté fut offerte aux participants en ce qui avait trait aux thématiques abordées ou à tout autre sujet sur lesquels ils désiraient s'exprimer en relation avec la problématique. Cette façon de faire nous a permis d'en apprendre davantage sur des aspects de leur réalité, voire sur certains que nous n'appréhendions pas (Strauss et Corbin, 2004). Tout au long de ces rencontres, nous avons tenté d'adopter la position la plus ouverte et la plus neutre possible; par exemple, nous nous efforcions de ne pas suggérer de réponses aux participants ni d'engager une conversation, ce qui aurait risqué d'influencer la description spontanée de leur réalité (Corbin et Strauss, 2015). Nous avons utilisé des techniques tels la reformulation, la valorisation et l'approbation non verbale pour inciter les participants à engager et à poursuivre le partage de ce qu'ils ont vécu (Boutin, 2018). Nous avons également tenté de limiter au minimum nos participations verbales et sommes demeuré sensible à tout ce qui pouvait nourrir notre collecte de données : le langage non verbal et le ton des participants, le contexte de chaque entretien, les discussions informelles précédant ou faisant suite aux entretiens. Si, par moment, un participant nous invitait à prendre connaissance d'une autre source de données (article de journal, texte scientifique, propos d'un autre participant), nous notions cette suggestion et tenions compte de cette nouvelle piste d'informations. Enfin, le contenu de chaque entretien a été transcrit dans un logiciel de traitement de texte.

Mentionnons en outre que, tout au long de cette démarche de recherche, nous avons respecté la *Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'UQTR. Avant qu'ils ne donnent leur consentement pour prendre part à cette étude, nous nous

sommes assuré que les participants disposent de suffisamment d'informations sur cette dernière. Dès le premier contact, ils étaient informés de la possibilité de demander des éclaircissements sur la démarche s'ils en ressentaient le besoin et de se retirer de l'étude à tout moment. Nous avons également mis en place des mesures pour assurer la confidentialité des données. Lors de la transcription, nous avons notamment remplacé les noms des participants par des codes qui n'étaient connus que du chercheur principal. Nous nous sommes également assuré qu'aucune donnée issue des entretiens et utilisée lors de la rédaction des articles ne permette de reconnaître un participant.

Dans les prochaines sections de ce chapitre, nous allons présenter les méthodes de collecte et d'analyse de données employées dans la réalisation de chacune des études réalisées dans le cadre de cette thèse.

### **2.2.1. Méthodologie soutenant les visées liées à la problématique 1 (processus de médiatisation)**

En vue de constituer le corpus de notre analyse du processus de médiatisation de la création de l'UOF, nous nous sommes intéressé exclusivement aux textes publiés dans la presse écrite canadienne, ce matériel étant non seulement dense en informations, mais également structuré selon des formats bien définis (nouvelle, éditorial, chronique, opinion du lecteur). Afin de repérer ces textes, nous avons utilisé le logiciel de veille médiatique *Meltwater* et les termes de recherche suivants :

- Université de l'Ontario français;
- UOF;
- Université francophone;
- Ontario;



- University francophone;
- University French language.

Les articles analysés furent publiés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 30 septembre 2019. Nous désirions spécialement nous pencher sur la couverture de presse des événements sociaux et politiques principaux de la courte histoire de l'UOF, soit :

- le dépôt du rapport du Conseil de planification pour une université de langue française le 30 juin 2017;
- les démarches ayant conduit à l'adoption du projet de loi 177 créant l'UOF, entériné le 15 décembre 2017;
- l'abandon du projet;
- la crise socio-linguistique qui en a découlé en novembre 2018.

Notre corpus comprend évidemment les importantes retombées qu'auront suscitées ces deux derniers événements jusqu'à la signature de l'entente de principe Canada-Ontario le 7 septembre 2019, ainsi que les répercussions médiatiques qui ont suivi. Certaines entreprises de presse ont pu, parfois, publier différentes versions du même article en ajoutant des mises à jour ou corrections au cours d'une même journée ou en les présentant en brève à la une de leur site web. La couverture médiatique et sa portée se montrant toute deux pertinentes dans le cadre de notre recherche, nous avons donc intégré ces différentes versions à notre corpus lorsqu'elles étaient accessibles en ligne. Cette collecte de données nous a permis de recenser 2 405 articles de presse.

Nous avons effectué une analyse mixte inductive séquencée dans le temps des articles de presse retenus, réalisée à partir d'un devis séquentiel explicatif (Cresswell et Clark, 2007). La collecte et l'analyse de données se sont ainsi déroulées en deux phases

consécutives. D'abord, dans le but de brosser un portrait global du corpus, nous avons complété une analyse quantitative de l'ensemble de notre matériel selon différentes variables, notamment en tenant compte de sa trame temporelle et de ses thématiques principales. Si les variables d'une revue de presse peuvent se multiplier à l'infini, certaines sont présentes dans la majorité des études : le sujet, la période, le média, l'auteur (Leray, 2008). Pour notre part, nous avons sélectionné les neuf variables suivantes : date, source, auteur et langue – qui furent directement extraites par *Meltwater* –; type d'auteur, acteur, thématique, type de texte et intention journalistique – codées lors de l'analyse des articles. Cette liste a été validée et bonifiée lors d'un prétest mené sur 100 textes sélectionnés de façon aléatoire. Nous l'avons également présentée à certains administrateurs de l'UOF afin de nous assurer de sa validité. Nous avons par la suite codé et compilé les données à l'aide du progiciel *SPSS (Statistical Package for the Social Sciences)*.

Par la suite, une analyse qualitative inductive de ce même corpus a permis d'explorer certains résultats quantitatifs plus significatifs. Notre intérêt s'est particulièrement dirigé vers la médiatisation de notre objet d'étude lorsqu'elle tend à prendre de l'ampleur et à se transformer. Nous avons été sensible aux thèmes abordés, au choix des mots et aux figures de style utilisées, à la construction du récit médiatique à ce moment précis de la couverture de presse, et ce, tout en tenant compte de la provenance des entreprises de presse. Ce processus a permis de faire apparaître les catégories et les thèmes qui ont fait émerger un sens à notre matériel (Saldana, 2013).

### **2.2.2. Méthodologie soutenant les visées liées à la problématique 2 (l'usage des médias sociaux numériques)**

Pour répondre aux visées de notre étude qui concernaient spécifiquement les usages des médias sociaux numériques lors du mouvement de résistance franco-ontarien, nous avons adopté, ici aussi, une approche inductive (Guillemette et Luckerhoff, 2009). Dans un premier temps, nous avons réalisé une analyse quantitative et qualitative du contenu des pages *Facebook* et des fils *Twitter* des acteurs engagés dans ce conflit, soit des associations franco-ontariennes, des citoyens, des élus et l'UOF. Bien que la collecte de données ait été réalisée trois ans après les événements, de nombreuses données étaient toujours disponibles dans les différentes plateformes de ces acteurs. Nous avons recensé les mots-clés (*hashtags*) les plus populaires à ce moment, soit : #LaResistance, #Noussoyonsnousserons et #Respectfranco. En outre, une attention particulière a été portée aux publications les plus partagées. Nous avons regroupé ces données sous différents thèmes, selon l'usage qu'en faisait chacun de ces acteurs.

Dans un deuxième temps, nous avons mené dix-sept entretiens qualitatifs avec des acteurs, élus, leaders des associations ou employés de l'UOF ayant pris part au débat sur l'arrêt de financement de l'UOF. Une liste de participants potentiels a été établie et bonifiée à la suite des suggestions formulées par les premiers participants rencontrés. Nous les avons invités à s'exprimer sur les résultats de l'investigation que nous avons réalisée dans les plateformes sociaux numériques. Nous avons par la suite regroupé à nouveau nos données selon différents thèmes et catégories.

### **2.2.3. Méthodologie soutenant les visées liées à la problématique 3 (performance sociale)**

Dans le cas de l'étude inductive sur l'analyse de la performance sociale des acteurs engagés dans le conflit pour la survie de l'UOF, nous avons utilisé en partie les mêmes données que celles collectées pour les études 1 et 2 de cette thèse soit les articles de presse publiés entre novembre 2018 et janvier 2020 traitant de l'UOF ainsi que les messages publiés sur les différentes plateformes socionumériques des différents acteurs engagés dans le conflit. Cette étude s'appuie également sur un travail documentaire comprenant l'analyse des comptes rendus des différentes instances où le sujet a été débattu : la Chambre des communes du Canada, l'Assemblée législative de l'Ontario et le comité permanent des langues officielles.

### **2.2.4. Méthodologie soutenant les visées liées à la problématique 4 (experts)**

Pour recruter des participants à notre quatrième étude, les experts de l'enseignement supérieur, nous avons sélectionné des acteurs issus de domaines variés et présentant différents parcours professionnels. En MTE, notre objectif n'était pas de constituer un échantillon représentatif, mais bien de récolter une grande diversité de données (Strauss et Corbin, 2004). Dans cette première étude, nous désirions rencontrer deux types de participants :

- les administrateurs, recteurs ou vice-recteurs d'universités canadiennes, anciens ou actuels, ayant une expérience de la gouvernance universitaire;
- des experts universitaires canadiens issus de tous les domaines de la recherche sur l'enseignement supérieur : financement, pédagogie, gouvernance, histoire, sociologie, recherche.

Pour constituer notre banque de participants, nous avons dressé une liste d'experts potentiels et l'avons bonifiée à partir des suggestions des experts rencontrés. Nous avons finalement animé vingt-deux entretiens avec dix-sept participants, dont certains ont été rencontrés plus d'une fois. Sur la base de la transcription des propos de chacun, nous avons procédé à des regroupements par thèmes. Cette étape nous a permis de coder et de catégoriser (à l'aide de tableaux), nos données ainsi que de conserver des traces du processus réflexif ayant mené à cette analyse (Lejeune, 2014). Ces résultats ont ensuite été approfondis par la consultation d'écrits scientifiques, de rapports et d'articles de journaux liés à l'objet d'étude, de même que par une deuxième ronde d'entretiens.

#### **2.2.5. Méthodologie soutenant les visées liées à la problématique 5 (fondateurs)**

En vue d'analyser la création de l'UOF dans la perspective de ses fondateurs, nous avons bénéficié de matériel existant. En effet, à l'automne 2019, le chercheur postdoctoral à l'UOF, Olivier Champagne-Poirier a réalisé, dans le cadre d'un projet sur la création de cette université, douze entretiens individuels et un entretien de groupe avec des membres de l'équipe de l'UOF. Chacun a ainsi partagé son expérience selon les particularités des fonctions qu'il occupait lors des premières étapes de la mise en œuvre du projet. Nous avons réalisé la transcription et l'analyse de ce matériel, opération qui a permis d'orienter le déploiement d'une deuxième ronde d'entretiens avec les mêmes participants et avec huit autres membres de l'équipe de l'UOF.

Pour constituer la liste de participants à notre étude, nous avons communiqué avec la direction de l'UOF, lui avons fait part de notre projet et lui avons présenté notre devis d'entretiens. Nous avons par la suite communiqué avec les personnes suivantes : employés

et collaborateurs de la première heure de l'UOF, membres du Comité de planification pour une université de langue française et membres du Conseil de gouvernance de l'UOF ayant œuvré à sa création entre 2016 et 2019. L'analyse des données recueillies lors des entretiens a été réalisée avec l'aide du logiciel d'analyse qualitative d'organisation de données *NVivo*, qui nous a permis de coder et de catégoriser nos données pour en faire émerger un sens (Lejeune, 2014).

### **2.3. Description de la trajectoire de la démarche de recherche**

Si la rédaction d'une thèse amène presque systématiquement son auteur à présenter les problématiques générale et spécifiques, la méthodologie et les résultats dans un ordonnancement linéaire conventionnel, cette structure ne reflète qu'imparfaitement la trajectoire qu'implique la MTE. Dans cette section, nous tenterons de décrire le chemin parcouru pour mener à bien notre étude et la manière dont notre démarche a respecté les principes fondamentaux de la MTE.

#### **2.3.1. Priorisation des données et suspension des savoirs théoriques**

Toutes les données recueillies en vue de préparer cette thèse l'ont été avec une grande ouverture face à la possible émergence de l'inédit et de l'inattendu. Nous n'avions pas d'idées préconçues sur les résultats de cette recherche, voire sur l'objet d'étude principal de la thèse. Si l'idée de création d'une université nous interpellait, nous n'avions pas arrêté notre choix sur l'angle à privilégier pour analyser ce phénomène. Plusieurs thèmes liés à ce sujet nous intéressaient : l'université « idéale » à notre époque, les défis d'implantation d'une nouvelle université, le rôle et les motivations des gestionnaires dans un tel contexte,

les liens à développer entre l'université et sa communauté d'accueil. Nous avons délibérément choisi de ne pas identifier l'un de ces thèmes au début de nos investigations.

Tout au long de nos travaux, nous avons tenté de laisser la plus grande place possible à nos données. Bien que nos expériences professionnelles antérieures et notre intérêt pour les questions liées aux communications et à la gouvernance dans les universités se soient traduits dans une certaine connaissance de la problématique étudiée, nous nous sommes néanmoins efforcé de ne pas transformer cette connaissance en cadre théorique. Afin de prendre pleinement conscience de l'existence et des pourtours de cette connaissance et de leur potentielle influence sur le cours de cette étude, nous avons tenté de les identifier en les notant dans un journal de bord. Tout au long de nos démarches, nous nous sommes constamment questionné dans le but de nous assurer que notre théorisation émanait des données et non de nos connaissances théoriques et expérientielles. Lors de nos analyses, les données ont ainsi été regroupées par codes et par catégories, et ce, dans un constant souci de suspendre temporairement nos savoirs théoriques sur la question (Luckerhoff et Guillemette, 2012).

### **2.3.2. Un processus de théorisation enracinée dans les données**

Toutes les réflexions et observations liées aux différentes étapes de nos collectes et analyses de données ont été notées dans des mémos. En MTE, les mémos sont les notes prises par le chercheur à tous moments dans le processus de recherche; ils deviennent des données importantes témoignant de ce processus (Charmaz, 1983). De fait, « *all is data* » constitue l'un des principes fondateurs de la MTE (Glaser, 2001, p. 145). Ces mémos ont permis de faciliter l'analyse des données de chaque étude ainsi que des liens qui unissent

les différentes études, tout en facilitant le déploiement de l'argumentaire général de la thèse. Au surplus, en analysant et en expliquant les relations entre les codes et les catégories qui émergeaient de nos données et en modélisant certaines de ces relations, nous sommes passés par une étape importante de la MTE : la montée dans les voies de théorisation (Corbin et Strauss, 2015), moment à la suite duquel nous avons amorcé la rédaction des différents articles réunis au sein de cette thèse.

Les premières versions de ces derniers n'avaient toutefois pas atteint un niveau de théorisation satisfaisant. C'est en échangeant avec des participants, en leur faisant lire les ébauches des articles et en organisant parfois une seconde ronde d'entretiens que ce processus nous a mené à l'atteinte de la saturation théorique (Glaser et Strauss, 1967). Résultats bruts, catégories, modèles et théorisation ont ainsi été consultés par certains participants pour assurer la meilleure compréhension possible du phénomène à l'étude (Corbin et Strauss, 2015). Ce remodelage analytique constant fut nécessaire pour générer une théorisation structurée et signifiante de nos données. En outre, dans la réalisation de chacune de nos cinq études est arrivé un moment où la rencontre d'un nouveau participant ne nous permettait pas de faire émerger une nouvelle catégorie ou d'approfondir la relation entre deux catégories déjà créées. Cet autre moment important de la MTE est celui où, dans le processus de recherche, le chercheur est convaincu de détenir une compréhension satisfaisante et suffisante de la problématique à l'étude.



### 2.3.3. Une trajectoire hélicoïdale

Déployer un processus de recherche permettant de générer une théorie à partir du terrain exige d'emprunter une trajectoire hélicoïdale (Luckerhoff et Guillemette, 2012). Cette façon de faire amène le chercheur à avancer dans son projet en faisant plusieurs allers-retours entre les données et la théorie; de plus, il doit revenir constamment sur les étapes du processus déjà amorcées. Dans le cadre de notre démarche, ces allers-retours nous ont d'abord conduit à tenir le rôle du chercheur-observateur du phénomène de création d'une université pour, par la suite, adopter celui du chercheur qui le modélise et le théorise (Glaser et Strauss, 1967). Si chacune des études composant cette thèse a suivi un processus de MTE en soi, la convergence de ces démarches et l'aboutissement de l'argumentaire général a également emprunté la même trajectoire hélicoïdale, caractéristique de la MTE.

Au moment de lancer notre projet de recherche, nous avons pris soin de respecter un principe important de la MTE, soit de nous imprégner de données variées associées à notre phénomène à l'étude (rapports, articles de journaux, rencontres) (Corbin et Strauss, 2015). Nous nous sommes intéressé à tout ce qui concernait l'université en général, de l'énoncé de sa mission à sa création à proprement parler, mais également à tout ce qui touchait le cas à l'étude, soit l'Université de l'Ontario français. Le rapport du Comité de planification pour une université de langue française a constitué un point de départ important du point de vue de la documentation du phénomène. Nous avons également parfaire notre connaissance de ce dernier en consultant les précédents rapports de réflexion sur l'enseignement supérieur en Ontario ainsi que certains articles de journaux sur la question. Pendant près d'un an, nous avons avancé dans cette quête d'appropriation du

phénomène à l'étude sans idées préconçues sur la visée de nos investigations et, tel que mentionné précédemment, en suspendant activement notre savoir théorique sur la question.

Par la suite, au cours de la deuxième année de préparation de cette thèse, une première étude réalisée a consisté à analyser le processus de médiatisation de la création de l'UOF à partir des 2 405 textes évoqués précédemment. Soulignons que cette recherche a été réalisée à la demande de l'UOF<sup>9</sup>. Cette démarche, à la fois quantitative et qualitative, s'est donc accomplie selon une trajectoire hélicoïdale se traçant une voie entre les données, nos analyses et les concepts théoriques appuyant ces dernières. C'est à ce moment que nous avons amorcé un premier virage analytique : nous avons recensé, catégorisé, modélisé, théorisé. Notre positionnement face à notre objet d'étude a ainsi évolué constamment.

L'analyse du processus de médiatisation de la création de l'UOF nous a conduit à prendre deux décisions importantes pour la suite du projet. D'une part, à ce point de notre démarche, nous étions convaincu de l'intérêt d'analyser à la fois une perspective experte du phénomène large de création d'une université et une perspective terrain, plutôt axée sur la gouvernance et mettant à contribution les fondateurs de l'UOF. D'autre part, nous considérons que la compréhension de la discussion publique sur la création de l'UOF, sur l'arrêt de son financement et sur le mouvement de résistance qui s'est constitué à la suite

---

<sup>9</sup> En 2019, l'UOF, nous a accordé, à titre d'étudiant au doctorat, un contrat pour réaliser une revue de presse portant sur la création de l'université. À ce moment, il n'était pas encore clair que cette analyse deviendrait un article inséré dans notre thèse. Il était cependant entendu, dès le départ, que nous bénéficierions d'une liberté académique totale dans le déroulement de cette étude. En aucun temps, l'UOF était autorisée à exercer quelques censures que ce soit sur ce travail.

de cette décision gouvernementale ne pouvait faire l'économie d'une analyse des usages des médias socionumériques par les principaux acteurs engagés dans cette crise. Ces constats nous ont incité à mettre en place les trois autres études constituant cette thèse.

Dans un troisième temps, nous avons réalisé une étude sur la vision des experts et des fondateurs<sup>10</sup> sur le phénomène étudié (les premiers sur la création d'une université au Canada, les seconds sur la création de l'UOF). Les collectes réalisées à l'automne de la troisième année de réalisation la thèse et les analyses des données de ces deux projets d'étude, complétées pour leur part à l'hiver de cette même année (2022), se sont déroulées presque simultanément. Il nous est arrivé de rencontrer un expert de l'enseignement supérieur un matin et un fondateur de l'UOF dans l'après-midi de la même journée. Si cette simultanéité n'était ni planifiée ni espérée, elle s'est montrée d'une grande utilité dans l'approfondissement de notre objet d'étude. En outre, les deux démarches s'enrichissaient mutuellement : une rencontre avec un expert pouvait nous signaler qu'il était temps de revoir certaines questions à aborder avec les fondateurs et vice versa.

Cette interconnexion a par ailleurs persisté lors de nos analyses. Par exemple, certaines catégories se sont retrouvées dans le codage d'une étude après avoir été déterminées au cours des analyses réalisées dans le cadre d'une autre. Plus encore : nous avons d'abord envisagé de réaliser une seule étude impliquant deux types de participants, mais la densité, la richesse et la diversité des résultats nous ont convaincu de préparer

---

<sup>10</sup> Mentionnons que nos deux directeurs de thèse, Jason Luckerhoff et Marc L. Johnson, font partie du groupe des premiers fondateurs de l'UOF. Sans devenir des participants à l'étude, ils ont favorisé les contacts avec différents acteurs ayant participé à cette création.

deux articles distincts. La dynamique de mise en place des composantes de l'université, qui a émergé lors de l'analyse de ces deux études, prend ainsi en compte le système dans lequel se créent à la fois l'université et la discussion publique au sein de ce système. On note également une certaine convergence dans la rédaction de ces deux articles : les facteurs d'influence inhérents à la création d'une université identifiés dans les résultats de l'étude sur les experts y sont repris, de même que la réalité du terrain décrite dans l'article sur les fondateurs de l'UOF.

Enfin, nous avons réalisé une analyse des usages des médias sociaux numériques par les principaux acteurs engagés dans la crise linguistique de 2018. Cette étude s'est réalisée en même temps que les études sur les experts et sur les fondateurs. Encore une fois, nous avons réalisé de nombreux allers-retours entre données et théories, mais également entre les données propres à chacune de nos études. L'analyse du processus de médiatisation de l'UOF et de l'usage des médias sociaux numériques a fait émerger un nouveau questionnement : comment les acteurs performant-ils l'université lorsqu'ils débattent d'un enjeu public universitaire. Ce dernier questionnement a mené à la réalisation de l'étude présentée au chapitre V.

Nous sommes retourné finalement aux données de nos premières études et avons rencontré et relancé plusieurs participants afin de valider nos premières analyses et nos résultats. Nous avons aussi procédé à quelques ajustements dans le cadrage de la problématique générale et de la méthodologie de notre thèse. C'est également à ce moment que nous avons engagé le processus de théorisation générale de cette démarche, en tenant

compte à la fois de toutes nos données, de la synthèse de notre programme de recherche, de l'analyse du vécu d'administrateurs universitaires rencontrés à nouveau, des écrits scientifiques pertinents et de notre expérience professionnelle de dix ans en gestion de l'enseignement supérieur<sup>11</sup>. Cette théorisation est exposée dans le chapitre VIII, consacré à la discussion de cette thèse.

Aucun texte ni modèle graphique, à notre connaissance, ne pourrait illustrer parfaitement le processus structurel et cognitif déployé dans une recherche réalisée au moyen de la MTE. Certaines étapes se produisent simultanément, d'autres se chevauchent ou sont enchevêtrées. Si le chercheur peut se consacrer durant des jours à une seule tâche dans un processus donné, il peut dans un temps très bref passer, sans l'avoir planifié, d'une étape de validation à une étape de théorisation, puis prendre un virage pour collecter de nouvelles données et revenir à la validation.

Tel qu'il a été conçu, ce projet d'étude n'aurait pu être élaboré sans le secours de la MTE, d'une part en raison de la place centrale qu'elle accorde aux données, à l'expérience des participants, à l'inédit et à l'exploration; d'autre part en raison de sa souplesse d'utilisation, qui nous a encouragé à approfondir la connaissance de notre objet d'étude tout en contribuant à faire émerger nos résultats.

Dans les prochaines pages, nous présentons les résultats de ces cinq études (Chapitre III à VII) ainsi que la discussion de cette thèse (Chapitre VIII).

---

<sup>11</sup> Ces expériences ont été acquises au CÉGEP de la Gaspésie et des îles ainsi qu'à l'UQTR.

### **Chapitre 3**

#### **Résultats**

#### **Premier article**

Université de l'Ontario français.

Lorsqu'une vague médiatique soulève un enjeu de société<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> Ce texte est paru sous le titre « Université de l'Ontario français. Lorsqu'une vague médiatique soulève un enjeu de société » dans le numéro spécial de la revue *Enjeux et société*, « Enraciner une nouvelle université au 21<sup>e</sup> siècle » 8(2), 78-104, (2021).

## **Introduction**

L'Université de l'Ontario français (UOF) accueillera ses premiers étudiants en 2021. Après des décennies de réflexions, de débats et de revendications (Gervais, 1994), la population franco-ontarienne pourra bénéficier d'un continuum éducatif uniquement en français de la maternelle à l'université. La communauté francophone de l'Ontario prend conscience, dès les années 1980, que le modèle universitaire ontarien bilingue, hérité des années 1960, ne semble convenir que bien imparfaitement à ses besoins (Bock & Dorais, 2016). Le déclin du poids relatif de la population francophone à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laurentienne, notamment, a pour effet de marginaliser la présence du français au sein de ces institutions (Dupuis et al., 2015). Ayant surmonté diverses embûches au cours de son histoire, la minorité franco-ontarienne obtient, grâce à cette nouvelle université, un puissant outil contribuant à assurer sa pérennité.

Les revendications sociales et politiques des quarante dernières années en faveur d'une université de langue française en Ontario mènent à différentes actions politiques structurantes (Dupuis et al., 2015) au début des années 2010 : le rapport du Sommet provincial des États généraux sur le postsecondaire en Ontario français (2015); le rapport *Le Temps d'agir* du Comité consultatif de l'éducation postsecondaire en français dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario (2016); et finalement, le rapport du Conseil de planification pour une université de langue française (2017). Les deux premiers rapports insistent sur le besoin d'une université de langue française pour l'Ontario ; le dernier propose des pistes d'actions pour la mettre en place. En décembre 2017, le gouvernement libéral de l'Ontario adopte le projet de loi 177, confirmant la création d'une université

francophone en Ontario. Sa survie est cependant menacée dès l'année suivante. En effet, le 15 novembre 2018, le gouvernement progressiste-conservateur du premier ministre Doug Ford annonce la fin du financement du projet de l'Université de l'Ontario français. Cette annonce fera naître un mouvement populaire sans précédent chez les Franco-Ontariens contestant les compressions budgétaires du gouvernement. À la suite de ces contestations et du débat public qu'elles font émerger, le gouvernement fédéral, au nom de la défense des droits linguistiques minoritaires au Canada, propose une collaboration financière avec l'Ontario pour sauver l'université. Une entente de principe entre le gouvernement fédéral et la province de l'Ontario, signée en septembre 2019 et officialisée en janvier 2020, confirme le rétablissement du financement de l'UOF.

### **3.1. Problématique**

Pour Bock et Dorais, une université n'est pas une institution comme les autres, son apport à sa communauté d'appartenance et à la structuration de cette dernière y est considérable:

Elle est un lieu qui contribue à l'édification et à la permanence des cultures et des sociétés, un lieu dont la mission première est d'engendrer la réflexion et le débat sur leur finalité au-delà des contingences, des besoins, voire des tendances intellectuelles du moment. Cette réflexivité propre à l'institution universitaire lui confère une mission existentielle qui la conduit à transcender les impératifs purement stratégiques et circonstanciels auxquels certains voudraient l'astreindre (2016, p. 124).

Ainsi, selon ces auteurs, le symbole que représente cette nouvelle université pour les Franco-Ontariens explique en partie la vaste couverture médiatique des tribulations sociales et politiques des premiers moments de cette institution.

L'analyse du processus de médiatisation (Strömbäck, 2008) d'un événement de société permet de comprendre la façon dont les médias traitent, à travers le temps, une réflexion collective construite dans l'espace public (Quéré, 1995). Pour Charaudeau



(2009), la sphère médiatique fonctionne selon une double logique : d'abord, selon une logique symbolique s'inscrivant dans une finalité démocratique, en informant la communauté sur les événements qui se produisent dans l'espace public et en contribuant à la discussion sociale. Ensuite, elle fonctionne selon une logique pragmatique de captation et de rétention du public, essentiellement pour pouvoir survivre. L'équilibre entre les deux demeure souvent précaire. Selon Fines (2010), utiliser les données médiatiques permet de s'ancrer dans l'histoire immédiate et de la comprendre, de suivre l'évolution d'un processus social à l'intérieur et à l'extérieur d'une arène de négociation, là où la discussion publique se construit. Analyser le processus de médiatisation de la création de l'UOF et de la crise linguistique qui a suivi l'annonce de l'abandon de ce projet permet de comprendre comment s'est construite la discussion publique de cet événement sociétal important.

### **3.2. Méthodologie**

Pour atteindre l'objectif de notre étude, nous avons effectué une recherche mixte inductive séquencée dans le temps (*Explanatory Sequential Design*) (Creswell & Clark, 2017). Cette démarche permet d'orienter un regard qualitatif sur les données quantitatives, de faire émerger du sens à partir de ces données mixtes et d'explorer un phénomène sans s'en faire préalablement d'idées ou d'hypothèses préconçues (Luckerhoff & Guillemette, 2012). Une analyse quantitative de l'ensemble des articles a été réalisée pour dresser un portrait global du corpus, notamment sur le plan de sa temporalité et de ses thématiques principales. Une analyse qualitative de ces mêmes données a permis d'explorer certains résultats plus significatifs.

Le corpus a été constitué à partir du logiciel de veille médiatique Meltwater en utilisant les mots-clés *Université de l'Ontario français, UOF, Université francophone, Ontario, University francophone* et *University French language*. Nous nous sommes intéressé exclusivement aux textes publiés dans la presse écrite pour analyser le discours, ce matériel étant déjà dense et structuré selon des formats bien définis (nouvelle, éditorial, chronique, opinion du lecteur, notamment). Notre corpus est ainsi constitué d'articles de journaux en ligne (certains médias ne publiant plus leur version papier), en provenance d'entreprises de presse canadiennes, publiés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 30 septembre 2019. Cet intervalle permet de couvrir les événements sociaux et politiques principaux de la courte histoire de l'UOF : le dépôt du rapport du Conseil de planification pour une université de langue française (30 juin 2017), les démarches menant à l'adoption du projet de loi 177 officialisant la création de l'UOF (14 décembre 2017), l'abandon du projet et la crise linguistique (novembre 2018) puis leurs retombées jusqu'à la signature de l'entente de principe Canada-Ontario (7 septembre 2019), et, enfin, les répercussions médiatiques qui ont suivi. Certains journaux ont, par moment, publié plusieurs versions du même article en ajoutant des mises à jour ou corrections au cours de la journée, en les présentant en brève à la une de leur site web, notamment. Notre intérêt étant à la fois le processus de médiatisation et sa portée, nous avons intégré ces articles dans notre corpus lorsque toutes les versions étaient accessibles sur Internet.

Comme le souligne Leray (2008), les variables d'analyse d'un processus de médiatisation peuvent se multiplier à l'infini, mais certaines sont récurrentes dans la majorité des études, entre autres le sujet, la période, le média et l'auteur. Nous nous

sommes inspiré de ce modèle pour retenir neuf variables : « date », « média », « auteur » et « langue » (extraites directement par le logiciel Meltwater), « type d'auteur », « acteur », « thématique », « type d'article » et « intention journalistique » (codées lors de l'analyse des articles). L'ensemble des variables a été validé lors d'un prétest d'une lecture de 100 articles du corpus et compilé en utilisant le progiciel SPSS (*Statistical Package for the Social Sciences*).

### **3.3.Résultats et analyses**

Les résultats de cette étude sont dévoilés en deux parties. Premièrement, la présentation des résultats quantitatifs concernant l'analyse des variables « médias », « langue », « type d'articles » et « type d'auteur » permet de contextualiser le sujet. Deuxièmement, la présentation de l'analyse des variables « date », « acteur » et « thématique » propose une analyse mixte du processus de médiatisation dont l'UOF a fait l'objet, particulièrement en contexte de crise linguistique.

Le corpus de presse final contient 2 405 articles en provenance de 82 médias différents. Les résultats présentés dans le Tableau 2 démontrent que les trois médias traitant le plus de l'UOF sont le journal quotidien *Le Droit* (16,8 %), le site web de Radio-Canada (toutes régions confondues) (10,1 %) et la plate-forme numérique du Groupe Média TFO ONfr+ (7,6 %). À eux trois, ils publient plus du tiers (34,5 %) de tous les articles du corpus. Cela s'explique en partie par leur mission de desservir les Franco-Ontariens et de leur donner une voix. En effet, *Le Droit*, seul quotidien francophone publié en Ontario, poursuit depuis 1913 une longue tradition de défense des droits linguistiques des francophones (Laporte, 1986). La société de diffusion Radio-Canada,

selon la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991, a la responsabilité d'« être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue » (3(1) m)(iv)). L'ONfr+ est une chaîne numérique, issue de la fusion du magazine *TF0 24,7* et du service d'actualité *#ONFR* ayant pour raison d'être de couvrir les dossiers de société qui touchent les francophones de l'Ontario et de raconter leurs histoires.

**Tableau 2. Liste des 10 médias ayant le plus publié lors du processus de médiatisation de l'UOF, leur langue de publication ainsi que le nombre et le pourcentage d'articles contenus dans le corpus pour chacun d'eux.**

Médias	Langue	Articles	
		N	%
<i>Le Droit</i>	Français	403	16,8
<i>ICI Radio-Canada.ca</i>	Français	242	10,1
<i>ONfr+</i>	Français	183	7,6
<i>Le Devoir</i>	Français	93	3,9
<i>CBC</i>	Anglais	70	2,9
<i>Ottawa Citizen</i>	Anglais	61	2,5
<i>L'Express</i>	Français	60	2,5
<i>Toronto Star</i>	Anglais	54	2,3
<i>La Presse+</i>	Français	50	2,1
<i>Le Soleil</i>	Français	49	2,0
<i>Autres médias (72)</i>	Français ou Anglais	1 140	47,4
<i>Total</i>		2 405	100,0

Parmi les 82 entreprises de presse analysées, 57 d'entre elles (69,5 %) sont issues de la communauté anglophone, mais 60 % des articles de l'ensemble du corpus sont écrits en français. Sur les 10 médias les plus actifs dans leur couverture de l'UOF, seuls la *CBC* (2,9 %), l'*Ottawa Citizen* (2,5 %) et le *Toronto Star* (2,3 %) sont anglophones. Si

les journaux anglophones ont publié davantage intégralement les communiqués des agences de presse (31,5 % contre 9,3 %), il n'y a pas de différences significatives dans la couverture selon la langue en ce qui a trait aux types d'acteurs et de problématiques présentés dans les articles analysés et la proportion d'articles y faisant référence.

Certains médias publient des textes de façon indépendante (*Le Devoir*, *La Presse*, le *National Post*, par exemple); d'autres font partie d'un regroupement de presse (Groupe Capitales Médias, Québecor, *Sun Media*, par exemple) et publient les articles de journaux affiliés; quelques-uns d'entre eux (*East Gwillimbury Express*, *Waterloo Region Record*, par exemple) ne publient que les textes en provenance des agences de presse ou de son regroupement de presse. La grande majorité des articles écrits sur l'UOF (82,7 %) proposent des textes de type informatif tels des nouvelles, reportages ou entrevues, alors que 13,7 % des articles commentent cette réalité par des éditoriaux ou des chroniques. Finalement, 3,7 % des articles proviennent de lettres, de témoignages ou d'opinions de lecteurs. Le Tableau 3 montre que 23,1 % des articles sont écrits par un journaliste ne travaillant pas pour le média qui le publie. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne des articles du *Droit* utilisés par les autres journaux du Groupe Capitales Média : *Le Soleil* à Québec (29 articles), *Le Nouvelliste* à Trois-Rivières (27 articles), *La Tribune* à Sherbrooke (22 articles), *Le Quotidien* à Saguenay (26 articles) et *La Voix de l'Est* à Granby (20 articles). Mentionnons également que *Le Droit* reprend, dans son journal, des textes écrits par des journalistes de l'ONfr+ (38 articles). Il a été parfois difficile de départager les articles écrits par les journalistes de ceux repris d'une agence de presse, la collaboration n'étant pas toujours explicitement mentionnée.

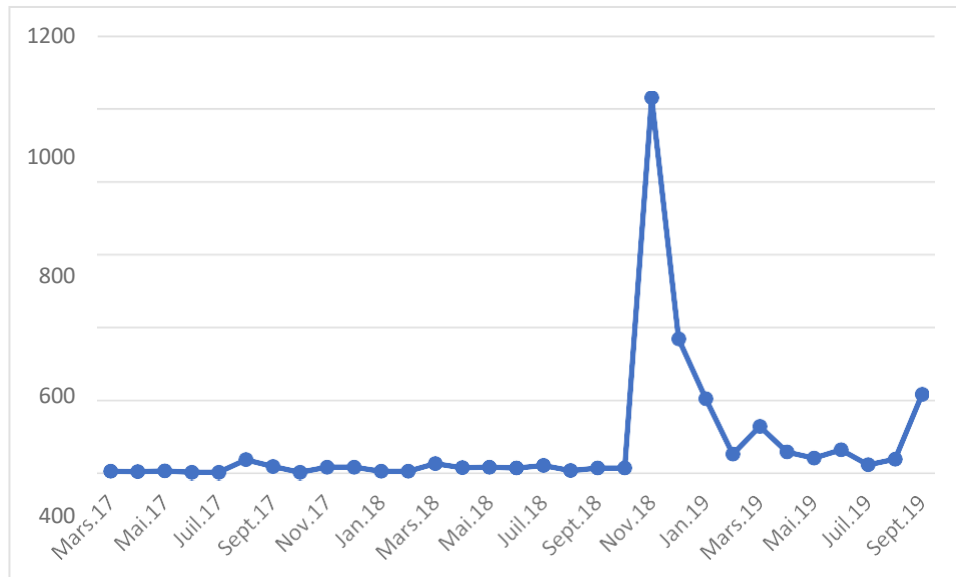
**Tableau 3. Liste des types d’auteurs recensés dans le processus de médiatisation ainsi que le nombre et le pourcentage d’articles publiés par chacun d’eux.**

Types d’auteurs	Articles	
	N	%
Journaliste à l’emploi du média qui publie	1 187	49,4
Journaliste à l’emploi d’un autre média	555	23,1
Journaliste d’une agence de presse	535	22,2
Expert	95	4,0
Citoyen	27	1,1
Non mentionné	6	0,2
Total	2 405	100,0

Soulignons que plusieurs acteurs de la société, autres que des journalistes, écrivent des articles ou des textes d’opinion dans les médias pour se positionner sur la question de l’UOF. Les experts, chercheurs en sociologie, en histoire, en politique et en éducation, anciens élus et responsables d’organismes et d’institutions (4 %) et les citoyens (1,2 %) se prononcent sur le sujet, et ce, particulièrement au moment où le projet de l’UOF est remis en question. Le propos de la très grande majorité (92 %) de ces experts et citoyens est en appui à la fondation ou au développement de l’université. Les autres articles (8 %) remettent en question la capacité économique de réaliser le projet ou apportent un point de vue sur le futur de l’UOF (le choix des programmes, le lieu de son installation, par exemple).

La Figure 3 fait état de l’évolution du processus de médiatisation de l’UOF entre janvier 2017 et septembre 2019. Elle montre clairement une augmentation marquée du nombre d’articles publiés entre novembre 2018 et janvier 2019. Cette augmentation débute le 15 novembre 2018, jour de l’énoncé économique du gouvernement Ford

annonçant l'abandon du projet de l'UOF. Ces seuls mois de novembre 2018 (42,7 %), décembre 2018 (15,2 %) et janvier 2019 (8,4 %) représentent près des deux tiers (66,4 %) du corpus retenu.



**Figure 3. Nombre d'articles traitant de l'UOF selon la date de parution entre le 1er janvier 2017 et le 30 septembre 2019.**

Ce moment est davantage médiatisé que les deux autres moments forts de l'histoire de l'UOF, soit sa fondation le 15 décembre 2017 (0,6 %) et sa relance par la signature d'une entente de principe sur le financement de l'UOF entre le gouvernement fédéral et la province de l'Ontario en septembre 2019 (8,9 %). En novembre 2018, les 82 médias du corpus traitent de l'abandon du projet de l'UOF. Pour certains, ce seront leurs seuls articles sur la question. Pour d'autres, c'est le début d'une vaste couverture sur le sujet, multipliant articles et entrevues. S'ouvre à ce moment une discussion publique sur les motivations du gouvernement Ford et les raisons d'être (ou de ne pas être) de l'UOF. En référant à la question des débats publics médiatisés, Brosius et Eps (1995) proposent le concept

d'événements clés (*key events*) au sein d'un processus médiatique. Ces événements seraient à la fois la source d'une grande couverture journalistique, mais également des tournants qui réorientent la façon de traiter la nouvelle. Nous proposons ce que plusieurs médias ont appelé « le jeudi noir ontarien » du 15 novembre comme étant un événement clé orientant le processus de médiatisation de l'UOF.

Le chronogramme (Figure 4) montre bien que l'annonce de l'abandon du projet de l'UOF (jeudi noir) a suscité l'émergence ou la réactivation de la discussion publique sur le sujet. Il y a d'abord un débat entre les partis politiques au provincial et au fédéral ; tous dénoncent la position du gouvernement Ford. Les élus des partis, des villes, des provinces de partout au Canada s'expriment largement sur la question en liant l'événement à leur propre réalité régionale. Patrick Lagacé, journaliste de *La Presse*, ouvre une discussion sur la couverture médiatique des enjeux d'une minorité linguistique au Canada en dénonçant la position éditoriale de certains journaux ontariens (*National Post*, *Toronto Star*) moins au rendez-vous lorsque la minorité francophone est attaquée. À l'émission *Tout le monde en parle*, émission d'affaires publiques diffusée à Radio-Canada, la question de la présence des francophones hors du Québec engendre d'autres réflexions collectives, relayées par les médias écrits. Guy Breton, recteur de l'Université de Montréal, appuie le développement de l'UOF en insistant sur l'importance de l'offre en éducation universitaire dans les deux langues officielles au Canada. Les experts, universitaires, historiens, journalistes et personnalités publiques s'expriment sur la question, chacun dans son domaine, provoquant chaque fois une discussion relayée par les médias. Le départ de la députée francophone Amanda Simard du Parti progressiste-



conservateur pour contester la décision de son parti ne fait qu'exacerber l'agitation (sociale, politique, culturelle, médiatique) existante. Finalement, le mouvement social franco-ontarien naissant entretient la bulle médiatique sur cet enjeu. D'une nouvelle principale (l'abandon du projet de l'UOF) émergent plusieurs nouvelles secondaires qui amplifient la portée du processus de médiatisation sur le sujet.



**Figure 4. Chronogramme du 15 novembre au 10 décembre 2018 couvrant les événements sociaux et politiques (en bleu) et médiatiques (en orange) marquant la crise linguistique soulevée par l'arrêt du financement de l'UOF.**

À l'instar de Vasterman (2005), Giasson et al. (2010) et Brin et al. (2018)

qualifient ce type de phénomène d'amplification médiatique de *media-hype* :

Le *media-hype* est une réaction médiatique en chaîne. Il naît d'un événement clé qui reçoit une attention médiatique anormalement élevée, qu'il s'agisse d'un incident mineur ou d'une manifestation extraordinaire. Une seule règle s'impose : tous les médias en traitent. Cette situation déclenche ainsi une vaste vague de couverture médiatique. À partir de cet événement clé, un thème central, un cadrage de la problématique est implicitement défini (Giasson et al., 2010, p. 382).

Nous retenons le terme *hype* (« amplification ») plutôt que *wave* (« vague »), car le premier sous-tend une augmentation de l'intensité de la discussion médiatique provoquée en partie par les médias eux-mêmes. Si la question sociétale de cette étude ne relève pas d'un problème social (comme ceux des travaux de Vasterman), elle relève d'une crise linguistique amplifiée par les médias.

L'abandon du projet de l'UOF et l'amplification médiatique qui a suivi a grandement influencé les sujets abordés par les médias, analysés en fonction de la variable « thématique ». Sans surprise, la question de l'arrêt du financement des services en français en général (53,4 %) et celui de l'UOF en particulier (14 %), le mouvement de protestation et de résistance (51,7 %) et les discussions politiques qui en ont découlé (42,1 %) sont les thèmes principaux abordés dans les articles du corpus. Les articles traitant des raisons d'aller de l'avant (8,9 %) ou de remettre en cause le projet de l'UOF (5,3 %) ainsi que ceux présentant le contexte historique et identitaire (10,8 %) de la situation sont moins présents dans le corpus.

La variable « acteur » représente les individus ou institutions (partis politiques, associations) mentionnés ou cités dans les articles. Durant les jours suivant le « Jeudi noir », politiciens, personnalités publiques, artistes, experts, responsables d'institutions, étudiants, membres de l'UOF, leaders d'association, voilà toute une communauté qui s'exprime sur le sujet au même moment. Si le Parti progressiste-conservateur de l'Ontario ou l'un de ses représentants sont nommés dans 86,7 % des articles (Tableau 4), on retrouve au moins un acteur politique (tous partis confondus) dans 92,3 % des articles. Les premiers pas d'une organisation publique telle qu'une université, le changement de gouvernement

en Ontario en juin 2018, la joute politique entourant le financement de l'UOF et la campagne électorale canadienne de l'automne 2019 expliquent en partie cette situation.

**Tableau 4. Liste des acteurs ainsi que le nombre et le pourcentage d'articles dans le corpus y faisant référence.**

Acteurs	Articles	
	N	%
Élu Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	2086	86,7 %
Population franco-ontarienne	1524	63,4 %
Leader association	783	32,6 %
Élu Parti libéral du Canada	765	31,8 %
Autre élu (anciens élus, partis fédéraux, autre province)	500	20,8 %
Équipe de l'Université de l'Ontario français	335	13,9 %
Élu Parti libéral de l'Ontario	281	11,7 %
Expert	280	11,6 %
Élu gouvernement québécois	226	9,4 %
Institution éducative (autre que UOF)	150	6,2 %
Élu municipal (villes Ontario et Québec)	96	4,0 %

La population franco-ontarienne est le second acteur le plus présent dans le corpus de presse. Le mandat de l'UOF est de desservir les Ontariens francophones. Ces derniers, choqués d'apprendre l'annonce de l'abandon du projet de l'UOF, se sont massivement rassemblés pour dénoncer dans les médias les compressions budgétaires du gouvernement Ford. Les journalistes les nomment dans 63,4 % des articles. Très engagées lors du mouvement de résistance, les associations représentant les Franco-Ontariens deviennent également des joueurs médiatiques actifs (32,6 %) dans le récit médiatique, dont l'Assemblée de la francophonie ontarienne, la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne

et le Regroupement étudiant franco-ontarien. L'équipe de l'UOF est mentionnée dans 13,9 % des articles, moins pour présenter des projets de l'institution que pour réagir politiquement aux différents événements survenus lors de cette période.

Pour ce qui est des résultats sur la question des raisons d'être ou des remises en cause d'une nouvelle université en Ontario, l'enjeu est présenté par les médias de façon dual : d'un côté, un groupe minoritaire dans la société, mais largement soutenu par les médias, voit le développement d'une université comme un « droit » ou un « dû »; de l'autre, un gouvernement et quelques acteurs politiques, très peu relayés par les médias (*Toronto Sun*, *National Post*, notamment), affirmant que le projet ne peut se réaliser en raison de la situation économique du moment. Les élus du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario sont fréquemment nommés dans le corpus, mais ils le sont davantage comme étant « l'acteur responsable des compressions budgétaires » que comme « l'acteur expliquant ou justifiant ses actions politiques ». Outre quelques voix contestant le choix du lieu ou des programmes de l'université ou les capacités économiques de réaliser un tel projet, la discussion publique sur la raison d'être d'une université est médiatiquement éclipsée.

Les médias trouvent une trame narrative de fond dans l'abandon du projet de l'UOF par le gouvernement Ford et la résistance de la population franco-ontarienne : ils y voient un filon porteur. Ainsi, lors des événements de novembre 2018, les lecteurs assistent à une épique bataille de tranchées : d'un côté, un groupe de « résistance » (Orfali, 2018) avec en tête Amanda Simard « l'héroïne franco-ontarienne » (Pelletier, 2018) faisant partie d'une « riposte » (Fortin-Gauthier, 2018), voire d'une « guerre » (Gratton,

2018c) face à un gouvernement Ford, « la vraie cible » (Jury, 2018). Les mots employés font clairement référence à une guerre entre « gentils » et « méchants ». Pour Lits (2008), les personnages sont représentés dans les médias selon une logique romanesque d'accentuation d'antagonismes autour de l'axe « bon et mauvais ». Alors qu'ailleurs dans le corpus, la nouvelle est présentée selon une logique factuelle, les lecteurs peuvent, à la fin de l'année 2018, suivre la nouvelle de l'UOF comme on suit une télésérie.

À ce moment précis quand le discours public change, le ton monte. L'utilisation de mots référant à l'émotion ou à l'insulte est fréquente. Politiciens, représentants d'organisations de défense des droits des francophones, anciens élus s'invectivent durant cette période de « guerre ». Certains médias (*Le Droit*, *L'Eau vive*, *L'Express* et l'ONfr+ notamment) font davantage que relayer ces attaques, ils en deviennent les instigateurs. Ces dernières sont principalement dirigées vers Doug Ford : « Le Frankenstein de la droite » (Bellavance, 2018), « obnubilé par sa personne » qui « mène une barque qu'il dirige à l'à peu près » (Jury, 2018, 2019), responsable d'une « saloperie raciste » (Lagacé, 2018). Pour Oger, certains contextes se prêtent davantage à l'utilisation de la violence verbale et à l'injure dans la sphère publique :

Signalons également un type de contexte, plusieurs fois décrit dans des recherches fort différentes, et qui semble se prêter au déploiement de l'injure : la violence verbale la plus brutale s'y appuie sur l'indignation, pour ne pas dire la fureur, provoquée par une évolution politique, sociale ou morale jugée à la fois inacceptable et inéluctable, un bouleversement des valeurs qui serait imposé sans débat (2012, p. 5).

Ces composantes de Oger cadrent bien avec le débat public sur la survie de l'UOF.

Si certains journaux anglophones appuient la décision de Doug Ford et si une vaste majorité des journaux du corpus sont neutres ou sympathiques à « la cause franco-

ontarienne », certaines entreprises de presse (*Le Droit*, *L'Eau vive*, *L'Express* et l'ONfr+ notamment), par leur choix éditorial (entièrement pro-UOF), par leur couverture médiatique soutenue et par leur ton, se positionnent vigoureusement contre les compressions budgétaires du gouvernement Ford. Certains journalistes franco-ontariens défendent cette cause qui les touche personnellement. Prenons, à titre d'exemple, cet article du *Droit* de Denis Gratton le 20 novembre 2018. Dans l'article « C'est le monde à l'envers, Michel », lettre destinée à son frère décédé (Michel Gratton, ancien journaliste et attaché de presse de l'ancien premier ministre fédéral Brian Mulroney), le chroniqueur écrit:

Salut Michel. Comment ça va de l'autre côté, mon frère ? Ici-bas, ça brasse. Tu ne le croiras pas Michel, mais « la chicane est repognée » entre nous, les Francos, et le gouvernement de l'Ontario. Comme à l'époque de Montfort. Disons que j'ai parlé à tante Gisèle l'autre jour et qu'elle m'a lancé : « mon Dieu que Michel aurait du fun! » [...] Tiens mon frère, je termine avec tes mots. Avec cette phrase que t'ajoutais dans pratiquement tous les discours que t'écrivais pour Gisèle Lalonde il y a 20 ans. Cette même phrase par laquelle tu conclus ton livre *Montfort — La lutte d'un peuple* : « Courage. Notre cause est juste » (Gratton,2018b).

L'abandon du projet de l'UOF est vu telle une nouvelle salve contre le « nous » franco-ontarien auquel certains journalistes adhèrent. « *Here we go again* » titrait *Le Droit* (Gratton, 2018a). Selon Lits (2008), les médias utilisent l'émotion dans l'écriture du récit médiatique pour créer des lieux de reconnaissance pour leurs lecteurs et attirer ainsi leur attention. Cela se vérifie par exemple dans l'extrait cité plus haut.

À partir de janvier 2019, le cadrage sur le thème de la sauvegarde de l'université s'impose dans la sphère publique. Deux politiciennes, Mélanie Joly, ministre fédérale de la Francophonie et Caroline Mulroney, ministre des Affaires francophones de l'Ontario, tiennent durant les semaines et mois de la crise linguistique un discours public

sur la possibilité de faire renaître, ou non, le projet de l'UOF. Les journalistes couvrent largement les vues personnelles et politiques de ces deux ministres ainsi que celles de leur gouvernement respectif. Le processus de médiatisation sur l'UOF baisse en intensité quelques jours après la confirmation de la réactivation du projet.

### 3.4. Discussion

Le processus de médiatisation de la création de l'UOF est marqué par une amplification médiatique de type *media-hype* où les journalistes utilisent la personnification, la représentation antagoniste des acteurs et le ton parfois émotif et acrimonieux pour cadrer la nouvelle. Dans cette discussion, nous contextualisons d'abord l'analyse de ce processus par rapport à la réalité historique et linguistique de la minorité franco-ontarienne en Ontario. Ensuite, nous analysons le rôle qu'ont tenu les journalistes dans le cadrage de cette couverture médiatique. Nous abordons enfin la composante médiatique du développement de ce mouvement social.

La compréhension du contexte linguistique minoritaire des Franco-Ontariens est nécessaire à cette analyse du processus de médiatisation de la création de l'UOF. Certains éditorialistes, notamment du *Droit*, de l'ONfr+, de *L'Eau vive* et de *L'Express* inscrivent le conflit entre le gouvernement Ford et la population franco-ontarienne dans la lignée des grandes luttes sur la langue et sur la culture francophone en Ontario, telles que le Règlement 17 et la résistance des épingles à cheveux qui s'ensuivit<sup>13</sup>, les débats

---

<sup>13</sup> En 1912, le gouvernement ontarien, par le Règlement 17, restreint le français comme langue d'enseignement. Devant des inspecteurs chargés de faire respecter ce Règlement, des femmes franco-ontariennes se défendent, armées de longues épingles à chapeaux.

sur la *Loi 8 sur les services en français en Ontario*<sup>14</sup> et la fermeture de l'Hôpital Montfort<sup>15</sup>.

Ces événements historiques sont autant d'exemples de la lutte de la population francophone ontarienne contre la majorité anglophone, amorcée depuis plus de deux siècles, pour réclamer un statut d'égalité et une reconnaissance de leurs droits. Dès le début du siècle dernier, l'école est le foyer principal de la sauvegarde de l'identité et de la reproduction culturelle des Canadiens français en Ontario (Dupuis et al., 2015). L'historien Gaétan Gervais disait, en 1994, que le projet d'avenir du Canada français hors Québec réside dans sa capacité de mettre sur pied un réseau d'institutions francophones dans toutes les régions et dans tous les secteurs d'activités. Pour l'auteur, il importe d'empêcher la majorité d'écraser la minorité. « Pour ce faire, la protection contre cette situation réside dans le droit de la minorité de choisir ses institutions, de déterminer ses orientations, de prendre ses décisions. Ce modèle d'autonomie préfère des structures ou des institutions qui permettent à une minorité d'agir par elle-même » (Gervais, 1986, p. 30). Pour plusieurs Franco-Ontariens, l'annonce de la création de l'UOF en 2017 est vue comme l'aboutissement de plusieurs de leurs revendications, l'annulation de ce projet comme une gifle et un nouveau combat à mener.

Les universités occupent une grande place dans le devenir des communautés. Selon Quirion, la société actuelle a grandement besoin des universités pour faire face aux défis

---

<sup>14</sup> La Loi 8 sur les services en français de l'Ontario permet aux francophones de recevoir certains services gouvernementaux en français.

<sup>15</sup> En 1997, le gouvernement décide de fermer l'hôpital ontarien francophone Montfort. Un mouvement franco-ontarien d'envergure et victorieux (SOS Montfort) s'oppose à cette décision.



de notre époque :

[...] plus que jamais dans leur histoire millénaire, les universités sont au cœur du destin futur des nations. Plus que jamais dans leur histoire, les universités doivent savoir décoder l'avenir, dans un monde en changement accéléré, pour être capables d'y préparer à leur tour les nations et les êtres humains. Plus que jamais dans leur histoire, les universités sont sollicitées pour aider l'humanité à surmonter les périls qui l'assaillent. Les circonstances nous rappellent ainsi que l'université joue, en tant qu'institution centrale du savoir, un rôle irremplaçable dans le destin de nos sociétés (2020, p. 7).

À l'exception de sa dimension historique et linguistique, le rôle de la nouvelle université a été très peu abordé dans les médias. Le récit médiatique des premiers mois de l'UOF n'est donc pas celui de la création d'une institution universitaire, de la description de ses grandes priorités, des réflexions sur sa mission de développement au sein de sa communauté ou de ses premières réalisations. Même si le Comité de planification pour une université de langue française a proposé une mission, un projet académique et une structure de gouvernance pour l'UOF, les médias ainsi que les acteurs à qui ces premiers donnent la parole n'en ont que très peu parlé. Le processus de médiatisation ne limite parfois la réflexion collective qu'à une seule dimension d'un enjeu. Le récit médiatique, écrit dans l'instantanéité, ne permet pas aux lecteurs de prendre le recul nécessaire pour cerner un événement de société. Les entreprises médiatiques produisent une culture dont les attributs s'expliquent principalement par sa valeur d'échange sur un marché (Miège, 1997). La nouvelle bouleversante se vend mieux. Le débat médiatique sur la survie de l'UOF s'est donc déroulé de façon intense sous l'angle d'une trame narrative conflictuelle, dramatisée et émotive.

L'un des aspects les plus marquants de ce processus de médiatisation est l'évolution du récit médiatique dans le temps. L'histoire médiatique des premiers temps

de l'UOF peut être divisée en trois moments :

- a) La période de fondation. Les dirigeants de l'UOF présentent des ébauches du projet. Période relativement calme, peu couverte par les médias. L'université se construit tranquillement, sans faire grand bruit.
- b) La période de crise. L'annonce de l'abandon du projet de l'UOF. Vague médiatique très forte. Guerre de mots entre les sympathisants des Franco-Ontariens et le gouvernement. Engagement marqué de certains médias.
- c) La période de relance. Débat médiatique entre les gouvernements fédéral et provincial sur la survie de l'UOF. Deux moments forts : l'offre financière du gouvernement fédéral en janvier 2019 pour assurer la survie de l'organisation et l'entente de principe signée entre les deux parties en septembre 2019. La couverture est moins intense que lors de la deuxième phase.

Le processus de médiatisation de l'UOF connaît une amplification de type *media-hype* importante lors de la seconde phase. La couverture de la nouvelle principale engendre l'émergence de plusieurs nouvelles secondaires partout au Canada et touche à différentes sphères : sociale, politique, artistique, historique, économique et culturelle. La façon de décrire et de présenter les acteurs et thématiques évoqués dans ce récit médiatique évolue à ce moment précis ; le cadrage de la nouvelle change. Le concept de cadrage journalistique sous-tend, selon Entman (1993), de sélectionner certains aspects d'une réalité perçue et de les rendre plus présents dans un texte de manière à promouvoir une définition ou une interprétation d'un problème. Les journalistes cadrent la nouvelle a) en la couvrant davantage en quantité, en qualité et en diversité ; b) en campant la trame narrative du récit médiatique à la manière d'une guerre entre Franco-Ontariens et le gouvernement et en personnalisant les acteurs médiatiques de cette bataille; c) en relayant et appuyant parfois les réalisations du mouvement de résistance.

Selon Lits (2008) et Soulages (1999), les médias mettent en scène et personnifient l'information en utilisant des procédés stylistiques et en mettant à l'avant-plan des personnages contribuant à construire des identités narratives. Cette trame narrative simple, aux allures cinématographiques, permet aux lecteurs de situer les événements dans le temps et de s'y accrocher. L'historique de la lutte entre les Franco-Ontariens et les membres de la communauté anglophone majoritaire se prête bien à la construction de cette trame narrative.

Ce récit médiatique est un chapitre de l'histoire du conflit linguistique entre la population franco-ontarienne et le gouvernement ontarien et plus largement de celui de l'opposition de deux visions politiques canadiennes. L'historique familial des acteurs politiques qui campent ce récit contribue également à la construction par les médias d'une véritable saga shakespearienne canadienne. D'un côté, le premier ministre libéral Justin Trudeau, fils de Pierre-Elliott Trudeau, créateur de la *Loi sur les langues officielles*, loi qui impose la dualité linguistique à tout le Canada. De l'autre, Caroline Mulroney, fille de l'adversaire progressiste-conservateur de Trudeau père, Brian Mulroney. Ce dernier s'était illustré notamment comme défenseur de l'autonomie des provinces. Doug Ford, quant à lui, est le frère de Rob Ford, ancien maire de Toronto, nationaliste défenseur des contribuables de sa « Ford nation », expression qui représente la population adhérant à sa vision conservatrice. Si les médias utilisent la personnification et la représentation antagoniste des acteurs comme procédés stylistiques pour capter l'attention de leurs publics (Lits, 2008), ils n'ont pas eu à dévier de beaucoup de la réalité pour créer une trame de récit médiatique quasi romanesque.

Ce cadrage journalistique a davantage été réalisé par les entreprises de presse francophones de l'Ontario. Bernier (2011) s'est intéressé à la question du difficile équilibre à tenir pour les journalistes en milieu minoritaire entre leur loyauté envers leur communauté et les considérations normatives de leur pratique journalistique. Plusieurs études clés sur le sujet (Beauchamps & Watine, 2006 ; Corriveau, 2006 ; Watine, 1993) soutiennent que les journalistes en situation minoritaire sont enclins, pour la plupart, à pratiquer un journalisme fondamentalement partisan. Ils modèlent leur idéologie sur celle des membres de l'*establishment* local, les élus et associations représentant leur communauté minoritaire, notamment. Pour l'historien Paul-François Sylvestre (1984), les journaux de l'Ontario français sont définis, dès leur fondation, tels des journaux « de combat ». La devise du journal *Le Droit* n'est-elle pas « l'avenir est à ceux qui luttent » ? Il serait intéressant d'explorer comment les journalistes franco-ontariens ont vécu la crise linguistique liée aux compressions budgétaires du gouvernement Ford. Rencontrer les journalistes franco-ontariens ayant couvert cette période tumultueuse de l'UOF dans une prochaine étude serait un riche terrain de recherche.

Selon Strömbäck (2008), le processus de médiatisation d'une nouvelle, notamment à caractère politique, évolue dans le temps. L'amplification médiatique d'une simple nouvelle peut rendre sa réalité médiatique si prégnante que les acteurs politiques et sociaux internalisent cette logique médiatique. La médiatisation amplifiée de la crise linguistique liées à la survie de l'UOF contribue ainsi à la construction de cette crise. La décision politique de stopper la création d'un établissement universitaire de langue française crée une onde de choc dans la population, elle active un mouvement social et

réactive cette crise linguistique. Tous les ingrédients sont réunis pour créer ce mouvement social important : un gouvernement peu sensible à la réalité franco-ontarienne, reniant la promesse électorale de ne pas couper le financement de l'UOF, une communauté blessée, une image forte et une personnalité phare (la députée démissionnaire Simard), l'embrasement des réseaux sociaux, le soutien actif des communautés, des organisations et des élus de la francophonie canadienne et l'action des grands médias créant une amplification médiatique de type *media-hype* de cette nouvelle. Tous ces éléments représentent bien les différentes composantes des mouvements sociaux décrits par Neveu (2015) : une concertation collective, une lutte politique et la croyance en une cause.

Dans un esprit apparenté, soulignons qu'en deux semaines seulement, en novembre 2018, le niveau de mobilisation a dépassé celui atteint en cinq ans pour revendiquer, en 1997, le maintien de l'hôpital Montfort, seul hôpital universitaire francophone en Ontario. Par leur cadrage de cette nouvelle à partir du 15 novembre 2018 et pour les jours qui suivent, notamment par leur couverture considérable des manifestations et des prises de parole citoyennes du mouvement social, les médias font de l'abandon de l'UOF un enjeu de société capable de provoquer une prise de conscience collective. Selon Champagne, « les malaises sociaux n'ont une existence visible que lorsque les médias en parlent » (1993, p. 61). L'histoire de la bataille des francophones de l'Ontario contre le gouvernement Ford a résonné partout au Canada dans les médias traditionnels et sociaux. Selon Neveu (1999), l'émergence d'un litige sociétal dans le discours public doit répondre aux trois conditions proposées par Felstiner et ses collègues (1991), soit a) qu'une situation doit être considérée comme une offense (réaliser) ; b) que

cette offense soit imputable à un individu ou une entité (reprocher) ; c) qu'elle se traduise par une réclamation pour réparer l'offense (réclamer). Selon l'auteur, on retrouve souvent les deux premières conditions, mais plus rarement la dernière :

Si le discours de presse peut parcourir les deux premières étapes de la trilogie de Felstiner, soit *naming* et *blaming*, il n'est pas courant qu'il aille jusqu'au *claiming*, jusqu'à véhiculer un point de vue qui donne les situations qu'il peut décrire comme problématiques, voire injustes et susceptibles d'être modifiées par l'action collective des victimes. L'appel à la bonne volonté générale, à un sens de la justice ou de l'intérêt bien compris, l'accent mis sur la nécessité de réformes ou d'infléchissements des politiques publiques peuvent figurer au nombre des chutes dans articles ou éditoriaux. La possibilité ou la légitimité d'une action collective comme outil de changement s'y observe bien plus rarement (Neveu, 1999, p. 63).

Le processus de médiatisation de la naissance de l'UOF et de la crise linguistique liée à sa survie répond aux trois conditions de Felstiner. D'abord, la grande couverture médiatique sur l'arrêt du financement de l'UOF permet à la population francophone de l'Ontario de réaliser l'offense faite à son endroit. Dans le récit médiatique, les journalistes imputent la responsabilité de cette offense au gouvernement progressiste-conservateur et plus particulièrement à son chef, Doug Ford. Tout au long de ce récit, un sentiment de reproche envers le chef et son parti émerge clairement. Enfin, particulièrement dans les médias franco-ontariens, un appui marqué pour le mouvement de résistance et une pression politique visant la réparation de l'offense par le gouvernement Ford s'observe. Seuls un recul et un retour au financement de l'UOF semblent pour eux à ce moment être un dénouement acceptable.

### **Conclusion**

Les analyses quantitative et qualitative du processus de médiatisation de la création de l'UOF nous ont mené à présenter différents résultats et constats. D'une part, nous avons situé notre corpus à partir de différents résultats quantitatifs. Le journal *Le Droit*, le site

de Radio-Canada et la plate-forme numérique ONfr+ sont les médias ayant le plus traité de la création de l'UOF. Une plus grande proportion des textes de ce corpus est écrite en français, même si moins de médias francophones ont été recensés. Les journaux anglophones ont davantage relayé intégralement les communiqués des agences de presse ou les textes de leur regroupement de presse que les journaux francophones. Le processus de médiatisation de l'UOF est marqué par une amplification médiatique de type *media-hype* où, d'autre part, les résultats qualitatifs démontrent que les journalistes utilisent la personnification, la représentation antagoniste des acteurs et le ton parfois émotif et acrimonieux pour cadrer la nouvelle.

Les journalistes ont cadré la discussion publique du sujet d'abord dans une perspective politique puis sociale, économique, culturelle et linguistique. Cet apport à la construction du débat public est-il en partie responsable de la naissance et de la progression du mouvement de résistance des Franco-Ontariens ? Si les médias soulèvent l'importance d'une université de langue française en Ontario dans le discours public, peut-on prétendre qu'ils contribuent également à soulever une partie de la population devant cet enjeu ? Est-il permis de croire qu'avant le 15 novembre 2018, peu d'Ontariens avaient entendu parler de l'existence de l'Université de l'Ontario français ? La vague médiatique aurait-elle contribué à faire connaître à la fois l'institution, la justification de sa survie et les actions du mouvement social qui en émergeait ? Cette vague aurait-elle ainsi contribué à la survie même de l'UOF ? Voilà quelques futures pistes de recherche prometteuses.

Si cette étude permet d'offrir un éclairage à la fois quantitatif et qualitatif sur la trame narrative du processus de médiatisation des premiers temps de l'UOF, il serait

pertinent de pousser plus loin la réflexion collective sur le sujet. Explorer les intentions journalistiques derrière la couverture de l'UOF par des entretiens avec des journalistes ayant couvert cette nouvelle, réfléchir à la portée des médias sociaux sur l'émergence de ce mouvement social ou analyser les différences entre la couverture francophone et anglophone de ce récit médiatique ne sont que quelques avenues parmi plusieurs qui permettraient de mieux comprendre ce phénomène médiatique et social qui a soulevé, et continuera de soulever, de grandes passions.



## **Chapitre 4**

### **Résultats**

#### **Deuxième article**

#La Résistance franco-ontarienne : le rôle des médias socionumériques<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> Ce texte, co-écrit avec Vincent Raynaud, Mireille Lalancette et Jason Luckerhoff, est paru sous le titre « #La Résistance franco-ontarienne : le rôle des médias socionumériques » dans la revue *Enjeux et société*, 9(2), 277-300, 2022).

## **Introduction**

Depuis plus d'un siècle, les communautés minoritaires franco-ontariennes luttent pour la reconnaissance et le respect de leurs droits identitaires, linguistiques et éducatifs, notamment en revendiquant l'accès à une éducation et à d'autres services (entre autres, les services de santé) en français (Gervais, 1994). Cet article porte sur une manifestation récente de ces revendications sociales. Dans le cadre d'un énoncé économique émis le 15 novembre 2018, le gouvernement progressiste-conservateur de Doug Ford dans la province de l'Ontario au Canada annonce l'arrêt du financement de l'Université de l'Ontario français (UOF), une institution gérée *par et pour* les francophones et l'abolition du Commissariat aux services en français de l'Ontario (qui fait partie du bureau de l'Ombudsman de l'Ontario depuis le 1<sup>er</sup> mai 2019). Cette décision déclenche un mouvement de contestation publique sans précédent. Par exemple, de nombreux citoyens se tournent vers les médias sociaux pour exprimer leur opposition à ces coupes, ce qui attire l'attention des médias traditionnels et, par extension, d'une grande partie de la population canadienne. Le 1<sup>er</sup> décembre 2018, près de 15 000 citoyens participent à des manifestations, tant en Ontario que dans le reste du Canada, afin de dénoncer cette décision et d'exprimer leur soutien à la cause du français en Ontario (Vachet, 2018). Différents membres de la société civile canadienne, dont des élus locaux, régionaux et nationaux, des experts (sociologues, historiens, politologues, économistes, etc.), des étudiants, des associations de défense des droits des communautés franco-ontariennes, des journalistes ainsi que d'autres personnalités publiques prennent position contre les compressions budgétaires du gouvernement Ford (Lord, 2021).

Interpellé par cette mobilisation au sein de la société civile, le gouvernement libéral fédéral de Justin Trudeau réagit à ces contestations en se portant à la défense des droits de la minorité francophone quelques mois avant le déclenchement de la campagne électorale fédérale en septembre 2021. En janvier 2019, il accorde une subvention de 1,9 million de dollars à l'UOF afin de mettre en place un Carrefour francophone du savoir et de l'innovation. Cette somme ne permet pas le développement du volet académique de l'université, qui est de compétence provinciale. Toutefois, elle répond à l'une de ses missions principales, soit de favoriser le développement et le rayonnement de la langue française en Ontario. L'équipe affectée à la création et à la croissance de l'université peut ainsi demeurer en poste durant encore une année, mais l'engagement du gouvernement provincial demeure nécessaire afin d'élaborer le volet académique de l'université. Les employés rémunérés à partir de la subvention fédérale ne peuvent pas travailler au développement académique, mais des professeurs en prêt de service d'autres universités ont, eux, le droit puisqu'ils ne sont pas employés du Carrefour francophone. Le financement d'urgence fourni par le gouvernement fédéral permet à l'équipe en place de négocier avec les deux paliers de gouvernement afin d'arriver à une entente provinciale-fédérale pour sortir de l'impasse. Avant d'officialiser une contribution financière, Ottawa tient à obtenir une assurance du gouvernement Ford que le projet de l'UOF sera mené à bon port. De son côté, le gouvernement Ford affirme ne pas pouvoir participer au financement de l'université durant les premières années de l'accord. Selon les clauses de l'entente intervenue, Ottawa assume 50 % du coût total du projet de 126 millions de dollars, en prenant en charge l'entièreté des dépenses durant les quatre premières années.

Cette entente a été qualifiée d'historique par la ministre fédérale du Développement économique et des Langues officielles, Mélanie Joly (Radio-Canada, 2020). Non seulement assurait-elle une contribution égale des deux ordres de gouvernement dans un champ de compétence provinciale, mais elle garantissait également, pour une première fois, qu'un gouvernement finançait entièrement les premières années et l'autre les suivantes. Cette entente conclue en janvier 2020 confirmait donc un financement sur huit ans à l'institution en développement (Czerwinski, 2020). De manière plus importante, la décision du gouvernement Ford de stopper le financement accordé par le gouvernement libéral précédent allait bien au-delà de l'arrêt de l'aide financière d'une institution universitaire. Elle revêtait une portée symbolique identitaire majeure pour les communautés franco-ontariennes. En effet, plusieurs auteurs (Dupuis, 2021; Gervais, 1994) avancent que la survie de la minorité francophone en Ontario passe, entre autres, par sa capacité à fonder ses propres institutions et à en déterminer les orientations. Les coupures du gouvernement étaient perçues par plusieurs comme une attaque frontale contre la communauté francophone (Lord, 2021). D'un point de vue plus large, il est important de noter que ce conflit entre le gouvernement Ford et la population franco-ontarienne s'inscrit dans la lignée des grandes luttes pour défendre la langue et la culture francophones en Ontario. Ces luttes comprennent, entre autres, l'imposition du Règlement 17 en 1912<sup>17</sup> et l'annonce de la fermeture de l'Hôpital Montfort en 1997<sup>18</sup>.

---

<sup>17</sup> En 1912, le gouvernement conservateur ontarien a adopté le Règlement 17. Ce règlement visait à faire de l'anglais la seule langue d'enseignement dans les écoles fréquentées par les élèves franco-ontariens, et ce, à partir de la troisième année.

<sup>18</sup> En 1997, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la fermeture de l'hôpital ontarien francophone Montfort. Un mouvement franco-ontarien d'envergure (SOS Montfort) s'est opposé à cette décision.

De manière plus significative dans le cadre de cet article, nous soulignons que la lutte pour la survie de l'UOF en 2018 a marqué un tournant pour le mouvement franco-ontarien : elle est la première manifestation à avoir une présence importante sur les plateformes socionumériques, dont Facebook et Twitter. En novembre et décembre 2018, différents acteurs impliqués dans le débat sur la survie de l'UOF (ex. : associations franco-ontariennes, élus, UOF) utilisent les plateformes de communication socionumériques pour s'exprimer, diffuser leurs messages et mobiliser le public en appui à leur cause. Cela leur a permis de rejoindre des individus et des organisations partageant leurs inquiétudes et leurs objectifs en Ontario, au Canada et ailleurs dans le monde<sup>19</sup>.

L'essor des médias socionumériques au cours des quinze dernières années a entraîné une évolution marquée des stratégies de communication et d'engagement politique des différents acteurs et groupes de nos sociétés (Bennett & Segerberg, 2012; Lalancette & Raynauld, 2020a; Poell, 2019; Theocharis et al., 2022). Pour les associations militantes, il s'agit d'outils leur permettant de sensibiliser et de mobiliser les citoyens autour d'une cause commune (Theocharis et al., 2015). Plusieurs politiciens utilisent ces plateformes pour cibler et rejoindre certains segments de l'électorat et diffuser un récit stratégique sur leur leadership politique (voir notamment à ce sujet Ajjoub et al., 2021; Lalancette & Raynauld, 2020b). De manière plus large, les médias socionumériques ont eu des répercussions sur les pratiques communicationnelles des différentes institutions dans le

---

<sup>19</sup> À titre d'exemple, la publication de l'humoriste Patrick Groulx, le 19 novembre 2018, dénonçant la décision du gouvernement Ford a été partagée 1 700 fois (en date du 15 janvier 2022).

monde de la culture (Nieborg et al., 2020), de la santé (Lupton, 2014), de l'éducation (Mead, 2016) et de l'enseignement supérieur (Luckerhoff et al., 2021).

Cet article s'insère donc dans un courant d'études au Canada et à l'international s'intéressant à l'usage des médias socionumériques par les membres de communautés minoritaires et/ou marginalisées à des fins de communication et d'engagement politique (ex. : Boulianne et al., 2020; Lupien, 2020a, 2020b; Mundt et al., 2018; Raynauld et al., 2018; voir aussi Raynauld et al., 2020). Ces membres peuvent être définis comme étant

des individus issus de situations d'inégalités sociales, ethniques, religieuses, culturelles, linguistiques, économiques ou politiques, en raison de leur appartenance volontaire ou involontaire à des communautés, ou constituant des réseaux et qui sont perçus comme subalternes ou, dans certains cas, de manière négative par les groupes dominants (Raynauld et al., 2020, p. 1).

Cet article s'intéresse particulièrement aux transformations engendrées par l'usage des outils de communication socionumériques dans la lutte opposant la minorité franco-ontarienne ainsi que ses alliés au gouvernement ontarien selon la perspective d'acteurs engagés dans ce conflit : les associations franco-ontariennes, les élus et l'Université de l'Ontario français. Pour répondre aux visées de cette étude, nous avons mobilisé une approche inductive (Denis et al., 2019; Guillemette & Luckerhoff, 2009). Nous avons réalisé une analyse quantitative et qualitative du contenu des pages Facebook et des fils Twitter des acteurs engagés dans ce conflit et nous avons animé seize entretiens qualitatifs avec eux (Meunier et al., 2020). Nos analyses démontrent que les médias socionumériques permettent aux citoyens d'exercer rapidement de la pression sur les acteurs politiques importants, soit les associations franco-ontariennes et les élus, afin de donner un certain

élan au mouvement social et qu'ils favorisent la diffusion et le partage de messages d'intérêt pour sensibiliser et mobiliser la communauté.

#### **4.1. Un leadership d'abord citoyen**

La communauté franco-ontarienne s'est dotée d'un réseau comprenant une centaine d'associations ou d'organismes franco-ontariens à travers la province. Il inclut, entre autres, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO), l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO), la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) et le Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO). Dix-sept associations régionales indépendantes font partie de l'AFO. Certaines d'entre elles utilisent toujours l'ancien nom de l'organisme provincial Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) : l'ACFO Champlain et l'ACFO Hamilton, par exemple. Historiquement, le leadership des luttes franco-ontariennes est assumé principalement par ces regroupements (Dennie, 2012).

Nos analyses révèlent qu'en novembre 2018, le leadership du mouvement n'a pas émané, dans les premières heures, des associations franco-ontariennes. Il s'agit plutôt de citoyens qui ont d'abord sollicité leurs associations pour que ces dernières se mobilisent : le 15 novembre 2018, quelques minutes après l'annonce de l'énoncé économique du gouvernement Ford confirmant l'arrêt du financement de l'UOF et la dissolution du Commissariat des services en français, des centaines de personnes interpellent différentes associations franco-ontariennes locales via leurs pages Facebook, leurs fils Twitter ainsi que par courriel pour exprimer leur indignation face à cette décision.

Plusieurs leaders du milieu associatif ont expliqué, lors des entretiens, que des citoyens, membres ou non-membres de leur association, ont exercé une grande pression et ont réclamé des gestes immédiats pour contester la décision du gouvernement. La mobilisation a donc été, en grande partie, favorisée par la pression populaire via plusieurs plateformes de médias sociaux numériques. Des leaders d'associations ont admis avoir été dépassés par la force du mouvement durant ses premiers jours. Cela marque un changement important par rapport aux dynamiques de mobilisation du public durant des luttes franco-ontariennes précédentes. Certains leaders ont d'ailleurs affirmé avoir dû embaucher des employés ayant une expertise en communication pour les accompagner dans la gestion de cette crise. Mentionnons ici que dès le 16 novembre 2018, l'AFO a convoqué une trentaine de leaders franco-ontariens à une rencontre le 25 novembre afin de coordonner les actions des associations.

La première médiatisation d'une éventuelle manifestation franco-ontarienne dénonçant les coupures gouvernementales n'a pas été l'initiative du mouvement associatif dit « traditionnel ». Il s'agit plutôt de celle du Front de préservation de l'identité franco-ontarienne, un groupe Facebook lancé par Trevor Stewart, un étudiant à l'Université d'Ottawa. Il a été le premier à lancer l'invitation à manifester le 23 novembre 2018. Comme cité dans un article de Radio-Canada, le 20 novembre (Doherty, 2018), M. Stewart a appelé à une mobilisation rapide : « Le temps c'est maintenant. On ne peut plus attendre. Le plus qu'on attend, le plus que la vague de support commence à diminuer. » L'article mentionnait que les associations tels le REFO et l'AFO n'avaient pas, à cette date, confirmé leur présence à la manifestation. À la suite de pourparlers entre les



différents groupes associatifs, le Front de préservation de l'identité franco-ontarienne a décidé de repousser la date de la manifestation au 1<sup>er</sup> décembre afin d'avoir plus de temps pour organiser un événement de plus grande envergure. Ainsi, le réseau plus traditionnel et expérimenté de défense des droits des francophones en Ontario s'est allié au réseau citoyen, plus pressé, œuvrant sur les médias sociaux numériques, ce qui a « maximisé notre force de frappe sur la place publique » (Participant #2). Plusieurs autres associations franco-ontariennes se sont alors jointes à ce regroupement. La Figure 5 offre un exemple de publication de l'Association des enseignants et enseignantes franco-ontariens se ralliant à l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> décembre 2018.

Les élus rencontrés dans le cadre de cette étude ont souligné la facilité avec laquelle ils peuvent maintenant « prendre le pouls » de la population sur une question publique grâce aux médias sociaux numériques. Un député a comparé la période actuelle avec l'époque où il recevait des lettres manuscrites de citoyens s'exprimant sur des enjeux politiques. Il a également souligné la difficulté de savoir si l'opinion émise dans une lettre était unique ou si elle reflétait une tendance plus large au sein de l'électorat. Le 15 novembre 2018, les députés ontariens voient un grand nombre de réactions citoyennes de frustration concernant la décision du gouvernement Ford sur différentes plateformes numériques. Certains des usagers exigent que le gouvernement revoie sa décision alors que d'autres exercent de la pression sur les députés pour qu'ils fassent entendre leur voix. En quelques heures, les députés, tous partis confondus, se rendent compte que cette décision « ne passe pas dans la communauté » (Participant #6). La Figure 6 présente des

commentaires négatifs reçus par Amanda Simard, députée provinciale progressiste-conservatrice franco-ontarienne, le 15 novembre 2018.



Figure 5. Gazouillis de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, 1er décembre 2018.



Figure 6. Exemples de commentaires publiés sur la page Facebook de la députée Amanda Simard, 15 novembre 2018.

#### **4.2. La diffusion de messages significatifs pour sensibiliser et mobiliser la communauté**

La mobilisation de la communauté franco-ontarienne et des associations mentionnées ci-haut s'est déroulée principalement via les plateformes socionumériques. Ces dernières ont contribué à amplifier la portée et l'impact de la campagne des associations franco-ontariennes, tant en Ontario qu'à l'échelle nationale. Ce faisant, elles ont consolidé d'une certaine façon l'identité franco-ontarienne et francophone pancanadienne (Lupien, 2020b).

Les leaders des associations rencontrés ont reconnu que les médias socionumériques permettent la diffusion de leur message à une large proportion de la population ontarienne. Le nombre d'abonnés à leurs pages Facebook et à leur compte Twitter a augmenté considérablement. Dans certains cas, ce nombre a été multiplié par dix en une semaine. En très peu de temps, des publications Facebook et Twitter peuvent être consultées et partagées par les usagers. Pour les leaders, cela s'explique par les propriétés structurelles et techniques des médias socionumériques qui permettent une diffusion facile et rapide des messages. Selon eux, ils ont une autre qualité importante : leur côté plus « personnel, humain, proche du monde que ce que projettent les médias traditionnels » (Participant #11). Cela confirme les conclusions d'autres chercheurs. En effet, plusieurs travaux scientifiques récents démontrent que les médias socionumériques permettent à leurs usagers de se distancer des formats plus traditionnels de communication politique et d'adopter d'autres approches. Ainsi, ils peuvent s'exprimer de façon plus informelle et décontractée, ce qui rend leurs propos et leurs actions plus intelligibles et accessibles à

une proportion plus grande de la population. De manière plus large, elle permet un discours plus réactif et émotionnel qui s'arrime aux dynamiques communicationnelles de contestation politique (Duncombe, 2019; Farkas & Bene, 2021; Grusell & Nord, 2020; Peng, 2021).

Les messages publiés par les associations ou par les citoyens sont significatifs pour les partisans de la cause franco-ontarienne puisqu'ils comprennent des éléments de personnalisation qui évoquent le caractère historique, culturel et symbolique de la lutte de la communauté (Figure 7). Des témoignages de cette nature émanant de membres de la communauté franco-ontarienne, que ce soit des étudiants, des politiciens ou des personnalités publiques soutenant la cause, sont largement partagés. Des chansons sont écrites et enregistrées spécialement en appui au mouvement. La vidéo partagée sur Facebook de la chanson de Mélissa Ouimet *Personne ne pourra m'arrêter*, avec la participation de plusieurs chanteurs franco-ontariens, est visionnée plus de 308 000 fois<sup>20</sup>.

---

<sup>20</sup> En date du 14 janvier 2022.



**Figure 7. Gazouillis de l'enseignante Julie Marcil, le 1er décembre 2018.**

Le mouvement social franco-ontarien sur les médias sociaux numériques s'inscrit dans la lignée des mouvements de type *grassroots* ayant une structure organisationnelle horizontale et largement décentralisée. D'une certaine façon, les flots d'informations et les interactions sociales sur les médias sociaux numériques sont devenus des structures organisationnelles permettant l'organisation et la gestion de l'action politique (Ekins, 2005; Kavada, 2016; Lobera & Portos, 2021). Ce type de mouvement social est ascendant, en ce sens qu'il émerge de la mobilisation des communautés locales visant à générer des changements de politique sur les plans locaux, régionaux, nationaux ou internationaux. Comme l'image de l'herbe qui pousse, c'est à partir de la pression populaire exercée par des centaines de Franco-Ontariens de toutes les régions de l'Ontario et de leurs alliés via les médias sociaux numériques que s'est amorcé le mouvement. Ces outils de communication ont servi de catalyseur pour rassembler les partisans de la cause à l'extérieur des canaux d'engagement politique plus traditionnels. Les médias traditionnels ont assuré un relais de

cette initiative vers une plus large population, permettant ainsi au mouvement de prendre de l'ampleur et d'engendrer des actions concrètes de la part de plusieurs citoyens.

Les leaders des associations ont indiqué qu'une synergie s'était créée entre les médias traditionnels favorables à la cause franco-ontarienne (ex. : *L'Express*, *Le Droit*) et les médias socionumériques. Si le mouvement démarre d'abord dans les médias socionumériques, les médias traditionnels représentent encore des courroies de transmission permettant de diffuser la nouvelle à un large public. Ils partagent également les messages et les invitations à manifester des regroupements franco-ontariens. De leur côté, les regroupements font circuler des articles, des caricatures et des reportages qui leur sont favorables au sein de leurs communautés respectives. Le processus de médiatisation, par la presse écrite canadienne, de la crise linguistique liée à la survie de l'UOF, est marqué par une amplification médiatique de type *media-hype* (Lord, 2021; Vasterman, 2005).

L'annonce de l'abandon du financement de l'UOF a créé une réaction médiatique en chaîne : la grande majorité des médias écrits au Canada en a parlé et cette couverture a perduré pendant quelques semaines, ce qui a nourri le mouvement franco-ontarien (Lord, 2021). Pour les leaders interviewés, il ne fait aucun doute que l'effervescence communicationnelle créée sur les médias socionumériques, puis traditionnels, a mené à la présence de quatre Franco-Ontariens à la populaire émission *Tout le monde en parle*<sup>21</sup> sur

---

<sup>21</sup> Le 25 novembre, l'émission *Tout le monde en parle* a reçu Amanda Simard, députée du parti progressiste-conservateur ontarien, Ronald Caza, avocat en droits linguistiques, Dyane Adam, présidente du Conseil de gouvernance de l'Université de l'Ontario français et Marie-Pierre Héroux, coprésidente du Regroupement étudiant franco-ontarien, pour entendre le point de vue des Franco-Ontariens sur les coupures du gouvernement Ford.

les ondes de la télévision de Radio-Canada. Ce moment télévisuel a aussi contribué à l'amplification du mouvement (Lord, 2021).

Nos analyses révèlent que l'usage des médias sociaux numériques a facilité l'organisation des actions liées au mouvement de résistance : les leaders d'associations souhaitent que les différentes populations franco-ontariennes et franco-canadiennes sensibilisées à leur cause se mobilisent autour d'actions concrètes. Les citoyens sont invités à signer des pétitions virtuelles et à porter le vert et le blanc, couleurs emblématiques de la communauté (Figure 8). Encore une fois, cela démontre qu'une forme d'identité émerge en lien avec le mouvement de contestation.



**Figure 8. Publication de la professeure agrégée de l'Université Laurentienne Michèle Minor-Corriveau sur sa page Facebook, 30 novembre 2018.**

Les invitations aux différentes manifestations circulent également sur Facebook et Twitter. Ce témoignage d'un leader d'une association illustre l'effet d'engouement, mais également l'utilité des médias socionumériques dans l'organisation des manifestations :

Nous étions fin novembre et avions à envoyer du matériel, des pancartes, pour les manifestations partout en Ontario. On n'était pas certain que ça se rende à temps par la poste. Un groupe de jeunes a décidé de faire le tour de l'Ontario en voiture pour aller porter les pancartes à chaque communauté. Leur parcours a été présenté sur les réseaux sociaux, ils étaient encouragés et attendus dans chaque ville où ils s'arrêtaient. Les gens leur donnaient de la bouffe et du café (Participant #7).

Selon les participants interviewés, lors des dernières luttes franco-ontariennes d'envergure en 2000, les organisateurs de manifestations devaient mobiliser les citoyens par des moyens plus conventionnels et moins réactifs, que ce soit le service postal, le téléphone ou les campagnes de porte-à-porte. Toutes ces actions prenaient davantage de temps.

Les manifestations ont également permis de poursuivre la sensibilisation et l'éducation de la population à la cause franco-ontarienne. Par exemple, plusieurs participants présents à l'une ou l'autre de ces manifestations, organisées partout au Canada, publient des photos ou des vidéos de l'événement; ces images sont par la suite largement partagées sur les différentes plateformes. Comme il est possible de voir à la Figure 9, une publication Facebook de l'AFO a obtenu 998 réactions positives et 161 partages.





**Figure 9. Gazouillis de l'AFO, 1er décembre 2018.**

Pour Cardinal et Normand, « la trajectoire conduisant à la création de l'UOF ne suit pas la séquence habituelle des mouvements engagés dans la résolution des problèmes publics » (2021, p. 19). Cette dernière est constituée de trois étapes : 1) la mise en sens (les acteurs définissent le problème); 2) la mise en scène (les acteurs publicisent les enjeux pour en débattre); 3) la mise à l'ordre du jour politique (les acteurs font pression pour que le projet se réalise). La séquence n'a pas été définitive dans le cas de l'UOF en raison de la décision du gouvernement Ford, ce qui a créé une deuxième période de politisation et de médiatisation intense en vue de rétablir le financement de l'UOF. Selon les leaders des associations rencontrés, l'utilisation des médias sociaux numériques a permis de médiatiser et de sensibiliser à propos de leur enjeu pour, ultimement, amener le gouvernement à revenir sur sa décision.

En analysant le contenu des entretiens que nous avons animés avec des élus, nous constatons que l'utilisation des médias sociaux numériques permet de communiquer

directement avec les citoyens. Si le Parti libéral du Canada s'est doté d'une politique institutionnelle des médias sociaux numériques (Lalancette & Raynauld, 2019), l'utilisation de ces outils varie grandement selon les députés et les partis politiques dans les provinces et les villes canadiennes. Des politiciens rencontrés nourrissent eux-mêmes leurs plateformes alors que d'autres préfèrent confier ce travail à des assistants ou des relationnistes. L'événement suivant illustre bien ce fait. Devant le tollé suscité par les coupes du 15 novembre, le gouvernement Ford annonce, le 23 novembre 2018, la création d'un poste de commissaire aux services en français relevant du bureau de l'ombudsman. Pour communiquer sa réaction à cette annonce, Amanda Simard publie une lettre signée par 111 juristes et avocats francophones et francophiles saluant sa position adoptée lors de cette crise via ses plateformes Facebook et Twitter. La publication de cette lettre s'accompagne d'un seul mot : « Résistons » (Figure 10).

La députée n'envoie pas de communiqué de presse, n'organise pas de conférence de presse pour diffuser son message. Elle utilise les plateformes sociales numériques pour rejoindre les citoyens directement. Les journalistes reprennent cette information et la diffusent via les médias traditionnels (Radio-Canada, 2018). Il est plutôt rare d'entendre un député s'exprimer publiquement contre son propre parti<sup>22</sup> (Marland, 2020); les médias sociaux numériques offrent toutefois aux politiciens le canal de communication pour le faire facilement (Ajjoub et al., 2021).

---

<sup>22</sup> La loyauté envers la ligne de parti dans les communications des élus prédomine généralement au Canada (Marland, 2020).

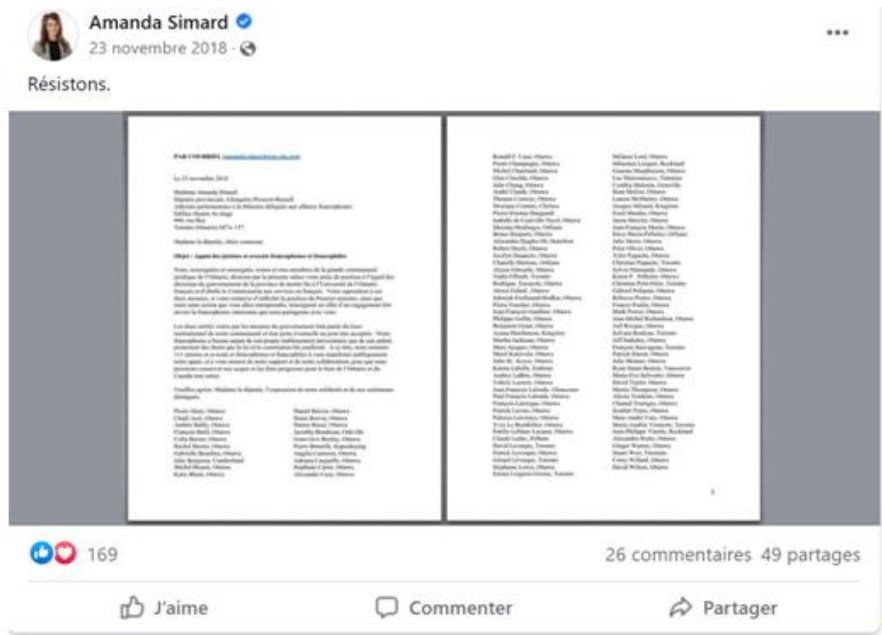


Figure 10. Publication de la députée Amanda Simard sur sa page Facebook, 23 novembre 2018.

**4.3. L’absence de débat sur les médias sociaux numériques**

Différents acteurs ont pris la parole à propos de l’arrêt du financement de l’UOF dans la sphère publique. Si le premier ministre Ford est la personne responsable de cette crise linguistique, c’est davantage Caroline Mulroney, ministre ontarienne des Affaires francophones et des Transports, qui s’exprime sur le dossier dans les médias traditionnels pour les progressistes-conservateurs (Lord, 2021). Amanda Simard, députée francophone du Parti progressiste-conservateur, quitte son parti pour contester la décision et prend, de ce fait, une grande place dans l’espace médiatique. Du côté du Parti libéral du Canada, c’est Mélanie Joly, ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie, qui prend la parole sur le sujet. En Ontario, les politiciens tant provinciaux que fédéraux liés à des circonscriptions francophones ou associés à des dossiers importants pour la

communauté franco-ontarienne ainsi que les associations franco-ontariennes s'expriment dans la presse écrite (Lord, 2021).

Dans les médias traditionnels, lorsqu'il est interpellé sur le sujet, le gouvernement progressiste-conservateur défend sa décision d'arrêter le financement de l'UOF en raison de la situation économique difficile de la province (Rieti, 2018). Le gouvernement Ford, isolé, ne défend toutefois pas sa position sur ses plateformes numériques. En effet, nos analyses révèlent qu'il n'y a eu que très peu de débats publics sur la question de la survie de l'UOF dans les médias socionumériques. En fait, entre le 15 novembre et le 15 décembre, les députés du Parti progressiste-conservateur diffusent très peu de publications sur la question de l'UOF et du Commissariat des services en français. Ils semblent ignorer la question et mettent plutôt de l'avant d'autres réalisations de leur gouvernement. La quasi-totalité des publications des différents acteurs concernés par la crise recensée dans le cadre de cette recherche<sup>23</sup> dénonce la décision du gouvernement Ford. Le Nouveau Parti démocratique et le Parti libéral, tant au provincial qu'au fédéral, appuient la cause du mouvement franco-ontarien et leurs députés s'expriment abondamment via les médias socionumériques. Plusieurs députés de ces partis sont présents le 1<sup>er</sup> décembre, jour de la manifestation dénonçant l'arrêt de financement du gouvernement Ford. Ils publient des photos et des vidéos de leur présence à cet événement pour démontrer « qu'ils partagent aussi la frustration des Franco-Ontariens en cette journée » (Participant #1) (Figure 11). Ce courant dénonçant la décision du gouvernement

---

<sup>23</sup> Ce recensement n'est pas exhaustif. Certaines publications ont pu être effacées.

Ford dans les médias socionumériques semble clore le débat sur la question du financement de l'UOF. La très grande majorité des interventions médiatiques vont dans le même sens : la décision du gouvernement est mauvaise et il doit corriger le tir.

Qu'en est-il de la position des principaux acteurs concernés par la décision Ford? Pour les dirigeants de l'UOF, si le gouvernement n'abrogeait pas la loi constitutive de l'université, il annonçait toutefois l'abandon de son financement. À cette époque, l'UOF terminait sa première année d'existence<sup>24</sup>. Les treize membres du Conseil de gouvernance et les cinq employés de l'UOF (dont la majorité était en prêt de service d'une autre université ou du gouvernement) avaient alors le mandat d'assurer la gouvernance ainsi que le développement des programmes de l'UOF. Ils ont alors dû faire face à une crise menaçant la survie même de leur institution (Boivin, 2021).

---

<sup>24</sup> L'UOF a été fondée le 14 décembre 2017, par l'adoption du projet de loi 177. Au moment de la crise, elle n'avait pas encore pignon sur rue, ni de programmation académique définie.



**Figure 11. Gazouillis de la ministre fédérale Mélanie Joly, 1er décembre 2018.**

L'analyse des publications de l'UOF sur les médias sociaux en novembre et décembre 2018 montre que l'université ne s'est pas engagée dans le débat sur sa survie. Les dirigeants de l'UOF ne publient ou ne relaient pas d'interventions critiquant le gouvernement Ford ou appuyant les associations citoyennes sur leurs plateformes sociales. Les entretiens que nous avons animés nous permettent de comprendre que la direction de l'UOF ainsi que le Conseil de gouvernance désiraient garder la communication ouverte avec les différents paliers de gouvernement et ne pas intervenir publiquement dans le débat afin d'établir un dialogue constructif dès que possible. Durant les semaines suivant l'annonce du gouvernement Ford, l'UOF publie davantage des communications sur les réalisations qu'elle accomplit, que ce soit du point de vue de sa planification académique ou de sa gouvernance (Figure 12). Il s'agissait là d'une façon de montrer que l'université existe bel et bien et que son développement se poursuit.

L'organisation de manifestations scientifiques, le développement de programmes, le développement de partenariats, la réalisation de projets de recherche commandités et la création d'une revue scientifique ont permis à la jeune université de communiquer positivement même en temps de crise.



**Figure 12. Gazouillis de l'Université de l'Ontario français, 11 décembre 2018.**

Par ces publications, l'UOF envoyait le message qu'elle continuait d'exister, malgré la décision du gouvernement. Si l'institution ne négociait pas sur la place publique avec le gouvernement, de nombreuses discussions se sont déroulées en coulisses.

## **Conclusion**

Cet article montre que l'usage des médias sociaux numériques par les membres du public intéressés par la cause du français en Ontario a transformé la dynamique des interactions entre les parties concernées par la lutte des Franco-Ontariens. Les analyses du discours des principaux acteurs engagés dans la crise ainsi que celles de leurs publications sur les plateformes sociales numériques révèlent, dans un premier temps, que le mouvement franco-ontarien de 2018 fut d'abord initié par les citoyens franco-ontariens. Les médias

socionumériques, et plus spécifiquement les usages des plateformes Facebook et Twitter, leur ont permis d'exercer des pressions rapides et directes sur leurs associations et sur leurs élus pour que ces derniers se mobilisent contre l'arrêt de financement du gouvernement Ford. Ce mouvement, inscrit dans la lignée des *grassroots movement*, émane d'une communauté locale mobilisée pour susciter un changement.

Dans un deuxième temps, les partisans de la survie de l'UOF ont utilisé les médias socionumériques comme canal de communication direct vers la population. Ils ont contribué à l'amplification du message du mouvement de résistance, notamment par des publications particulièrement significatives pour la communauté, et à la mobilisation citoyenne. Ils ont été les principaux acteurs présents sur les réseaux socionumériques. En effet, les acteurs défendant la position du gouvernement Ford (le gouvernement lui-même, notamment) se sont très peu exprimés sur Facebook et sur Twitter. La très grande majorité des acteurs ayant publié sur la question de l'UOF entre le 15 novembre et le 15 décembre 2018 dénonçaient la décision de Ford et/ou plaidaient pour que ce dernier se rétracte. Dans le cas de la crise linguistique de 2018, les médias socionumériques ont permis à une communauté de mettre de la pression sur un gouvernement, mais ne sont pas devenus une arène de discussion publique sur ce débat de société.

Cette recherche s'inscrit dans le courant d'études sur les usages des médias socionumériques par des groupes minoritaires. À l'instar de plusieurs travaux sur le sujet (Boulianne et al., 2020; Lupien, 2020a, 2020b; Mundt et al., 2018; Raynauld et al., 2018; Raynauld et al., 2020), cette étude fait voir que les médias socionumériques permettent



aux Franco-Ontariens de sensibiliser et de mobiliser rapidement une communauté sur un large territoire, d'exercer une pression sur les différents partis politiques en présence et de contribuer à générer un changement. Cette étude montre également que les acteurs engagés au sein d'un mouvement social utilisent différemment les médias socionumériques selon leur statut (associatif, citoyen ou institutionnel); ils ne bénéficient pas de la même liberté de parole et n'ont pas les mêmes visées de communication. Ils contribuent toutefois tous, à leur façon, à la naissance et à l'essor du mouvement.

Si le leadership des luttes des Franco-Ontariens du siècle dernier a davantage été porté par les élus ou les associations franco-ontariennes, car la mobilisation citoyenne prenait davantage de temps à se mettre en place, l'analyse du cas du mouvement de résistance franco-ontarienne de 2018 témoigne du fait que les médias socionumériques ont été utilisés efficacement et ont eu un effet indéniable. Sans eux, il y aurait, sans doute, eu un mouvement social de résistance en Ontario en 2018, mais ce dernier aurait mis plus de temps à s'articuler et il n'aurait eu ni l'ampleur ni la portée observées.

## **Chapitre 5**

### **Résultats**

#### **Troisième article**

Performances d'acteurs sociaux autour de la survie d'une université francophone<sup>25</sup>

---

<sup>25</sup> Ce texte, co-écrit avec Éric Forgues, Yves Winkin et Jason Luckerhoff, sera publié dans un ouvrage collectif du Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur (LIREs): *L'université au Québec : état des lieux, enjeux et défis*.

### 5.1. En guise d'introduction

L'université est une institution centrale de nos sociétés démocratiques. À la fois lieu de formation, de production de recherche et de services à la collectivité, elle joue un rôle de structuration sociale important. Instigatrice de certains changements sociaux, elle peut être elle-même objet de débats. Les lois, ayant des incidences sur les établissements universitaires, sur les décisions de l'administration relative aux frais de scolarité ou sur la conduite des affaires internes, provoquent parfois des mouvements de contestation. Nous nous intéressons ici à la manière dont des acteurs internes et externes mettent en scène l'université, se mettent en scène à travers elle et s'efforcent d'atteindre leurs objectifs.

Nous envisageons ces acteurs en interaction comme étant aussi en représentation; ils se doivent en outre de maintenir une définition commune d'une situation donnée, elle-même conçue comme une scène. Nous nous penchons notamment sur différentes stratégies de mise en scène ainsi que sur les rôles endossés par les uns et les autres. Goffman (1973 [1959]) a montré que ces rôles doivent être à la fois joués sérieusement et pris au sérieux. Pas question de prendre ses distances face à un rôle, puisque l'engagement qu'il révèle est une condition *sine qua non* de la réussite de la scène. Cette représentation doit se réaliser sans fausse note, car toute maladresse peut provoquer un embarras qui affecterait l'ensemble des acteurs présents, qu'ils soient sur la scène ou dans le public. Par exemple, dans le cas de l'Université de l'Ontario français (UOF) : comment un gouvernement provincial accusé d'avoir nui à une communauté linguistique peut-il s'en sortir élégamment sans perdre la face? Du côté de l'institution ayant fait l'objet de coupes : comment peut-elle collaborer avec ce même gouvernement et atteindre ses objectifs?

Nous verrons que, dans ce cas, les acteurs ont dû s'assurer à la fois de ne pas perdre la face et de ne pas faire perdre la face à la partie adverse. C'est dans cette perspective que nous analyserons la performance sociale d'acteurs d'une communauté particulière autour d'un enjeu lié à l'enseignement supérieur, à savoir la lutte de la communauté francophone de l'Ontario pour maintenir le projet de créer l'UOF, et ce, malgré la décision du gouvernement Ford de l'annuler en 2018.

Dans la continuité des travaux d'Erving Goffman et de Victor Turner notamment, Jeffrey Alexander et des collaborateurs reprennent le concept de performance sociale dans les années 2000, en développant une sociologie culturelle dite « forte » qui se caractérise par le fait de reconnaître une part irréductible à la dimension symbolique de l'action sociale (Alexander, 2003; Alexander, Giesen et Mast, dir., 2006; Alexander, 2011). Selon ces auteurs, dans le cas où des acteurs sont engagés dans un conflit social, ceux-ci produisent des performances sociales véhiculant des messages qu'ils désirent transmettre dans le but de susciter l'adhésion du public. De manière similaire à une représentation théâtrale, il est possible d'analyser les performances sociales des acteurs d'une société selon les systèmes de représentation collective mis à l'avant-plan, les différents moyens de production symbolique et de mise en scène utilisés, ainsi que les réactions des autres acteurs parties prenantes de l'action qui assistent au « drame social » en cours (Alexander, 2004 et 2017; Eyerman, 2006).

Cette approche peut jeter un éclairage heuristique sur les performances sociales des principaux acteurs engagés dans le mouvement social pour la survie d'une université francophone en Ontario, spécialement dans le contexte où une partie de cette communauté

minoritaire revendique depuis plus d'un siècle l'accès à une éducation et à des services en français (Gervais, 1994). La création, en 2017, de l'UOF, première université gérée *par et pour* les francophones en Ontario, revêt donc un caractère symbolique particulier pour cette communauté.

Un conflit entre la communauté franco-ontarienne et le gouvernement progressiste-conservateur débute le jeudi 15 novembre 2018, lors de la publication de l'énoncé économique du gouvernement. Ce jeudi a été qualifié de « jeudi noir » par les médias et les acteurs concernés. Le ministre des Finances, Vic Fedeli, annonçait alors l'annulation des plans de création d'une université de langue française en Ontario. Six mois après son élection, le gouvernement de Doug Ford signait non seulement la fin du projet de l'UOF, mais également la dissolution du Commissariat aux services en français. Ces décisions venaient renverser les mesures prises en septembre 2016, lorsque Deb Matthews, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, et Marie-France Lalonde, ministre des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs et ministre déléguée aux Affaires francophones, ont annoncé la création du *Conseil de planification pour une université de langue française en Ontario*, ainsi que la nomination de Dyane Adam à sa présidence. Le rapport produit par ce Conseil, recommandant un projet très précis en vue du développement de l'UOF, a été déposé en juin 2017. Ce document présente un contexte historique, une justification de la demande et des besoins, une proposition pour la gouvernance, les partenariats et les affiliations (soit l'ébauche d'un réseau francophone des universités en Ontario intégrant les universités francophones et bilingues), une proposition du projet académique de l'université, une proposition

d'emplacement et un modèle d'affaires. Le Conseil recommandait ainsi que la première université francophone de l'Ontario soit une institution autonome, qu'elle soit mise en réseau avec les autres universités et collèges offrant des formations de niveau universitaire en français, qu'elle soit affiliée avec les autres universités intéressées à mutualiser leur gouvernance et qu'elle soit située à Toronto, dans le Centre-Sud-Ouest de la province. Le Conseil recommandait aussi sa reconnaissance en tant qu'établissement ouvert à l'innovation et à la collaboration, à la transdisciplinarité et aux approches pédagogiques novatrices, notamment aux approches inductives et à l'apprentissage expérientiel. En ce qui a trait précisément au projet académique, le rapport recommandait de créer quatre créneaux transdisciplinaires d'enseignement et de recherche : pluralité humaine, environnements urbains, économie mondialisée et cultures numériques.

À ce moment, plusieurs universités, collèges et autres institutions avaient accepté d'être partenaires de l'UOF et avaient contribué aux travaux du Conseil; en Ontario : l'Université métropolitaine de Toronto (anciennement Ryerson), l'Université d'Ottawa, l'Université de Guelph-Humber, l'Université Brock, le collège La Cité et le Groupe Média TFO; au Québec : l'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Montréal, l'Université Concordia et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR); en France : Sorbonne Université, l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et l'Université Sorbonne Paris Nord – Paris 13. Ce rapport prévoyait en outre la création d'un Carrefour francophone du savoir et de l'innovation (CFSI); des partenaires avaient d'ailleurs été approchés à cet effet. L'éducation étant de compétence provinciale, le gouvernement fédéral était dans l'impossibilité de financer l'UOF du fait qu'il ne peut pas s'ingérer dans

la gestion de l'enseignement supérieur. Il lui est toutefois loisible d'appuyer des initiatives mettant en valeur les langues officielles en contexte minoritaire, ce qui est en partie la mission du CFSI.

Un comité technique a ensuite été mis en place et financé afin d'entreprendre le développement de l'UOF. Cette équipe restreinte, également présidée par Dyane Adam – qui a présidé le Conseil de gouvernance de l'UOF jusqu'en 2022 –, se compose alors de quelques employés et, en majorité, de personnels prêtés par d'autres institutions. Normand Labrie, maintenant doyen à l'Université de Toronto, aura été le premier recteur de l'UOF de 2018 à 2019. Jason Luckerhoff, membre du Conseil de planification en 2017 et du comité technique par la suite, alors professeur au Département de lettres et communication sociale de l'UQTR, était prêté à la fois par cette université et par le Réseau de l'Université du Québec afin d'agir au sein de l'UOF à titre de vice-recteur au Développement des savoirs et des programmes au cours de l'année académique 2019-2020. Linda Cardinal, alors professeure à l'École d'études politique de l'Université d'Ottawa, s'ajoute ensuite à l'équipe à titre de professeure. Elle est aujourd'hui professeure et vice-rectrice adjointe à la recherche à l'UOF. Une équipe de cadres et de professeurs souhaitant contribuer au développement de l'UOF à temps partiel sera par la suite mise en place, avec l'accord de leur université d'attache. Ils provenaient de l'Ontario (Collège universitaire dominicain, Université de Hearst, Université d'Ottawa, Université de l'École d'art et de design de l'Ontario, Université de Toronto, Université Brock et Collège Boréal), du Québec (Université de Sherbrooke, Université de Montréal, Université TÉLUQ, École nationale

d'administration publique, Institut national de la recherche scientifique, Université Laval, UQTR et Collège Laflèche) et du Nouveau-Brunswick (Université de Moncton),

La décision de mettre fin au financement promis déclenche un mouvement de fond au sein d'une partie de la communauté franco-ontarienne. Dès les premières heures suivant cette annonce, plusieurs citoyens manifestent leur mécontentement dans les médias sociaux numériques, ce qui attire l'attention des médias traditionnels ainsi que d'une grande partie de la population canadienne. Nous avons montré, dans le cadre de recherches antérieures, qu'il s'agissait de la première manifestation de la communauté francophone à débiter dans les réseaux sociaux numériques (Lord et al., 2022). Les mots-clés #LaRésistance et #NousSommesNousSerons concentrent l'expression de la solidarité du public. Différents acteurs franco-canadiens des sphères politique, éducationnelle, culturelle ou citoyenne prennent position dans les médias contre cette décision dans les jours qui suivent (Lord, 2021).

En plus des prises de position de citoyens pour qui le projet d'université devient un symbole, on compte aussi celles des partenaires qui avaient participé de près à son développement, que ce soit au cours des travaux du Conseil de planification ou de ceux du comité technique. Puisque des collaborations effectives avaient été mises en place, les institutions partenaires se sentaient également victimes de cette coupure et y voyaient une charge contre l'enseignement supérieur et plus particulièrement contre l'enseignement supérieur en français au Canada. Les institutions du Québec en particulier ont exprimé leur responsabilité face à la francophonie canadienne :



- Le 29 novembre 2018, la députée Amanda Simard quitte le Parti progressiste-conservateur pour manifester son désaccord; elle devient ainsi une figure emblématique de la résistance qui prend forme et s'organise.
- Le 1<sup>er</sup> décembre de la même année, des manifestations dénonçant la décision du gouvernement se tiennent dans plus d'une quarantaine de localités en Ontario et ailleurs au Canada. Près de 15 000 citoyens expriment leur mécontentement face à cette annonce (Vachet, 2018a). Ce mouvement social, largement couvert par la presse écrite, contribuera à la volte-face du gouvernement progressiste-conservateur, que nous considérerons, dans une perspective goffmanienne, comme une stratégie pour préserver son image.
- Le 13 janvier 2019, Mélanie Joly, alors ministre fédérale du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie, annonce un investissement appuyant la création du CFSI. Cet appui financier permet à l'UOF de poursuivre ses opérations durant un an. Elles seront par la suite assurées par le personnel professoral prêté par d'autres universités dont il a été question plus haut, alors que les employés rémunérés par les fonds fédéraux se consacreront aux mandats qui peuvent être financés par le gouvernement fédéral.
- Le 7 septembre 2019, une entente de principe est signée entre les gouvernements ontarien et fédéral afin d'assurer le financement du démarrage de l'institution durant une période de huit ans.
- En janvier 2020, les mêmes parties officialisent cette entente sur le financement de l'institution d'une durée de huit ans (Czerwinski, 2020), ce qui permet à l'UOF de relancer son développement. Il s'agit d'une entente historique; en effet, jamais auparavant un gouvernement provincial et le gouvernement canadien ne s'étaient entendus pour que l'un finance les premières années de fonctionnement d'une université et l'autre les années subséquentes.

Ces épisodes présentés, il nous semble pertinent d'analyser plus finement le déroulement de l'action et le jeu des acteurs de ce drame social. Si le dénouement du conflit est survenu en 2020, les grandes contestations se situent entre le 15 novembre 2018 et le 15 janvier

2019, période au cours de laquelle culmine le mouvement social de résistance. La suite de ce récit, entre le 15 janvier 2019 et le 22 janvier 2020, se déroule principalement hors de l'espace public (Lord, 2021).

La présentation des résultats de cette étude<sup>26</sup> portant sur les performances sociales des principaux acteurs engagés dans ce mouvement social comprend trois parties. En premier lieu, nous mettrons en contexte le conflit pour la survie de l'UOF; nous en présenterons les principaux acteurs et les principales scènes sur lesquelles l'enjeu fut discuté. En second lieu, nous poserons un regard sur la performance sociale des acteurs engagés dans ce mouvement. En dernier lieu, nous en analyserons les effets sur les acteurs engagés dans le déroulement de l'action et sur le public.

### **5.1.1. Les principaux acteurs engagés dans le débat public de la survie de l'UOF**

Dans cette section, nous présentons les principaux acteurs engagés dans le conflit franco-ontarien de 2018.

- Le premier responsable de la décision d'arrêter le financement de l'UOF est le chef du gouvernement en place, le premier ministre Doug Ford. Frère de Rob Ford, ex-maire de Toronto, il est surnommé par plusieurs « le Donald Trump du Nord » en raison de ses positions populistes, de sa propension à intimider ses adversaires et de sa méconnaissance de ses dossiers (Buzzetti, 2018).

---

<sup>26</sup> Notre recherche s'appuie sur un travail documentaire comprenant des articles de presse publiés entre novembre 2018 et janvier 2020, des messages publiés dans les différentes plateformes socionumériques des acteurs engagés dans le conflit ainsi que des comptes rendus des débats sur le sujet qui ont eu lieu au sein de la Chambre des communes du Canada, du Comité permanent des langues officielles et de l'Assemblée législative de l'Ontario.

- Durant la crise, c'est davantage Caroline Mulroney, nommée ministre déléguée aux Affaires francophones le 29 juin 2018, qui défendra la position de son gouvernement dans le conflit et tentera de trouver un compromis pour résorber la crise. Fille de l'ex-premier ministre canadien Brian Mulroney, elle fut candidate à la chefferie du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario en mars de la même année; elle terminera troisième, derrière Christine Elliott et Doug Ford.
- Amanda Simard est députée de la circonscription provinciale de Glengarry-Prescott-Russell et secrétaire parlementaire de Caroline Mulroney. Seule Franco-Ontarienne et plus jeune députée au sein du caucus, elle quittera le Parti progressiste-conservateur de l'Ontario afin de signifier son désaccord face à sa décision d'arrêter le financement de l'UOF. Elle siège ainsi à titre de députée indépendante jusqu'au 16 janvier 2020, date à laquelle elle joint le Parti libéral de l'Ontario.
- Le Parti libéral du Canada et son chef, Justin Trudeau, désapprouvent la décision du gouvernement Ford et espèrent contribuer à la survie de l'UOF. Représentante du gouvernement fédéral dans ce débat, Mélanie Joly, qui s'est fait connaître en tant que candidate à la mairie de Montréal en 2013 – elle terminera alors deuxième derrière Denis Coderre –, est la principale interlocutrice dans ce dossier. Elle est députée du Parti libéral du Canada depuis octobre 2015.
- L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) est l'organisme de défense des droits des Franco-Ontariens le plus engagé dans la crise de 2018. Résolument contre la décision du gouvernement Ford, l'organisme multiplie les appels à la mobilisation afin d'inciter le gouvernement à revenir sur sa décision. Carol Jolin devient alors le visage de la lutte associative franco-ontarienne. Président de l'AFO depuis 2016, cet ancien enseignant a également occupé la fonction de président de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens.

- Au moment de l'annonce du gouvernement Ford, l'UOF compte une année d'existence. Bien que son recteur, Normand Labrie, prenne parfois la parole au nom de l'institution, c'est davantage Dyane Adam, présidente du Conseil de gouvernance de l'UOF, qui représente l'université dans ce dossier. À la suite du rectorat de N. Labrie en 2018 et 2019, Dyane Adam cumule cette présidence ainsi que la fonction de rectrice par intérim. Ancienne professeure de psychologie à l'Université d'Ottawa, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux services en français de l'Université Laurentienne de 1988 à 1993 et principale du Collège universitaire Glendon de l'Université York de 1994 à 1999, elle occupera entre 1999 et 2006 la fonction de commissaire aux langues officielles. Elle a aussi été présidente du Conseil consultatif des affaires francophones de l'Ontario de 1991 à 1994.

Le débat public sur la survie de l'UOF s'est principalement tenu dans les médias traditionnels (télé, radio, journaux) et dans les différentes plateformes socionumériques des acteurs engagés dans ce conflit (Lord et al., 2022). Sur le plan politique, le débat s'est transporté à la Chambre des communes du Canada, au Comité permanent des langues officielles (CPLO) ainsi qu'à l'Assemblée législative de l'Ontario. Les opposants à la décision du gouvernement Ford ont également transporté le débat dans la rue; plusieurs manifestations se sont en effet tenues entre le 1<sup>er</sup> et le 10 décembre 2018.

## **5.2. Stratégie de performance des acteurs selon les moments du conflit**

Tout au long de ce conflit, les acteurs de chaque parti ont mis en avant différentes stratégies pour faire valoir leur point de vue et convaincre le public d'y adhérer. Nous analyserons ici le positionnement de ces acteurs lors des principales étapes du conflit : l'annonce de l'arrêt de financement de l'université, le mouvement de résistance face à cette décision et le dénouement de la crise.

### **5.2.1. L'annonce de l'arrêt de financement de l'université**

Quelques mois avant d'annoncer l'arrêt de financement de l'UOF, lors de sa campagne électorale et de ses premières semaines au pouvoir, le gouvernement progressiste-conservateur avait donné son appui au projet de l'UOF. Le 23 juillet 2018, Merrilee Fullerton, alors ministre de la Formation et des Collèges et des universités, affirmait : « Notre gouvernement s'engage pleinement à assurer le succès de l'Université de l'Ontario français [...]. L'université sera un lieu d'apprentissage viable et dynamique pour la communauté francophone dans les années à venir » (Bergeron, 2018). Cet engagement faisait suite à la promesse du gouvernement précédent, formé par le parti libéral, de soutenir la création de la première université *par et pour* les francophones en Ontario.

C'est dans une phrase de son énoncé économique du 15 novembre 2018 que le gouvernement annonce son intention d'arrêter le financement de l'UOF : « [U]n examen plus détaillé de la situation financière de la province a amené le gouvernement à annuler les plans de création d'une nouvelle université de langue française » (Gouvernement de l'Ontario, 2018, p. 20). Le gouvernement ne fait donc pas d'annonce publique sur cette question et les acteurs engagés dans le développement de l'université n'ont pas été

rencontrés avant la présentation de l'énoncé économique. C'est en parcourant l'énoncé économique que des journalistes apprennent la nouvelle, qu'ils diffuseront par la suite.

Le média numérique *ONfr+* titre : « Le “jeudi noir” de l'Ontario français », soulignant ainsi la gravité de la décision (Vachet, 2018b). Dès les premières heures ayant suivi cette annonce, de nombreux citoyens expriment leur colère dans différentes plateformes socionumériques (Lord et al., 2022). La plupart des intervenants dans ce dossier sont consternés par cette décision : « On ne l'a vraiment pas vu venir », affirme Carol Jolin à *La Presse*, « littéralement en état de choc » (Giguère, 2018). Plusieurs d'entre eux ne s'attendaient pas à cette annonce, d'autant que le gouvernement avait préalablement annoncé son intention d'appuyer le projet.

Pour certains observateurs, cette décision est le fruit de l'ignorance. L'ancien PDG du *Ottawa Sun* n'y va pas avec le dos de la cuillère en qualifiant la décision du gouvernement Ford d'abolir le Commissariat aux services en français de stupide, « more likely motivated by ignorance than by fiscal prudence » (Gibbons, 2018). L'ancien premier ministre de la province, Bob Rae, parle quant à lui d'incompréhension : « Le Premier ministre et son gouvernement ne comprennent pas l'importance des services pour la population Franco-Ontarienne [*sic*] » (Vachet, 2018b).

Tétanisés, les acteurs de la résistance à venir mettent quelques jours à passer à l'action. La décision annoncée le 15 novembre doit être adoptée à l'Assemblée législative, ce qui laisse le temps de la faire annuler. Toutefois, même en état de choc, ces acteurs font entendre leurs appels à la mobilisation dès l'annonce : « On va travailler pour mobiliser la francophonie canadienne d'un bout à l'autre du pays. On n'abandonnera pas. On va

ramener constamment le projet et on espère un autre dénouement à un moment donné » (Giguère, 2018).

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada exprime sa solidarité envers son organisme membre, l'AFO : « Ce n'est certainement pas la fin d'un rêve! Nous œuvrons depuis 40 ans pour notre université et nous l'aurons! La @fcfacanada est solidaire avec @MonAssemblee et toute la communauté franco-ontarienne en ce triste jour. Nous lutterons pour renverser ces décisions inacceptables! » (Radio-Canada, 2018)<sup>27</sup>. Il est en outre opportun de noter que les membres du CPLO, formé de députés fédéraux, jugent l'affaire suffisamment importante et urgente pour interrompre leur étude du renouvellement de la *Loi sur les langues officielles* afin de mener une étude spéciale sur la crise linguistique en Ontario. Le CPLO constitue ainsi une scène sur laquelle divers intervenants et décideurs viennent répondre aux questions des députés au sujet de la situation. Leur première réunion se tient trois jours après les manifestations du 1<sup>er</sup> décembre.

Le gouvernement progressiste-conservateur ne commente pas la nouvelle pendant vingt-quatre heures et le bureau de la ministre Mulroney avise qu'elle n'accordera pas d'entrevue sur ce sujet. À Terre-Neuve-et-Labrador, dans le cadre d'une rencontre avec des homologues de la province, elle est interceptée à l'aéroport de St. John's par des journalistes, auxquels elle déclare :

Le travail que fait le commissariat va toujours continuer. Les droits linguistiques vont être protégés; les Ontariens auront toujours un bureau indépendant du gouvernement pour venir, pour porter plainte [...]. Il y aura un agent indépendant, l'ombudsman, [...] qui va pouvoir étudier ces plaintes et produire des rapports s'il le veut (Marquis, 2018).

---

<sup>27</sup> La FCFA est alors dirigée par l'ancien directeur du Regroupement étudiant franco-étudiant qui a joué un rôle important dans la promotion du projet de l'Université de l'Ontario-français.

Toutefois, la ministre ne s'exprime pas sur la situation de l'UOF. Le gouvernement est à ce point silencieux sur la question qu'il laisse toute la place à la parole de ses opposants.

La vaste majorité des intervenants prenant la parole sur le dossier s'opposent à la décision du gouvernement (Lord, 2021). Les premières réactions des acteurs en faveur de la création de l'UOF sont sans équivoque : ils sont sous le choc et évoquent la possibilité de se défendre devant les tribunaux. Ainsi, dès le premier acte, le gouvernement progressiste-conservateur paraît mal. De fait, en la dissimulant dans son énoncé économique, il ne semble pas assumer cette décision; en outre, il ne répond pas aux premières salves du camp adverse. Une polarisation se crée donc rapidement.

### **5.2.2. Le mouvement de résistance**

La période comprise entre le 15 novembre 2018 et le 15 janvier 2019 marque la naissance et l'essor du mouvement de résistance franco-ontarienne à la décision du gouvernement Ford. Les opposants à l'arrêt de financement de l'UOF cadrent ce récit médiatique de trois façons : en qualifiant le conflit de « crise », en l'inscrivant dans la lutte historique de la communauté minoritaire franco-ontarienne et en appelant à une mobilisation rapide de cette communauté.

#### **5.2.2.1 Une période de « crise nationale »**

Très rapidement, les opposants à la décision gouvernementale emploient les termes « crise linguistique », « crise sociale » et « crise nationale ». Le choix du mot « crise » n'est pas anodin, car c'est une façon pour les opposants à la décision du gouvernement de capter l'attention du public et de lui faire comprendre que l'on fait face à un moment inédit, très difficile et qui ébranle une communauté : il ne s'agit pas d'une compression budgétaire



sans conséquence, mais bien d'une décision qui aura des impacts négatifs considérables sur la communauté franco-ontarienne. En qualifiant la situation ainsi, les acteurs insistent sur l'urgence de la situation. Les propos tenus par le président de l'AFO, qui a comparu au CPLO, vont en ce sens : « En cette période de crise nationale, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario demande au gouvernement fédéral de faire preuve de leadership [...] Chaque fois qu'on remet à plus tard ce projet, des torts irréparables sont causés aux jeunes » (CPLO, 2018a, p. 4). Face à cette décision gouvernementale, l'inaction ou l'indifférence ne peuvent donc pas être une option.

De son côté, la ministre Mulroney affirme comprendre la frustration de la communauté franco-ontarienne, mais soutient que les compressions économiques étaient nécessaires compte tenu de l'état des finances publiques de la province. Ces propos ne parviennent pas à désamorcer la « crise », la ministre demeure solidaire de la décision de son gouvernement. Elle fait toutefois face à une réaction populaire qui prend de l'ampleur et qui rend incertaine l'issue de la crise.

#### **5.2.2.2. « Une attaque contre les Franco-Ontariens est une attaque contre tous les francophones au pays »**

Les opposants à la décision du gouvernement Ford tablent sur le caractère identitaire et culturel de ce débat. Pour eux, la décision d'annuler le financement de la seule université francophone en Ontario cause un préjudice important à l'ensemble de la communauté francophone ontarienne. De la sorte, ils inscrivent le débat sur la survie de l'UOF dans la lutte historique plus large des francophones ontariens pour l'accès à des services et à une éducation en français. Il s'agit donc, d'une certaine façon, d'une synecdoque généralisante : l'UOF n'est plus seulement un projet d'université; elle devient le symbole

de la lutte des francophones de l'Ontario pour leurs droits, voire de la lutte des francophones du Canada pour la reconnaissance de leur statut de minorité linguistique. Ils situent donc la survie de l'UOF dans la lignée des grandes batailles, comme celle qui fut menée pour la survie de l'hôpital Montfort à la fin des années 1990 ou celle, en 1912, rassemblant les opposants au Règlement 17, qui visait à restreindre l'usage du français et à faire de l'anglais la principale langue d'enseignement en Ontario.

Toutefois, si les acteurs prétendent que l'université est espérée depuis plus de cinquante ans, c'est vraiment au début des années 2010 que ce projet devient une priorité pour la communauté franco-ontarienne (Dupuis, 2021). Une université *par et pour* les francophones permettrait, selon une partie de cette dernière, de mieux préserver la culture franco-ontarienne et d'assurer son émancipation (Bock et Dorais, 2017). En annulant le financement de l'UOF, le gouvernement, selon ses détracteurs, a donc attaqué le rêve et l'espoir de cette communauté. La décision touche à une institution qui, même si elle est en phase de développement, est déjà inscrite dans l'imaginaire collectif de la communauté franco-ontarienne. Le commissaire aux services en français, qui voit son poste aboli par la décision du gouvernement, explique ainsi la vague d'appuis qu'il observe à son endroit : « Il est clair que le fait que c'est lié aussi avec l'abolition du projet d'Université de l'Ontario français, ça, ça fait très mal, ça frappe l'imaginaire. On est lié à ce mouvement-là très très fort » (Pierroz, 2018a).

Les leaders du mouvement franco-ontarien ainsi que les citoyens qui les appuient utilisent abondamment les médias socionumériques pour attirer l'attention sur leur cause (Lord et al., 2022.). La communauté est invitée à porter le blanc et le vert, couleurs

emblématiques des Franco-Ontariens. Par exemple, une citoyenne a conçu un modèle de tricot de mitaines franco-ontariennes (voir figure 13) qu'elle a partagé gratuitement dans Facebook.



**Figure 13. Mitaines aux couleurs de la communauté franco-ontarienne.**

Les événements stimulent ainsi la créativité. Par exemple, la communauté artistique franco-ontarienne adhère au mouvement en créant des chansons<sup>28</sup>, des affiches (voir figure 14), des murales, des poèmes portant sur la cause, souvent sur le thème de la sauvegarde de l'identité et de la culture franco-ontariennes<sup>29</sup>. Des T-shirts sont créés spécialement pour le mouvement de résistance de 2018. Certains d'entre eux font référence aux luttes du passé, dont celle pour la survie de l'hôpital Montfort ou celle des épingleuses à chapeau<sup>30</sup> (voir figure 15). Une capsule vidéo est produite par le groupe humoristique Improtéine afin d'expliquer la situation à un public plus jeune<sup>31</sup>.

<sup>28</sup> Le groupe musical Règlement 17 compose la chanson « Savoir se battre ». L'artiste Stef Paquette adapte les paroles de la chanson « Amanda » du groupe Boston. Le magazine culturel *Boréal* recense plusieurs autres initiatives artistiques (Rochon, 2018).

<sup>29</sup> Le recueil *Poèmes de la résistance* sera publié en 2019 (Lacelle, dir., 2019). En 2022, ce recueil sera mis en scène au Théâtre Tremplin à Ottawa (Bergeras, 2022).

<sup>30</sup> Face aux inspecteurs venus faire respecter le Règlement 17 dans les écoles, des femmes franco-ontariennes se défendent, armées de longues épingleuses à chapeaux.

<sup>31</sup> Cette vidéo peut être visionnée à l'adresse <https://www.facebook.com/watch/?v=568248206948008> (page consultée le 19 novembre 2022). Improtéine est un groupe d'improvisation humoristique qui présente spectacles et produit des capsules humoristiques « à saveur politique et identitaire » (Improtéine, 2022).



**Figure 14..Affiche réalisée par l'illustrateur Marc Keelan-Bishop symbolisant la lutte de la communauté franco-ontarienne.**



**Figure 15. T-shirt du mouvement de résistance de 2018 faisant référence au mouvement de 1912 des épingles à chapeaux.**

Ces performances sont relayées à la fois dans les médias traditionnels et socionumériques, ce qui élargit grandement leur ampleur et leur portée (Lord et al., 2022) et permet à communauté de participer en temps réel au mouvement social tout en assistant à la performance qui se construit. La survie d'une université francophone à Toronto

devient donc, peu à peu, un enjeu pour une grande partie de la communauté franco-ontarienne puis un enjeu pour la communauté francophone du Canada. Les publics francophones de tout le pays sont interpellés par le discours des leaders franco-ontariens. Dans un communiqué, le comité francophone du Syndicat des employées et employés nationaux l'illustre bien : « Une attaque contre les Franco-Ontariens est une attaque contre tous les francophones au pays » (SEN, 2018).

Le gouvernement progressiste-conservateur prend peu la parole dans les médias traditionnels et socionumériques (Lord, 2021; Lord et al., 2022.). Doug Ford, quant à lui, laisse un des seuls membres francophones de son cabinet, Caroline Mulroney, défendre ce dossier. Le 26 novembre 2018, elle est d'ailleurs nommée ministre des Affaires francophones de la province<sup>32</sup>, ce qui se veut un geste de bonne volonté de la part du gouvernement provincial, qui rétablit ainsi l'autonomie de ce ministère.

### **5.2.2.3. « Nous devons constamment nous battre<sup>33</sup> »**

L'arrêt du financement de l'UOF est présenté par les opposants au gouvernement comme une attaque contre toute la communauté franco-ontarienne. L'utilisation de métaphores et d'un vocabulaire guerriers est largement répandue chez ses leaders. Les médias traditionnels nourrissent à leur tour cette trame narrative :

Ainsi, lors des événements de novembre 2018, les lecteurs assistent à une épique bataille de tranchées : d'un côté, un groupe de « résistance » (Orfali, 2018) avec en tête Amanda Simard « l'héroïne franco-ontarienne » (Pelletier, 2018) faisant partie d'une « riposte » (Fortin-Gauthier, 2018), voire d'une « guerre » (Gratton, 2018) face à un gouvernement Ford, « la vraie cible » (Jury,

---

<sup>32</sup> Membre du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario, elle est élue députée de la circonscription de York-Simcoe à l'Assemblée législative de l'Ontario lors de l'élection du 7 juin 2018, puis nommée ministre déléguée aux Affaires francophones dans le gouvernement de Doug Ford le 29 juin. À la même date, elle assume également le poste de procureure générale de l'Ontario dans le gouvernement de Doug Ford qu'elle conserve jusqu'au 20 juin 2019, où elle devient ministre des Transports.

<sup>33</sup> Citation tirée du journal *Le Droit* (Boudreau de Nepean, 2018, le 11 décembre).

2018). [...] Certains médias (*Le Droit*, *L'Eau vive*, *L'Express* et *ONfr+* notamment) font davantage que relayer ces attaques, ils en deviennent les instigateurs (Lord, 2021, p. 91).

Après le choc et la dénonciation, nous observons dans le discours des différents acteurs franco-ontariens l'importance de « contre-attaquer ». Même si l'AFO est au cœur de la lutte et de l'organisation du mouvement #LaRésistance, elle n'utilise pas un vocabulaire guerrier. Quant à l'UOF, elle sera plutôt discrète sur la place publique. La stratégie consiste à exercer une pression tout en cherchant à négocier une solution, ce qui demande de préserver la relation avec le gouvernement en place. En comité parlementaire, un député cherche à savoir si le président de l'AFO a perçu « l'attaque [...] du gouvernement ontarien contre la communauté francophone comme une attaque contre l'essence même de la francophonie, des francophones ou de la communauté francophone et non pas comme une simple question budgétaire » (CPLO, 2018a, p. 7). Il devra poser la question à nouveau pour avoir une réponse claire: « Monsieur Jolin, je voudrais vraiment savoir si vous avez également interprété cela comme étant une attaque contre la francophonie dans son essence même, contre un des deux peuples fondateurs, contre des francophones canadiens? » (*ibid.*, p. 8); réponse du président de l'AFO : « Nous ne nous sommes pas arrêtés à ces considérations idéologiques. Pour nous, il était plus important de faire avancer le dossier sur le plan financier » (*id.*), avant de reconnaître : « Ce qui s'est passé était une attaque directe qui signifiait un recul des droits des francophones. Notre organisation a été créée pour faire avancer les dossiers francophones sur le plan politique et pour protéger nos acquis au besoin, et c'est en plein ce que nous sommes en train de faire » (*id.*). Mais ce n'est pas le message que l'AFO souhaite communiquer lors de cette comparution : « Le message que je viens vous communiquer aujourd'hui est que nous

avons besoin du gouvernement fédéral, de son leadership et de sa créativité pour faire avancer ce dossier en trouvant une solution gagnant-gagnant » (*id.*).

Parallèlement à cette recherche d'une solution négociée et profitable pour l'ensemble des parties, la pression continue de s'exercer dans l'espace public, y compris numérique, où se déroulent plusieurs performances de mobilisation conviant la communauté franco-ontarienne à se mobiliser pour protester contre la décision du gouvernement : invitation à signer des pétitions, à partager des témoignages et, ultimement, à participer aux manifestations du 1<sup>er</sup> décembre 2018. Des associations franco-ontariennes, de nombreuses écoles primaires et secondaires et des milliers de citoyens répondent présents. Au jour des manifestations, près de 15 000 sympathisants à la cause franco-ontarienne se rassemblent à différents endroits en Ontario et au Canada (voir figure 16).

Les acteurs de l'UOF bénéficient des critiques publiques et médiatiques à l'endroit du gouvernement, mais n'y participent pas. Leurs propos publics sont peu nombreux et strictement factuels. Ils gardent la communication ouverte et évitent de se présenter comme des opposants, de façon à rendre la sortie de crise possible dans une recherche d'une solution permettant éventuellement à tous les acteurs concernés de s'en sortir sans entamer leur image.

En inscrivant le mouvement de 2018 dans la lutte historique de la communauté franco-ontarienne pour son autodétermination et sa survie, ses leaders participent à la construction d'un récit mythique. Amanda Simard, députée conservatrice quittant le parti pour dénoncer la décision de son gouvernement, devient pendant un certain temps

l'héroïne franco-ontarienne. La figure de Jeanne d'Arc est d'ailleurs évoquée dans une caricature de Pascal. Parue le 30 novembre dans le journal *Le Devoir*, sa figure héroïque rappelle celle de Gisèle Lalonde, à la tête du SOS Montfort à la fin des années 1990, dont la caricature publiée dans *Le Droit* le 30 juillet 1998 pastichait *La Liberté guidant le peuple* d'Eugène Lacroix (voir figures 17 et 18)<sup>34</sup>.



Figure 16. Manifestation du 1<sup>er</sup> décembre 2018 à Ottawa.

<sup>34</sup> Un aperçu des éloges entourant son décès montre que Gisèle Lalonde est devenue un personnage historique ayant acquis une dimension symbolique nourrissant l'imaginaire mythique de la CFO. Plusieurs acteurs réagissant à son décès parlent d'une grande militante, d'une grande dame, d'une combattante, d'une héroïne, de « la Jeanne d'Arc de la CFO » (Vachon, 2022a et 2022b).



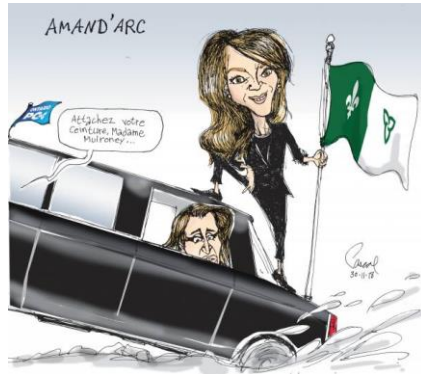


Figure 17. Caricature d'Amanda Simard parue dans *Le Devoir* du 30 novembre 2018.



Figure 18. Caricature de Gisèle Lalonde parue dans *Le Droit* le 30 juillet 1998.

Les acteurs cadrent la situation en faisant « le lien entre les événements actuels et ceux du passé, par le truchement de récits qui, par le fait même, élargissent et amplifient leur signification » (Eyerman, 2006 : 207; nous traduisons)<sup>35</sup>. Ce cadrage est facilité par des performances qui visent à transformer les membres du public en acteurs appuyant le mouvement. À cette fin, les chefs de file cherchent à faire comprendre que le dénouement de l'action – voire le sort de l'ensemble de la CFO – est entre les mains des membres, qu'on invite donc à s'engager et à devenir des acteurs du drame qui se joue. Pour rallier leurs publics, les leaders du mouvement de contestation insistent sur l'importance de la situation et sur l'urgence d'agir pour la modifier, conformément à leur vision, leurs intérêts, leur compréhension de la situation et ce qui fait sens pour eux.

Les trois angles pour cadrer le récit médiatique, présentés dans cette section, sont intimement liés : les opposants à la décision du gouvernement ont cadré le récit de telle

<sup>35</sup> [...] by linking present events and practices to those of the past and the future. This is accomplished through narratives which, at the same time, widen and amplify their significance.

façon que le public comprenne qu'une attaque est menée envers toute la communauté franco-ontarienne, que celle-ci vit une crise et qu'une contre-attaque est nécessaire. Le récit public est ainsi dramatisé. Pour Alexander (2003), le drame social est construit par un groupe pour donner au récit qu'il propose une portée émotive et discursive signifiante. Ainsi, le ressenti des membres de la communauté est reflété dans les discours et les performances des leaders, qui lui donnent ainsi une portée collective. Les manifestations du 1<sup>er</sup> décembre marqueront à cet égard le point culminant de la performance collective dans laquelle s'expriment, souvent avec émotion, des leaders du mouvement qui interpellent le gouvernement Ford et affirment leur fierté identitaire.

Il était par ailleurs possible de suivre les activités de cette journée dans les médias sociaux numériques, qui formaient un espace où les manifestants publiaient des photos et exprimaient à la fois cette fierté, leur sentiment d'appartenance à la communauté franco-ontarienne et leurs messages au gouvernement provincial au son de la musique et des chants. Des images et vidéos captées lors des manifestations montrent que plusieurs participants affichent des références à la lutte de Montfort, qu'il s'agisse d'une pancarte sur laquelle on pouvait lire : « Maman a crié SOS Montfort / Moi je crie SOS NonFord », rappelant le cri de ralliement de 1997<sup>36</sup>, ou d'une autre déclarant : « 1997 j'y étais, 2018, j'y suis encore! J'y serai toujours chers M. Fords [sic] et compagnie! ». Sur plusieurs photos, on voit des manifestants qui sont revêtus du drapeau franco-ontarien, le visage peint des couleurs de l'Ontario français; des vidéos montrent des personnes en train de

---

<sup>36</sup> Voir <https://pbs.twimg.com/media/DtXH0K9U8AAvZnv?format=jpg>.

danser, des manifestants occupés à balayer le ciel de drapeaux, d'affiches ou à battre le rythme d'un chant avec leurs bras<sup>37</sup>.

Si les manifestations sont l'occasion d'exprimer sa fierté identitaire et son appartenance communautaire, sous des airs de fêtes, elles expriment aussi la détermination et la fermeté des francophones, tout en dénonçant les décisions du gouvernement provincial. Le drame social présenté par le mouvement de résistance prend ainsi les allures d'une lutte sans merci entre la communauté franco-ontarienne et le gouvernement. D'un côté, au début du mois de décembre 2018, les opposants au gouvernement, alors nommés « les leaders des associations franco-ontariennes », deviennent dorénavant « l'ensemble de la communauté franco-ontarienne ». Cette communauté est à ce moment appuyée par la majorité des partis politiques et des citoyens de la province et du pays. Le mouvement de contestation attachant une dimension morale au récit, les publics sont incités à se ranger du côté du bien. De l'autre côté, isolé, le gouvernement progressiste-conservateur, avec à sa tête le premier ministre Ford, est dépeint comme le méchant de l'histoire. Les opposants au gouvernement ont réussi à convaincre le public qu'une faute morale a été commise (Alexander, Giesen et Mast, 2006). À ce point du récit, il apparaît de plus en plus clair que, pour calmer la grogne, le gouvernement devra trouver une voie de sortie.

### **5.2.3. Le dénouement de la crise**

Il devient évident pour tout lecteur, auditeur ou téléspectateur que les négociations se font en privé et que les avancées sont présentées de façon stratégique dans les médias. Puisque

---

<sup>37</sup> Voir [https://video.twimg.com/ext\\_tw\\_video/1068969719871369216/pu/vid/1280x720/J3h6cWXSD1zyBCW4.mp4?tag=5](https://video.twimg.com/ext_tw_video/1068969719871369216/pu/vid/1280x720/J3h6cWXSD1zyBCW4.mp4?tag=5)

l'enjeu performé est devenu public, la population concernée s'attend à assister à la fin de l'histoire. Les acteurs engagés dans ce conflit doivent donc trouver un dénouement au récit.

Pour plusieurs acteurs engagés dans la crise de 2018, la sortie de crise passe par une solution permettant à tous les partis en présence de sauver la face (Goffman, 1974 [1967]). Les raisons évoquées par le gouvernement progressiste-conservateur pour arrêter le financement de l'UOF étaient d'ordre économique; la solution à trouver devait donc conforter le gouvernement sur cet enjeu. Pour Carol Jolin, elle passe par une entente entre les deux paliers de gouvernement :

Je crois que c'est une solution gagnant-gagnant. Autrement dit, d'un côté, le fédéral donne un solide coup de main pour faire en sorte qu'il puisse répondre à son mandat en matière de dualité linguistique et d'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. De l'autre, cela donne au gouvernement de l'Ontario le temps de mettre de l'ordre dans ses finances (CPLO, 2018a, p. 8).

L'objectif des chefs de file du mouvement de contestation n'est pas d'humilier le gouvernement, mais bien de trouver une solution gagnant-gagnant. La stratégie de l'AFO consiste, d'une part, à faire monter et à maintenir la pression, tout en adoptant, d'autre part, une démarche qui se veut constructive et pragmatique, axée sur les résultats, soit : annuler la décision du gouvernement provincial et maintenir vivant le projet de l'UOF. La ministre des Langues officielles du Canada se montre ouverte à l'idée que le gouvernement fédéral finance les premières années d'existence de l'Université, ce qui donnerait le temps au gouvernement provincial de mettre de l'ordre dans ses finances publiques. Cette piste de solution offre une voie de sortie honorable au gouvernement ontarien, tout en respectant son discours et ses objectifs. Lors de sa comparution devant

le CPLO, l'AFO qualifie cette solution de gagnante-gagnante, d'où sa stratégie consistant à ne pas exacerber outre mesure la colère des membres du gouvernement en adoptant un vocabulaire guerrier.

On note en outre, entre janvier 2019 et janvier 2020, un aller-retour médiatique constant entre les acteurs politiques provinciaux et fédéraux. Mélanie Joly et Caroline Mulroney tentent toutes deux de se présenter en faveur de la survie du projet, à certaines conditions, et de qualifier les efforts de la partie adverse d'insuffisants dans l'optique de régler la situation (Lord, 2021). En janvier 2019, le gouvernement fédéral alloue une subvention de 1,9 M\$ à l'UOF afin de l'appuyer dans la mise en œuvre du CFSI. Le gouvernement fédéral ne pouvant s'immiscer dans la gouvernance des universités, il choisit de participer à la création de cet organisme, dont la mission est de favoriser le rayonnement de la langue française en Ontario; c'est donc par cette voie que le gouvernement fédéral soutient financièrement le développement de l'UOF, qui pourra ainsi poursuivre ses activités le temps de trouver une entente entre les deux paliers de gouvernement afin d'assurer son financement.

Tout au long de cette discussion publique, les autres acteurs, les leaders du mouvement franco-ontarien ainsi que ses sympathisants – Amanda Simard, par exemple – et l'UOF se sont tenus à l'écart. Entre janvier 2019 et janvier 2020, les attaques envers le gouvernement se sont calmées. De part et d'autre, le discours change. Le gouvernement progressiste-conservateur se montre ouvert à la discussion avec le gouvernement fédéral, mais maintient qu'elle devra se dérouler dans le respect du champ de compétence de la province : « J'ai entendu par l'entremise du comité consultatif que le gouvernement

fédéral avait une offre de financement. Nous sommes bien sûr prêts à parler au fédéral concernant cette offre”, a indiqué Caroline Mulroney, mardi, à Queen’s Park » (Fortin-Gauthier, 2018, n. p.). Dans ce récit dramatique, le dénouement de la crise est conditionnel à la réhabilitation du gouvernement Ford.

Finalement, le 7 septembre 2019, les gouvernements fédéral et ontarien signent une entente de principe de 126 M\$ sur huit ans pour financer l’UOF (Milette, 2019); elle est présentée comme une victoire dans les médias sociaux. Citant son président, l’AFO écrit dans son compte Twitter le même jour que « [c]ette victoire est celle de toute une communauté! », avant d’ajouter : « Voilà un triomphe de plus dans les annales franco-ontariennes et de la jeunesse franco-ont. ». L’AFO, la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) ainsi que le Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO) remercient Mélanie Joly, Caroline Mulroney et Ross Romano, ministre des Collèges et Universités du gouvernement ontarien. Dans Twitter, les ministres Mélanie Joly et Caroline Mulroney annoncent la signature de l’entente de principe entre leurs gouvernements. La ministre Caroline Mulroney se dit « fière que [son] gouvernement prenne des mesures concrètes pour que l’Ontario dispose d’une université francophone de calibre mondial! », sans employer de mots-clics, mais en ajoutant une image montrant des étudiants dans un environnement universitaire. La ministre Mélanie Joly écrit : « Bravo aux générations qui se sont battues pour une université en français en Ontario », en utilisant le mot-clic #NousSommesNousSerons, largement employé par les opposants à la décision du gouvernement provincial. Son message s’accompagne d’une image dans laquelle elle apparaît souriante, entourée de jeunes enfants, tous arborant des vêtements

verts et/ou blancs. Cette mise en scène la montre ainsi comme une alliée de la communauté franco-ontarienne, attentive à la génération représentant l'avenir de la communauté (voir figure 19).



**Figure 19. Gazouillis publiés par Caroline Mulroney et Mélanie Joly à l'occasion de l'entente de principe intervenue entre les gouvernements canadien et ontarien au sujet du financement de l'UOOF.**

Le 22 janvier 2020, les deux partis officialisent cette entente. Les différents intervenants qualifient ce jour d'historique pour les Franco-Ontariens. Si le récit se termine lors de cette journée, le public peut constater qu'il demeure des traces de ce conflit. Les acteurs ne se réunissent pas tous ensemble pour une conclusion heureuse. Lors de cette journée, la ministre Mulroney souligne que son gouvernement soutenait depuis

les débuts le projet de l'UOF : « Notre gouvernement a toujours été déterminé à appuyer l'Université, ainsi qu'à favoriser l'accès à l'éducation et à la formation nécessaires pour que les étudiants francophones de l'Ontario puissent mener des carrières enrichissantes et répondre aux demandes du marché du travail » (Vachet, 2020, n. p.). Cette façon de positionner son gouvernement fera l'objet de quolibets chez certains acteurs qui y verront une forme de révisionnisme. Le bilan conservateur avait fait l'objet de critiques lors du débat électoral en français de Radio-Canada et de TFO en 2022 (référence/s). La ministre Mulrone y avait alors affirmé : « Le gouvernement de Doug Ford a plus fait pour les francophones que les gouvernements libéraux ont fait en 15 ans » (ONfr+, 2022). La libérale Amanda Simard avait rétorqué : « Ça, c'est faux. Doug Ford a trahi les Franco-Ontariens. Vous êtes une machine à propagande. Franchement » (*id.*). De son côté, la ministre Joly rappelle le rôle de la communauté dans ce conflit :

Si ça n'avait pas été du travail de tous les francophones à travers le pays, il n'y aurait pas eu ce projet-là! Ça a été difficile, il a fallu se battre et en faire un enjeu de la campagne électorale. C'est pour ça qu'aujourd'hui, on a le droit de se réjouir. (...) Présentement, l'Ontario a une attitude constructive, car ils sont devenus convaincus de l'importance de ce projet (Vachet, 2020).

Même si le récit se clôt sur l'officialisation du financement de l'UOF, les différents acteurs continuent de vouloir convaincre le public de l'authenticité de leur discours. Tous les protagonistes veulent s'attribuer le beau rôle donnant l'impression de contribuer à la solution et en répondant aux attentes de tous.

### **5.3. Les effets des performances sociales des acteurs engagés dans le conflit**

Les nombreuses réactions spontanées qui ont suivi l'annonce du gouvernement provincial indiquant qu'il mettrait un frein au projet d'une université franco-ontarienne, tant celles des chefs de file de la communauté francophone que des citoyens, signalent l'émotion



provoquée par ce qui est perçu par plusieurs comme une attaque contre la CFO – qu'elle ait été sciemment planifiée ou qu'elle soit le fruit de l'ignorance quant à l'importance de ce projet. Cette décision a été, de fait, perçue comme un manque de reconnaissance de la communauté et a ainsi touché au sentiment identitaire de ses membres. Cette dimension permet d'ailleurs de mieux comprendre la lutte qui s'ensuivit, qui visait non seulement à rétablir le projet de l'UOF, mais à rétablir une relation entre le gouvernement provincial et la communauté francophone fondée sur la reconnaissance de celle-ci. L'AFO se fera le chef de file de cette lutte en devenant la porte-parole du mécontentement populaire et en développant un cadre narratif dénonçant la décision du gouvernement, tout en inscrivant cette lutte dans la continuité historique de celle de Montfort, voire du Règlement 17. Dès l'annonce de la décision du gouvernement, une forme de résistance est envisagée; par exemple, un utilisateur de Twitter affirme qu'il faudra ressortir les épingles à chapeau, symbole de la résistance au Règlement 17, fortement ancrée dans la mémoire collective franco-ontarienne.

Il ne suffisait pas d'affirmer que le projet de l'UOF était important pour la CFO, il fallait le montrer à l'aide de diverses actions performatives, qui culminèrent le 1<sup>er</sup> décembre 2018 avec de nombreuses manifestations qui attirèrent des foules considérables, dépassant en nombre le grand rassemblement du 22 mars 1997, organisé par le mouvement SOS Montfort, créé tout juste un mois auparavant.

Outre le grand public, plusieurs groupes communautaires et élus de l'Ontario, du Québec et du gouvernement fédéral exprimèrent leur appui au mouvement. Cet élan de solidarité témoigne d'une acceptation, à la fois par ces divers acteurs et par la population,

des discours portant sur une crise qui n'est pas seulement celle d'une institution, mais de la CFO dans son ensemble, voire de la francophonie canadienne. On tente d'associer la décision du gouvernement Ford à d'autres mesures prises contre les intérêts de plusieurs communautés francophones ailleurs au pays. Par exemple, lors du témoignage qu'il a livré devant les membres du CPLO, le commissaire aux langues officielles du Canada Raymond Théberge s'est dit préoccupé de la situation linguistique au pays :

Parmi ces tristes exemples disséminés d'un océan à l'autre, notons l'annonce du changement du statut du Bureau de l'éducation française au sein du ministère de l'Éducation et de la Formation par le gouvernement du Manitoba, de même que la suppression toute récente de 11 postes de traducteurs à temps plein, le rejet par la Cour fédérale de la demande de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, sans oublier l'incertitude entourant l'avenir de la dualité linguistique au Nouveau-Brunswick, à la suite des élections dans cette province (Théberge, 2018, n. p.).

Par extension, ce discours rattache donc la crise linguistique vécue en Ontario aux rapports tendus entre francophones et anglophones au pays.

S'adressant au CPLO, le commissaire aux langues officielles affirme : « Nous avons tous un rôle à jouer, nous devons tous nous demander ce que nous pouvons faire » (Théberge, 2018, n. p.). De fait, en prenant acte de l'importance historique du drame en cours, les membres du CPLO chercheront une solution satisfaisante pour l'ensemble des parties en insistant sur l'urgence de la situation. Par exemple, le député du Parti conservateur Alupa A. Clarke affirme que « le Comité permanent des langues officielles est un peu comme un phare, du moins je l'espère, pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire partout au pays. Le but ultime de cette étude entreprise en urgence est de lancer une bouée de sauvetage » (CPLO, 2018b, n. p.)

En invitant des représentants des gouvernements canadien et provincial, les membres du CPLO cherchaient à en apprendre plus sur les communications en cours entre les gouvernements canadien et ontarien afin de contribuer à les faciliter.

Le dénouement du drame social a été favorisé par la possibilité offerte au gouvernement Ford de maintenir ses objectifs et son discours tout en ne compromettant pas le règlement du litige. À la différence de la lutte pour sauver l'hôpital Montfort, il n'a pas fallu recourir aux tribunaux pour sauver le projet de l'UOF. Cependant, on a pu voir l'avocat Ronald Caza intervenir lors du segment de l'émission *Tout le monde en parle* du 25 novembre 2018 consacré à l'UOF. Avocat représentant la partie qui poursuivait le gouvernement provincial pour sauver l'hôpital Montfort et qui a eu gain de cause, il a également comparu au CPLO. Sa seule présence évoquait la possibilité d'utiliser la voie des tribunaux si les parties ne parvenaient pas à une solution. Ainsi, tout en poursuivant leurs intérêts, les actions des acteurs concourent à régler la crise de manière à maintenir une apparence de cohérence symbolique au regard de leurs positions. La ministre des Langues officielles et, plus largement, le gouvernement canadien se présentent comme des alliés des communautés francophones. Le gouvernement provincial s'en sort avec une solution acceptable qui ne détonne pas avec ses autres actions et discours. Le succès des diverses initiatives de mobilisation menées par l'AFO, ses organismes régionaux et ses partenaires consolide son statut en tant que porte-parole de la CFO.

Mais le succès des diverses performances des acteurs en scène ne réside pas seulement dans le renversement de la décision du gouvernement provincial et dans le maintien du projet de l'UOF. Ce drame social a permis à la CFO de rétablir une relation

fondée sur une meilleure reconnaissance de la part du gouvernement provincial. En outre, le mouvement de contestation a donné lieu à une effervescence collective à laquelle a pris part la jeunesse franco-ontarienne, puisque le projet de l'UOF – il importe de le rappeler – a été porté notamment par le RÉFO et la FESFO. Avec l'AFO, ces organismes jeunesse ont tenu des États généraux sur le postsecondaire en Ontario, qui se sont conclus en affirmant l'importance de créer une université *par et pour* les francophones. Comme en témoignent les manifestations des élèves de plusieurs écoles francophones dans la province avant le 1<sup>er</sup> décembre et leur présence dans les médias sociaux numériques de même que lors des diverses manifestations qui se sont déroulées le 1<sup>er</sup> décembre, le projet de l'UOF était cher à cette jeune génération (Pierroz, 2018b).

La victoire obtenue par la CFO dans ce cas-ci tend à consolider dans l'imaginaire collectif franco-ontarien la relation entre l'identité et les luttes collectives, par ailleurs déjà observée par Marcel Martel dans son étude de la lutte pour sauver Montfort :

L'idée de l'indispensable lutte, comme caractéristique de l'être franco-ontarien, est omniprésente dans les discours des dirigeants de S.O.S. Montfort et dans certains éditoriaux du *Droit*. L'évocation du Règlement 17 est destinée à rappeler aux Franco-Ontariens que leur combat pour la reconnaissance de leurs droits est à la fois ancien, mais aussi inséparable de leur épanouissement. La lutte est un trait valorisé, qui s'inscrit dans la continuité historique de la communauté (2005, p. 86).

La CFO en ressort régénérée. Les moments d'effervescence collective contribuent à raffermir les liens de solidarité entre les membres d'une communauté, ainsi que le sentiment d'appartenance communautaire. Cette appartenance est d'ailleurs mise en relief, et ce, au-delà des différences de statuts, des divergences d'opinions, des inégalités et de la diversité que nous pouvons observer par ailleurs dans la communauté (Karakostaki, 2022). Dans ces moments, l'heure est à la solidarité, à l'unanimité des voix, au ralliement

et à la célébration de cette appartenance. La créativité culturelle qui fut stimulée par cette effervescence a permis d'actualiser et de renouveler les références de la communauté en faisant désormais de l'UOF un symbole et un marqueur de l'histoire de la CFO. Cette effervescence culturelle permet enfin à la communauté imaginée de l'Ontario français d'intégrer de nouveaux moments historiques, dans des lieux et des pratiques qui viennent ancrer cet imaginaire communautaire dans une expérience collective. Après le moment Montfort, il y a désormais le moment UOF.

### **Conclusion**

En ouvrant la perspective, la crise provoquée par l'annulation du financement de l'UOF et sa résolution sous la pression publique nous invitent à réfléchir aux rapports que les universités entretiennent avec leur environnement social. Le milieu de l'enseignement supérieur subit des transformations qui peuvent provoquer des crises qui appellent à une intervention publique, que l'on parle des enjeux relatifs à la liberté académique, des critères de sélection des titulaires de chaires de recherche ou de postes de professeurs, de la diminution progressive du nombre de professeurs et l'emploi toujours plus massif de chargés d'enseignement temporaire (Séguin et coll., 2022), de l'ubérisation rampante de l'université (Hall, 2016; Kezar et al., 2019), de la privatisation des universités ou de l'adoption d'une gestion de type néolibéral des universités publiques, qui sont par définition à but non lucratif (Levin, 2017).

Très souvent, cependant, les crises concernant l'institution universitaire restent dans l'enceinte universitaire et n'en sortent pas. Les médias socionumériques et traditionnels en parlent peu et les universitaires doivent gérer la sortie de crise seuls, dans un face-à-

face direct avec les autorités gestionnaires ou politiques, sans l'appui de la société civile. Or, certaines de ces crises internes sont importantes, non seulement pour l'avenir de l'université, mais aussi pour celui d'une communauté. Les enjeux universitaires débattus sur la place publique représentent-ils ceux débattus au sein des instances institutionnelles des universités?

La question qu'on peut se poser est donc simple – Quels sont les facteurs qui transforment une crise universitaire interne en une question sociétale? –, mais y répondre est complexe et suscite de nouvelles questions: S'agit-il seulement d'une prise en charge à un moment donné par les médias? S'agit-il plutôt d'une veille exercée par certains leaders extérieurs à l'université, mais très attentifs à celle-ci, qui lancent l'alerte, notamment par un usage intensif des réseaux socionumériques, au sujet de l'importance d'un événement intra-universitaire? La médiatisation de l'avenir subitement très incertain de l'UOF correspondrait bien à cette hypothèse. Mais d'autres hypothèses explicatives pourraient encore être avancées. Ainsi, certains leaders « multipositionnels », c'est-à-dire insérés dans plusieurs champs à la fois – universitaire, civil, politique et médiatique – pourraient jouer le rôle de passeurs d'un champ à l'autre et ainsi contribuer à la montée en puissance d'une question initialement interne à l'université. Dyane Adam, ancienne commissaire aux langues officielles et présidente du conseil de gouvernance de l'université peut être considérée, dans la saga sur la survie de l'OF, comme une leader « multipositionnelle ».

Il serait pertinent de poursuivre les études sur la discussion publique autour des différents enjeux universitaires. Cette discussion contribue, en partie, à construire la

perception qu'a une population de son université. Si l'universel est au cœur du particulier, comme dit la phrase attribuée à Goethe, l'université est pour sa part toujours bien au cœur de la société.

## **Chapitre 6**

### **Résultats**

#### **Quatrième article**

La création d'une université : perspective d'experts de l'enseignement supérieur sur la dynamique de mise en œuvre d'une institution universitaire<sup>38</sup>

---

<sup>38</sup> Ce texte, co-écrit avec Jason Luckerhoff, sera publié dans un ouvrage collectif du Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur (LIREs): L'université au Québec : état des lieux, enjeux et défis.



## 6.1.Problématique

Dans cette étude, nous explorons un phénomène rare et peu étudié : la création d'une nouvelle université au Canada. Si le *lieu* nommé « université » peut se définir comme « un établissement d'enseignement supérieur complexe, formellement autorisé à proposer et à délivrer des diplômes de haut niveau » (Denman, 2005, p.20), la *notion* d'université, elle, n'a cependant pas d'ontologie spécifique (Diaz Villa, 2012). En 1895, le philosophe Hastings Rashdall l'associe à la racine latine « universitas », qui sous-tend l'idée d'une organisation corporative, d'une communauté. Cet espace d'entraide, de défense d'intérêt commun, de liberté face au pouvoir (De Meulemeester, 2012) réunit dès son origine l'ensemble des élèves et des maîtres ayant la mission commune d'explorer, de partager, de questionner les connaissances humaines (Aigrain, 1949). Pour analyser l'influence de différents facteurs inhérents à la création d'une université et comprendre les dynamiques qui les lient, nous retiendrons plus spécifiquement l'idée d'une organisation constituée de multiples composantes coexistant dans un système complexe et dynamique (Kerr, 2001; Anderson, 2009).

Selon Universités Canada (2021), on dénombrait, en 2020, 95 universités au pays et près de 1,4 million d'étudiants inscrits à leurs programmes. La plupart des nouvelles institutions universitaires au Canada, depuis les années quatre-vingt, proviennent du changement de statut d'une organisation existante (Levin et al., 2018). Ainsi, adopté le 3 juin 2021 par l'Assemblée nationale du Québec, le projet de loi 93 confère au Collège militaire royal de Saint-Jean le statut d'établissement universitaire. L'Ouest canadien (Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique) compte huit collèges ayant

également obtenu le statut d'université dans les vingt dernières années. Au moment de la fondation de l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario à Oshawa en 2002, la province n'avait pas vu la naissance d'un établissement universitaire depuis 40 ans. Suivront l'Université de l'EADO, dénomination conférée à l'École d'art et de design de l'Ontario en 2010, puis l'obtention du statut d'université par l'Université de l'Ontario français en 2017.

Si le phénomène de création ou de démarrage (*start-up*) d'une entreprise est largement documenté, notamment par des études portant sur la mise en place de nouvelles organisations, le déploiement de leur structure organisationnelle de départ et le type de leadership nécessaire à leur fondation (Emin, 2004; Clercq et Arenius, 2006), nous n'avons recensé que peu de travaux portant sur la création d'une université, particulièrement au moment où cette dernière prend forme. Certains chercheurs (Roy et Gingras, 2013; Friedland, 2013; Johnston, 2009) se sont intéressés à la création d'une institution universitaire canadienne *a posteriori*, plusieurs années après sa fondation, notamment pour analyser l'histoire de la fondation du réseau des Universités du Québec, de l'Université de Toronto ou de l'Université Simon Fraser. D'autres auteurs ont mis l'accent sur des aspects du processus de création : les tensions liées à la mise en œuvre du plan stratégique de la nouvelle Université fédérale du Sud de Bahia (Bicalho Gonçalves et Borri-Anadon, 2021), les enjeux politiques de la construction de l'université du Luxembourg (Meyer, 2014) ou encore le rôle philanthropique joué par John Davison Rockefeller dans la fondation de l'Université de Chicago (Goodspeed, 1972).

Créer une université, c'est mettre en place les principales composantes d'une institution universitaire en prenant en considération les facteurs inhérents au contexte de son déploiement. Pour notre part, nous désirons, entre autres, mettre en lumière les principaux enjeux caractérisant cette dynamique de création. Dans le présent chapitre, nous nous intéressons à la perspective des acteurs détenant une expertise sur la question de la création d'une université en raison de leur rôle ou de leur expérience en tant qu'administrateurs ou chercheurs en enseignement supérieur. Leur expertise en gouvernance ou leur expérience en recherche, ainsi que – pour certains d'entre eux – leur implication dans la création d'une université nous permettra d'approfondir notre compréhension du phénomène étudié. Dans une seconde étude (Lord et Bernatchez, À paraître), nous analysons l'expérience de terrain des fondateurs ayant vécu la création de la nouvelle Université de l'Ontario français. Analyser le phénomène selon ces deux perspectives nous a permis de mieux comprendre la manière par laquelle naît et se développe une institution d'enseignement supérieur au sein d'une communauté et les différentes dynamiques inhérentes à ce phénomène.

## **6.2. Méthodologie**

Aller à la rencontre des experts de l'enseignement supérieur et se pencher sur leurs discours permet de répondre aux visées de cette étude. Les collectes et les analyses de données dont découlent le présent chapitre et le suivant qui porte sur les fondateurs se sont déroulées durant la même période et contribuent ainsi, par leur apport conjugué, à nourrir les investigations évoquées précédemment. Afin de mener à bien nos travaux, nous avons adopté une approche inductive (Guillemette et Luckerhoff, 2009), la méthodologie de la

théorisation enracinée (Luckerhoff et Guillemette, 2012), qui permet de faire émerger les théories des données (Glaser et Strauss, 1967). Pour éclairer nos recherches, nous avons animé vingt-deux entretiens qualitatifs (Meunier, Luckerhoff et Guillemette, 2020) auprès de dix-sept experts de l'enseignement supérieur : administrateurs, anciens ou actuels, et chercheurs. Nous avons d'abord analysé les données recueillies lors des entretiens en les regroupant par thèmes. Cette étape nous a permis de coder et de catégoriser ces données ainsi que de conserver des traces du processus réflexif ayant mené à cette classification (Lejeune, 2014). Les résultats de nos analyses ont ensuite été approfondis par la consultation d'écrits scientifiques, de rapports et d'articles de journaux, notamment.

### **6.3. Résultats**

Nous présenterons, dans un premier temps, les dynamiques de création d'une nouvelle université en décrivant les différents facteurs structurels et conjoncturels influençant la création d'une université selon les experts de l'enseignement supérieur. Un modèle systémique construit à partir de ces résultats permet, par la suite, de cerner les interrelations entre ces facteurs. Dans un second temps, nous exposerons certains enjeux inhérents aux dynamiques de création d'une nouvelle université : l'espace accordé à la créativité et à l'innovation dans le processus, les différentes façons dont elles s'expriment, les tensions pouvant les menacer ainsi que le rôle des administrateurs dans ce contexte particulier.

#### **6.3.1. Facteurs influençant la création d'une université**

Nous avons été surpris par la réponse des experts à la question « Que feriez-vous si vous aviez l'opportunité de créer une nouvelle université? ». Presque tous ont d'emblée abordé

les facteurs dont il faut tenir compte au moment d'édifier un tel projet, et ce, bien avant d'aborder la question de l'opportunité de créer une université. Les experts parlent d'un « projet complexe », « grandement influencé par les facteurs externes » et sans « grande marge de manœuvre ». Pour les experts de l'enseignement supérieur au Canada, la création d'une université passe donc nécessairement par la définition d'une mission et d'un mode de gouvernance en considérant les facteurs structurels (le mandat, le cadre normatif en vigueur) et conjoncturels (les différentes dynamiques avec la communauté interne, la communauté externe et le système d'enseignement supérieur en place).

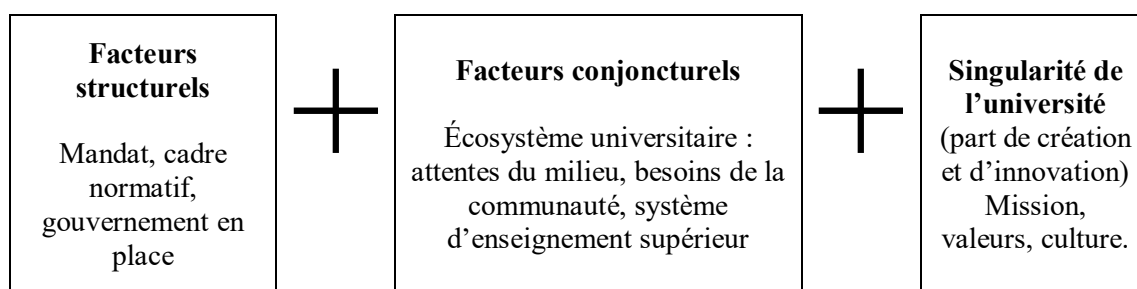


Figure 20. Facteurs influençant la création d'une université.

### 6.3.1.1.Mandat

L'analyse des entretiens signale un ensemble de facteurs structurels balisant la création d'une nouvelle université. Le premier, le mandat, est le pouvoir accordé à une instance ou un groupe de mettre en place une institution universitaire. Autant dans la sphère privée que publique, la définition du mandat influence la mission de l'université en devenir. Par exemple, la mission attendue d'un collège-université militaire ne sera pas la même que celle qu'on prêtera à un centre de recherche en santé. Le niveau de financement de départ et l'échéancier établi dans le cadre d'un mandat sont deux de ses caractéristiques déterminantes; l'ampleur et la qualité du projet en dépendent : « Une nouvelle université,

si ce n'est pas bien équipé au départ, notamment par un fonds de dotation, avec un mandat et une mission clairs, un territoire, ça s'expose à avoir bien de la misère pendant bien des années » (Expert<sup>39</sup>). Le mandat de créer une nouvelle université revêt un caractère politique évident : différents groupes de la société débattront des ressources affectées au projet, du choix des programmes à mettre en œuvre et du lieu où s'érigera l'établissement.

### **6.3.1.2.Cadre normatif**

Un deuxième facteur structurel d'importance façonnera l'université à créer : le cadre normatif. Cet outil de référence, qui marquera l'évolution de l'établissement, regroupe les lois et règlements, les règles budgétaires et les politiques de financement de l'université; il codifie également les interventions des gouvernements dans la gestion de l'établissement. Ces paramètres influencent le développement d'une université à différents égards : son niveau d'autonomie (Bégin-Caouette et al., 2018); le temps consacré à sa reddition de comptes (Smith, 2021); l'importance accordée au recrutement des étudiants, notamment à l'international, pour assurer son financement (Bound, Braga, Khanna et Turner, 2021); le profil des professeurs et des chercheurs embauchés (Raynauld, 2018); le type de partenariat privilégié, se caractérisant notamment par sa position sur l'axe économique↔communautaire (Chomsky, 2011).

### **6.3.1.3.La communauté universitaire**

Nos données révèlent, dans un deuxième temps, un facteur conjoncturel essentiel à considérer lors de la création d'une université : la dynamique de l'écosystème dans lequel elle évoluera. Celle-ci se compose d'une communauté interne et externe. Pour certains

---

<sup>39</sup> Nous utilisons ici le terme expert pour identifier les experts et les expertes rencontrés.

experts, toute université est « une cité dans une cité ». Aboutissement d'une co-construction communautaire, « elle est le fruit d'un constant échange entre les professeurs et les étudiants. Ça prend des années avant de la cerner, de la créer, cette université » (Expert). Il n'y aurait donc pas d'université sans la création préalable d'une certaine culture universitaire. C'est à travers les multiples interactions entre les acteurs liés à l'université que se définit cette institution. L'embauche des premiers professeurs, employés et administrateurs de la nouvelle université représente donc un élément clé de sa création. Ces derniers auront une grande influence sur sa destinée; la communauté étant petite au départ, ils opéreront sans le contrepoids socio-politique d'une large communauté universitaire. Les premiers jours d'une université donnent donc lieu à une inversion : ce n'est pas la communauté universitaire qui agit sur la création de l'université, mais bien les administrateurs qui, en définissant le type de projet de création (et donc le type d'embauche), agissent sur la communauté.

Pour les experts rencontrés, la communauté universitaire serait toutefois moins « communautaire » de nos jours. Le travail académique fragmenté entre assistants administratifs, chargé de cours et professeurs, la formation délocalisée et à distance, ainsi que les partenariats de recherche mondialisés amèneraient professeurs et étudiants à moins s'identifier à leur campus d'appartenance. Les premiers administrateurs de la nouvelle université auront à considérer cet aspect de l'écosystème universitaire actuel pour tenter, s'ils le désirent, de baliser une nouvelle culture universitaire.

#### **6.3.1.4. Communauté externe**

La nouvelle université tissera des relations constantes avec sa communauté externe, soit le regroupement d'individus partageant une identité, des liens relationnels organisés par un réseau ou par des institutions (Klein, Fontan et Tremblay, 2009). Une étude exhaustive des besoins de cette communauté serait nécessaire pour orienter le développement des programmes académiques et de recherche de la nouvelle université : « À quels besoins économiques, sociaux, politiques, culturels, humains, géographiques, cette nouvelle université viserait-elle à répondre? » (Expert). Ces besoins en formation et en recherche varient et évoluent, selon le lieu et l'époque. Les différentes parties prenantes de la société (milieux communautaires, secteurs public et privé, notamment) entretiennent des attentes différentes, parfois contradictoires, envers cette organisation. Les experts estiment que l'offre de l'université doit s'harmoniser avec les besoins de l'ensemble de la communauté d'accueil et tenter de « former à la fois des professionnels et des citoyens » (Expert). Ce constat rejoint les propos d'auteurs soutenant que l'un des défis majeurs des universités du présent siècle demeure de transcender les conceptions strictement utilitaristes ou strictement humanistes de l'éducation (Davidson, 2017).

La question de l'influence du leadership sur la création d'une nouvelle université émerge de nos analyses. Revient-il à l'université d'imposer son projet à la communauté qui l'accueille ou à la communauté de lui dicter ses volontés? Des experts rencontrés préconisent naturellement une relation bidirectionnelle et collaborative entre ces deux acteurs qui, selon eux, procurent à l'université l'occasion de se développer de manière cohérente. Certains voient toutefois l'université comme la « locomotive de tête » de son



développement, car elle possède « un plus grand recul et une plus grande capacité réflexive que la communauté » (Expert). D'autres soutiennent plutôt que c'est d'abord à la communauté d'assumer le développement de l'université, car cette dernière « est complètement déconnectée sans un apport majeur du terrain » (Expert). Le positionnement de la nouvelle université sur cette question sera déterminant pour son développement. De fait, il s'agit pour elle de mobiliser à la fois les communautés interne et externe autour d'un projet universitaire qui fait sens pour chacune.

#### **6.3.1.5. Système d'enseignement supérieur national**

Au Canada, toute nouvelle université s'inscrit dans des systèmes d'enseignement – provincial et national – existants, comportant des structures (voir cadre normatif) et une culture établies. Ce système façonnera également en partie le projet de cette nouvelle université. Selon les experts interrogés, les nouvelles universités reçoivent habituellement le mandat de se définir en complémentarité avec les universités établies :

On demande aux nouvelles universités deux choses potentiellement contradictoires : si on crée une nouvelle université, à Montréal, à Ottawa, à Toronto, à Vancouver, ce n'est pas pour dédoubler les universités existantes. Donc, vous devez accueillir de nouvelles clientèles étudiantes, développer de nouveaux champs de recherche, de formation et de connaissances, pour ne pas répliquer passivement les universités existantes. On leur demande ça. L'autre chose qu'on leur a dite : performez sur le même terrain et selon les mêmes exigences et les mêmes critères que les universités existantes, mais faites différent (Expert).

L'université à créer doit donc se positionner face à ses partenaires et ses concurrents, qui peuvent parfois être les mêmes. Le fait qu'elle soit nouvelle peut contribuer à déséquilibrer le système existant, comme le ferait « une équipe d'expansion dans une ligue sportive face à des équipes aux cultures parfois centenaires, qui doivent compétitionner entre elles. Si elle agit différemment des autres, elle choque, si elle fait pareil, elle est accusée de copier » (Expert). L'enjeu de la régulation du système d'enseignement supérieur dans lequel elle

s'inscrit émerge de nos analyses. Des règles de « cohabitation entre universités » sont habituellement déterminées par le gouvernement, par les universités entre elles ou par les forces du marché. Dans tous les cas de figure, cette régulation influencera le projet de l'université à créer.

Confrontée aux mêmes enjeux locaux et internationaux qui ont transformé l'enseignement supérieur depuis près d'un siècle – massification, mondialisation et commercialisation, notamment –, elle ne se développera donc pas en vase clos. En outre, on assiste à une augmentation du nombre d'étudiants universitaires partout dans le monde, notamment en raison de l'amélioration des conditions de vie et des soins de santé, elle-même associée au développement économique des nations (Calderon, 2012). Entre autres, la massification de l'enseignement supérieur pousse les organisations universitaires à s'adapter, par exemple en agrandissant les campus ou en les délocalisant, en mettant en place de nouveaux programmes, en s'ouvrant sur la communauté (Benhenda et Dufour, 2015). Les établissements universitaires évoluent également dans un contexte de mondialisation sans précédent de l'enseignement supérieur, phénomène auquel Strassel (2018) associe les caractéristiques suivantes : « l'ouverture croissante [...] aux échanges et aux étudiants internationaux, la multiplication des coopérations entre établissements de différents pays, l'harmonisation des cursus et des diplômes » (p. 9). Pour Achard (2016), « les universités s'internationalisent à différentes échelles : celle des individus, celle des projets, celle des financements et enfin celle des institutions elles-mêmes » (p. 54). Les occasions de collaboration entre universités à l'échelle planétaire, qui découlent de la mondialisation et du développement technologique, sont multiples. En cette période de

massification et de mondialisation, l'enseignement supérieur fait également face à des pressions économiques importantes. Les formules actuelles de financement de l'enseignement et de la recherche entraînent les universités dans une course aux clientèles et aux subventions, aux fonds de dotation, à de nouvelles formes de partenariat public-privé. Selon Umbriaco et ses collègues, les universités, « considérées jusqu'à la fin des années 60 comme des institutions culturelles (au même titre qu'un orchestre ou un musée) », « sont devenues des *outils de développement économique* et des *instruments privilégiés des politiques d'innovation* » (Umbriaco, Maltais et Lavoie, 2007, p. 4).

### **6.3.2. Dynamiques de mise en œuvre d'une université**

La création d'une université n'est pas un phénomène constitué de composantes statiques. Selon le moment, chaque composante peut exercer une pression plus ou moins forte sur le développement de l'université :

Il y a là [c'est-à-dire dans la création d'une université] un exercice en constant mouvement. Il s'agit, et ce à chaque jour qui passe, de trouver le meilleur positionnement de l'organisation, positionnement qui rejoint le mandat, les besoins, l'idéal universitaire. Et qui fait sens pour une majorité de gens, pour le gouvernement, pour les autres universités (Expert).

La création d'une université implique donc de considérer les facteurs structurels et conjoncturels énoncés ci-dessus, mais également de concilier les dynamiques opérant constamment entre eux. Pour identifier et comprendre ces dernières, nous avons créé un modèle systémique (Forrester, 1984 [1965]; Morin, 2005) des résultats obtenus dans cette étude et avons ainsi modélisé les éléments composant ce modèle ainsi que le réseau de relations imbriquées au sein de ce dernier. Les différents modèles systémiques de la gestion des organisations, notamment de leurs ressources humaines, reflètent bien imparfaitement la réalité du monde universitaire, notamment en raison de son mode de

gouvernance par les pairs. Plusieurs chercheurs de l'enseignement supérieur se sont cependant intéressés aux interactions à l'intérieur du système universitaire (Bergquist et Pawlak, 2007; Hardy, 1996). D'autres se sont penchés sur les influences externes à l'université, celles du secteur privé et de l'État (Clark, 1983; Teixeira et Dill, 2011; Fındikli, 2017; Friedrich, 2021). Nous proposons ici un modèle systémique au sein duquel les rapports entre les différents groupes d'intérêt, intérieurs et extérieurs à l'université, façonnent cette dernière, et ce, dans le contexte de sa création.

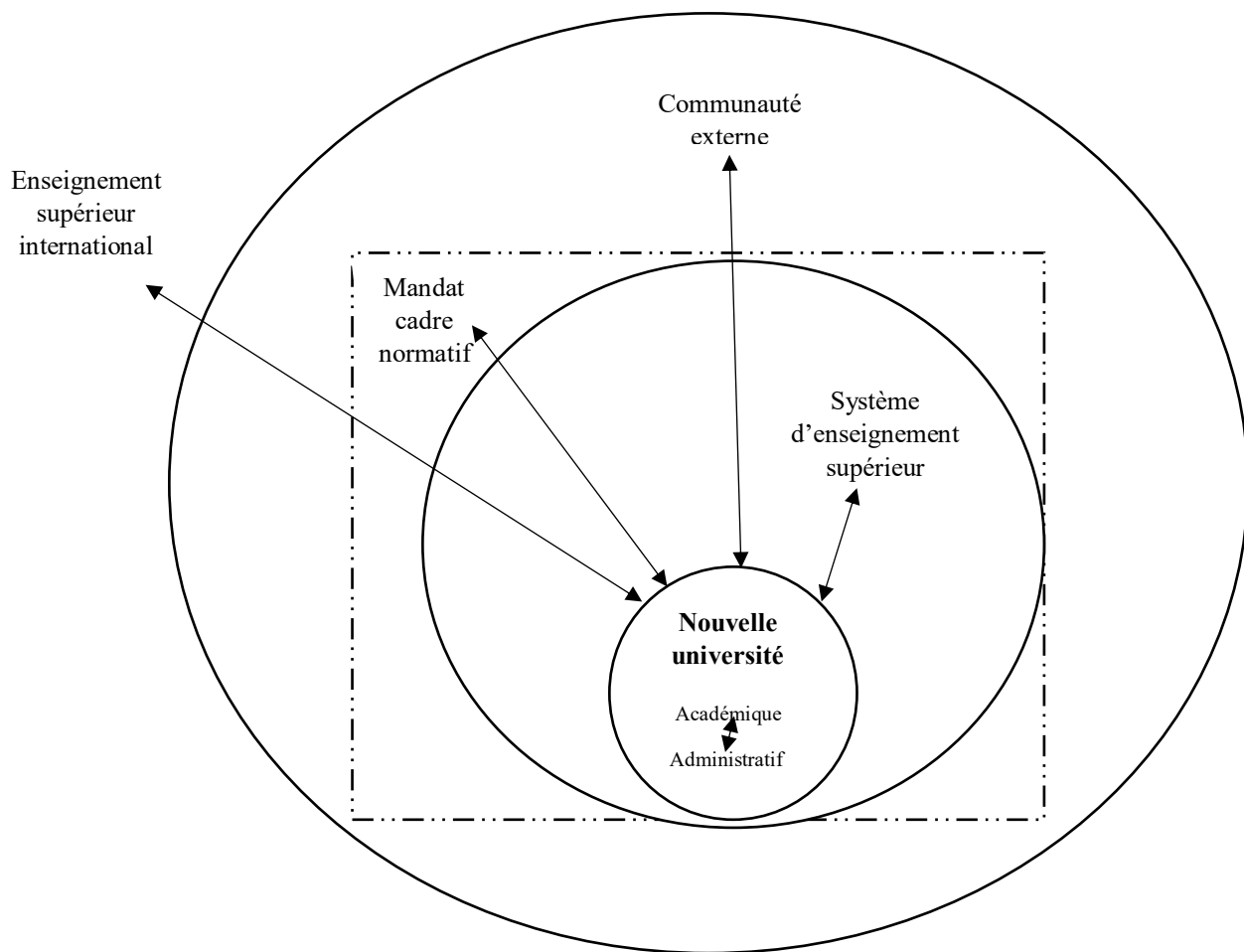


Figure 21. Modèle du système de l'enseignement supérieur en contexte de création d'une université.

Le modèle issu de notre analyse du discours des experts rejoint l'idée d'une nouvelle organisation soumise à des tensions à l'interne ainsi qu'à un cadre normatif particulier, mais s'inscrivant également au sein d'un système ou de plusieurs systèmes d'éducation supérieure et d'une communauté. Toutefois, si les différentes composantes de ce modèle peuvent représenter la réalité systémique d'une université établie, les dynamiques entre ces dernières diffèrent considérablement dans le cas d'une université en processus de création. En effet, dans les premières années du processus, la communauté universitaire (interne) est pratiquement inexistante, ce qui confère davantage de pouvoir aux décideurs. Un changement à la tête de l'université peut entièrement transformer les orientations stratégiques de cette dernière, situation plus difficilement envisageable au sein d'une université établie. Il est également à présumer que les premiers fondateurs de l'université (professeurs, étudiants et administrateurs) ont un grand impact sur le devenir de cette dernière, davantage même que les nouveaux membres d'une université établie. Il est à penser que l'université nouvellement introduite au sein d'un système établi est probablement, par définition, plus vulnérable que les autres. Les pressions en provenance des autres universités peuvent donc se montrer plus importantes sur la nouvelle venue.

Nous observons également une importante différence entre la situation d'une université issue d'une fusion de collèges existants de celle qui ne l'est pas. Dans le premier cas, l'établissement aura pour objectif de rallier les communautés des anciennes entités autour de la mission de la nouvelle institution. La dynamique interne pourra se montrer complexe durant plusieurs années et le système externe en place sera sans doute un peu réticent à accueillir ces nouvelles entités regroupées. Dans le cas d'une université créée

de toutes pièces, le projet universitaire se réalise à partir des besoins de la communauté et du mandat reçu. Les pressions externes peuvent être plus fortes, la nouvelle venue pouvant ne pas être bien accueillie par les autres universités ou ne pas répondre aux attentes d'une partie de la communauté externe. Pour certains des experts rencontrés, il est « quasiment anachronique » de concevoir une nouvelle université « sur papier ». Une université doit, selon eux, émerger d'un échange de plusieurs années entre les professeurs, les étudiants et la population.

### **6.3.3. La place de la création et de l'innovation**

Une université n'est-elle que la somme de tous les facteurs structurels et conjoncturels inhérents à sa création? À la lumière de nos analyses, nous estimons qu'une fois ces facteurs pris en compte par les fondateurs de l'université à créer, une part de création et d'innovation demeure. Elle se révélerait à travers la marge de manœuvre dont disposent les fondateurs pour définir la singularité de leur établissement et leur permettre, s'ils le souhaitent, de repenser le modèle universitaire et de se différencier des autres universités au sein de leurs systèmes. Si la créativité en contexte organisationnel peut se définir comme la capacité d'un ensemble d'acteurs employés dans une organisation sociale complexe d'imaginer et de conceptualiser une idée nouvelle (Moneta et al., 2010), l'innovation quant à elle se manifeste à travers l'implantation réussie, dans un contexte organisationnel, des idées issues de ce processus créatif (Westwood et Low, 2003). La création représente ainsi une phase du processus de l'innovation. Pour certains experts rencontrés dans le cadre de cette étude, l'université doit être appelée, en vertu de sa

mission fondamentale, à profiter de ce potentiel créatif et innovant pour repenser le modèle universitaire et, du même coup, la société qui l'accueille.

#### **6.3.3.1. Définir la singularité d'une nouvelle université**

L'analyse des données nous a permis de comprendre que, pour les fondateurs, la singularité de la nouvelle université se révèle à travers deux composantes structurelles liées à sa fondation : sa mission et son mode de gouvernance, et ce, si elles n'ont pas été totalement déterminées par le mandat reçu ou le cadre normatif en vigueur. L'énoncé de mission d'une université révèle sa raison d'être, son principal but ou sa place au sein d'une société (Woodrow, 2006). Il permet de faire connaître à la communauté l'identité de l'institution et ce qu'elle veut accomplir (Kosmützky, 2012). Au Canada, la mission traditionnelle des universités se présente habituellement sous trois dimensions : l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité (Jones, 2014). Plusieurs experts soutiennent qu'il est difficilement envisageable de bâtir à court terme une université « complète », soit un établissement offrant de nombreux programmes à tous les cycles d'études et comptant sur plusieurs unités de recherche accomplies. La mission d'une université évoluera donc dans le temps. Toutefois, l'orientation prise dès les premières années influencera grandement le devenir de l'institution.

La deuxième composante participant au développement de la création et de l'innovation au sein d'une nouvelle université est son mode de gouvernance. Pour Umbriaco et ses collègues (2019), la gouvernance est l'ensemble des pratiques de régulation, de gouverne et de gestion d'une université. Selon Lessard (2006), la gouvernance est liée à la capacité de coordonner des activités interdépendantes et de

réaliser le changement sans avoir nécessairement l'autorité de le faire. En Amérique du Nord, la gouvernance des universités se décline la plupart du temps en trois niveaux : départements, établissements et système d'enseignement supérieur dans son ensemble (Austin et Jones, 2016). Si certaines règles de gouvernance sont prescrites par le cadre normatif gouvernemental en place, d'autres sont édictées par les institutions elles-mêmes. C'est à travers ces dernières que se définira la singularité de l'université. La mission d'une université et sa gouvernance sont donc intrinsèquement liées : « Il y a la question philosophique, académique de former la population, qui est fondamentale, et il y a la question de l'organisation et de l'efficacité pour y arriver. Ce sont deux perspectives qu'on ne peut pas dissocier. Il faut faire cohabiter cela » (Expert). Les universités tentent donc continuellement de trouver le juste équilibre entre leur mission académique et l'administration de cette dernière (Jones, 2019).

Pour tous nos interlocuteurs, la mission universitaire doit nécessairement se rattacher au fondement même de ce qu'est une université, soit un espace de rencontre entre un professeur et un étudiant :

C'est un lieu où, en principe, se poursuit, avec un minimum de restrictions, l'aventure intellectuelle de l'esprit humain qui se vit entre le professeur et l'étudiant. On se rend compte aujourd'hui qu'il y a de vieilles pratiques universitaires qui ont encore leur valeur. On peut penser à quelques adaptations, mais on sort difficilement de ça. L'université, le mot, c'est *universitas* le rassemblement, *magistorum et scolarium*, des maîtres et des étudiants. Tu ne peux pas ignorer ça (Expert).

La nouvelle université, sans renier le fondement même du projet universitaire, peut se distinguer à plusieurs niveaux; elle peut notamment repenser en partie le modèle pédagogique ou le type de formations à offrir, revoir la proportion de cours offerts en présentiel ou à distance, l'aménagement de ces espaces, ses modes de gouvernance, le



profil de professeurs et d'administrateurs à embaucher. Toutefois, l'orientation empruntée dès les premières années de création influencera grandement le devenir de l'institution en conditionnant ses premières décisions et en limitant ses options.

### **6.3.3.2. Créer une université traditionnelle ou une université innovante?**

Nous comprenons que le rôle que joueront la créativité et l'innovation lors de la mise en place de la nouvelle université variera en fonction des différentes dynamiques au sein du système qui l'accueille et de la volonté de ses décideurs d'en faire une partie de la mission de la nouvelle université. Il y aurait donc autant de niveaux « créatifs et innovants » qu'il y a d'universités; toutes pourraient se positionner sur une droite tirée entre l'université traditionnelle, qui n'a aucune marge de manœuvre pour créer ou innover (ou ne souhaite pas le faire), et l'université totalement innovante, qui fera de la créativité et de l'innovation le socle de sa fondation.

Certaines institutions universitaires n'auront pas la marge de manœuvre nécessaire, en vertu du mandat qui leur est conféré ou d'un cadre normatif très contraignant, pour créer une université innovante. Dans d'autres cas, c'est la communauté interne qui jugera peu utile de remettre en question le modèle universitaire. Certains participants à cette étude, en s'appuyant sur une longue expérience, affirment avoir vécu ces dernières décennies plusieurs réformes au sein du système de l'enseignement supérieur et de plusieurs universités au Canada, sans pourtant avoir constaté, à terme, de résultats substantiels :

On a vu passer toutes sortes de révolutions : la révolution de l'audiovisuel au centre de l'université, la révolution de différentes approches pédagogiques, l'anti-cours magistral, le retour du cours magistral, le *à distance*, le télé-enseignement, le « hybride », mais on est toujours revenu à l'idée de base : la rencontre entre le professeur et l'étudiant » (Expert).

Il faut voir la nécessité ou disposer du temps nécessaire pour apporter des changements. Il faut avoir la marge de manœuvre, les moyens financiers, les compétences et l'expertise pour repenser la mission ou la gouvernance de l'université actuelle. Certains participants considèrent surtout les contraintes qui poussent plutôt vers une nouvelle université traditionnelle.

À l'autre bout du spectre, nous trouvons l'université qui verrait dans sa fondation l'opportunité de créer et d'innover et, ainsi, se distinguer des autres universités; créativité et innovation constitueraient donc une part importante de son identité. Quelques experts rencontrés, s'ils en avaient la latitude, profiteraient de la création d'une université pour corriger certaines caractéristiques inhérentes à la mission et à la gouvernance des universités d'aujourd'hui. Certains réduiraient la lourdeur administrative, tenteraient de rendre l'organisation plus réactive, d'autres remettraient en question le modèle pédagogique et la façon d'appuyer la recherche en vigueur au sein de leur établissement. Plusieurs aimeraient créer une culture plus axée sur la collectivité et moins axée sur la performance. Ces propos rappellent les récents travaux de chercheurs en enseignement supérieur. Selon plusieurs, l'université du 21<sup>e</sup> siècle est appelée à se transformer pour participer au développement économique et social (Fuchs, 2020). Elle doit décloisonner les disciplines, tisser davantage de liens avec la société et repenser la pédagogie (Quirion, 2020). Pour répondre aux problèmes complexes des sociétés contemporaines, les universités doivent donc éviter de s'organiser en silos disciplinaires, ce décloisonnement pouvant être envisagé à différents niveaux : dans l'élaboration des espaces de travail, dans

le développement des programmes et dans la collaboration interdisciplinaire, à la fois en enseignement et en recherche.

#### **6.3.4. La singularité des universités menacée**

L'ensemble des participants rencontrés dans le cadre de cette étude conviennent que les pressions internes et externes exercées par les différents facteurs présentés précédemment réduisent grandement la part de créativité et d'innovation des universités. Certains se demandent s'ils disposent toujours de la latitude nécessaire pour réfléchir, prendre du recul et créer. Pour d'autres, elle serait, dès la création de l'université, menacée par les pressions exercées au sein du système environnant. Un participant emploie une image tirée de la chimie pour illustrer cette idée: « La réelle menace qui guette la nouvelle université est de se dissoudre complètement dans le système ambiant ». S'observe alors un phénomène isomorphique particulier : les forces d'un système en place peuvent conduire une organisation, particulièrement lorsqu'elle est de petite taille, à se plier aux aléas du système et à reproduire le modèle dominant pour survivre (Di Maggio et Powell, 1983). Lorsqu'assujettie aux mêmes règles et pressions que les autres universités, il est excessivement difficile pour la nouvelle d'opérer en marge, à la fois sur le plan du recrutement, de la pédagogie et de la gouvernance. À elle seule, une université – spécialement si c'est une nouvelle venue – ne transformera pas le système en place. Un changement de paradigme profond dans le système de l'enseignement supérieur passe nécessairement par une mobilisation d'une majorité de ces composantes : les professeurs, les étudiants, une majorité des universités en place, les différentes composantes des communautés et les gouvernements.

Devrait-on préserver et protéger par une loi ce qui distingue la nouvelle université? « Si on le balise légalement, dès le départ, que c'est une université de recherche, par exemple, il faudra toujours respecter ça. On ne peut plus toucher à ça », mentionne un expert. D'autres soutiennent toutefois que le mandat d'une nouvelle université ne doit pas se montrer trop contraignant, mais faire preuve d'assez de flexibilité pour que les communautés universitaires – et non les gouvernements ou les bailleurs de fonds – se sentent libres de le définir et de le faire évoluer dans le temps. Les universités semblent façonnées par des facteurs externes à leur organisation, mais également tirillées entre les facteurs exerçant le plus d'incidences sur elles : l'État, le système universitaire, la communauté, le marché.

### **6.3.5. Le rôle de l'administrateur en contexte de création**

Les dynamiques de gouvernance et les processus de prise de décision dans l'enseignement supérieur sont plus complexes et multidimensionnels que jamais (Findikli, 2017). Dans ce contexte, le rôle de l'administrateur universitaire est de mobiliser les communautés, interne et externe, autour du projet universitaire (MacKinnon, 2018), et ce, à tous les niveaux : unités (micro), établissements (méso) et système d'enseignement supérieur dans son ensemble (macro) (Austin et Jones, 2016). Dans le cas de la création d'une nouvelle université, la question de la mobilisation est encore plus importante. Les administrateurs d'une nouvelle université doivent créer un projet porteur, de concert avec les communautés et à partir des besoins de ces dernières, en tenant compte du cadre normatif en place et des différentes dynamiques conjoncturelles. L'administrateur d'une nouvelle université ne peut pas « embarquer dans un bateau bâti depuis des décennies et le diriger

» (Expert). Les administrateurs d'une nouvelle université sont donc les premiers à camper les bases de ce que deviendra sa culture. Cette dernière sera construite par les interactions, au cours des années, entre étudiants, professeurs et employés à l'interne, de même qu'avec la population, les autres universités et l'État (Silver, 2003). Pour Paquelin et Crosse (2021), l'évolution du modèle d'une organisation universitaire doit concerner l'ensemble des acteurs du milieu et être soutenue par des principes tels que la responsabilisation, l'ouverture et la confiance. Les premières actions posées par les administrateurs de la nouvelle université (mise en place des programmes et des règles de gouvernance, premières embauches) auront des impacts considérables sur l'évolution de cette culture. Pour y parvenir, les premiers administrateurs d'une université doivent absolument posséder une bonne connaissance des milieux politique, communautaire et académique dans lesquels elle s'inscrira ainsi que des compétences de gestionnaires universitaires de haut niveau.

### **Conclusion**

Dans cette étude, nous avons identifié les facteurs structurels (mandat, cadre normatif en vigueur) et conjoncturels (dynamique de l'écosystème, composé d'une communauté interne et externe) inhérents à la création d'une université pour comprendre la manière dont ses différentes dynamiques opèrent entre elles. Nous avons également présenté certains enjeux liés à ces dynamiques : la place qu'occupent la créativité et l'innovation dans le processus, ainsi que les tensions pouvant les menacer et le rôle des administrateurs de cette nouvelle université.

Réfléchir à la création d'une université se présente comme une occasion de décomposer le système universitaire en différents éléments interagissant entre eux et d'analyser l'influence de chacun sur la mission de l'institution. C'est également une occasion de réfléchir au fondement même de ce qu'est une université et à la place qu'elle occupe dans notre société aujourd'hui. Les experts semblent affirmer que les facteurs d'influence sont omniprésents dans la création d'une université. Toutefois, doit-on convenir qu'ils y prennent trop de place? Cet établissement réussit-il à accomplir son rôle dans la société malgré ces cadres structurants?

Nous avons remarqué que l'attitude des participants rencontrés dans le cadre de cette étude était grandement différente lorsqu'ils abordaient la question de l'université « à créer » sans faire référence aux facteurs à considérer pour le faire. Lorsqu'ils se permettaient de repenser le modèle du projet universitaire, de réfléchir à une université idéale, ils s'animaient, le débit de leur voix s'intensifiait; le sujet de discussion semblait davantage les intéresser. Soulignons que les premiers à se dégager du cadre structurel de la discussion étaient les administrateurs retraités, peut-être en raison d'un plus grand recul face aux contraintes imposées aux gestionnaires des universités. Ils se sont permis de repenser, voire de rêver le projet universitaire. Il y a ici des pistes de recherches intéressantes. Est-ce que les administrateurs des universités canadiennes considèrent avoir suffisamment de marge de manœuvre pour permettre à leur université de se montrer créative et innovante? Quels sont les facteurs qui influencent le plus le devenir des universités? Quel est, selon eux, un projet universitaire novateur à notre époque? Est-ce que les communautés universitaires et les communautés externes trouvent un terrain

d'entente sur le rôle que doit occuper l'université à notre époque? Est-ce que ce projet novateur serait susceptible de se démarquer malgré les influences du contexte systémique universitaire d'aujourd'hui?

## **Chapitre 7**

### **Résultats**

#### **Cinquième article**

Création d'une nouvelle université : la perspective des fondateurs<sup>40</sup>

---

<sup>40</sup> Ce texte, co-écrit avec Jean Bernatchez, sera publié dans un ouvrage collectif du Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur (LIREs): *L'université au Québec : état des lieux, enjeux et défis*.



### 7.1.Problématique

À l'automne 2016, le Conseil de planification pour une université de langue française (CPULF) reçoit du gouvernement libéral ontarien le mandat de réfléchir à la création d'une université francophone dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario et, plus particulièrement, de formuler des recommandations sur les moyens de la mettre en place. Quelques mois plus tard, le CPULF confirme la nécessité de créer une université francophone de taille modeste, gérée *par et pour* les francophones, située au Centre-Sud-Ouest de l'Ontario, plus spécifiquement au centre-ville de Toronto. Le CPULF propose également quatre créneaux de programmation s'appliquant aux trois cycles d'enseignement ainsi qu'à une recherche transdisciplinaire qu'il veut représentatifs de grandes problématiques sociales du 21<sup>e</sup> siècle. De plus, il propose des programmes de nature professionnelle (santé, droit, administration) et d'autres en appui aux étudiants francophones et francophiles (CPULF, 2017). Le 14 décembre 2017, le gouvernement libéral de l'Ontario adopte le projet de loi n<sup>o</sup> 177, qui confirme la création de la première université francophone autonome<sup>41</sup> en Ontario. Après cinquante années de débats et de revendications (Gervais, 1994), la communauté franco-ontarienne pourra bénéficier d'une éducation en français, de la maternelle à l'université, gérée *par et pour* les francophones.

Dans un décret ministériel daté du 9 avril 2018, les membres du premier Conseil de gouvernance (CG) de l'UOF sont nommés pour mettre en œuvre les recommandations du CPULF. Le CG embauche alors des employés et il mobilise un réseau de collaborateurs

---

<sup>41</sup> L'Ontario compte des universités bilingues offrant des programmes en français et en anglais, des universités anglophones et francophones entièrement autonomes; certaines universités sont affiliées à d'autres et/ou font partie d'une fédération.

externes afin de développer la mission de l'UOF, son projet académique et de recherche ainsi que pour mettre en place le système de gouvernance de la nouvelle université (Boivin, 2021).

Peu après, en novembre 2018, l'annonce de l'arrêt de son financement par le gouvernement progressiste-conservateur, en raison de la situation financière dite précaire de la province, met un frein à l'édification de l'institution. Un important mouvement populaire s'élève alors au sein de la communauté franco-ontarienne en réaction à cette décision. Les médias de partout au Canada et d'ailleurs dans le monde couvrent largement l'événement (Lord, 2021). Dans un contexte d'élections fédérales prochaines, le gouvernement fédéral accorde alors à l'UOF une subvention de 1,9 M\$ afin de mettre en place le Carrefour francophone de l'innovation et du savoir<sup>42</sup>. Ce financement d'urgence laisse le temps à l'équipe en place de négocier le financement de l'établissement avec les deux paliers de gouvernement. En janvier 2020, les parties en présence conclurent une entente bilatérale de financement au démarrage et au développement de la nouvelle université. Selon les clauses de cette entente, Ottawa devra assumer 50 % du coût total du projet de 126 M\$, ce qui représente la prise en charge de l'entièreté des coûts d'opération de l'université durant ses premières années de fonctionnement.

Dans cette étude, nous nous intéressons à l'expérience vécue par les fondateurs soit les employés, les administrateurs et les collaborateurs de l'UOF durant les cinq

---

<sup>42</sup> Le Carrefour francophone de l'innovation et du savoir constituait alors un projet en phase de planification, mais en attente de financement. Bien que le financement des universités soit de juridiction provinciale au Canada, l'appui du gouvernement fédéral était néanmoins légitime, puisque la mission du Carrefour comprenait la promotion de la langue française en contexte minoritaire.

premières années de sa gestation et de son implantation. Analyser ce phénomène peu commun et peu étudié à partir de l'expérience directe des fondateurs de l'UOF, au moment même où ces derniers le vivent, nous a permis de mettre en lumière les enjeux structurels et conjoncturels inhérents à la création d'une université et de mieux comprendre les différentes dynamiques en présence.

### **7.2.Méthodologie**

Pour répondre aux visées de notre étude, nous avons conduit et analysé, en 2019 puis en 2021, vingt et un entretiens qualitatifs (Meunier, Luckerhoff et Guillemette, 2020) auprès des membres du CPULF et du CG ainsi qu'avec des employés et des collaborateurs de l'UOF ayant œuvré à sa création entre 2016 et 2020. Nous adoptons une approche inductive (Guillemette et Luckerhoff, 2009) et une méthodologie permettant de générer des théories émergentes des données : la théorisation enracinée ou *grounded theory* (Luckerhoff et Guillemette, 2012; Glaser et Strauss, 1967).

### **7.3.Résultats**

Les résultats de notre analyse sont exposés en deux temps. D'abord, nous présentons les facteurs structurels (mandat du gouvernement, cadre normatif ontarien) encadrant la création de l'UOF et les facteurs conjoncturels (dynamique avec la communauté interne, la communauté franco-ontarienne et le système ontarien d'enseignement supérieur) ayant eu une incidence sur le phénomène. Nous proposons par la suite une analyse systémique des dynamiques interagissant entre ces différents facteurs dont ressortiront certaines conditions ayant eu une incidence sur l'implantation d'une université se voulant innovante.

### **7.3.1. Les facteurs structurels**

Nous retenons de nos rencontres avec les fondateurs de l'UOF que leur participation à la création de cette université a représenté une expérience à la fois enthousiasmante et contraignante. Enthousiasmante, car l'opportunité de mettre en œuvre un projet universitaire fut pour eux l'occasion de réfléchir à l'université idéale en contexte contemporain et de mettre en œuvre le fruit de cette réflexion, et ce, dans un contexte où de tels chantiers sont rarement mis en place. Contraignante, parce que cette université a connu des premières années très mouvementées. En effet, les fondateurs ont eu à composer avec plusieurs facteurs ayant influencé la création de l'institution. Nos analyses du discours des fondateurs mettent en lumière trois facteurs structurels influençant la création de l'UOF : le mandat reçu, le cadre normatif ontarien et l'encadrement des différents gouvernements en place.

#### **7.3.1.1 Le mandat**

Dès la nomination des membres du CPULF, le gouvernement libéral ontarien impose certaines balises au mandat de l'UOF : le campus sera érigé dans le Centre Sud-Ouest de l'Ontario et l'offre de formations complétera l'offre des autres universités ontariennes. Le 14 décembre 2017, la *Loi sur l'Université de l'Ontario français* est adoptée et confirme le mandat de l'UOF :

L'Université a pour mission particulière de proposer une gamme de grades universitaires et de programmes d'études en français pour promouvoir le bien-être linguistique, culturel, économique et social de ses étudiants et de la communauté francophone de l'Ontario.

[...]

L'Université a pour mission générale de faire ce qui suit :

- a) favoriser la poursuite du savoir par l'étude, l'enseignement et la recherche dans un esprit de liberté de pensée et d'expression;
- b) offrir en français des programmes universitaires innovateurs de premier cycle et de cycles supérieurs qui répondent aux besoins des étudiants, de la communauté et des employeurs et qui font progresser les valeurs de pluralisme et d'inclusion;
- c) soutenir la gouvernance par la communauté francophone et pour la communauté francophone en conduisant ses affaires en français (LO 2017, c34, art. 3-4).

L'UOF a donc l'obligation de proposer une programmation académique novatrice en français et de mettre en place une gouvernance *par et pour* la communauté francophone, éléments qui deviendront le socle de l'organisation. Les fondateurs mentionnent en outre que le gouvernement ontarien de l'époque désirait voir l'UOF planifier une offre académique différente de celle des autres universités ontariennes. Tel que certains l'ont expliqué, cette contrainte est posée afin « que cette nouvelle université ne vienne pas cannibaliser les autres universités environnantes » (Fondateur). L'UOF est non seulement une université francophone fondée en contexte minoritaire, elle doit également présenter une offre de formations complémentaire à celle des universités bilingues.

Lorsqu'ils ont été appelés à définir le projet de l'UOF, les fondateurs prenant part à cette étude ont évoqué l'offre pédagogique transdisciplinaire et la pédagogie axée sur l'apprentissage expérientiel. La recherche de la complémentarité au regard de l'offre des établissements qui l'entourent ainsi qu'une volonté de créer une université en phase avec son époque ont conduit l'UOF à présenter une offre pédagogique s'articulant globalement sur quatre créneaux transdisciplinaires, soit : la pluralité humaine, les environnements urbains, l'économie mondialisée et les cultures numériques. Selon plusieurs fondateurs, cette approche novatrice utiliserait des structures d'apprentissage flexibles susceptibles d'être mobilisées dans la réalisation de projets concrets

(Guillemette, 2021). Elle permettrait en outre aux étudiants de développer des compétences inhérentes à la société contemporaine et au marché du travail de notre époque : la diversité et l'adaptabilité. La structure même de l'université serait de ce fait repensée : professeurs et étudiants ne se regrouperaient pas autour de disciplines, de départements ou de facultés, mais bien de grandes thématiques liées aux enjeux du présent siècle. L'architecture de l'université devrait également être conçue pour favoriser ces échanges.

L'équipe et la gouvernance de l'UOF décide de préciser comme suit sa mission institutionnelle : « Ancrée dans son milieu, innovante, audacieuse et agile, l'Université de l'Ontario français façonne le monde par son approche transdisciplinaire et expérientielle » (UOF, 2020). Elle campe également sa vision : « Grâce à son leadership éducatif et entrepreneurial, l'UOF est un partenaire francophone d'influence reconnu pour son engagement à l'essor des collectivités, dans une perspective durable » (*id.*). Pour afficher ses couleurs distinctes, elles retiennent des valeurs telles l'audace, l'autonomie, l'engagement communautaire et le pluralisme.

### **7.3.1.2 Le cadre normatif de l'Ontario**

Pour réaliser son mandat, l'UOF doit notamment se soumettre aux lois et règlements en vigueur encadrant le financement, la gouvernance ainsi que le développement de nouveaux programmes universitaires en Ontario. En Amérique du Nord, le modèle de financement retenu par la plupart des universités publiques est le financement dit « par formule ». Dans ce modèle, la plus grande part de l'argent transféré par les gouvernements aux institutions est déterminée par divers facteurs, notamment les mètres carrés d'espace

utilisé, le nombre de professeurs ou d'inscriptions d'étudiants (Usher, 2020). La formule de financement par le nombre d'inscriptions dans chaque discipline est devenue la norme au Canada; l'Ontario a adopté une telle formule dans les années 1970. Le gouvernement provincial progressiste-conservateur, dans son premier budget, prévoyait effectuer 60 % des transferts financiers vers les universités sur la base d'un ensemble d'indicateurs de performance : compétences, employabilité, retombées économiques et communautaires (Usher, 2020).

### **7.3.1.3 Les gouvernements**

Les gouvernements en place ont grandement influencé la création de l'UOF dans ses premières années. En effet, l'équipe de fondation a dû négocier la réalisation de son mandat avec les deux gouvernements provinciaux qui se sont succédé entre 2016 et 2020 ainsi qu'avec le gouvernement fédéral. Au moment de conceptualiser le projet, les membres du CPULF ont dû valider leurs idées auprès de différentes instances gouvernementales. À quelques occasions par le passé, les initiatives politiques revendiquant une université de langue française en Ontario, notamment les États généraux sur le postsecondaire en Ontario français<sup>43</sup> et les travaux du Comité consultatif de l'éducation postsecondaire en français dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario<sup>44</sup>, se sont butées à la passivité des gouvernements. Les fondateurs choisissent donc de présenter

---

<sup>43</sup> Ces États généraux furent lancés par le Regroupement étudiant franco-ontarien, en partenariat avec l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario et la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne. Ils avaient pour objectif d'établir un plan d'action et une vision claire de l'avenir de l'éducation postsecondaire en Ontario français.

<sup>44</sup> Ce comité publie *Le temps d'agir!* en 2016. Ce rapport précise les besoins en matière d'offre de programmes postsecondaires en langue française et recommande de créer une université de langue française dans la région de Centre Sud-Ouest de l'Ontario.

un rapport « clé en main » pour s'assurer d'obtenir l'aval du gouvernement : « On ne voulait pas d'un rapport tabletté. On a travaillé très fort pour arriver avec un plan qui soit vraiment cohérent et qui ne soit pas une série d'options, qui ne soit pas un plan qui mène à d'autres études ou à d'autres commissions. » Une fois le projet accepté, les fondateurs voient leurs liens avec le gouvernement et le ministère des Collèges et des Universités caractérisés par une dynamique de négociation continue. Nous remarquons également que la communication entre les hautes instances gouvernementales, les employés du ministère ainsi que l'équipe administrative de l'UOF présente pour les acteurs de fréquents défis de compréhension mutuelle.

L'annonce de l'arrêt du financement de l'UOF par le gouvernement Ford a constitué un événement marquant pour la majorité des fondateurs rencontrés dans le cadre de cette étude. Ils emploient pour décrire cet événement des termes tels « crise », « bombe atomique », « immense complication à l'accouchement » ou « gros merdier ». À la différence des fondateurs bénévoles ou en position de prêt de service, certains, nouvellement engagés par l'UOF, se sont retrouvés dans une position précaire, puisque l'annonce impliquait la perte imminente de leur emploi. D'autres ont dû faire face à la possibilité que des années d'efforts concertés n'aboutissent jamais. Ce témoignage illustre l'état d'esprit des fondateurs au moment de l'annonce du gouvernement ontarien.

En une journée, tout ce qui avait été construit depuis des années était annulé. Comme toutes les universités, on a des défis de recrutement, de gestion administrative. Comme nouvelle université, il faut se créer, il faut développer des programmes. Ce sont de gros défis. Mais là, de se faire dire, stop, on arrête le projet, c'est un gros problème. C'est difficile.



Selon la majorité, cette crise a grandement affecté l'organisation institutionnelle en place. Pendant deux ans, l'UOF a dû se consacrer à lutter pour sa survie plutôt qu'à son développement. Comme le soutient un fondateur,

[i]l a fallu prendre une approche beaucoup plus politique et beaucoup plus stratégique pendant deux ans et on a laissé tomber le côté administratif et [le] développement, beaucoup, pour se concentrer sur la tactique qu'on se devait de prendre. [...] Au conseil, 80 % de nos discussions lors de nos rencontres officielles ou même non officielles étaient basées là-dessus.

### **7.3.2. Les facteurs conjoncturels**

L'analyse des entretiens nous a permis de mettre en lumière les facteurs conjoncturels qui ont influé sur la création de l'UOF : la dynamique de l'écosystème dans lequel l'université s'inscrit, composé d'une communauté interne (communauté universitaire) et externe (communauté franco-ontarienne, système d'enseignement supérieur).

#### **7.3.2.1 La communauté universitaire de l'UOF**

Les membres du CPULF, les membres qui se sont succédé au CG, les employés et les collaborateurs engagés par l'université, à partir de novembre 2016 (formation du CPULF) jusqu'en 2019 (arrivée de la première équipe de direction), contribuent grandement à la création de l'UOF. Les premiers temps de l'UOF sont marqués par un manque de ressources, amplifié par l'annonce de l'arrêt de financement par le gouvernement. Les membres du CG doivent à la fois assumer les tâches de la gouvernance et celles du Sénat académique, normalement divisées en deux conseils distincts. Tel que l'explique un fondateur, « le premier Conseil de gouvernance sert aussi de Sénat. Il est responsable de presque tous les comités d'une université traditionnelle : RH, finances, infrastructure, affaires académiques, gouvernance et éthique, comité exécutif, campagne de financement. Ils ne sont que treize. Ils siègent sur beaucoup de comités. » L'équipe de l'UOF est toute

petite. À la différence des employés des universités établies, ceux de cette institution y sont responsables de plusieurs dossiers complexes et parfois étrangers à leur domaine d'expertise. Soulignons également que le groupe de collaborateurs engagés pour concevoir le projet UOF n'est pas le même que celui auquel on a confié sa mise en œuvre.

### **7.3.2.2 La communauté franco-ontarienne**

La nouvelle université est à la fois issue de la communauté franco-ontarienne et conçue par elle comme un moteur de son développement. Dans un premier temps, la fondation de l'UOF revêt une portée symbolique importante pour sa communauté. Dans la préface d'un numéro spécial de la revue *Enjeux et société* consacré à l'Université du 21<sup>e</sup> siècle, Dyane Adam, alors présidente du CG, explique que la création de l'UOF doit s'appréhender en fonction du contexte de la lutte pour la reconnaissance des droits linguistiques et éducatifs des Franco-Ontariens. Selon cette cheffe de file, le fait que ce projet s'inscrive « dans une démarche de mobilisation et de développement communautaires de plus de cinq décennies, lui confère une portée historique et sociétale hors du commun » (Adam, 2021, p. 3).

Dans un second temps, l'UOF répond à des besoins de formation exprimés par la communauté. En 2017, le CPULF, s'appuyant notamment sur les études de Malatest (2017) et de Mercer (2017), entrevoit la présence d'un bassin d'étudiants suffisamment grand pour mobiliser les services d'une université francophone de taille modeste dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario. L'étude de Malatest montre que le besoin d'employés compétents en français continuera à s'accroître, et ce, dans différents secteurs du marché du travail : éducation, santé, finances, commerce, communications et technologie,

administration et fonction publique; Mercer identifie les mêmes secteurs. L'UOF espère également rejoindre les étudiants francophiles de même que les étudiants francophones de l'Ontario, du Canada et internationaux.

Dans un troisième temps, l'implantation de l'UOF aura des effets sur sa communauté. Pour Robichaud (2021), cette université aura de nombreuses retombées positives pour Toronto, l'Ontario et le Canada. D'une part, ces retombées seront économiques. Pour expliquer ce postulat, le chercheur prend en considération trois facteurs : les dépenses liées au nombre d'étudiants attendus à l'UOF (leurs propres dépenses ou celles de leurs visiteurs); les investissements liés au fonctionnement de l'université (dépenses opérationnelles et en infrastructures); enfin, la contribution de l'UOF au PIB de l'Ontario, à la création d'emplois et au soutien à l'emploi. D'autre part, toujours selon Robichaud, la création de l'UOF aura également des effets sociaux sur l'ensemble de la population ontarienne. Grâce à ses programmes professionnels, elle pourra répondre rapidement à des besoins de formation spécifiques à la communauté franco-ontarienne. L'offre de différents programmes en français de l'UOF permettra également de combler le besoin en main-d'œuvre dans certains domaines tout en renforçant le bilinguisme en Ontario, ce qui consolidera la compétitivité de la ville de Toronto au chapitre du commerce international.

La communauté a tissé des liens particuliers avec la nouvelle université dès la deuxième année de son existence. Le mouvement de résistance de la communauté franco-ontarienne contre l'arrêt de financement du gouvernement Ford constitue en effet

un facteur important dans la survie de l'UOF (Lord, 2021). L'impact de ce mouvement sur l'institution est également présent dans le discours de tous les participants rencontrés : « J'ai trouvé remarquable [...] de voir comment ce projet universitaire avait été embrassé par la communauté francophone de l'Ontario qui l'attendait depuis des années », souligne un fondateur. Si les événements ayant mené à cette mobilisation représentent un moment difficile pour la francophonie ontarienne, la mobilisation en elle-même constitue un souvenir très positif. Lors de plusieurs rencontres avec les fondateurs, il fut mentionné que ce mouvement social a donné une motivation supplémentaire à l'équipe et a cimenté la volonté de faire tout ce qui était possible afin que le projet de l'UOF devienne réalité. Pour l'un d'entre eux, le projet est devenu dès lors celui de la communauté : « Ça nous a donné la force de continuer. Quand tu sais que c'est un projet collectif, ce n'est pas ta bébelle, ça ne t'appartient pas non plus... Ça, c'est une autre chose. L'université ne nous appartient pas. Elle appartient à la communauté. »

### **7.3.2.3 Le système d'enseignement supérieur en Ontario français**

L'UOF s'inscrit à l'intérieur d'un système d'enseignement supérieur historiquement bilingue. Pour Dupuis (2021), les grandes décisions concernant la création d'universités bilingues destinées aux Franco-Ontariens ont été prises entre 1955 et 1970, lors de la création du réseau universitaire ontarien contemporain. L'Université d'Ottawa, l'Université Saint-Paul, l'Université Laurentienne, l'Université de Sudbury, le Collège de Hearst (dorénavant Université de Hearts) et le Glendon College ont tous été créés au cours des années 1950 et 1960, décennies au cours desquelles le gouvernement de l'Ontario

expérimentait le modèle des établissements d'éducation bilingues. Pour Dupuis et ses collègues (2015), ce modèle présentait des forces et des faiblesses :

[L]'élargissement progressif de l'éventail de programmes universitaires en français a favorisé l'accès des Franco-Ontariens à l'université et, par conséquent, à une carrière professionnelle. Toutefois, le déclin du poids relatif de la population francophone à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laurentienne semble aussi avoir marginalisé la présence du français dans l'espace public et privé et, par ricochet, celle de la collectivité franco-ontarienne en leur sein (p. 15).

Pour Bock et Dorais (2017), le débat intellectuel sur la question de l'enseignement supérieur en Ontario français perdure depuis une cinquantaine d'années. Les auteurs présentent ce débat en trois temps. Entre 1969 et 1985, une partie de la communauté franco-ontarienne prend conscience des limites du bilinguisme universitaire. La jeunesse se met en mouvement et réclame la création d'une université de langue française dans le Nord de l'Ontario. Parallèlement, des études signalent le faible taux de fréquentation scolaire des francophones en regard de celui des anglophones de la province (Churchill et Quazi, 1985). De 1985 à 1989, l'idée d'une université de langue française prend un nouvel essor. Un regroupement d'intellectuels (Gaétan Gervais, Raymond Tremblay, Guy Gaudreau, Jean-Charles Cachon, Simon Laflamme, Benoît Cazabon et Normand Renaud notamment) prône l'autonomie comme unique principe pouvant constituer le fondement de l'université en Ontario français. Enfin, de 1989 à 1998, trois positions s'affrontent concernant l'université de langue française en Ontario. D'un côté, on retrouve les autonomistes, évoqués ci-dessus; de l'autre, les partisans du bilinguisme institutionnel comptant notamment les dirigeants des universités bilingues. Entre ces deux positions se glisse un troisième groupe, largement issu de l'Université d'Ottawa, qui postule que le

système universitaire franco-ontarien devait être renouvelé, mais sans rompre avec le principe de bilinguisme universitaire.

Au cours des décennies 1990 et 2000, le mouvement des réformes pour l'enseignement supérieur en français en Ontario est en déroute. Selon Dupuis (2021), cela s'explique par la récession qui a frappé l'Ontario à partir de 1991 et qui a eu pour conséquence la diminution des octrois provinciaux aux universités ainsi que la diminution du financement accordé aux groupes franco-ontariens. De plus, toujours selon Dupuis, l'inquiétude exprimée par certains professeurs francophones et par des administrateurs des universités bilingues face au projet d'une université francophone, à laquelle s'ajoute un certain désintérêt chez les groupes de pression pour la question, fait également partie du tableau.

Toutefois, dès 2017, le CPULF propose de mettre en place un réseau d'universités offrant des programmes en français en Ontario. Plusieurs institutions ont d'ailleurs mentionné à ce moment leur intention de devenir partenaires de l'UOF, notamment l'Université de Hearst, l'Université Saint-Paul et l'Université de Sudbury (CPULF, 2017). L'année 2021 s'est vue quant à elle marquée par d'importants bouleversements au sein du système de l'enseignement supérieur de langue française ontarien. Le 12 avril, l'Université Laurentienne annonce de manière surprenante l'abolition de 24 programmes de 1<sup>er</sup> cycle en français et de 32 programmes de 1<sup>er</sup> cycle en anglais, en plus de 11 programmes de 2<sup>e</sup> cycle et le licenciement de plus d'une centaine de professeurs. Dans la foulée, le 3 juin, l'Université Hearst obtient sa propre charte institutionnelle et rompt

son affiliation avec l'Université Laurentienne, devenant ainsi la deuxième université gérée *par et pour* les francophones en Ontario.

L'UOF s'implante donc dans un système d'enseignement supérieur divisé, dans lequel les autres institutions peuvent percevoir cette nouvelle université francophone soit comme un partenaire, soit comme un concurrent menaçant le *statu quo* (Dupuis, 2021). Un article de Radio-Canada (MacDonald-Dupuis, 2021) révèle par ailleurs que le recteur de l'Université d'Ottawa, Jacques Frémont, le président du Collège Boréal, Daniel Giroux, le recteur de l'Université Laurentienne, Pierre Zundel, et son prédécesseur, Dominic Giroux, ont rencontré la ministre des Affaires francophones, Caroline Mulroney, le 23 octobre 2018 pour lui proposer d'écarter le projet de l'Université de l'Ontario français, au profit d'une offre de formation universitaire en français à Toronto gérée par les universités bilingues.

Les résultats de notre étude révèlent de fait que les fondateurs doivent considérer cet environnement parfois hostile pour mettre en place leur université. Comme l'exprime ce fondateur :

C'est bien beau, tu as ton plan de match, mais en même temps, il y avait des forces qui nous donnaient des crocs-en-jambe vraiment pour te faire chuter. Ce n'est pas juste le gouvernement Ford, soyons clair. Il y avait beaucoup d'amis, mais il y avait une portion de notre environnement dans le système universitaire qui était inamicale.

L'UOF devait en outre se positionner au sein d'un système d'éducation majoritairement anglophone et cohabiter avec des universités bilingues et une université francophone dans un contexte de concurrence : « Un des défis qu'on a, c'est de convaincre ces universités-là qu'on ne sera pas en compétition avec elles. » Si certaines universités, pour faciliter

leur création, choisissent de s'affilier à une université établie durant quelques années, le CPULF ne recommande pas l'affiliation formelle de l'UOF à une ou plusieurs autres institutions. Des raisons relevant de l'implication symbolique de l'UOF découlant elle-même de son histoire – notamment le fait qu'elle ait été conçue au départ comme une université *par et pour* les francophones –, de son efficacité de gestion, de son financement et de son rôle dans sa communauté sont évoquées pour justifier ce positionnement. Pour les fondateurs, si des partenariats peuvent être établis avec certaines institutions, il demeure que l'enseignement supérieur est un milieu où les universités sont en concurrence constante : « Nous avons à vivre avec des compétitions partout. Entre universités, entre régions, entre les populations. »

### **7.3.3. La création de l'UOF : une expérience politique**

L'expérience de la création de l'UOF est éminemment politique. Pour la décrire, les fondateurs parlent d'« un exercice d'équilibriste entre des forces en présence », « bousculé par des pressions externes » et qui oblige à « user de plusieurs stratégies ». Selon la présidente du CG, le parcours de l'UOF est indissociable *du et de la* politique. Selon Adam (2021), à toutes les étapes de la création de l'institution, l'équipe fondatrice a dû composer avec la dynamique politique et avec les rapports de forces entre les parties prenantes : représentants des collectivités francophones, des établissements d'enseignement supérieur, des ministères, des élus (Adam, 2021). Elle ajoute que les pressions politiques exercées par le gouvernement ont exacerbé cette sensation d'une « course incessante » chez l'équipe de l'UOF.



Les pressions du gouvernement libéral se sont manifestées dès 2016 et 2017 afin d'accélérer les travaux de planification avant la tenue des prochaines élections provinciales. Par la suite sont venues les pressions du nouveau gouvernement élu avec un mandat clair de redresser les finances publiques, notamment l'*Énoncé économique du gouvernement progressiste-conservateur* annulant le financement de l'UOF. La cadence s'est maintenue avec l'offre de financement temporaire accordé par le gouvernement fédéral pour trouver une sortie de crise, puis le déclenchement des élections fédérales. Le témoignage d'un fondateur va en ce sens : « On est toujours en train de courir pour essayer d'être dans le bon *timing*, pour répondre aux besoins des décideurs. » Négocier avec trois gouvernements, lutter pour sa survie, mettre en place des programmes, développer des partenariats, contrer des initiatives malveillantes, bâtir un nouveau campus, engager les premiers professeurs, recruter des étudiants en contexte de pandémie et avec des échéanciers serrés, voilà les obstacles qui ont jalonné les premières années de l'UOF.

Pour faire face à ces pressions politiques, « les membres du Conseil de gouvernance de l'UOF ont privilégié le dialogue, la rencontre et la réflexion commune » (Adam, 2021, p. 8). Pour Boivin (2021), les membres du CG reconnaissaient certains facteurs déterminants facilitant la concrétisation de leur projet : le sentiment d'appartenance du CG, la diversité de ses membres, le leadership de la présidente du CG, ainsi que la capacité d'adaptation et de résilience de ses membres, entre autres. Les résultats issus de notre analyse rejoignent les propos de Boivin. En effet, selon les fondateurs rencontrés dans le cadre de la présente étude, l'aboutissement et la réussite du projet sont tributaires de certains atouts : une équipe de travail flexible, motivée, résiliente,

diversifiée, complémentaire et totalement investie dans le projet ainsi qu'une présidente possédant l'expertise et l'expérience nécessaires pour mener à bien un tel projet. On reconnaît à la présidente un leadership fédérateur, une connaissance des milieux politiques, académiques et communautaires franco-ontariens ainsi qu'une capacité d'y évoluer efficacement.

#### 7.3.4. L'intégration de l'UOF dans un système existant

Le projet de création de l'UOF s'est déroulé en quatre étapes résumées dans le tableau suivant.

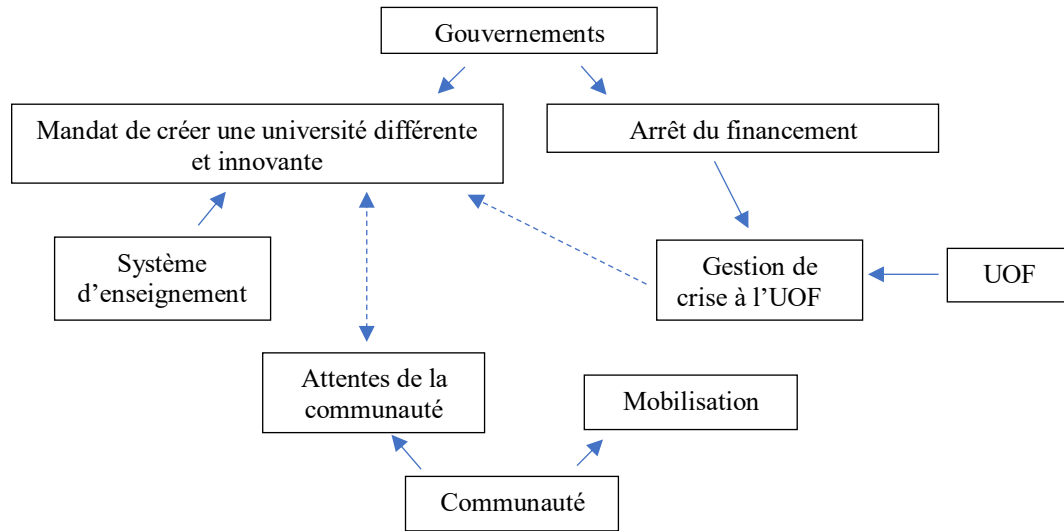
**Tableau 5. Étapes de création de l'UOF.**

Étapes	Périodes	Caractéristiques
<b>Conceptualisation</b>	2016 et 2017	a débouché sur le dépôt du rapport du CPULF
<b>Mise en œuvre de l'université</b>	2017-2018	s'amorce à l'arrivée des membres du CG et des premiers employés
<b>Crise</b>	mi-novembre 2018 à janvier 2020	découle de l'abandon du projet par le gouvernement de l'Ontario et du mouvement social ayant suivi cette décision
<b>Retour à la mise en œuvre</b>	2020-2021	suit la sortie de crise

La première, couvrant les années 2016 et 2017 et consacrée à la conceptualisation du projet, a débouché sur le dépôt du rapport du CPULF. Avec l'arrivée des membres du CG et des premiers employés s'ouvre la période de mise en œuvre de l'université. L'abandon du projet par le gouvernement progressiste-conservateur et le mouvement social qui a suivi cette décision, du 15 novembre 2018 jusqu'en janvier 2020, marque la troisième

étape : la période de crise. Enfin, les mois qui suivent la sortie de crise représentent un moment de retour à la mise en œuvre du projet.

Si la présence d'une université établie au sein d'un système d'enseignement supérieur et d'une communauté est la conjugaison de plusieurs facteurs en équilibre (Kerr, 2001; Anderson, 2009), celle de l'université à créer l'est d'autant plus qu'elle n'est ni solidement enracinée dans sa communauté ni le fruit de la mobilisation d'une large communauté universitaire. Il est intéressant de constater que les facteurs contributifs à la création de l'UOF entrent en jeu à différents moments dans le processus. Par exemple, le mandat de l'UOF est défini en 2017 et demeurera la pierre d'assise de son développement. Si certains chercheurs se sont intéressés à quantifier l'impact de chaque facteur sur le développement d'une université (De Boer et al., 2007), il est encore trop tôt pour comparer l'impact de chacun de ces facteurs sur la création de l'UOF. Il est toutefois possible de constater que les différents facteurs influençant la création de l'UOF sont interreliés et interdépendants. La dynamique qui s'est développée entre eux doit donc être analysée dans son ensemble, telle que l'illustre la figure suivante.



**Figure 22. Dynamiques entre les acteurs engagés dans la création de l'Université de l'Ontario français.**

Nous remarquons également un effet domino entre certains facteurs ayant affecté la création de l'institution. Par exemple, sa mise en œuvre s'inscrit dans la dynamique d'un système d'enseignement supérieur francophone complexe, dans lequel les autres institutions protègent leurs acquis. Pour cette raison, le gouvernement libéral enjoint l'UOF de se doter d'une offre de formations différente et complémentaire à celle des autres établissements universitaires. En outre, l'arrêt du financement de l'UOF bouleverse les premières années de son développement, l'institution ayant alors à lutter pour sa survie au lieu de mettre en place ses programmes et infrastructures de recherche et de mobiliser les communautés internes et externes en vue de leur développement. À la suite de cette crise, le mouvement de personnel s'opérant au sein de l'institution aura pu présenter un effet important sur le déploiement du projet universitaire. Cette nouvelle dynamique amène de nouvelles tensions; c'est dans ce contexte que la mobilisation citoyenne dénonçant les coupures du gouvernement a contribué à la survie de l'UOF. Cependant, la

communauté franco-ontarienne revendique davantage la survie d'une université *par et pour* les francophones plutôt que la création d'une université innovante. L'attention ayant été largement dirigée vers l'UOF, les attentes de la communauté envers elle, suite au mouvement social, ont ainsi augmenté.

### **7.3.5. La part de création de l'UOF**

La part de création et d'innovation (Moneta et al., 2010) d'une institution est sa marge de manœuvre disponible pour définir sa singularité lorsque tous les facteurs structurels et conjoncturels sont pris en compte (Lord et Luckerhoff, à par.). Les données révèlent en effet que la dimension de la création a pris une place importante dans l'expérience des fondateurs de l'UOF. On observe cependant un changement entre le discours des fondateurs rencontrés en 2019 et celui des fondateurs rencontrés en 2021. Alors que les premiers évoquent l'enthousiasme produit par la création de toutes pièces d'une université, les seconds constatent davantage les contraintes que représentent certains facteurs intervenant dans ce même processus.

En 2019, plusieurs fondateurs utilisent l'image de la page blanche pour illustrer l'aspect créatif de la démarche : « [L]es ministres à l'époque étaient venus nous rendre visite au tout début du mandat et ils nous avaient dit : on vous donne carte blanche. [...] C'est enthousiasmant! » Plusieurs se considèrent privilégiés de vivre cette expérience hors du commun. Pour un autre fondateur, initier un tel projet dans ces conditions facilite le développement d'une saine culture organisationnelle : « Tout est possible. On a l'avantage de commencer de zéro et de ne pas avoir trop de tensions à l'interne et aucun historique non plus. Ce n'est pas comme si on avait des grosses histoires de batailles et de luttes. »

Autant sur le plan de la conceptualisation de la programmation académique et de recherche que du développement d'un modèle de gouvernance, plusieurs fondateurs mentionnent l'importance de capitaliser sur l'avantage inhérent à cette page blanche. Ainsi, pour les fondateurs, une source d'inspiration importante dans la création de l'UOF fut d'éviter de reproduire les dysfonctionnements de certaines universités. Le discours des fondateurs sur les lacunes du milieu universitaire semble à la fois nourri par les études qu'ils ont réalisées sur différents modèles et sur leur propre expérience.

Il est notamment reproché au « modèle contemporain le plus en vogue » sa lenteur administrative, ses « silos » et son côté « déconnecté de la réalité ». Selon l'un des fondateurs, le mode de gouvernance de certaines universités n'encouragerait pas la proactivité et la synergie : « Les universités existantes, beaucoup d'entre elles sont prises avec des systèmes désuets et inefficaces. Si on avait eu un Conseil des gouverneurs où la majorité des gens étaient habitués au milieu universitaire, je pense que ça [le développement de l'UOF] aurait pris beaucoup plus de temps à se faire. » Pour un autre, les universités établies peinent à se réformer, s'étant « construites comme des chapelles ». Cette image évoque les concepts de « sacré », de « foi » de « dogme », qui renvoient à un lieu fondé sur des croyances fortes, mais peu enclin à se remettre en question. Ainsi, l'image de la « tour d'ivoire », où l'on s'isole loin de la communauté, ressort plusieurs fois dans les propos des fondateurs : « Le professeur qui est dans sa tour d'ivoire. Un peu à l'écart de tout le monde, il réfléchit, mais il est un peu déconnecté de la réalité. Au contraire, cette université à Toronto doit être connectée à sa réalité. » La création d'une nouvelle université constitue pour l'ensemble des fondateurs rencontrés une occasion

d'éviter de reproduire certaines erreurs des universités établies (Lord et Luckerhoff, à paraître).

Deux ans plus tard, on remarque une nette évolution dans le discours des fondateurs; l'enthousiasme fait place à une prise de conscience : la création d'une nouvelle université ne se déroule jamais sur une page *entièrement* blanche. La possibilité de créer une université sans aucune influence externe relèverait de l'utopie : « On ne travaille pas tout seul sur notre île. On a eu notre lot de contraintes de l'externe qui sont venues bousculer nos plans. Différents acteurs sont venus mettre leur trait de crayon sur notre table à dessin. » Les facteurs structurels et conjoncturels, notamment les pressions politiques exercées par le gouvernement en place ainsi que par le système d'enseignement supérieur, viennent exercer une pression immense sur le développement de l'institution et la part de création souhaitée par elle. Paradoxalement, le mandat de créer une université différente devient une contrainte. Sans cette obligation, l'équipe de fondation de l'UOF aurait pu proposer des programmes traditionnels et des formations innovantes, tout en prenant le temps nécessaire pour mobiliser la communauté autour du projet.

### **7.3.6. La difficile implantation d'une université innovante**

Les conditions ne sont pas favorables à l'implantation d'une université dotée d'une mission innovante, et ce, en raison des contextes historique et social ontariens, de l'incertitude créée par l'arrêt du financement, des caractéristiques du système d'enseignement supérieur, des gouvernements qui se sont succédé et de la pandémie de COVID-19 qui a sévi à partir de mars 2020. La communauté franco-ontarienne attend, depuis cinquante ans, une université *par et pour* les francophones en Ontario. Elle espère

obtenir une université offrant des formations similaires à celles qu'offrent les universités anglophones et priorise cette demande, laissant peu de place à l'innovation, ce que résume l'un des fondateurs :

La communauté a des exigences, a des besoins, a des préoccupations, nous, on aura beau vouloir donner une orientation basée sur le numérique, la transdisciplinarité, la mondialisation, mais la communauté a été très claire aussi, ils veulent avoir des formations pratiques, ils veulent pouvoir retourner dans leur milieu et travailler en français.

Lors des manifestations de 2018, c'est d'abord et surtout la survie d'une première université francophone en Ontario que défendait la communauté franco-ontarienne. L'UOF devenait ainsi un symbole des revendications de cette communauté minoritaire. La population a donc pris contact avec cette image de l'UOF et non avec le projet d'une université innovante (Lord, 2021). Si certains leaders des associations franco-ontariennes ne se sont pas exprimés publiquement sur leur réticence face à ce projet durant la crise, ils l'ont cependant fait dans les médias par la suite (Chabannes, 2021). Pour certains fondateurs, l'UOF a consulté la communauté durant toutes les étapes de sa conceptualisation, mais la crise ne lui a peut-être pas permis de demeurer en phase avec ses besoins. Au lieu de lutter pour sa survie, l'UOF aurait pu, durant les premières années de son développement, approfondir davantage le dialogue avec la communauté pour faire connaître son projet.

Le contexte caractérisant l'administration interne de l'UOF ne se prête pas non plus au déploiement d'une université innovante. Le processus de création de l'institution s'est déroulé selon des échéanciers très serrés. L'arrêt de financement de l'institution a occasionné des délais dans son développement. Le fait que les professeurs-concepteurs du



projet ne sont pas ceux qui ont été embauchés pour le mettre en œuvre a pu engendrer des écarts entre les projets imaginé et réel. Les administrateurs de l'UOF ont également dû relever le défi de recruter des étudiants et des professeurs rapidement. Ils n'ont pas disposé du temps nécessaire pour mobiliser une communauté interne et externe autour du déploiement d'une culture innovante. De plus, les nouveaux professeurs risquaient de vouloir reproduire un modèle qu'ils auraient déjà connu dans d'autres universités plus traditionnelles et de ne pas adhérer à l'idée d'une université innovante.

Le système d'enseignement supérieur franco-ontarien constitue un amalgame de plusieurs institutions universitaires (bilingues et autonomes) peu portées sur la concertation et plutôt teintées par la concurrence. Un tel système n'a certainement pas favorisé le déploiement d'une université innovante francophone. Les jeunes Franco-Ontariens devaient choisir entre une formation innovante en français à Toronto, une formation *par et pour* les francophones et plus traditionnelle, à Hearst, ou une formation traditionnelle issue d'une université bilingue.

L'UOF s'est créée selon des échéanciers serrés, en négociant avec les différents gouvernements en place et en luttant pour sa survie au sein d'un système d'enseignement supérieur parfois hostile, ainsi que dans un contexte social et historique mouvementé. Elle doit désormais assurer son développement et contribuer, au même titre que les autres institutions d'enseignement supérieur francophones ou bilingues de l'Ontario, à la discussion sur l'avenir de l'enseignement supérieur en français dans la province.

## **Conclusion**

Ce chapitre a tracé l'expérience vécue par les fondateurs de l'UOF lors de ses cinq premières années d'existence. Pour l'analyser, nous avons d'abord présenté les facteurs structurels encadrant la création de l'UOF – mandat du gouvernement, cadre normatif ontarien –, pour ensuite exposer les différents facteurs conjoncturels ayant façonné le développement de l'institution : dynamiques avec la communauté interne, avec la communauté externe et vis-à-vis du système d'enseignement supérieur franco-ontarien, notamment. Nous avons enfin réalisé une analyse systémique des dynamiques interagissant entre ces différents facteurs. Nous avons pu ainsi illustrer l'interdépendance entre ces différents facteurs et la manière dont ces derniers ont influencé la création de l'UOF. Nous avons enfin présenté les conditions défavorables à l'implantation d'une université innovante en Ontario : contexte historique et social ontarien, arrêt du financement de l'institution, caractéristiques du système d'enseignement supérieur de l'Ontario français, succession des gouvernements libéral et progressiste-conservateur et contexte pandémique.

Ce chapitre souligne en outre la nécessité de prendre en compte tous les facteurs influençant la création et le développement d'une organisation d'enseignement supérieur et de comprendre l'interdépendance entre ces derniers. Dans le cas de l'UOF, ces facteurs ont présenté une influence majeure sur sa création : mentionnons seulement qu'un gouvernement a pratiquement fermé l'université et qu'une communauté s'est rassemblée pour contribuer à sa survie. Négociant avec ces fortes pressions, l'institution doit désormais poursuivre son développement et mobiliser les communautés autour de son

projet universitaire. Selon nous, une université provinciale franco-ontarienne, développée de concert avec la communauté, les institutions existantes et le gouvernement, permettrait d'analyser les besoins en recherche et en formation de toute la communauté franco-ontarienne et d'y répondre de façon cohérente et concertée. Dans un tel système, moins compétitif, il y aurait sans doute de la place pour une université dont le mandat principal serait d'innover. Un gouvernement appuyant sans réserve un tel système contribuerait grandement à cette entreprise. Créer une université dans un contexte pandémique a certainement représenté un défi supplémentaire. En 2020, les universités ont dû suspendre leurs activités de recrutement. Il n'y avait que très peu de lieux de rencontre entre l'UOF et la communauté afin que cette dernière présente son projet. La quasi-totalité des nouveaux employés de l'UOF a été recrutée de façon virtuelle. De plus, dans le contexte d'incertitudes créé par la pandémie, il est possible que les étudiants se soient tournés vers des formations plus traditionnelles.

Enfin, des pistes de réflexion émergent de cette étude. Il serait intéressant de comparer le contexte de création d'autres universités dans le monde. Comment s'y est articulée la dynamique entre les différents facteurs inhérents à un tel projet? En 2022, quelles sont les attentes de la communauté franco-ontarienne face à son système d'enseignement supérieur? Quelle place tiendrait une université innovante dans ce système? Que deviendra l'UOF dans dix ans?

## **Chapitre 8**

### **Discussion**

La communauté universitaire sous tensions : l'utopie d'une corporation universitaire<sup>45</sup>

---

<sup>45</sup> Ce texte est soumis pour publication à la revue *Enjeux et société*.

## **Introduction**

L'université, « établissement d'enseignement supérieur complexe, formellement autorisé à proposer et à délivrer des diplômes de haut niveau » (Denman, 2005, p. 20), est une institution à l'intérieur de laquelle une multitude d'acteurs – professeurs, chargés de cours, étudiants, professionnels et autres – contribuent à la production et au partage du savoir, mais également au renouvellement des cultures et à la structuration des sociétés, notamment en provoquant des débats et des réflexions au sein de ces dernières (Bock et Dorais, 2016). L'établissement universitaire est une institution complexe évoluant au sein d'un écosystème et subissant l'influence des différentes forces en présence (Anderson, 2009).

Dès ses origines, l'université a été tiraillée par des idéologies et des influences divergentes ainsi que par son mode d'organisation particulier. État, Église, corporations et autres organisations participent à des jeux de pouvoir au sein même de l'université, exerçant ainsi des pressions plus ou moins importantes sur son développement (Charles et Verger, 2012). Le modèle universitaire, unique dans la société occidentale, est organisé selon différents cadres : bureaucratique (arrangement rationnel des relations d'autorité hiérarchique), collégial (recherche du consensus au sein d'une communauté) et politique (processus de prise de décision impliquant une concurrence entre des intérêts individuels et collectifs). Ces différents cadres, équivoques de surcroît, coexistent (Jones, 2002). Le développement de l'université sous-tend donc un positionnement sur une multitude d'axes (Anderson, 2009; Lord et Luckerhoff, à par.). Ses priorités seront-elles davantage utilitaristes ou humanistes? Se vaudra-t-elle un établissement de recherche ou de

formation? La recherche qui s'y déploiera sera-t-elle plus fondamentale ou plus appliquée, plus innovante ou plus traditionnelle? Entretiendra-t-elle une forte relation avec son milieu immédiat ou se tournera-t-elle davantage vers l'international? Mettra-t-elle l'accent sur l'enseignement à distance ou en présentiel? Comptera-t-elle un ou plusieurs campus? Se montrera-t-elle capable d'entretenir des liens avec les gouvernements et les entreprises tout en préservant sa fonction critique?

Ce tiraillement serait cependant exacerbé à notre époque par les transformations qu'a vécues l'université depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, que l'on parle de la massification et de la commercialisation de l'enseignement supérieur ou, plus généralement, de la mondialisation et de l'internationalisation de l'activité universitaire qui en découle. L'augmentation marquée du nombre d'étudiants a en outre forcé la création de nouvelles universités et les institutions à agrandir leurs campus, à délocaliser certaines de leurs installations, voire des programmes complets, ainsi qu'à mettre en place de nouvelles formations (Benhenda et Dufour, 2015). Étudiants et acteurs de la société, provenant d'horizons toujours plus variés, investissent massivement les campus, influençant davantage la mission et le mode de fonctionnement des universités. De surcroît, le contexte de mondialisation de l'enseignement supérieur est marqué par les échanges d'étudiants internationaux, par la multiplicité des projets de recherche réalisés conjointement par des universités de différents pays (Strassel, 2018). Parce qu'elles entraînent les universités dans une compétition dont les effets se font sentir à la fois sur le recrutement, la recherche de subventions et les nouvelles formes de partenariats public-privé, les formules de financement gouvernementales de l'enseignement et de la recherche

n'échappent pas à ces transformations. Si l'université était considérée, il y a cent ans, comme un lieu d'éducation de l'élite, elle est dorénavant vue par certains gouvernements et une partie de la population comme un investissement stratégique public dans le développement économique et social d'un territoire ainsi qu'un vecteur de transmission à la fois social, politique et culturel (Charle et Verger, 2012).

L'effet corrosif de ces tensions issues de l'époque contemporaine sur l'institution universitaire, comme sur toute autre institution de notre société (Dubet, 2002), est évoqué par plusieurs auteurs. Bouleversée par les grands courants sociaux, politiques et économiques, l'université serait même aliénée (George, 2009), à la dérive (Mercier, 2012), en crise (Renaut, 2002), brisée (Chomsky, 2011), victime d'un naufrage (Freitag, 1995) ou d'une bureaucratisation étouffante (Smith, 2021). Comment la communauté universitaire et chacun de ses membres se sont-ils adaptés, au fil des récentes décennies, à ces multiples tensions?

### **8.1. Ce que nous enseigne le phénomène de création d'une université**

Il arrive fréquemment que des gestionnaires et professeurs œuvrant dans ce milieu expliquent la difficulté à créer un projet universitaire rassembleur ou à opérer des changements par les contraintes imposées par la tradition, les conventions collectives, les règles internes, les politiques et les usages. Lors de ces échanges, il n'est pas rare d'entendre que ce serait beaucoup plus simple s'il était possible de repartir à zéro, c'est-à-dire de développer une nouvelle université.

Si nous avons l'opportunité de créer une université de toutes pièces, quelle forme prendrait-elle? Comment s'érigerait-elle dans ce contexte de turbulences? Dans le cadre de notre programme de recherche (Lord, 2021; Lord et al., 2022; Lord et Luckerhoff, à par.; Lord et Bernatchez, à par.; Lord et al., à par.), nous avons analysé le phénomène rare et peu étudié de la création d'une nouvelle université. Notre programme de recherche a été développé selon une logique inductive. De plus, les éléments qui le composent se sont également appuyés sur une démarche inductive. La création d'une institution universitaire nous semble un moment pertinent à explorer car il permet l'étude du discours des acteurs qui réfléchissent aux fondements sur lesquels la mission et les orientations stratégiques de cette institution doivent s'installer. Nous avons ainsi analysé les multiples interactions inhérentes à son édification afin de mieux saisir certaines dynamiques auxquelles elle fut soumise lors de son implantation.

Si, aux premiers temps de ce parcours, nous nous intéressions au phénomène de création d'une institution en particulier, nous avons constaté que de nous pencher sur ce moment important nous en apprenait beaucoup sur les tensions vécues plus généralement par l'université au 21<sup>e</sup> siècle. Nous avons surtout compris que la complexité du contexte actuel présidant à la création et au développement d'une université, notamment en raison du cadre normatif en place, mais également à la distance idéologique et culturelle entre les différents membres, nuit grandement à la mobilisation de sa communauté interne et externe.



L'objet empirique sur lequel nous nous sommes penché est la création de l'Université de l'Ontario français (UOF). Fondée en 2017, cette université *par et pour* les francophones constitue l'aboutissement d'une revendication de longue date émanant d'une partie de la communauté franco-ontarienne (Dupuis, 2021). Dès l'année suivante, le gouvernement progressiste-conservateur nouvellement élu stoppe le financement de cette institution. La communauté franco-ontarienne se mobilise alors pour contester cette décision. Ce mouvement populaire contribue à la volte-face du gouvernement ontarien : en 2020, ce dernier conclut une entente avec le gouvernement fédéral afin de financer les huit premières années d'existence de l'UOF. Nos différentes analyses couvrent la période de planification du projet, soit la période de 2016 à 2020, année d'entrée en poste de la première équipe de direction.

L'étude qualitative des réponses de 17 experts de l'enseignement supérieur à la question suivante : « Que feriez-vous si vous aviez l'opportunité de créer une nouvelle université? » nous a appris que « la création et le développement d'une université exigent une conciliation de facteurs d'influence structurels (mandat, cadre normatif en vigueur) et conjoncturels (dynamique de l'écosystème, composé notamment d'une communauté interne et externe), ainsi que la mise en place des principales composantes de l'institution » (Lord et Luckerhoff, à par.). L'examen de l'expérience vécue par 21 fondateurs de l'UOF nous a permis d'illustrer l'interdépendance et la complémentarité de ces facteurs dans la création et le développement d'une université (Lord et Bernatchez, à par.). Ces deux études permettent en outre de mieux percevoir la manière dont l'écosystème dans lequel elle évolue limite l'innovation et la créativité au sein d'une

université, autrement dit, sa singularité. Nous avons enfin constaté qu'il est à notre époque excessivement difficile, voire impossible, de rassembler une large communauté autour d'une vision et d'un projet universitaires communs.

Un autre thème a émergé de notre programme de recherche : la communication autour des enjeux universitaires. La création d'une nouvelle université et l'annonce de l'arrêt de son financement nous ont permis d'étudier la communication, le discours public et la performance sociale de différents acteurs sur ces enjeux. Nous avons constaté, à la suite de l'analyse de 2 405 articles portant sur la création de l'UOF, que les médias de la presse écrite se sont davantage intéressés à l'arrêt de son financement et au mouvement de résistance franco-ontarien qu'à la création et au développement de cette nouvelle université (Lord, 2021). Nos résultats montrent également l'absence de débats dans les médias socionumériques autour du développement de la programmation ou de la recherche au sein de l'UOF; ces médias ont surtout relayé les propos dénonçant la décision du gouvernement en tentant de mobiliser la population afin de la faire renverser (Lord et al., 2022). En somme, la mission, le mandat ou le rôle d'une université dans sa communauté ne génèrent que peu de discussions ou de débats dans la presse écrite et dans la population.

## **8.2. Objectif et méthodologie : un dialogue entre terrains et théories**

Nos résultats (Lord, 2021; Lord et al., 2022; Lord et Luckerhoff, à par.; Lord et Bernatchez, à par.; Lord et al., à par.), permettent de mieux comprendre ces tensions, qui habitent autant les universités établies depuis plusieurs années que l'UOF, établissement en émergence. Nous avons donc décidé d'approfondir et nuancer notre analyse en

présentant une synthèse de ces résultats à douze gestionnaires du milieu universitaire, anciens ou actuels. Dans une perspective d'ouverture à ces données de même qu'aux écrits scientifiques, nous avons mobilisé la méthodologie de la théorisation enracinée (MTE) (Luckerhoff et Guillemette, 2012; Glaser et Strauss, 1967) afin de continuer à faire des allers-retours entre les unes et les autres, désormais informé par nos échanges récents avec ces interlocuteurs. Le présent chapitre constitue ainsi une théorisation tenant compte de l'ensemble de nos données, de la synthèse de notre programme de recherche, de l'analyse du vécu de gestionnaires universitaires, des écrits scientifiques et de notre expérience professionnelle de dix ans en gestion dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Si la sensibilité théorique du chercheur employant une approche inductive telle que la MTE contribue à la manière dont il élaborera la théorisation propre à ses travaux, cette sensibilité évolue tout au long du processus de recherche (Orland-Barak, 2002). Alors qu'au début de nos investigations, nous tenions le rôle du chercheur-observateur du phénomène étudié en suspendant nos savoirs théoriques et professionnels sur ce dernier, nous avons, en vue de la préparation du présent chapitre, adopté la posture du chercheur qui théorise en mobilisant ses connaissances empiriques et théoriques de l'objet d'étude (Glaser et Strauss, 1967).

### **8.3. La communauté universitaire tirillée de toutes parts**

Quelques constats émergent de notre analyse : la communauté universitaire du 21<sup>e</sup> siècle est désormais tirillée de toutes parts entre une multitude d'idéologies, de visions, de missions et d'intérêts. Les tensions inhérentes à la réalité universitaire multiséculaire, s'additionnent à celles que subit l'université depuis un siècle et deviennent à ce point

fortes, nombreuses et contradictoires qu'elles sont intégrées à la fois dans les structures et vécues par les universitaires eux-mêmes. En intégrant ce contexte, chaque universitaire en vient à créer son propre projet ou vision universitaire. Si les membres de la communauté universitaire demeurent rassemblés sous l'égide de structures institutionnelles et gouvernementales, elle n'a jamais paru aussi fragile et fragmentée; de fait, elle peine à trouver une cohésion.

Selon notre analyse, l'université n'est pas déchirée, comme certains auteurs le proposent, entre deux pôles opposés, entre « l'idéal Humboldtien » et les pressions économiques menant à « l'université Inc. » (Labelle et al., 2013; Mercier, 2012; Renault, 2002; Freitag, 1995), entre sa communauté locale ou internationale (Anderson, 2009), ou entre sa mission de proposer une formation fondamentale ou appliquée (Nussbaum, 2010). Selon nous, l'institution universitaire, comme plusieurs organisations de la société contemporaine (Taylor, 1994; Dubet, 2002), est dorénavant soumise à une multitude de tensions, bien davantage qu'au siècle dernier. Le gouvernement, les acteurs de la société, les forces du milieu, les différents types d'étudiants, de professeurs, de cadres et d'employés, les syndicats et les associations, les sous-structures de l'université, tous ont et expriment des attentes multiples, complexes et souvent antinomiques (Lord et Bernatchez, à par.).

L'idée d'une communauté tirillée par un champ complexe de tensions<sup>46</sup> a grandement fait réagir plusieurs administrateurs rencontrés dans le cadre de cette étude.

---

<sup>46</sup> Issue de nos analyses de notre programme de recherche, cette conception de l'université a été soumise à nos participants et n'a donc pas émergé de leurs propos.

Un premier mentionne : « On dirait parfois qu'on gère dix organisations avec dix missions différentes en même temps. » Plusieurs parlent d'un « chaos », qu'ils qualifient de « contrôlé » ou d'« organisé », pour représenter la dynamique qui prévaut dans leur université. Ils présentent de nombreux facteurs venant exacerber ce que nous nommons tiraillement : de multiples demandes de reddition de comptes de la part du gouvernement; des attentes contradictoires exprimées par la communauté interne et externe, par des membres du conseil d'administration et par différents syndicats; une gestion opérationnelle quotidienne écrasante compte tenu des délais impartis; une multiplication des tâches, des échéanciers de plus en plus serrés. Quatre administrateurs ont mentionné le même exemple pour illustrer l'état de tiraillement de la communauté universitaire : le fait que tout universitaire, chaque jour, doit désormais composer avec un nombre important de courriels. Les demandes sont de multiples provenances : bailleurs de fonds, administration, départements, étudiants, collègues, acteurs de la communauté. Selon ces participants, l'universitaire du 21<sup>e</sup> siècle recevrait bien davantage de sollicitations, nombreuses et contradictoires, que son homologue d'il y a 50 ans. Si cette réalité peut correspondre à celle de tout professionnel à notre époque, ces propos nous révèlent que les participants à cette étude considèrent que les demandes multiples et contradictoires sont une entrave à la réalisation de la mission universitaire. L'université n'est pas une institution comme les autres; sa mission de produire et de partager le savoir n'est pas nécessairement compatible avec ce type de turbulences.

Les différentes pressions externes qui ont bousculé les universités au cours du siècle dernier, par exemple la commercialisation et la massification de l'enseignement

supérieur (Strassel, 2018), sont désormais intégrées au sein de leurs structures. Ainsi cohabitent désormais en leur sein des services aux entreprises, des cliniques privées, des laboratoires commandités et des départements académiques. Les projets académiques ou de recherche attirant davantage de subventions sont désormais favorisés aux dépens des autres (Mercier, 2012). Les acteurs de la communauté universitaire ont, eux aussi, assimilé ces différentes tensions et, à défaut d'adhérer à son projet et à sa vision, ils conçoivent sur mesure leur propre projet universitaire et leur propre vision de l'université.

### **8.3.1. La communauté universitaire démembrée?**

L'université est non seulement soumise à des pressions externes qui peuvent entrer en conflit avec sa mission interne, elle est dorénavant tiraillée par la diversité d'acteurs qui la composent, que ce soit à l'interne (académique, administratif, syndical, étudiants) ou à l'externe (gouvernements, citoyens, entreprises, organisations). Pour Lahire (1998), les individus d'avant 1950 étaient davantage façonnés d'un même bloc en fonction des normes établies par la religion, le travail et la famille. Selon sa conception de l'être humain « pluriel » de notre époque, les individus au sein d'un système peuvent incorporer un de ces modèles comme conception principale ou bien composer avec plusieurs modèles, bien que différents, voire contradictoires, tout au long de leur existence et même de façon simultanée selon les contextes. Pour transposer simplement l'idée de Lahire à la réalité universitaire, les acteurs transigeant au sein de l'université auraient eu, au début du siècle dernier, une certaine conception consensuelle de ce qu'était l'université. Les façons de concevoir la nature de l'université aujourd'hui peuvent dorénavant être plus complexes et multiples : une organisation de service public, une organisation soumise aux aléas du

marché, un milieu académique, un lieu d'apprenants, une organisation politique, entrepreneuriale ou un milieu de vie (Larouche, Savard et Héon, 2014). Si la majorité des membres de la communauté s'entendent sur la définition de la triple mission de l'université (enseignement, recherche et services à la collectivité) et sur ses règles de gouvernance et de financement, les façons de les interpréter et de les appliquer diffèrent grandement selon la position qu'ils occupent dans le système universitaire, selon leurs intérêts, leurs idéologies ou leurs expériences professionnelles (Lord et Bernatchez, à par.). Chacun conçoit donc une sorte de vision universitaire « sur mesure » qui répond à ses valeurs et à ses besoins, et qui varie selon les contextes.

Nos analyses permettent d'identifier trois conséquences notables à ce tiraillement extrême vécu par la communauté universitaire : la distance entre les membres s'accroît; les dissonances se multiplient; les universitaires deviennent finalement, eux-mêmes, tiraillés. Inévitablement, la distance s'accroît entre les membres d'une communauté universitaire tiraillée. Les divisions entre les secteurs administratif et académique, entre les départements et les programmes (modules), entre les individus sur campus ou délocalisés, en présentiel ou à distance, entre la communauté externe et la communauté interne sont de plus en plus nombreuses (Lord et Luckerhoff, à par.). Pourquoi aller vers l'autre s'il ne partage pas notre vision et notre projet universitaire? Cette division est également marquée par une incompréhension mutuelle des aspirations et des actions de l'autre. Certains administrateurs plus âgés ont confirmé avoir observé depuis quelques années l'installation de cette distance et de cette méconnaissance de l'autre chez les membres de la communauté universitaire. Ils évoquent plusieurs facteurs susceptibles

d'expliquer cette situation : les employés de l'université (professeurs et administration) se consacrent davantage à leurs tâches qu'à leurs relations professionnelles; les échéanciers sont serrés et la reddition de comptes de plus en plus lourde; une compétition pour la course au financement s'est installée entre les chercheurs et entre les unités académiques; les professeurs n'ont pas tous la capacité ou la motivation d'aller à la rencontre de l'autre; les nouvelles rencontres virtuelles ne favorisent pas les échanges informels, etc. Injonctions paradoxales et visions divergentes font désormais partie du quotidien des membres de la communauté universitaire : « On vit à l'université une orgie de dissonances. » Un administrateur explique : « Tout le monde veut quelque chose et tout le monde le veut aujourd'hui. Et ce quelque chose est souvent contradictoire avec ce qu'un autre veut ». Dans un contexte où les dissonances se multiplient et la distance entre les membres s'accroît, l'universitaire devient lui aussi, en quelque sorte, tiraillé. Étant devenu lui-même sa propre entreprise (Foucault, 1979) (certains participants mentionnent l'idée du « professeur PME »), il est tiraillé entre des pressions externes contradictoires (Buehl et Beck, 2015) entre ces pressions et des enjeux personnels, politiques, économiques, motivationnels, professionnels. L'universitaire pluriel du 21<sup>e</sup> siècle porte une multitude de chapeaux. Il peut, par exemple, se considérer d'abord tel un chercheur, mais qui doit enseigner, se tourner davantage vers l'international sans être fermé à sa communauté locale, adopter une pédagogie innovante. Il peut croire fermement que les étudiants possèdent un trop grand pouvoir sur ce qui est décidé à l'université, adorer sa vie départementale, mais détester son administration, accepter de faire la course aux subventions et aux citations tout en se pliant aux tâches administratives, tout en se



considérant toujours comme un penseur réflexif relativement neutre n'ayant plus le temps de réfléchir, se sentir à la fois libre, mais peu valorisé, seul et déboussolé. Réussir à tenir en équilibre tous ces chapeaux relève de l'exploit. Vivre constamment au sein d'une communauté tiraillée où les membres se distancient et les dissonances se multiplient peut sans doute impacter la santé mentale, la motivation et la performance des universitaires. Il serait intéressant d'approfondir ces questions. Comment est perçu cet état de tiraillement chez les professeurs, les étudiants, les employés et quel est son impact?

Dans ce contexte, les membres de la communauté peuvent peiner à se rassembler autour d'un projet commun, ce dernier prenant souvent la forme d'un compromis, de plus en plus fragile et bien souvent insatisfaisant pour une grande partie de la communauté universitaire (Lord et Bernatchez, à par.). Les administrateurs rencontrés dans le cadre de cette étude expliquent que « le projet universitaire ne fait pas débat. Il n'y a pas de réelle discussion autour de ce dernier. Ni avec le gouvernement, ni avec la communauté externe, ni entre nous. » Les différentes instances et comités mis en place au sein des universités sont habituellement les lieux de discussion privilégiés par les universitaires (professeurs, syndicats, étudiants, administrateurs) pour interagir entre eux (Jones, 2002). Différents lieux de discussion sont également mis en place pour faciliter la collaboration entre les gouvernements et les universités. Les lieux de discussions avec la communauté sont moins formels et varient grandement selon les universités (états généraux, consultations) (Jones, 2002). Nos analyses démontrent que les comités et les instances actuelles ne favorisent cependant pas la communication entre les membres. Trop espacés dans le temps, impliquant des membres solidement campés sur leurs positions, ces moments ne

contribuent pas toujours à un rapprochement des visions. Pour un administrateur, « ça donne l'impression qu'on fait semblant de discuter pour dire qu'on a discuté ». De plus, il n'est pas acquis que la vision de tous les étudiants, de tous les employés ou de toute la communauté externe est bien traduite par la présence d'un seul de leurs représentants à une instance ou un comité. Ces membres communiquent-ils à l'ensemble de la communauté le fruit d'échanges réalisés lors de ces rencontres? La gestion par les pairs ne favoriserait pas la rencontre de l'ensemble de la communauté universitaire.

Rassembler une large communauté d'acteurs (artisans internes et externes) autour du projet universitaire demeure, selon les participants à cette étude, un défi important pour les universités, et ce, en raison de plusieurs facteurs : la cohabitation de professeurs issus de disciplines différentes et évoluant en silos, le mode de gouvernance par les pairs, le rôle particulier joué par les universités dans la communauté, la taille des institutions, les nombreux autres enjeux déjà discutés sur la place publique, notamment. La mobilisation des membres d'une communauté autour, d'abord, d'une compréhension commune et ensuite d'une adhésion à un projet universitaire prend du temps (Lord et Bernatchez, à par.). L'université devrait être un lieu où ces principaux acteurs disposent d'un temps de recul, de réflexion et de rencontre, sans être trop bouleversés par les différentes pressions présentes dans l'écosystème (Martell, 2014; Berg et Seeber, 2016).

La discussion autour du projet universitaire devrait se dérouler dans la sphère institutionnelle, mais également dans la sphère publique. Dans les médias traditionnels, la discussion publique autour de la place qu'occupe une université au sein d'une collectivité

et des différents enjeux inhérents à cette question est pratiquement inexistante. On évoque parfois certains enjeux liés à l'université, comme le salaire des recteurs ou la liberté d'expression, mais il n'y a que peu de discussion sur l'existence même, le rôle et les raisons d'être de l'université (Le Cornec Ubertini, 2014; Lord, 2021). Pour les médias, la trame narrative du conflit, du drame ou de la crise constitue un contenu plus susceptible d'intéresser le lectorat qu'une réflexion sur ce qui rassemblerait les acteurs de la communauté universitaire. On ne discute pas davantage du projet universitaire sur les plateformes socionumériques. Ce sont des outils de communication utilisés essentiellement pour sensibiliser et mobiliser la population et les élus autour d'une cause importante pour une partie de la communauté universitaire, ou encore pour contribuer à la promotion de l'université et au recrutement, et non un lieu de discussion pour réunir les différents points de vue (Luckerhoff et al., 2021; Lord et al., 2022).

L'université peine à mettre en place des espaces de rencontre où la compréhension entre les différents acteurs serait privilégiée plutôt que la quête d'un succès dans l'échange (Habermas, 1987). Ce qu'on observe trop souvent, c'est plutôt un désintérêt généralisé pour les questions communautaires au sein de l'université. Un important courant de recherches traite spécifiquement de la communication au sein des entreprises, des organisations ou des institutions (Arminen, 2000; Lammers et Barbour, 2006; Aïm et Billiet, 2020). Peu d'entre elles abordent toutefois la question spécifique de la communication institutionnelle au sein des universités (Belle et Echevin, 1992; Le Cornec Ubertini, 2014; Hassani et Ellioua, 2018; Ammor, 2020), la plupart traitant de l'influence des nouvelles technologies dans les communications des universités (Goodfellow et

Graham, 2007; Lepage et al., 2015). La question de la mise en place de lieux de rencontres efficaces pour rapprocher les membres de la communauté universitaire du 21<sup>e</sup> siècle mériterait, selon nous, d'être approfondie.

### **8.3.2. L'utopie d'une corporation universitaire**

Du processus d'analyse de notre programme de recherche a émergé le concept de « corporation ». Nous n'utilisons pas ce terme selon sa signification actuelle, soit celle d'un ensemble de personnes issues d'une même profession. Nous nous inspirons plutôt de l'idée utopique de « la corporation universitaire médiévale ». *Corporari*, en latin, signifie « se former en corps ». Cela évoque l'idée d'une organisation constituée de plusieurs acteurs partageant un but commun. Cela désigne également une personne morale responsable de la production et du partage du savoir. L'université est donc représentée ici comme un corps; où professeurs, étudiants et artisans, issus de la communauté interne et externe à l'université, partagent une même compréhension de la raison d'être de l'institution.

Plusieurs participants rencontrés dans le cadre de nos différentes études ont mentionné cet idéal de rapprochement entre les membres de la communauté universitaire. Certains ont mentionnés que le corps de l'université demeure les principes humboldtiens. Pensons notamment au savoir et à la culture comme raison d'être essentielle et comme valeur sacrée. À la liberté académique. À l'autonomie institutionnelle et la capacité pour l'université de se gouverner elle-même. Et aux moyens humains, matériels et financiers suffisants pour réaliser le travail attendu. Mais l'utopie de la corporation évoquée dans

cette thèse sous-tend seulement l'idée que la communauté universitaire se rassemble autour d'une certaine vision, quelle qu'elle soit.

Mentionnons toutefois que nous ne mettons pas en opposition un modèle du passé d'université idéale et un modèle actuel totalement dénaturé. Nous n'évoquons également pas l'idée d'une sorte de secte où tous les membres de la communauté universitaire pensent et disent la même chose. Les universités n'ont jamais abrité une communauté d'acteurs portés par des intérêts en tout point similaires et coexistants dans une parfaite harmonie. Si la communauté universitaire des derniers siècles savait davantage se regrouper autour de valeurs, de normes et de symboles communs, c'est sans doute parce qu'elle était plus petite, homogène et moins affectée par de multiples tensions externes. Et, répétons-le, la corporation universitaire est une utopie. Utopie jamais atteinte, même au Moyen-Âge.

La démocratisation, la massification et la mondialisation de l'enseignement supérieur ont contribué de façon notable et bénéfique à la transformation et au développement de l'université. Ces turbulences rapides, couplées aux tensions que vivent déjà les universités, ont toutefois réduit la capacité de la communauté universitaire à « faire corps ». À se regrouper en une corporation.

Soulignons également qu'un certain état de tiraillement au sein de la communauté universitaire n'est pas alarmant en soi. Il est même garant de la préservation de la distance critique et de la liberté académique nécessaires au déploiement de la mission de l'institution (Borrero, 1993). Cependant, les tensions actuelles subies par l'université, si

fortes et contradictoires, pourraient-elles éventuellement sonner le glas de ce qui constitue la communauté universitaire? Pour exister, les membres d'une communauté universitaire ont besoin, dans une certaine mesure, de « faire corps », de se consacrer à une cause commune. Selon un administrateur rencontré:

Les universitaires demeurent attachés à la mission d'enseignement et de recherche. Ils ont besoin de porter une cause commune. Ils sont fiers d'appartenir à leur institution, peut-être, d'une part, mais surtout de faire partie de ceux qui contribuent à la quête du savoir. Ils sont fiers d'appartenir à l'université avec un grand U ».

Mais que signifie « faire corps » pour une université au 21<sup>e</sup> siècle? Quel sera le liant entre les membres d'une corporation universitaire ? Interagiront-ils suffisamment et efficacement, notamment avec la communauté externe, pour former une communauté partageant des valeurs, des croyances et une culture commune?

L'université ne se crée et ne se développe pas en un vase clos. La montée de l'individualisme, la fragmentation des communautés, la fragilisation du lien social bouleversent les nations, les institutions, les sociétés et les individus. Nous avons évoqué dans nos travaux que la possibilité de création et d'innovation au sein d'une université, sa singularité autrement dit, est grandement limitée par l'écosystème dans lequel elle évolue (Lord et Luckerhoff, à part.). Une communauté universitaire tiraillée risque davantage de se dissoudre dans l'écosystème existant si le cadre normatif en vigueur est trop limitatif et laisse peu de place à la création. Pour créer ou développer une université au 21<sup>e</sup> siècle, la communauté doit prendre le temps de se réunir, de faire face à la multiplicité des tensions qui l'assaillent et de trouver des voies de passage. L'innovation s'incarnerait-elle

alors sous la forme d'un retour à une communauté universitaire partageant davantage un projet et une mission commune?

La communauté universitaire du 21<sup>e</sup> siècle est plus large, diversifiée et inclusive que jamais. Elle abrite dorénavant autant de visions universitaires qu'il y a de membres ce qui, en partie, assurera son autonomie et sa pérennité. Ces membres doivent désormais passer par une période de rapprochement, de dialogue, de compréhension mutuelle. À la fois influencée par la société qui l'accueille et contributive au développement de cette dernière, l'université sera-t-elle précurseur d'une façon nouvelle de concevoir le vivre-ensemble? La communauté universitaire doit continuer de jouer un rôle prépondérant dans le devenir de nos collectivités :

[P]lus que jamais dans leur histoire millénaire, les universités sont au cœur du destin futur des nations. Plus que jamais dans leur histoire, les universités doivent savoir décoder l'avenir, dans un monde en changement accéléré, pour être capables d'y préparer à leur tour les nations et les êtres humains. Plus que jamais dans leur histoire, les universités sont sollicitées pour aider l'humanité à surmonter les périls qui l'assaillent. Les circonstances nous rappellent ainsi que l'université joue, en tant qu'institution centrale du savoir, un rôle irremplaçable dans le destin de nos sociétés (Quirion, 2020, p. 7).

L'université doit (re)faire corps.

## **Conclusion**



Dès le départ, cette démarche de recherche fut inductive : nous ne savions pas ce que nous allions trouver. Les différents allers-retours, entre nos terrains et la théorie, nous auront permis de cerner notre objet d'étude et d'approfondir nos connaissances sur ce dernier. Nos nombreuses discussions avec nos directeurs, avec des collègues professeurs ainsi que les membres de notre jury de thèse nous ont permis de rester agiles et de garder un certain recul face à nos travaux. Mentionnons que Michel Umbriaco et Mireille Lalancette, ont su, lors de la soutenance de notre examen, nous aiguiller avec justesse. Le premier soulignant, à juste titre, l'importance des tensions dans ce projet d'étude. La seconde, pour avoir, la première, pressentie que notre objet d'étude pouvait être plus large que l'analyse de la création de l'Université de l'Ontario français.

Analyser le phénomène de la création d'une université au Canada nous a permis de démontrer que la communauté universitaire du 21<sup>e</sup> siècle est tiraillée par une multitude de tensions. Les membres de cette communauté se sont adaptés à cet état de tiraillement; ils se créent chacun une université sur mesure, répondant à leurs besoins, intérêts, valeurs et idéologies. La communauté universitaire peine de plus en plus à se réunir autour d'un projet et d'une vision universitaires communs.

Notre programme de recherche contribue à approfondir les connaissances sur le phénomène de création d'une université et par extension, à notre compréhension du contexte de développement plus général de l'institution universitaire au Canada à notre époque. Si certaines études circonscrivent un pan de la réalité systémique universitaire (Hardy, 1996; Clark, 1983; Teixeira et Dill, 2011; Findikli, 2017), nous avons en outre

envisagé l'interdépendance et la dynamique des facteurs d'influence au sein de l'écosystème universitaire. Cette façon de faire interroge les relations entre l'ensemble des différents facteurs en présence. De futurs chercheurs pourraient transposer ce modèle pour analyser la création d'une autre université ou le développement d'une université établie.

Analyser la création d'une université nous a permis de mieux comprendre l'institution universitaire elle-même dans une perspective interactionniste (Blumer, 1969). Le fait de décomposer l'organisation en groupes d'acteurs détachés et d'observer les interrelations entre ces derniers au moment même où elle se crée permet de poser un regard original sur ce qu'est une université. En observant l'université dès sa genèse, nous pouvons réfléchir aux intentions d'une communauté d'acteurs quant au type d'institution d'enseignement supérieur souhaité et sur les moyens à déployer pour l'implanter. Nous avons ainsi pu identifier ces acteurs, définir le rôle de chacun d'entre eux et délimiter les lieux de discussions, publics et privés, où se négocient les enjeux inhérents à la création et au développement d'une université. Cette analyse des interactions entre les différents acteurs engagés dans un projet social pourrait être transposée à tout autre projet communautaire. L'analyse du discours des experts en enseignement supérieur (Lord et Luckerhoff, À paraître) nous a appris que les facteurs structurels façonnent le devenir d'une université. La marge de création et d'innovation risque éventuellement d'être menacée par les forces de l'écosystème ambiant. Pour repenser le modèle universitaire sur un territoire donné, la communauté doit donc revoir les facteurs structurels et la façon dont les universités cohabitent entre elles. Plusieurs questions sur l'implantation et le

développement d'une université dans un écosystème établi ont émergé lors de nos investigations. Quelle doit être la mission de l'université à notre époque? Qui doit assumer le leadership de cette mission? Comment rassembler une communauté autour d'une mission universitaire ?

Nous avons mis en avant-plan des enjeux inhérents au contexte de création d'une université : la place de la création et de l'innovation dans le processus, la discussion publique entourant la création et le développement d'une université et le rôle des administrateurs dans un tel contexte. Ces éléments méritent d'être approfondis, autant pour les universités en contexte de création que pour les universités établies. Quelle est la marge de manœuvre des administrateurs d'université à notre époque pour créer et innover? Si la liberté académique des universitaires est un sujet âprement discuté ces dernières années, qu'en est-il de la liberté des communautés universitaires à s'entendre et à se doter d'une raison d'être? Ont-elles toujours la marge de manœuvre nécessaire pour répondre à l'idéal humboldtien? Dans ce contexte systémique, comment doivent se positionner les administrateurs des universités? Comment concilier les pressions du système environnant et le désir de préserver une singularité universitaire? Voilà quelques pistes de recherches pertinentes pour l'avenir.

Notre compréhension du phénomène de création d'une université passe essentiellement par l'analyse de l'expérience du vécu de deux principaux groupes d'acteurs liés au phénomène: les fondateurs d'une université et les experts de l'enseignement supérieur. Il serait pertinent de prendre en compte le vécu de plusieurs

autres acteurs clés sur la question : la collectivité, le corps professoral, les étudiants, les membres du gouvernement, notamment. Voilà quelques pistes de recherche potentiellement éclairantes. Une analyse systémique globale d'un phénomène ne saurait être complète sans l'analyse du vécu de l'ensemble des acteurs concernés par ce phénomène. Dans le cas de l'étude sur l'UOF : quelles sont les attentes de la communauté franco-ontarienne à l'égard de son université et de l'enseignement supérieur en français en Ontario? Quels sont les besoins des étudiants franco-ontariens? Comment voient-ils le développement de leur université? Quelle est la vision du gouvernement concernant l'enseignement supérieur en français en Ontario?

Analyser un phénomène, au moment même où il se déploie, apporte son lot d'avantages : les participants concernés par le phénomène sont encore facilement retraçables, ils ont un souvenir clair de l'expérience vécue, les données médiatiques sur le sujet sont toujours en grande partie disponibles. Cependant, nous avons rencontré les fondateurs de l'UOF au moment où l'université était au centre de plusieurs bouleversements (arrêt de financement, pression de recrutement d'étudiants, changement de direction, pandémie). Le vécu des participants était donc directement teinté par ces événements, voire accaparé par eux. De plus, des considérations purement stratégiques ont pu les amener à protéger certaines informations critiques à ce moment. À ce sujet, soulignons toutefois que nous avons été surpris par le niveau de confiance et de transparence accordé par les fondateurs et employés de l'UOF lors de nos rencontres. Il serait très intéressant de retourner analyser le propos des employés de l'UOF (autant les anciens que les nouveaux) dans quelques années pour poursuivre notre exploration du

phénomène de création d'une université en particulier et de l'université du 21<sup>e</sup> siècle en général.

## Références

- Achard, P. (2016). *Les MOOCs. Cours en ligne et transformations des universités*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Adam, D. (2021). Préface : contributions au développement d'une université du XXI<sup>e</sup> siècle. *Enjeux et société*, 8(2), 1-10.
- Aigrain, R. (1949). *Histoire des universités*. Paris : Presses universitaires de France (coll. « Que sais-je? »).
- Aïm, O et Billiet, S. (2020). La communication institutionnelle. Dans : O. Aïm (dir.), *Communication*, (p. 224-245). Paris : Dunod.
- Ajjoub, C., Walker, T. et Zhao, Y. (2021). Social media posts and stock returns: The Trump factor. *International Journal of Managerial Finance*, 17(2), 185-213.
- Alexander, J. C. (2003). *The Meanings of Social Life. A Cultural Sociology*. New York : Oxford University Press.
- Alexander, J. C. (2004). Cultural Pragmatics: Social Performance Between Ritual and Strategy. *Sociological Theory*, 22(4), 527-573.
- Alexander, J. C. (2011). *Performance and Power*. Cambridge et Malden : Polity Press.
- Alexander, J. C. (2017). *The Drama of Social Life*. Cambridge et Malden : Polity Press
- Alexander, J., Giesen, B., et Mast, J. (dir.) (2006). *Social Performance. Symbolic Action, Cultural Pragmatics, and Ritual*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Ammor, S. 2020. La communication interne, entre académisme et professionnalisme. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 2(2).
- Anderson, R. (2009). The idea of a university. Dans : K. Withers (dir.), *First class? Challenges and opportunities for the UK's university sector* (p. 37-45). Londres : Institute for Public Policy Research.
- Arminen, I. (2000). On the context sensitivity of institutional interaction. *Discourse & Society*, (11), 435-458.
- Austin, I. et Jones, G. (2016). *Governance of higher education. Global perspectives, theories, and practices*. New York : Routledge.
- Baldwin, J. R. (1997). *Importance de la recherche et du développement sur l'aptitude à innover des petites et des grandes entreprises manufacturières canadiennes*. Ottawa : Statistique Canada (Direction des études analytiques).

- Bassnett, S. (2005). The importance of professional university administration: a perspective from a senior university manager. *Perspectives. Policy and Practice in Higher Education*, 9(4), 98-102.
- Beauchamp, M. et Watine, T. (2006). *Médias et milieux francophones*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Becker, H. (1963). *Outsiders. Studies in the Sociology of Deviance*. Glencoe : Free Press.
- Beddows, J. (2021). Manifeste : pour une cité francophone à Toronto. *Enjeux et société*, 8(2), 181-189.
- Bégin-Caouette, O. (2016). Three peripheries in the global quest for prestige in higher education. Dans : P. Tarc et S. Niyozov (dir.), *Working with, against and despite global 'best practices'. Educational conversations around the globe* (p. 46-51). Toronto : Western Ontario University Press.
- Bégin-Caouette, O., Champagne-Poirier, O., Loiola, F. A., Beaupré-Lavallée, A. et Paradis, P. (2021). Faire face aux transformations dans l'enseignement supérieur : une conceptualisation des interactions entre différentes innovations pédagogiques. *Enjeux et société*, 8(2), p. 216-242.
- Bégin-Caouette, O., Trottier, C., Eastman, J., Jones, G. A., Noumi, C. et Li, S. X. (2018). Analyse de la gouvernance systémique des universités au Québec et comparaisons avec quatre autres provinces canadiennes. *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 48(3), 1-22.
- Bellavance, J. D. (2018, 17 novembre). Le Frankenstein de la droite canadienne. *La Presse*. [https://plus.lapresse.ca/screens/cf94ab66-3105-4ebe-af17-1f728447d108\\_7C\\_\\_0.html](https://plus.lapresse.ca/screens/cf94ab66-3105-4ebe-af17-1f728447d108_7C__0.html)
- Belle, F. et Echevin, C. (1992). L'émergence de la communication institutionnelle à l'université : enjeux et perspectives. *Politiques et management public*, 10(1), 33-50.
- Benhenda, A. et Dufour, C. (2015). Massification de l'enseignement supérieur et évolutions de la carte universitaire en Ile-de-France. *Regards croisés sur l'économie*, (16) 93-104.
- Bennett, L. et Segerberg, A. (2012). *The logic of connective action: Digital media and the personalization of contentious politics*. Cambridge University Press.
- Berg, M et Seeber, B.K. (2016). *The Slow Professor*. Toronto: University of Toronto Press.



- Bergeras, Y. (2022, 14 juin). Théâtre Tremplin : le vers est dans le fruit de la résistance franco-ontarienne. *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/2022/06/14/theatre-tremplin-le-vers-est-dans-le-fruit-de-la-resistance-franco-ontarienne-add6e0dff2091b0d1197d6163c02fd72>
- Bergeron, F. (2018, 23 juillet). Le gouvernement Ford s'engage envers l'Université de l'Ontario français. *L'Express*. <https://l-express.ca/le-gouvernement-ford-sengage-envers-luniversite-de-lontario-francais>
- Bergquist, W. H., Pawlak, K. et Bergquist, W. H. (2008). *Engaging the six cultures of the academy*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Bernier, M. F. (2011). Les limites de la loyauté et de l'engagement chez les journalistes en milieu minoritaire francophone au Canada : une étude exploratoire. *Revue d'études canadiennes*, 45(3), 58-81.
- Bicalho Gonçalves, G. B. et Borri-Anadon, C. (2021). La mise en œuvre d'un projet d'université populaire et pluriépistémique au Brésil. *Enjeux et société*, 8(2), 271-297.
- Birnbaum, R. (2000). *Management fads in higher education*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Blumenthal, P., Goodwin, C., Smith, A. et Teichler, U. (1996). *Academic mobility in a changing world. Regional and global trends*. Bristol (PA) : Jessica Kingsley Publishers.
- Blumer, H. (1969). *Symbolic Interactionism. Perspective and Method*. Berkeley : University of California Press.
- Bock, M. et Dorais, F.-O. (2016). Quelle université pour quelle société ? Le débat intellectuel sur la question universitaire en Ontario français depuis les années 1960. *Revue du Nouvel-Ontario*, (41), 121-195.
- Bock, M. et Gervais, G. (2004). *L'Ontario français des Pays-d'en-Haut à nos jours*. Ottawa : CFORP.
- Bock, M., et Frenette, Y. (dir.). (2019). *Résistances, mobilisations et contestations. L'Association canadienne-française de l'Ontario (1910-2006)*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Boivin, J. (2021). Note de recherche : le rôle du Conseil de gouvernance dans la création de l'Université de l'Ontario français. *Enjeux et société*, 8(2), 170-180.
- Bordons, M. et Gómez, I. (2004). Towards a single language in science? A Spanish view. *Serials*, 17(2), 189-195.

- Bouchard, D. (1996). *La Société historique du Nouvel-Ontario de 1942 à 1976*. Sudbury : La Société historique du Nouvel-Ontario.
- Boudreau de Nepean, N. (2018, 11 décembre). Le cri du coeur des Franco-Ontariens. Le Droit. <https://www.ledroit.com/2018/12/12/le-cri-du-coeur-des-franco-ontariens-cb8c5babbc5bb1af72ef473061dc4ae3>
- Boulianne, S., Lalancette, M. et Ilkiw, D. (2020). « School strike 4 climate »: social media and the international youth protest on climate change. *Media and Communication*, 8(2), 208-218.
- Bound, J., Braga, B., Khanna, G. et Turner, S. (2020). A passage to America: university funding and international students. *American Economic Journal: Economic Policy*, 12(1), 97-126.
- Bound, J., Braga, B., Khanna, G. et Turner, S. (2021). The globalization of postsecondary education: The role of international students in the US Higher Education System. *Journal of Economic Perspectives*, 35(1), 163-184.
- Brin, C., Giasson, T. et Sauvageau, M. M. (2018). From media wave to media tsunami. The « charter of values » debate in Quebec, 2012-2014. Dans P. Vasterman (Éd.), *From media hype to Twitter storm. The dynamics of self-reinforcing processes in news waves*. Amsterdam : Amsterdam University Press.
- Brosius, H. B. et Eps, P. (1995). Prototyping through key events: News selection in the case of violence against Aliens and Asylum Seekers in Germany. *European Journal of Communication*, (10), 391-412.
- Buehl, M. M., and J. S. Beck. (2015). The Relationship between Teachers' Beliefs and Teachers' Practices. Dans : H. Fives et M. G. Gill (dir.), *International Handbook of Research on Teachers' Beliefs*, (p. 66-84). New York: Routledge.
- Buzzetti, H. (2018, 13 mars). Doug Ford, le Donald Trump du Nord. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/politique/canada/522505/en-ontario-doug-ford-se-met-au-travail>
- CAC [Conseil des académies canadiennes] (2016). Mise à jour préliminaire des données. *Rendement et réputation internationale de la recherche au Canada*. Ottawa : CAC.
- Calderon, A. (2012, 2 septembre). Massification Continues to Transform Higher Education. *University World News*. <https://www.universityworldnews.com/post.php?story=20120831155341147#:~:text=Higher%20education%20participation%20and%20enrolment,experienced%20between%201970%20and%202000.>

- Cameron, D. M. (1991). *More than an academic question: Universities, government and public policy in Canada*. Halifax : Institute for Research on Public Policy.
- Cardinal, L. et Normand, M. (2021). La mise à l'ordre du jour gouvernemental des enjeux de l'enseignement supérieur en français en Ontario de 2003 à 2020 : retour sur la création de l'Université de l'Ontario français. *Enjeux et société*, 8(2), 19-46.
- Carpentier, V. (2019). L'avènement de la gouvernance des universités. Dans : L. Demers, J. Bernatchez et M. Umbriaco (dir.), *De l'administration à la gouvernance des universités : progrès ou recul? L'expérience du Québec* (p. 25-41). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- CCEPF [Comité consultatif de l'éducation postsecondaire en français dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario] (2016). *Le temps d'agir!* S. l. : S. n.
- Chabannes, R. (2021, 2 janvier). L'UOF rate sa cible d'admissions, le recteur demande de la patience. *ONfr+*. <https://onfr.tfo.org/luof-rate-sa-cible-dadmissions-le-recteur-demande-de-la-patience>
- Champagne, P. (1993). La vision médiatique. Dans P. Bourdieu (Éd.), *La Misère du monde* (p. 72-74). Paris : Seuil.
- Chaput, M. (2012). *Communiquer la genèse de l'organisation: l'invention rhétorique de Québec solidaire*. [Thèse de doctorat]. Université de Montréal.
- Charaudeau, P. (2009). Une éthique du discours médiatique est-elle possible? *Communication*, 27(2), 51-75.
- Charle, C. (2013). Jalons pour une histoire transnationale des universités. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, (121), 21-42.
- Charle, C. et J. Verger. (2012). *Histoire des universités. XIIIe-XXIe siècle*. Paris : Presses universitaires de France.
- Charles, N. (2017). L'interprétation variable du principe méritocratique : massification et reproduction sociale en Angleterre, en France et en Suède. Dans P. C. Kamanzi, G. Goastellec et F. Picard (dir.), *L'envers du décor. Massification de l'enseignement supérieur et justice sociale* (p. 15-33). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Charmaz, K. (1983). The Grounded Theory Method: An Explication and Interpretation. Dans : R. M. Emerson (dir.), *Contemporary Field Research* (p. 109-126). Boston : Little-Brown.
- Chomsky, N. (2011). *Permanence et mutations de l'Université*, trad. M.-A. Dionne et al. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Churchill, S. et Quazi, S. (1985). *Éducation et besoins des Franco-Ontariens. Le diagnostic d'un système d'éducation* (vol. 2, « Le postsecondaire et rapport technique »). Toronto : Conseil de l'éducation franco-ontarienne et Ministère de l'Éducation.
- Clark, B. R. (1983). *The higher education system. Academic organization in cross-national perspective*. Berkeley : University of California Press.
- Clercq, D. D. et Arenius, P. (2006). The role of knowledge in business start-up activity. *International Small Business Journal*, 24(4), 339-358.
- Comité consultatif de l'éducation postsecondaire en français dans le Centre et le Sud-Ouest de l'Ontario. (2016). *Le temps d'agir!* [http://www.tcu.gov.on.ca/fre/document/reports/time\\_to\\_act\\_fre.pdf](http://www.tcu.gov.on.ca/fre/document/reports/time_to_act_fre.pdf)
- Conference Board of Canada. (2016). *Harmoniser les compétences avec les besoins du travail*. Ottawa: Michael Grant.
- Conseil de planification pour une université de langue française. (2017). *Innover localement. Exceller mondialement : proposition pour une université de langue française en Ontario*. [Rapport du Conseil de planification pour une université de langue française]. <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/ConseilPUFO-aug2017-f.pdf>
- Corbin, J. et A. L. Strauss (2015). *Basics of Qualitative Research*, 4e éd. Thousand Oaks : Sage.
- Corriveau, C. (2006). Informer ou défendre la cause : le dilemme de la presse franco-manitobaine. Dans M. Beauchamp, et T. Watine (Éds), *Médias et milieux francophones* (p. 47-64). Québec : Presses de l'Université Laval.
- CPLO [Comité permanent des langues officielles] (2018a, 4 décembre). Témoignages. Le mardi 4 décembre 2018. LANG, no 124, 1re Session, 42e Législature. Ottawa : Chambre des communes / House of Commons Canada.
- CPLO (2018b, 11 décembre). Témoignages. Le mardi 4 décembre 2018 [transcription d'un enregistrement électronique]. Chambre des communes / House of Commons Canada. <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/LANG/reunion-126/temoignages>
- CPULF [Conseil de planification pour une université de langue française] (2017). *Innover localement, exceller mondialement. Proposition pour une université de langue française en Ontario*. Toronto : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle.

- Creswell, J. W. et Plano Clark, V. (2007). *Designing and Conducting Mixed Methods Research*. Thousand Oaks : Sage.
- Czerwinski, N. (2020, 29 janvier). L'Ontario aura bien son université francophone. L'Express. [https://www.lexpress.fr/emploi/gestion-carriere/l-ontario-aura-bien-son-universite-francophone\\_2116581.html](https://www.lexpress.fr/emploi/gestion-carriere/l-ontario-aura-bien-son-universite-francophone_2116581.html)
- Davidson, C. N. (2017). *The New Education. How to Revolutionize the University to Prepare Students for a World in Flux*. New York : Basic Books.
- De Boer, H., Enders, J. et Schimank, U. (2007). On the way towards new public management? The Governance of University Systems in England, the Netherlands, Austria, and Germany. Dans : D. Jansen (dir.), *New Forms of Governance in Research Organizations*, (p. 137-152). Dordrecht: Springer.
- De Meulemeester, J. L. (2012). Quels modèles d'université pour quel type de motivation des acteurs ? Une vue évolutionniste. *Pyramides. Revue du Centre d'études et de recherches en administration publique*, (21), 261-289.
- Denis, J., Guillemette, F. et Luckerhoff, J. (2019). Introduction : les approches inductives dans la collecte et l'analyse des données. *Approches inductives*, 6(1), 1-9.
- Denman, B. (2005). Comment définir l'université du XXIe siècle? *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, (17), 9-28.
- Dennie, D. (2012). La vie associative et la politisation des communautés en Ontario français. Dans : L. Guilbert (dir.), *Mouvements associatifs dans la francophonie nord-américaine*, (p.69-85). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Dewey, J. (1933). *How We Think. A Restatement of the Relation of Reflective Thinking to the Educative Process*. Boston : Houghton Mifflin.
- Di Maggio, P.-J. et Powell, W.-W. (1983). The iron cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields. *American Sociological Review*, 48(2), 147-160.
- Diaz Villa, M. (2012). The idea of the university in Latin America in the twenty-first century. Dans : R. Barnett (dir.), *The future university. Ideas and possibilities*, (p. 59-70). New-York et Londres : Routledge.
- Diochon, M., Gasse, Y., Menzies, T.V. et Garand, D. (2001). From conception to inception: Initial findings from the Canadian study on entrepreneurial emergence. *Proceedings of the Administrative Sciences Association of Canada*, 22(21), 41-51.

- Doherty, D. (2018, 20 novembre). Compressions dans les services en français : une manifestation s'organise à Ottawa. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1136860/compressions-services-en-francais-ontario-manifestation-ottawa>
- Doudard, J.-L. (2018, 16 décembre). La « résistance » des Franco-Ontariens, ça rapporte. *Radio-Canada Info*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1142269/revenus-resistance-franco-ontarienne>
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil.
- Dubet, F. (2010). Déclin de l'institution et/ou néolibéralisme? *Éducation et sociétés*, (25), 17-34.
- Duncombe, C. (2019). The politics of Twitter: Emotions and the power of social media. *International Political Sociology*, 13(4), 409-429
- Dupuis, S. (2021). Établissements bilingues et gouvernance francophone : espoirs et déroute du projet universitaire des Franco-Ontariens (1945-2008). *Enjeux et société*, 8(2), 47-77.
- Dupuis, S., Jutras-Stewart, A. et Stutt, R. (2015). L'Ontario français et les universités bilingues (1960-2015), *Revue du Nouvel-Ontario*, (40), 13-104.
- Ekins, P. (2005). *A new world order: grassroots movements for global change*. London: Routledge.
- Emin, S. (2004). Les facteurs déterminant la création d'entreprise par les chercheurs publics : application des modèles d'intention. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 3(1), 1-20.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51-58.
- États généraux sur le postsecondaire en Ontario français. (2015). Rapport du Sommet provincial des États généraux sur le postsecondaire en Ontario français. [Rapport synthèse du Sommet provincial d'octobre 2014]. Repéré à <http://etatsgeneraux.ca/resources/Rapport%20du%20Sommet%20provincial%20des%20%C3%89tats%20g%C3%A9n%C3%A9raux%20sur%20le%20postsecondaire%20en%20Ontario%20fran%C3%A7ais.pdf>
- Eyerman, R. (2006). Performing opposition or, how social movements move. Dans J. Alexander, B. Giesen, et J. Mast (dir.), *Social Performance. Symbolic Action, Cultural Pragmatics, and Ritual* (p. 193-217). Cambridge : Cambridge University Press.

- Farkas, X. et Bene, M. (2021). Images, politicians, and social media: Patterns and effects of politicians' image-based political communication strategies on social media. *The International Journal of Press/Politics*, 26(1), 119-142.
- Felstiner, W., Abel, R., et Sarat, A. (1991). L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer. *Politix*, 16(4), 41-54.
- Fındikli, B. (2017). Exploring Higher Education Governance: Analytical Models and Heuristic Frameworks. *Yükseköğretim ve Bilim Dergisi*, (7), 392-402.
- Fines, L. (2010). L'utilisation des données médiatiques en recherche qualitative : contexte d'histoire immédiate, informations pertinentes et arènes de négociation. *Recherches qualitatives*, 29(1), 172-195.
- Forrester, J. W. (1984 [1965]). *Principes des systèmes*, trad. P. Sylvestre-Baron. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Fortin-Gauthier, É. (2018, 19 novembre). Plusieurs anglophones vont lutter avec les Franco-Ontariens. ONfr+. <https://onfr.tfo.org/plusieurs-anglophones-vont-lutter-avec-les-franco-ontariens/>
- Fortin-Gauthier, É. (2018, 19 décembre). Ouverture de Caroline Mulroney. Le Droit. <https://www.ledroit.com/2018/12/19/ouverture-de-caroline-mulroney-9f60829a5ea4bf44c88be45bac0ab759>
- Foucault, M. (2004 [1979]). Leçons du 21 mars 1979. Dans Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979) (p. 245-270). Paris : Gallimard et Seuil.
- Freitag, M. (1995). *Le naufrage de l'université et autres essais d'épistémologie politique*. Québec et Paris : Nuit blanche éditeur et Éditions La Découverte.
- Friedland, M. L. (2013). *The University of Toronto: A history*. Toronto: University of Toronto Press.
- Friedrich, P. E. (2021). Who is responsible for what? On the governance relationship between ministry and agencies in Austrian and Norwegian higher education. *Studies in Higher Education*, 46(12), 2581-2594.
- Fuchs, A. (2020). L'articulation entre la formation et la recherche. Dans : D. Pérusse, J.-P. Vidal et C. Corbo (dir.), *L'université du XXIe siècle. Enjeux, défis et perspectives* : 29-34. Montréal : Acfas.
- Gaffield, C. (1993). *Aux origines de l'identité franco-ontarienne : Éducation, culture, économie*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

- Gaudreau, G. (2010). Les origines de l'Université Laurentienne. Dans : M. Bray (dir.), *L'Université Laurentienne. Une histoire* (p. 3-16). Montréal : McGill-Queen's University Press.
- George, É. (2009). *Le système universitaire : aliénation ou émancipation?* Dans : G. Tremblay (dir.), *L'émancipation, hier et aujourd'hui. Perspectives françaises et québécoises*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gervais, G. (1983). La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité. *Revue du Nouvel-Ontario*, (5), 67-92.
- Gervais, G. (1985). L'enseignement supérieur en Ontario français (1848-1965). *Revue du Nouvel-Ontario*, (7), 11-52.
- Gervais, G. (1986). Pour des meilleures structures institutionnelles au niveau universitaire. Dans : C. Archibald (dir.), *Situations actuelle et recherche de scénarios d'un développement d'aide aux communautés francophones hors Québec* (p. 29-31). Ottawa : Fédération des francophones hors Québec.
- Gervais, G. (1994). Le Canada-Français : un phare illuminé sur mille citadelles. *Francophonies d'Amérique*, (4), 157-169.
- Gervais, G. (1995). Aux origines de l'identité franco-ontarienne. *Cahiers Charlevoix*, (1), 125-168.
- Gervais, G. (1996). Le Règlement XVII (1912-1927). *Revue du Nouvel-Ontario*, (18), 123-192.
- Giasson, T., Brin, C., et Sauvageau, M. (2010). Le bon, la brute et le raciste. Analyse de la couverture médiatique de l'opinion publique pendant la « crise » des accommodements raisonnables au Québec. *Canadian Journal of Political Science*, 43(2), 379-406.
- Gibbons, R. (2018, 19 novembre). Ford government's decision to axe French language commissioner may prove costly. Toronto Sun. <https://torontosun.com/news/provincial/gibbons-ford-governments-decision-to-axe-french-language-commissioner-may-prove-costly>
- Giddens, A. (1994). *Les conséquences de la modernité*. Paris: L'Harmattan.
- Giguère, U. (2018, 15 novembre). L'Ontario perd son université francophone. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/national/201811/15/01-5204384-lontario-perd-son-universite-francophone.php>



- Glaser, B. G. (2001). *The Grounded Theory Perspective. Conceptualization Contrasted with Description*. Mill Valley : Sociology Press.
- Glaser, B. G. et A. Strauss (1967). *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*. Chicago : Aldine Publishing Company.
- Goffman, E. (1973 [1959]). *La mise en scène de la vie quotidienne, t. 1 : La présentation de soi*. Paris : Minuit.
- Goffman, E. (1974 [1967]), *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- Goodfellow, T. et Graham, S. (2007). The blog as a high-impact institutional communication tool, *The Electronic Library*, 25(4), p. 395-400
- Goodspeed, T. W. (1972). *A History of the University of Chicago, founded by John D. Rockefeller: The first quarter-century*. Chicago : University of Chicago Press.
- Gouvernement de l'Ontario (2016). Profil de la population francophone de l'Ontario – 2016. <https://www.ontario.ca/fr/page/profil-de-la-population-francophone-de-lontario-2016#section-0>
- Gouvernement de l'Ontario (2017a). Entente de mandat stratégique pour 2017-2020 : University of Windsor. <https://www.ontario.ca/fr/page/entente-de-mandat-strategique-pour-2014-2017-university-windsor>
- Gouvernement de l'Ontario (2017b). Université de l'Ontario français (Loi de 2017 sur l'), L.O. 2017, chap. 34, Annexe 43. <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/17u34>
- Gouvernement du Canada (2019). Vision scientifique du Canada. Canada.ca. [https://www.ic.gc.ca/eic/site/131.nsf/fra/h\\_00000.html](https://www.ic.gc.ca/eic/site/131.nsf/fra/h_00000.html)
- Gratton, D. (2018a, 16 novembre). Here we go again. *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/chroniques/denis-gratton/here-we-go-again-05e964c70e8f1ce2877555d62b41e17d>
- Gratton, D. (2018b, 20 novembre). C'est le monde à l'envers, Michel. *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/chroniques/cest-le-monde-a-lenvers-michel-986e464ef333d6d422e153d607d48231>
- Gratton, D. (2018c, 26 novembre). Noyer sa peine. *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/chroniques/noyer-sa-peine-c193afc250e26e01a18fb6631e9147ab>
- Grusell, M. et Nord, L. (2020). Not so intimate Instagram: Images of Swedish political party leaders in the 2018 national election campaign. *Journal of Political Marketing*, 1-16.

- Grusell, M., et Nord, L. (2020). Not so intimate Instagram: Images of Swedish political party leaders in the 2018 national election campaign. *Journal of Political Marketing*, 1-16.
- Guillemette, F. (2006). L'approche de la Grounded Theory; pour innover? *Recherches qualitatives*, 26(1), 32-50.
- Guillemette, F. (2020). Passer du modèle transmissif à un modèle de l'apprentissage guidé. *Enjeux et société*, 7(2), 42-73.
- Guillemette, F. et Luckerhoff, J. (2009). L'induction en méthodologie de la théorisation enracinée (MTE). *Recherches qualitatives*, 28(2), 4-21.
- Habermas, J. (1987), *The Theory of Communicative Action*, trad. T. McCarthy. Boston : Beacon Press.
- Hall, G. (2016). *The Uberification of the University*. Minnesota : University of Minnesota Press.
- Hardy, C. (1996). *Politics of collegiality. Retrenchment strategies in Canadian universities*. Montréal : McGill-Queen's University Press.
- Harris, R. S. (1976). *A history of higher education in Canada, 1663-1960*. Toronto : University of Toronto Press.
- Hassani, N. et Ellioua, H. (2018). Réalité de la communication interne dans le contexte universitaire: cas d'un établissement universitaire, *Computer Science*.
- Hémond, E., Maltais, M. et Umbriaco, M. (2010). *Une nouvelle cohérence à trouver entre vocations, budgets et réalités. Rapport synthèse 2010 sur le Fonds des immobilisations des universités*. Montréal : FQPPU.
- Hicks, M. (2015). *Design questions. Funding models for Ontario*. Toronto: Higher Education Quality Council of Ontario.
- Hood, J. C. (2007). Orthodoxy vs. Power: the Defining Traits of Grounded Theory. Dans : A. Bryant et K. Charmaz (dir.), *The SAGE Handbook of Grounded Theory* (p. 151-164). Thousand Oaks : Sage.
- Improtéine (2022). À propos de nous. Improtéine. <https://www.improteine.com/improteine>
- Institut statistique de l'Unesco (2022, 18 janvier). *Effectifs par niveau d'enseignement*. UIS.Stat. <https://data.uis.unesco.org>

- James, H. et Huisman, J. (2009). Mission Statements in Wales: The impact of markets and policy on congruence between institutions. *Journal of Higher Education Policy and Management*, 31(1), 23-35.
- Johnston, H. (2009). *Radical campus. Making Simon Fraser University*. Vancouver : Douglas et McIntyre.
- Jones, G. A. (1996). Governments, governance, and Canadian universities. Dans : J. C. Smart (dir.), *Higher education: Handbook of theory and research*, (p. 337-371). New York : Agathon Press.
- Jones, G. A. (1997). *Higher education in Canada: Different Systems, different perspectives*. New York : Routledge.
- Jones, G. A. (2002). The structure of university governance in Canada: A policy network approach. Dans A. Amaral, G.A. Jones et B. Karseth (Eds.), *Governing higher education : National perspectives on institutional governance*, (p. 213-234). Dordrecht, The Netherlands: Kluwer Academic Publishers.
- Jones, G. A. (2014). An introduction to higher education in Canada. Dans : K. M. Joshi and S. Paivandi (dir.), *Higher education across nations*, (p.1-38). Delhi : B. R. Publishing.
- Jones, G. A. (2019). Governing quality: the shifting role of the academic profession in decisions of academic quality and standards. *Higher Education Forum*, (16), 15-26.
- Jones, G. A. et S. Young. (2004). Madly off in all directions: Higher education, marketization, and Canadian federalism. Dans : P. Teixeira, B. B. Jongbloed, D. Dill et A. Amaral (dir.), *Markets and higher education: Rhetoric or reality?*, (p. 185-205). Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.
- Jury, P. (2018, 19 novembre). La vraie cible, c'est Doug Ford. *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/opinions/pierre-jury/la-vraie-cible-cest-doug-ford-4b62e74bd9a9a55f84d89bfa3156c130>
- Jury, P. (2019, 27 mars). Une chute qui devrait inquiéter. *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/opinions/editoriaux/une-chute-qui-devrait-inquieter-bfc99af552fcc047f19c61b56adf3f18>
- Karakostaki, C. (2022, 22 février). L'effervescence revisitée. *SociologieS*. <http://journals.openedition.org/sociologies/18044>
- Kavada, A. (2016). Social movements and political agency in the digital age: A communication approach. *Media and Communication*, 4(4), 8-12.
- Kerr, C. (2001). *The Uses of the University*, 5e éd. Cambridge : Harvard University Press.

- Kezar, A., DePaola, T. et Scott, D. T. (2019). *The Gig Academy. Mapping Labor in the Neoliberal University*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M. et Tremblay, D.-G. (2009). Social entrepreneurs, local initiatives and social economy: foundations for a socially innovative strategy to fight against poverty and exclusion. *Canadian Journal of Regional Science*, 32(1), 23-42.
- Kosmützky, A. (2012) Between mission and market position: Empirical findings on mission statements of German higher education institutions. *Tertiary Education and Management*, 18(1), 57-77.
- Labelle, G., Martin, E. et Ouellet, M. (2013). « Dérapage » ou remise en cause de l'institution universitaire. *Questions de communication*, (23), 251-260.
- Labrie, N. (2021). Postface : à quoi ressemble l'université du XXIe siècle? *Enjeux et société*, 8(2), 351-362.
- Lacelle, A. (dir.) (2019). *Poèmes de la résistance*. Sudbury : Prise de parole.
- Lacroix, R et Maheu, L. (2015) *Les grandes universités de recherche. Institutions autonomes dans un environnement concurrentiel*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Lagacé, P. (2018, 20 novembre). Ils s'en fichent. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/patrick-lagace/201811/19/01-5204844-ils-sen-fichent.php>
- Lahire, B. (1998). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris : Nathan.
- Lalancette M. et Raynauld, V. (2019). The power of political image: Justin Trudeau, Instagram, and celebrity politics. *American Behavioral Scientist*, 63(7), 889-924.
- Lalancette, M. et Raynauld, V. (2020a). Online mobilization: Tweeting truth to power in an era of revised patterns of mobilization in Canada. Dans T. Small et H. Jansen (Éds), *Digital politics in Canada: Promises and realities* (p. 223-244). University of Toronto Press.
- Lalancette, M. et Raynauld, V. (2020b). Politicking and Visual Framing on Instagram: A Look at the Portrayal of the Leadership of Canada's Justin Trudeau. *Études canadiennes / Canadian Studies*, (89), 257-290.
- Lammers, J. C. et Barbour, J. B. (2006). An institutional theory of organizational communication. *Communication Theory*, 16(3), 356-377.

- Laporte, L. (1986). *Le journal le Droit, miroir de l'identité franco-ontarienne* (Mémoire de maîtrise inédit). Université Laval, Québec, Canada.  
<https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/29201>
- Larouche, C., Savard, D. et Héon, L. (2014). Discours d'experts et typologie des conceptions des universités : la question de la gouvernance. *Télescope*, 20(2), 137-155.
- Le Cornec Ubertini, A.-H. (2014). La communication paradoxale des institutions publiques. Un cas d'école : l'université française. *Journal for Communication Studies*, 7(2), 175-185.
- Lejeune, C. (2014). *Manuel d'analyse qualitative*. Bruxelles : DeBoeck.
- Lepage, M., Sauvé, L., Plante, P. et Renaud, L. (2015). Analyse de besoins sur l'utilisation des outils Web 2.0 : éléments essentiels pour la communication dans les équipes de recherche universitaire. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 18(1), 87-113.
- Leray, C. (2008). *L'analyse de contenu de la théorie à la pratique. La méthode Morin Chartier*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lessard, C. (2006). La « gouvernance » de l'éducation au Canada : tendances et significations. *Éducation et sociétés*, 18(2), 181-201.
- Levin, J. S. (2017). *Community Colleges and New Universities under Neoliberal Pressures*. New York : Palgrave MacMillan.
- Levin, J., López Damián, A., Martin, M. et Vázquez, E. (2018). New universities' organizational identities through presidential lenses. *Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 48(2), 20-38.
- Lits, M. (2008). *Du récit au récit médiatique*. Bruxelles : Éditions De Boeck Université.
- Lobera, J. et Portos, M. (2021). Decentralizing electoral campaigns? New-old parties, grassroots and digital activism. *Information, Communication & Society*, 24(10), 1419-1440.
- Loi sur la radiodiffusion (1991). L.C. 1991, c.11, art. 3(1) m) (iv).  
<https://www.canlii.org/fr/ca/legis/lois/lc-1991-c-11/derniere/lc-1991-c-11.html>
- Lord, F.-R. (2021). Université de l'Ontario français. Lorsqu'une vague médiatique soulève un enjeu de société. *Enjeux et société*, 8(2), 78-104.
- Lord, F.-R., Raynauld, V., Lalancette, M. et Luckerhoff, J. (2022). #LaRésistance franco-ontarienne : le rôle des médias socionumériques. *Enjeux et société*, 9(2), 277-300.

- Lord, F.-R. et Luckerhoff, J. (à paraître). La création d'une université : perspective des experts de l'enseignement supérieur sur la dynamique de mise en œuvre d'une institution universitaire. Dans : O. Bégin-Caouette et al. (dir.), *L'université au Québec. État des lieux, enjeux et défis*. Montréal : Érudit.
- Lord, F.-R., Forgues, É, Winkin, Y et Luckerhoff, J. (à paraître). Performances d'acteurs sociaux autour de la survie d'une université. Dans : O. Bégin-Caouette et al. (dir.), *L'université au Québec. État des lieux, enjeux et défis*. Montréal : Érudit.
- Lord, F.-R et Bernatchez, J. (à paraître). Création d'une nouvelle université : la perspective des fondateurs. Dans O. Bégin-Caouette et al. (dir.), *L'université au Québec. État des lieux, enjeux et défis*. Montréal : Érudit.
- Luckerhoff, J., et Guillemette, F. (Éds). (2012). *Méthodologie de la théorisation enracinée : fondements, procédures et usages*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Luckerhoff, J., Raynauld, V. et Lalancette, M. (2021). Note de recherche : du désintéressement à l'emballlement : les médias socionumériques pour enseigner, diffuser, communiquer et recruter dans le milieu universitaire. *Enjeux et société*, 8(2), 323-343.
- Lupien, P. (2020a). Indigenous movements, collective action, and social media: New opportunities or new threats?. *Social Media+ Society*, 6(2).
- Lupien, P. (2020b). Les médias socionumériques et la participation des minorités francophones canadiennes à la vie politique. *Terminal. Technologie de l'information, culture & société*, (127).
- Lupton, D. (2014). The Commodification of Patient Opinion: The Digital Patient Experience Economy in the Age of Big Data. *Sociology of Health & Illness*, 36(6), 56-69.
- MacDonald-Dupuis, N. (2021, 14 avril). Une rencontre secrète à Queen's Park avant l'annulation de l'UOF. Ici Toronto. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1784487/universite-ontario-francais-laurentienne-ottawa>
- MacKinnon, P. (2018). *University leadership and public policy in the twenty-first century*. Toronto : University of Toronto Press.
- Malatest, R.A. & Associates Ltd. (2017). *Étude des besoins et de l'intérêt à l'égard de la création d'une université de langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario* [étude réalisée pour le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Ontario]. Toronto : R. A. Malatest & Associates Ltd.

- Marginson, S. (2007). La mondialisation, « l'Idée d'une université » et ses codes d'éthique. *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, 1(19), 31-47.
- Marland, A. (2020). *Whipped: Party Discipline in Canada*. Vancouver: UBC Press.
- Marquis, M. (2018, 16 novembre). Francophones : Ottawa critique les compressions de Ford. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201811/16/01-5204555-francophones-ottawa-critique-les-compressions-de-ford.php>
- Martel, M. (2005). Usage du passé et mémoire collective franco-ontarienne : le souvenir du Règlement 17 dans la bataille pour sauver l'hôpital Montfort. *Mens*, 6(1), 69-94.
- Martell, L. (2014). The slow university: Inequality, power and alternatives. *Forum: Qualitative Social Research / Socialforschung*, 15(3).
- Mayer, R. et Ouellet, F. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville : Gaëtan Morin.
- Mead, R. (2016, 7 mars). Learn Different. Silicon Valley Disrupts Education. *The New Yorker*. <https://www.newyorker.com/magazine/2016/03/07/altschools-disrupted-education>
- Mercer (2017). *Regard vers l'avenir : les opportunités d'emploi pour les talents francophones bilingues de l'Ontario* [rapport réalisé pour La Passerelle-I.D.É. et le Conseil de développement des talents bilingues francophones]. Toronto : La Passerelle-I.D.É.
- Mercier, A. (2012). Dérives des universités, périls des universitaires. *Questions de communication*, (22), 197-234.
- Meunier, A., J. Luckerhoff et Guillemette, F. (2020). Les entretiens inductifs en muséologie. Dans : M.-S. Poli (dir.), *Chercheurs à l'écoute. Méthodes qualitatives pour saisir les effets d'une expérience culturelle* (p. 13-28). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Meyer, M. (2014). La construction de l'Université du Luxembourg : histoire, politique et controverses. Dans Bettahar, Y. et M.-J. Choffel-Mailfert, *Les universités au risque de l'Histoire - Principes, configurations, modèles*, (p. 411-437). Presses universitaires de Nancy.
- Miège, B. (1997). *La société conquise par la communication. Tome 2. La communication entre l'industrie et l'espace public*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

- Milette, J-S. (2019, 7 septembre). Université de l'Ontario français : l'entente est signée. Le Soleil. <https://www.lesoleil.com/2019/09/07/universite-de-lontario-francais-entente-est-signee-4d9501e9a7dab4a37b76476c98a7254a>
- Moneta, G. B., Amabile, T. M., Schatzel, E. A. et Kramer, S. J. (2010). Multirater assessment of creative contributions to team projects in organizations. *European Journal of Work and Organizational Psychology*, 19(2), 150-176.
- Morin, E. (2005). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : Seuil.
- Mundt, M., Ross, K. et Burnett, C. M. (2018). Scaling social movements through social media: The case of Black Lives Matter. *Social Media+ Society*, 4(4).
- Neveu, É. (1999). Médias, mouvements sociaux, espaces publics. *Réseaux*, 98(7), 17-85.
- Neveu, É. (2015). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La Découverte.
- Nieborg, D. B., Duffy, B. E. et Poell, T. (2020). Studying platforms and cultural production: Methods, institutions, and practices. *Social Media + Society*, 6(3), 1-7.
- Normand, M. (2016). Mobilisation linguistique en Ontario français: entre action et rémanence. *Revue du Nouvel-Ontario*, (41), 273–309.
- Nussbaum, M. C. (2010). *Not For Profit. Why Democracy Needs the Humanities*. Princeton : Princeton University Press.
- Nussbaum, M. C. (2010). *Not for profit. Why democracy needs the humanities*. Princeton : Princeton University Press.
- OCDE [Organisation de coopération et de développement économique] (2008). *Special features: Equity, innovation, labour market, internationalisation. Tertiary education for the knowledge society* (p. 235-309). Paris: OCDE.
- Oger, C. (2012). La conflictualité en discours : le recours à l'injure dans les arènes publiques. *Argumentation et analyse du discours* (8).
- ONfr+ (2022, 17 mai). Mulroneu attaquée de tous les côtés lors du débat en français. ONfr+. <https://onfr.tfo.org/mulroneu-debat-francophone-francais-ontarien-mulroneu-simard-gelinas>
- Orfali, P. (2018, 28 novembre). La résistance gagne les écoles. *TVA Nouvelles*. <https://www.tvanouvelles.ca/2018/11/28/la-resistance-gagne-les-ecoles>
- Orland-Barak, L. (2002). The theoretical sensitivity of the researcher: Reflections on a complex construct, *Reflective Practice*, 3(3), 263-278.



- Paquelin, D. et Crosse, M. (2021). Responsabilisation, ouverture et confiance : pistes pour l'enseignement supérieur du futur. *Enjeux et société*, 8(2), 190-215.
- Pascal (2018, 30 novembre). Amand'Arc [caricature]. *Le Devoir*, p. A8.
- Pelletier, É. (2018, 28 décembre). « L'héroïne » franco-ontarienne fait son bilan. *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/actualites/francophonie/lheroine-franco-ontarienne-fait-son-bilan-832cc69550d9e1f7182d2126240d71b7>
- Pelletier, É. (2018, 28 décembre). « L'héroïne » franco-ontarienne fait son bilan. *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/actualites/francophonie/lheroine-franco-ontarienne-fait-son-bilan-832cc69550d9e1f7182d2126240d71b7>
- Peng, Y. (2021). What Makes Politicians' Instagram Posts Popular? Analyzing Social Media Strategies of Candidates and Office Holders with Computer Vision. *The International Journal of Press/Politics*, 26(1), 143-166.
- Pépin, F. (2018, 25 novembre). La contribution d'un illustrateur au cœur du combat. *Radio-Canada Info*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1137724/marc-keelan-bishop-illustrations-franco-ontarien-poing-drapeau>
- Pierroz, S. (2018a, 24 novembre). François Boileau, à cœur ouvert dans la tempête. *Onfr+*. <https://onfr.tfo.org/francois-boileau-a-coeur-ouvert-dans-la-tempete>
- Pierroz, S. (2018b, 27 novembre). Des centaines d'élèves francophones dans les rues contre Ford. *Onfr+*. <https://onfr.tfo.org/des-centaines-deleves-francophones-dans-les-rues-contre-ford>
- Pinhero, R., Benneworth, P et Jones, G. A. (2012). *Universities and regional development: A critical assessment of tensions and contradictions*. Londres : Routledge.
- Poell, T. (2019). From spheres to trajectories of publicness: Exploring how the 2010 Toronto G20 protests were communicated through social media platforms. Dans : M. Lalancette, V. Raynauld et E. Crandall (dir.), *What's trending in canadian politics? Understanding transformations in power, media, and the public sphere* (p. 127-145). Vancouver : UBC Press.
- Powell, W. W., Packalen, K., & Whittington, K. (2010). Organizational and Institutional Genesis: The Emergence of High-Tech Clusters in the Life Sciences. Dans J. F. Padgett et W. W. Powell (dir.), *The Emergence of Organization and Markets*.
- Presse Canadienne, La (2018, 2 décembre). Ontario français : « Nous sommes, nous serons! » Acadie Nouvelle. <https://www.acadienouvelle.com/actualites/2018/12/02/ontario-francais-nous-sommes-nous-serons>

- Quéré, L. (1995). L'espace public comme forme et comme événement. Dans : J. Isaac (dir.), *Prendre place* (p. 93-110). Paris : Recherches.
- Quirion, R. (2020). *L'Université québécoise du futur. Tendances, enjeux, pistes d'action et recommandations*. [Document de réflexion et de consultation]. <http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/UduFutur-FRQ-1.pdf>
- Radio-Canada (2018, 15 novembre). Énoncé économique : levée de boucliers des francophones sur les réseaux sociaux. Radio-Canada Info. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1136096/disparition-universite-langue-francaise-commissariat-services-francais-reactions>
- Radio-Canada. (2018, 23 novembre). La députée progressiste-conservatrice Amanda Simard continue d'appeler à la résistance des Franco-Ontariens. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1137863/deputee-progressiste-conservatrice-amanda-simard-appeler-resistance-franco-ontariens>
- Radio-Canada. (2020, 22 janvier). L'entente de financement de l'Université de l'Ontario français signée. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1485496/universite-francophone-ontario-toronto-ford-mulroney-joly>
- Rashdall, H. (1895). *The Universities of Europe in the Middle Ages*. Oxford : Clarendon Press.
- Raynauld, V. (2018). À vos marques, prêts, partez! Les défis et opportunités du marché de l'emploi universitaire contemporain. *Politique et sociétés*, 37(3), 149-161.
- Raynauld, V., Richez, E. et Boudreau Morris, K. (2018). Canada is #IdleNoMore: exploring dynamics of Indigenous political and civic protest in the Twitterverse. *Information, Communication & Society*, 21(4), 626-642.
- Raynauld, V., Richez, E. et Wojcik, S. (Éds). (2020). Les groupes minoritaires et/ou marginalisés à l'ère numérique : pratiques de mobilisation, changements socio-politiques et transformations identitaires. Terminal. Technologie de l'information, culture & société, (127).
- RÉFO [Regroupement franco-ontarien] en partenariat avec l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario et la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (2015). *Rapport des consultations régionales et jeunesse des États généraux sur le postsecondaire en Ontario français*. S. l. : S. n. <http://etatsgeneraux.ca/>
- Renaut, A. (2002). *Que faire des universités?* Paris : Bayard.

- Richez, E. et Raynauld, V. (2019). Dynamics of Digital Constituent Outreach and Engagement in Linguistically Diverse Societies: A Quantitative Look at Canadian Provinces. *International Journal of Media & Cultural Politics*, 15(3), 261-281.
- Richez, E., V. Raynauld et Wojcik, S. (Eds.) (2020). Les groupes minoritaires et/ou marginalisés à l'ère numérique : Pratiques de mobilisation, changements sociopolitiques et transformations identitaires. *Terminal. Technologie de l'information, culture & société*, (127).
- Rieti, J. (2018, 23 novembre). Ford government backtracks on some cuts affecting Ontario francophones. *CBC*. <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/doug-ford-francophone-cuts-1.4919026>
- Robichaud, J.-B. (2021). Les effets de l'Université de l'Ontario français. *Enjeux et société*, 8(2), 105-139.
- Robitaille, É. (2018, 13 décembre). Des mitaines aux couleurs franco-ontariennes [épisode d'une balado]. Ça parle au Nord. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/ca-parle-au-nord/segments/entrevue/98851/mitaines-modele-ontario-francais-tricot>
- Rocher, G. (1969). Idéologies et engagement de l'université d'aujourd'hui et de demain. Dans : Association des universités et collèges du Canada (dir.), *Réunion annuelle. Délibérations* (p. 91-96). Ottawa : AUCC.
- Rochon, M. (2018, 6 décembre). La colère gronde, la résistance s'organise. Boréal. <https://magazineboreal.ca/ontario/la-colere-gronde-la-resistance-sorganise>
- Roy, L. et Gingras, Y. (2013). *Les Universités nouvelles. Enjeux et perspectives*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Ruef, M. (2005). Origins of Organizations: The Entrepreneurial Process. Dans L. Keister (dir.), *Research in the Sociology of Work* (p. 63-101). Greenwich: JAI Press.
- Saint-Martin, D. (2014). Expertise. Dans : L. Boussaguet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques, 4e éd* (p. 266-274). Paris: Presses de Sciences Po.
- Saldana, J. (2013). *The Coding Manual for Qualitative Researchers, 2e éd*. Thousand Oaks : Sage.
- Sattler, P. (2012). Education governance reform in Ontario: Neoliberalism in context. *Canadian Journal of Educational Administration and Policy*, (128), 1-28.
- Séguin, M., Guay, F., Boucher, M.-P., Lewis D. et Héon-Morissette, B. (2022). Les enseignantes et enseignants contractuels dans l'université du XXIe siècle. Montréal : Acfas.

- Shahabul, H., Muthanna, A., et Sultana, M. (2022). Student participation in university administration: Factors, approaches and impact. *Tertiary Education and Management*, 28(1), 81-99.
- Silver, H. (2003). Does a University Have a Culture? *Studies in Higher Education*, 28(2), 157-169.
- Smith, R. D. (2021). Toward a theory of institutions: institutional betrayal and dispersions of accountability at Johns Hopkins University. *Journal of Trauma et Dissociation*, 22(4), 465-477.
- Smith, R. D. (2021). Toward a theory of institutions: institutional betrayal and dispersions of accountability at Johns Hopkins University. *Journal of Trauma et Dissociation*, 22(4), 465-477.
- Soulages, J. C. (1999). *Les mises en scène visuelles de l'information*. Paris : Nathan/INA.
- Statistique Canada (2016a). *Dépenses au chapitre de la recherche et du développement, 2015 (données définitives), 2016 (données provisoires) et 2017 (perspectives)*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/180130/dq180130a-fra.htm>
- Statistique Canada. (2022a). *Tableau 37-10-0020-01. Diplômés postsecondaires, selon le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710002001>
- Statistique Canada. (2022b). *Tableau 37-10-0012-0. Diplômés postsecondaires, selon le domaine d'études, le type de programme, le genre de sanction d'études et le genre de la personne*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710001201>
- Statistique Canada (2022c). *Profil du recensement, Recensement de 2016. Ontario [Province] et Canada [Pays]*. <https://census.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=ontario&DGUIDlist=2021A000011124,2021A000235&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=4&HEADERlist=5>
- Statistique Canada. (2023). *Tableau 14-10-0020-01. Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410002001>
- Strassel, C. (2018). Les enjeux géopolitiques de la mondialisation universitaire, *Hérodote*, (168), 9-38.
- Strauss, A. L. et Corbin, J. (2004). *Les fondements de la recherche qualitative*. Fribourg : Academic Press.
- Strömbäck, J. (2008). Four phases of mediatization : An analysis of the mediatization of politics. *The International Journal of Press/Politics* 13(3), 228-246.

- Sylvestre, P. F. (1984). *Les journaux de l'Ontario français, 1858-1983*. Sudbury : Société historique du Nouvel-Ontario.
- Syndicat des employées et employés nationaux. (2018, 26 novembre). Une attaque contre les Franco-Ontariens est une attaque contre tous les francophones au pays. <https://www.unesen.ca/press/?p=6899&lang=fr>
- Taylor, C. (1994). *Le malaise de la modernité*, trad. C. Melançon. Paris : Les Éditions du Cerf.
- Teixeira, P. N. et Dill, D. D. (dir.) (2011). *Public vices, private virtues? Assessing the effects of marketization in higher education*. S. l. : Springer Science & Business Media.
- Théberge, R. (2018, 6 décembre). Notes pour une comparution devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes – L'état actuel de la francophonie canadienne. Commissariat aux langues officielles. <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/nouvelles/discours/2018/2018-12-06>
- Theocharis, Y., Boulianne, S., Koc-Michalska, K. et Bimber, B. (2022). Platform affordances and political participation: How social media reshape political engagement. *West European Politics*, 1-24.
- Theocharis, Y., Lowe, W., Deth, J.-W. van et García-Albacete, M. (2015). Using Twitter to mobilize protest action: Online mobilization patterns and action repertoires in the Occupy Wall Street, Indignados, and Aganaktismenoi movements. *Information, Communication & Society*, 18(2), 202-220.
- Tripl, M., Sinozic T. et Lawton Smith, H. (2015). The role of universities in regional development: Conceptual models and policy institutions in the UK, Sweden and Austria. *European Planning Studies*, 23(9), 1722-1740.
- Umbriaco, M., Maltais, É., Bauce, É. et Bernatchez, J. (2019). Les visions des administrateurs universitaires : un recensement pour une recherche. Dans : L. Demers, J. Bernatchez et M. Umbriaco (dir.), *De l'administration à la gouvernance des universités : progrès ou recul ? L'expérience du Québec*, (p. 147-167). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Umbriaco, M., Maltais, M. et Lavoie, M. (2007). Le financement des universités québécoises et la question de leur gouvernance. *L'autre forum*, 12(1), 21-24.
- Universités Canada (2021). *Effectifs d'automne 2021 à temps plein et à temps partiel aux universités canadiennes*. Universités Canada. <https://www.univcan.ca/fr/universites/statistiques/effectifs-par-universite>

- UOF [Université de l'Ontario français] (2020). L'ADN de l'UOF. UOntario.ca. <https://uontario.ca/notre-universite/adn-de-luof-mission-vision-valeurs>
- UOF [Université de l'Ontario français] (2020). La signature UOF. UOntario.ca. <https://uontario.ca/notre-universite/adn-de-luof-mission-vision-valeurs>
- Usher, A. (2020a). *The state of postsecondary education in Canada*. Toronto : Higher Education Strategy Associates.
- Usher, A. (2020b). *Funding for Results in Higher Education*. Toronto : Institut C. D. Howe.
- Vachet, B. (2018, 1<sup>er</sup> décembre). La plus importante manifestation de l'histoire de l'Ontario français. *Onfr+*. <https://onfr.tfo.org/la-plus-importante-manifestation-de-lhistoire-de-lontario-francais>
- Vachet, B. (2018b, 15 novembre). Le « jeudi noir » de l'Ontario français. *Onfr+*. <https://onfr.tfo.org/le-jeudi-noir-de-lontario-francais>
- Vachet, B. (2020, 22 janvier). Dernier feu vert pour l'Université de l'Ontario français. *Onfr+*. <https://onfr.tfo.org/dernier-feu-vert-pour-luniversite-de-lontario-francais>
- Vachon, P. (2022a, 27 juillet). Avalanche de réactions à la suite du décès de Gisèle Lalonde. *Onfr+*. <https://onfr.tfo.org/avalanches-de-reactions-a-la-suite-du-deces-de-gisele-lalonde>
- Vachon, P. (2022b, 28 juillet). Gisèle Lalonde racontée par ceux qui l'ont côtoyée : « C'est notre Jeanne d'Arc », *Onfr+* <https://onfr.tfo.org/gisele-lalonde-racontee-par-ceux-qui-lont-cotoyee-cetait-notre-jeanne-darc/>
- Van Dijck, J. et Poell, T. (2013). Understanding Social Media Logic. *Media and Communication*, (1), 2-14.
- Vasterman, P. (2005). Media-hype. Self-reinforcing news waves, journalistic standards and the construction of social problems. *European Journal of Communication*, (20), 508-530.
- Verger, J. (2013). Chapitre II. Les universités comme corporations. Dans J. Verger, *Les universités au Moyen Age* (pp. 47-78). Paris : Presses Universitaires de France.
- Vieira, P. F. et Tremblay, G. (2012). *Le rôle de l'université dans le développement local : Expériences brésiliennes et québécoises*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Watine, T. (1993). *Pratiques journalistiques en milieu minoritaire : la sélection et la mise en valeur des nouvelles en Acadie* (Thèse de doctorat inédite). Université de Lille III, Lille, France.
- Westwood, R. et Low, D. R. (2003). The multicultural muse: culture, creativity and innovation. *International Journal of Cross Cultural Management*, 3(2), 235-259.
- Woodrow, J. (2006). Institutional mission: The soul of christian higher education. *Christian Higher Education*, 5(4), 313-327.